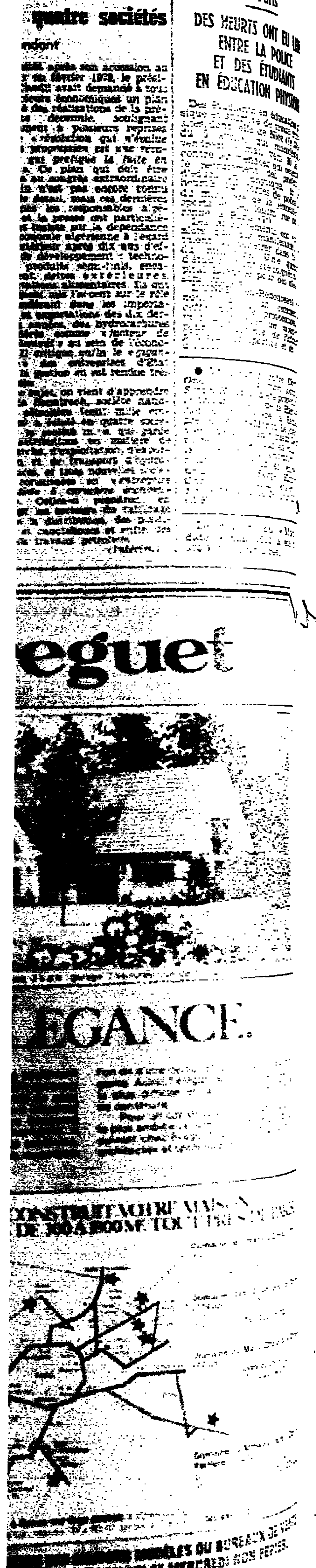

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10974 **DERNIÈRE ÉDITION** DIMANCHE 11 - LUNDI 12 MAI 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
TÉL. : 246-72-23

La tension entre Washington et Moscou

Une politique bloquée

Le grand discours de politique étrangère prononcé à Philadelphie par le président Carter ne fait que rassembler et répéter les éléments déjà connus de la diplomatie américaine. Lui donnant un accent sinon nouveau du moins particulier, il la définit *implicitement* comme *la recherche d'une détente qui serait aux antipodes de l'apaisement.* La détente elle-même, a dit M. Carter, doit reposer sur la dissuasion et sur la supériorité militaire de la puissance américaine.

De toute façon, si l'on comprend bien M. Carter, l'heure n'est pas à la relance des négociations Est-Ouest, et l'on se demande de quoi pourront utilement discuter le nouveau secrétaire d'Etat, M. Edmund Muskie, et M. Gromyko lors de leur rencontre de la semaine prochaine, à Vienne. Pour M. Carter, l'intervention en *Afghanistan constitue une agression* menaçant à terme les pays voisins et « place le monde libre devant le défi stratégique le plus grave depuis le début de la guerre froide ». L'U.R.S.S. ne doit pas penser que l'oubli descendra peu à peu sur cette entorse criante aux règles non écrites de la détente et qu'elle pourra cumuler les avantages de l'expansion par la force et ceux d'une coopération pacifique avec les nations du *monde libre.*

L'Afghanistan barre donc les perspectives ouvertes par SALT 2. De même, en Iran, l'affaire des *otages rend impossible la définition* d'une politique qui ne soit pas exclusivement dominée par la priorité accordée à leur libération. Sur ces deux chapitres majeurs, la politique américaine est complètement bloquée. Mais comme l'a rappelé M. Carter, sans y insister peut-être suffisamment, il y a d'autres domaines d'importance majeure en politique étrangère qui présentent des problèmes appelant impérativement *l'élaboration de solutions. Le président* américain a cité en premier lieu le renforcement de la solidarité économique et politique entre les alliés comme étant « la pierre de touche de notre politique étrangère », puisque de lui dépend que l'ordre mondial ne sombre dans le « désordre ». Puis vient l'établissement de relations constructives avec le tiers-monde. C'est en troisième position seulement qu'arrivent les *négociations israélo-égyptiennes* sur l'autodétermination en Cisjordanie et la nécessité de poursuivre les efforts en ce sens.

En un mot, l'agenda de la diplomatie américaine reste chargé. La question est de savoir si le poids dont pèsent sur elle l'Afghanistan et les otages lui laisse assez de liberté d'action et d'innovation pour faire ailleurs œuvre originale. On peut en douter, ne serait-ce que parce que ces deux foyers de crise *affectent* directement le golfe Persique, « ligne de vie » indispensable aux approvisionnements de l'Occident en pétrole. A ce sujet, M. Carter n'a pas laissé planer l'ombre d'un doute : toute « tentative extérieure » de compromettre le « statu quo » dans cette région serait considérée comme une agression dirigée contre les Etats-Unis et contrée par tous les moyens, y compris le recours à la force. Mais le danger peut ne pas venir de l'extérieur seulement. Le président Carter n'a-t-il pas parlé de l'Iran comme d'un pays plus ou moins à la dérive politiquement ?

Quant à l'Europe, elle est invitée une fois de plus à serrer les rangs et à ne pas croire que sa position géographique lui permet une politique de l'autruche face aux pressions soviétiques dans une partie du monde. Mais si les Etats-Unis, par la bouche de leur président, viennent de prodiguer, parfois à très bon escient, des blâmes et des leçons de bonne *conduite, ils n'avancent* aucune initiative capable de déboucher l'horizon ou de rendre plus attrayante l'adhésion au leadership *qu'ils exercent* plus par la force des choses que par celle de leur imagination.

• Le président Jimmy Carter se prononce pour la détente dans la fermeté
• De durs combats opposent les Soviétiques aux résistants afghans

Alors que de violents combats opposent depuis une dizaine de jours d'importantes forces soviétiques aux résistants afghans dans la région de Ghazni, au sud-ouest de Kaboul, le président Carter a lancé, vendredi 9 mai, à Philadelphie, un appel à l'U.R.S.S. pour qu'elle permette un retour à la détente. M. Carter a cependant prévenu Moscou que les Etats-Unis ne commettraient pas l'« *erreur historique* » de sous-estimer l'importance du défi soviétique.

A Moscou, l'agence Tass a aussitôt accusé le président américain d'en revenir à « *l'esprit de la guerre froide* ».

Dans son discours de politique étrangère, prononcé devant le Conseil des affaires mondiales, une association privée de Philadelphie, le président Carter a déclaré que la « *désintégration politique progressive en Iran* » et l'intervention soviétique en Afghanistan mettent « *gravement en danger* » la sécurité dans la région du Golfe.

Il a rappelé une déclaration faite le 23 janvier dans son discours sur l'état de l'Union : « *Toute tentative extérieure pour prendre le contrôle de la région du Golfe serait considérée comme étant une attaque contre les intérêts vitaux des Etats-Unis et serait repoussée par tous les moyens, y compris par les armes.* »

« *La détente avec l'Union soviétique reste notre objectif* », a déclaré le président Carter dans ce discours, le premier prononcé hors de Washington depuis le 4 novembre dernier. « *Mais*, a-t-il ajouté, *les Soviétiques doivent comprendre qu'ils ne peuvent pas menacer la paix du monde sans cesse tout en bénéficiant de la coopération de l'Ouest.* »

« *L'Union soviétique*, a poursuivi le président, *a lancé au monde le défi stratégique le plus important à long terme depuis le début de la guerre froide.* » « *Sous-estimer l'importance de ce défi serait une erreur historique* », a-t-il dit.

« *La position américaine est claire*, a ajouté M. Carter, *et elle est conforme également aux intérêts de nos alliés dont le bien-être, ainsi que le nôtre, est intimement lié à la sécurité et à l'indépendance de cette région stratégiquement vitale.* » « *L'Union soviétique* a-t-il dit, *ne réussira pas à diviser l'Alliance* (atlantique) *ou à nous faire croire que l'Europe pourrait être un îlot de détente pendant que l'agression se poursuit ailleurs.* »

Le président a affirmé que le premier objectif de la politique étrangère américaine était la solidarité avec les alliés et a estimé que le sommet des pays industrialisés, le mois prochain à Venise, permettra de faire un pas en avant vers cette « *solidarité politique et stratégique* ».

D'autre part, M. Carter a réaffirmé son attachement à la limitation des armements stratégiques et au traité SALT 2 signé avec l'U.R.S.S. Il a déclaré également que le temps allait venir vite où il faudrait négocier également « *après consultation étroite avec nos alliés et l'Union soviétique* » des « *accords plus larges, traitant de catégories d'armements stratégiques supplémentaires et d'armes de moindre portée que les armes intercontinentales* ».

A propos des otages de Téhéran, M. Carter a déclaré que les Etats-Unis « *continueront à faire tous les efforts, pacifiques dans la mesure du possible, en coopération avec leurs alliés, pour obtenir leur libération* ». « *Nous n'entretenons pas de querelle permanente avec le peuple iranien*, a-t-il ajouté. *Nous voulons bâtir avec l'Iran des relations dignes, quand cet acte illégal aura pris fin.* »

« *Face aux crises de l'Iran et de l'Afghanistan*, a-t-il dit, *nos tactiques peuvent changer en fonction des événements, mais nos objectifs ne varieront pas.* » « *Dans les crises actuelles*, a-t-il ajouté, *les fondements de la politique étrangère américaine sont appliqués avec vigueur et détermination.* »

(Lire la suite page 5.)

Le « boom » charbonnier

Les armateurs français commandent cinq navires minéraliers à des chantiers japonais et brésiliens

La décennie 1980 ouvrira-t-elle un nouvel âge d'or pour le charbon ? Que ce soit au Japon, aux Etats-Unis ou dans les pays d'Europe occidentale, l'appétit pour cette source d'énergie va grandissant. Les armateurs du monde entier, qui s'inquiètent lorsqu'ils examinent leurs comptes sur les lignes régulières de cargos et sur le marché du pétrole, voient dans l'acheminement des cargaisons de charbon une très salutaire roue de secours.

C'est ainsi que les armateurs français viennent de commander cinq navires minéraliers à des chantiers japonais et brésiliens.

Le groupe Cetragpa, que préside M. Alain Grill, et qui occupe sur le marché mondial des transports maritimes de marchandises en vrac, surtout le charbon, l'une des premières places vient de se lancer dans un très important programme de renouvellement de la flotte des grands charbonniers qu'il exploite. L'un des membres du pool (1), Cetramar, a commandé deux navires, et un autre membre de Cetragpa, la S.F.T.M. (appartenant au groupe Worms), en a commandé un autre. L'acquisition de ces trois minéraliers-charbonniers, d'une capacité de 140 000 tonnes chacun, fait suite à l'achat, il y a quelques mois, par une filiale étrangère de Cetragpa et par l'intermédiaire d'une société des Bermudes, *d'un navire du même modèle.* Au total, il s'agit donc de quatre bateaux — qu'on peut qualifier de charbonniers géants — qui devraient être exploités par la société Cetragpa. Tous les quatre ont été commandés aux chantiers japonais Kawasaki *pour* un *prix* de 33 millions à 40 millions de dollars (140 millions à 160 millions de francs) par navire. L'un naviguera sous pavillon britannique, *qui, on le sait*, est beaucoup plus économique (à cause des frais d'équipage et des modes de financement) que le pavillon français. Mais pour les trois autres, et si l'on *se réfère aux déclarations* faites par les armateurs fin avril devant la commission nationale de l'emploi dans la marine marchande, il semble établi que ces bâtiments (qui devraient bénéficier d'une subvention au titre du programme de modernisation de la flotte française) arboreront le pavillon national.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 21.)

(1) CETRAGPA est un groupement d'intérêt économique (GIE) composé de plusieurs grands armateurs français.

LIRE EGALEMENT PAGE 15 :

Le programme énergétique de la France n'est-il qu'un pari audacieux ?

POINT
Sur un bilan

Le président n'est pas mécontent : en six ans, il estime avoir, en gros, réalisé les trois quarts de ce qu'il souhaitait faire. Il lui reste donc un an pour le dernier quart. Son bilan lui paraît surtout positif dans les domaines de la décrispation politique, de l'insertion de la femme dans la société française, du troisième âge, des handicapés, des travailleurs manuels et de la protection des chômeurs. Il souligne la réduction des inégalités sociales inscrites dans les statistiques, mais se montre très sensible, au début de la dernière année du septennat, au malaise des cadres : on va faire quelque chose pour eux.

Compte tenu des résistances et de « la raideur psychologique négative » *qu'il rencontre dans la réalisation des réformes, le président de la République estime qu'il n'y a pas trop de sept ans pour tenter de les mener à bien ; le pouvoir ne suffit pas, il faut aussi la durée. M. Giscard d'Estaing a définitivement renoncé à raccourcir le mandat présidentiel, comme il l'avait envisagé en 1974.*

Au terme de ce bilan « plutôt satisfaisant », *comme disent les sondages, le président de la République lance :* « A vous de juger. » *Eh ! bien les Français jugent.*

Pour commencer, ils font en mai « plutôt » moins confiance à M. Giscard d'Estaing (et encore moins à M. Barre) qu'en avril, selon le baromètre du Figaro-Sofres. *Le mécontentement des agriculteurs est pour beaucoup dans cette baisse de confiance (moins cinq points), mais ce peut n'être qu'une donnée conjoncturelle.*

Plus sévère et durable est le jugement que, selon un sondage de l'Express, *les Français portent sur six années de mandat présidentiel. Ils estiment, en majorité, que M. Giscard d'Estaing n'a pas réalisé assez de réformes. S'ils reconnaissent les efforts accomplis en faveur des personnes âgées et de la condition féminine, ils soulignent l'échec rencontré dans la lutte contre l'inflation et le chômage, lutte constamment jugée inefficace.*

M. Giscard d'Estaing est, sans doute, perçu comme « un bon président », *mais il ne l'est plus comme l'homme du changement et de la réforme qui s'était présenté aux électeurs en 1974.*

LE FLOT DES RÉFUGIÉS CUBAINS EN FLORIDE
Espoir et apathie

Dans un message adressé le vendredi 9 mai aux dirigeants soviétiques, M. Fidel Castro *affirme que les Etats-Unis préparent « un acte* de guerre » contre Cuba. En Floride, cependant, le flot des réfugiés cubains ne cesse de grossir, posant d'importants problèmes aux autorités américaines, *ainsi* que le rapporte notre envoyée spéciale.

De notre envoyée spéciale
NICOLE BERNHEIM

Key-West. — Un ciel lourd pèse sur Key-West, où la tempête menace. Le colonel qui commande la base navale désaffectée est soucieux : on annonce du brouillard pour la nuit et les garde-côtes vont devoir multiplier *leurs patrouilles entre Cuba* et la Floride pour secourir les bateaux de réfugiés en difficulté. Vendredi 9 mai, deux vedettes ont repêché cent quarante-six naufragés.

Toute la journée, les Cubains ont continué d'arriver. Quand ils sont en vue de la jetée, ils se lèvent comme un seul homme dans leurs barcasses surchargées et font le « V » de *la* victoire. Mais une fois à terre, les traits tirés, les épaules affaissées, disent l'épreuve qu'a été la traversée, onze heures en moyenne par beau temps.

C'est *une foule hétéroclite* : des paysans noirs pieds nus, des bourgeoises avec leurs enfants, des vieillards épuisés, *des hommes dans la* force de l'âge, l'air sombre et quelques « fiers-à-bras », plus *machos* que nature, en loques.

Ils font la queue pour passer devant les officiers d'immigration. Ils recommencent un peu plus loin pour manger, recevoir des vêtements, téléphoner à leur famille aux Etats-Unis et *puis* attendre. Certains ont des passeports périmés, d'autres n'ont aucune pièce d'identité. Les autorités procèdent par recoupements, les trois quarts d'entre *eux* ont des parents aux Etats-Unis. Certains ont des amis ici et là, les autres seront soumis plus tard à une enquête serrée. On raconte que le gouvernement cubain a profité de ce « pont *maritime* » *pour* « *vider ses prisons* » et ses « asiles ». Allégations difficiles à vérifier, mais, en tout cas, des *handicapés mentaux — non accompagnés* — ont débarqué à Key-West et aussi un certain nombre de personnages qui ont indiqué qu'ils sortaient de *prison*. En tout, à *peine* trois cents « cas » sur les vingt-neuf mille hommes, femmes et enfants qui ont débarqué depuis trois semaines à Key-West. Les autorités américaines ne sont pas *trop* mécontentes...

L'exode est *riche* d'innombrables anecdotes tragiques, émouvantes ou burlesques. Un bébé est né sur un bateau, une femme est morte d'une crise cardiaque en posant le pied sur la terre américaine ; le plus vieil arrivé avait quatre-vingt-douze ans : *il a bien supporté la traversée, ce* qui ne l'a pas empêché de déclarer avec emphase en débarquant qu'il était venu pour « *mourir libre* ».

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR
TROIS QUARTS

Comme le président de la République a accompli un peu plus des trois quarts de son mandat, il n'est mathématiquement pas illogique qu'il ait déclaré : « J'ai fait aux alentours des trois quarts de ce que je souhaitais faire. »

Mais, à ce compte, le président de la République devrait normalement avoir réalisé intégralement ses souhaits à la fin de son mandat, et on ne voit vraiment pas dans ces conditions quelles sont les raisons qui pourraient l'inciter à poser de nouveau sa candidature...

MICHEL CASTE.

« FANTASTICA » AU FESTIVAL DE CANNES
L'apothéose du jeu

Le Festival de Cannes s'est ouvert, vendredi 9 mai, avec le film de Gilles Carle, « Fantastica », coproduction franco-canadienne qui est une comédie et une réflexion sur le monde du spectacle. Un film conçu pour Carole Laure, le cinquième *qu'elle ait tourné* avec Gilles Carle depuis « la Mort d'un bûcheron », en 1973, et où elle apparaît sous deux visages. Car cette actrice de cinéma canadienne est aussi chanteuse, vedette de spectacles musicaux avec Lewis Furey (on les a vus ensemble, à Paris, au Palace en 1977, à Bobino en 1979), compositeur de musique de film pour le cinéaste.

Dans « Fantastica », Carole Laure est donc Lorca, l'étoile d'une troupe en tournée, où elle chante et danse. Lewis Furey est Paul, son compagnon, son partenaire et le directeur de la troupe. Lorca et Paul n'ont pas, semble-t-il, la même conception de la vie et, lorsque la caravane de « Fantastica » s'arrête dans une petite ville où une société multinationale veut faire construire une usine de pâte à papier sur les terres, jusque-là préservées, d'Euclide Brown (Serge Reggiani), la jeune femme quitte la roulotte. *Elle veut s'établir* dans la ville, mener la lutte écologique avec un groupe de gens qui ne sont pas exactement des marginaux, mais forment une petite communauté pittoresque et non conformiste. L'idée est séduisante.

En passant du paradis enchanté de la comédie musicale où elle est reine, au paradis réel d'un défenseur des arbres, des fleurs et des eaux pures, Carole Laure passe de l'univers de Lewis Furey à celui de Gilles Carle, et son personnage de fiction cherche à réunir les deux expériences de sa vie professionnelle.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 17.)

AMÉRIQUES

Cuba

DANS UN MESSAGE AUX DIRIGEANTS SOVIÉTIQUES

M. Fidel Castro affirme que les États-Unis « préparent un acte de guerre contre l'île »

La Havane *(A.F.P.)*. — M. Fidel Castro a assuré, vendredi 9 mai, les dirigeants soviétiques que « *les Etats-Unis se préparaient à des actes de guerre contre Cuba* », actes également destinés à « *liquider le mouvement révolutionnaire et de libération nationale dans la région des Caraïbes* ».

Dans son message, adressé à MM. Brejnev et Kossyguine, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, le leader cubain dénonce essentiellement les tentatives des Etats-Unis pour « *étouffer la révolution cubaine* ».

Le peuple cubain, affirme M. Castro, émet trois exigences : « *La suppression totale du blocus économique imposé par les Etats-Unis depuis plus de vingt ans, la restitution à Cuba du territoire de la base navale de Guantanamo et la cessation de la violation de l'espace aérien par les avions espions SR-71* ».

D'autre part, un incendie, qui a éclaté jeudi dans un immeuble de dix étages à La Havane, a été attribué, vendredi, à « *l'impérialisme et à la C.I.A.* » par le journal *Granma*. L'immeuble abritait le principal jardin d'enfants de l'île. Les quelque cinq cent soixante-dix enfants et les adultes qui se trouvaient dans le bâtiment ont été évacués par les fenêtres.

Espoir et apathie

(Suite de la première page.)

Quelques prostituées auraient recommencé à travailler dans les coins discrets des centres d'hébergement.

Un homme prostré a refusé de quitter le bord : il a fini par avouer en pleurant que les autorités cubaines l'avaient poussé de force sur le bateau avant d'empêcher sa femme et ses deux enfants de le suivre. Les histoires de familles séparées sont légion : la semaine dernière, des candidats au départ dans le port cubain de Mariel devaient parfois faire des choix déchirants. Il n'y avait place que pour deux ou trois membres de la même famille. Depuis quelques jours, pour des raisons obscures, la situation paraît s'être améliorée, et des familles entières arrivent avec enfants.

Mais à Mariel, près de deux mille bateaux attendent d'embarquer leur lot de réfugiés. Certains y renoncent, faute d'avoir fait des provisions suffisantes de carburant et de nourriture. Les prix sont exorbitants : 10 dollars pour un sandwich, 30 ou 40 pour un poulet.

Au cours des dernières vingt-quatre heures, deux mille cinq cents personnes sont arrivées à Key-West à bord de cinquante et un bateaux, mais dix-neuf bâtiments ont fait le trajet à vide.

1 000 dollars par réfugié

Le tarif du passage est toujours fixé à 1 000 dollars par personne, et des patrons pêcheurs de Caroline du Sud ont abandonné la recherche incertaine de leurs crevettes habituelles pour se consacrer à ce fructueux négoce.

Les autorités américaines avaient annoncé qu'elles voulaient imposer aux propriétaires de bateaux coupables de favoriser cette « immigration illégale » une amende de 1 000 dollars par réfugié, mais cette intention est restée lettre morte. Sauf dans certains cas très particuliers, comme celui d'un petit cargo à l'identité confuse, *le Docteur-Daniels*, qui a amené quatre cents réfugiés dans des conditions d'insécurité qui ont fait dresser les cheveux sur la tête des autorités navales.

Huit cent cinquante « marines » sont arrivés jeudi pour remplacer les six cent cinquante hommes de la garde nationale de Floride, débordés par les événements. Les « marines » ont renforcé les mesures de sécurité autour des centres d'hébergement. Les visiteurs doivent être munis d'un laissez-passer et, fussent-ils journalistes, escortés d'un « marine » aussi courtois que discret. Cinq cents volontaires passent leurs jours et une bonne partie de leurs nuits à organiser le logement provisoire et le ravitaillement des réfugiés. L'élan de solidarité est d'ailleurs spectaculaire : vendredi, des vêtements neufs d'une valeur de 300 000 dollars sont arrivés de Porto-Rico avec plusieurs caisses de jouets pour les enfants. La communauté cubaine des Etats-Unis multiplie les collectes d'argent et d'effets divers.

Quatre mille réfugiés ont été installés dans un ancien hangar à hydravions en attendant d'être dirigés sur Miami pour ceux qui y ont de la famille, sur la base aérienne d'Eglin, dans le nord de la Floride, ou sur celle ouverte à Chaffee, dans l'Arkansas. Le hangar est surpeuplé, la chaleur y est étouffante, et, l'excitation de l'arrivée passée, les réfugiés se trouvent soudain désœuvrés, face à leur avenir incertain. L'un des responsables du service d'accueil dit : « *C'est ici qu'on peut jauger ceux qui s'en tireront et les autres...* »

L'exode a bouleversé la vie de Key-West, qui, à cette époque de l'année, la saison touristique passée, retrouve traditionnellement son calme de petite ville coloniale. Noyée dans les bougainvillées et les flamboyants, sa population de pêcheurs, d'artistes et d'artisans vit à l'ombre glorieuse de Hemingway. Bien que solidement anticastristes dans leur ensemble, les résidents n'ont tout de même pas apprécié la première, jeudi, d'un film tourné l'année dernière dans l'île. Il s'appelle *Tuez Castro !* et raconte un complot de la C.I.A. pour faire disparaître le chef du gouvernement cubain. Le complot rate et le film est, dit-on, de la sous-série B.

NICOLE BERNHEIM.

Brésil

Les dirigeants syndicaux maintenus en prison entament une grève de la faim

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Dix dirigeants du syndicat des métallurgistes de Sao-Bernardo, emprisonnés depuis le 19 avril, dont le président Luis Inacio Da Silva, dit « Lula », ont entamé, le vendredi 9 mai, une grève de la faim. Ils veulent obtenir la réouverture des négociations avec le patronat. Après trente-neuf jours de grève. Leur décision a été prise après que *la justice militaire eut confirmé leur* détention provisoire, qui permet leur maintien en prison jusqu'à leur mise en jugement, un processus qui pourrait durer plusieurs mois.

La grève des métallurgistes de Sao-Bernardo, qui a commencé le 1er avril, semble s'essouffler. Les chiffres du patronat, qui signalent une participation moyenne au travail de 70 à 80 %, sont, certes, contestés dans les milieux syndicaux. Ceux-ci entendent cependant mettre fin au mouvement avant qu'il ne s'étiole de lui-même. La décision de retour au travail pourrait être prise dimanche lors d'une assemblée des métallurgistes.

Les grévistes espèrent encore une concession du gouvernement. Une commission, composée de l'évêque de Santo-Andre, Mgr Claudio Hummes, et de deux dirigeants syndicaux, MM. Vasconcelos et Bittar, ce dernier, président du Parti des travailleurs en formation, s'est rendu à Brasilia, le vendredi 9 mai. La reprise des négociations est toujours rejetée par les milieux officiels et le patronat. Un dialogue informel devrait cependant permettre la discussion de revendications concrètes, comme la stabilité de l'emploi.

Soumis aux pressions des milieux d'opposition, et même de certains secteurs libéraux proches du gouvernement, le président Figueiredo a affirmé qu'il pourrait recevoir une commission représentant les métallurgistes, à condition que la grève prenne d'abord fin. En fait, le gouvernement paraît surtout préoccupé de récupérer le terrain politiquement perdu. — Th. M.

El Salvador

LES COMMANDANTS DE HUIT GARNISONS RÉCLAMENT LA LIBÉRATION DES OFFICIERS D'EXTRÊME DROITE ARRÊTÉS.

San-Salvador *(A.P., A.F.P.)*. — Les commandants de huit des quatorze garnisons salvadoriennes ont adressé un ultimatum à la junte pour réclamer la libération d'un commandant en retraite arrêté pour avoir voulu fomenter un putsch, a annoncé une haute personnalité militaire le vendredi 9 mai. Selon cette personnalité, ils ont aussi réclamé la libération d'une dizaine d'autres militaires, mais n'ont pas précisé ce qui se passerait si leurs camarades d'armes n'étaient pas remis en liberté.

Arrêté depuis jeudi *(le Monde* du 10 mai), le commandant Roberto d'Aubuisson était le chef des services de renseignement militaire sous le gouvernemeent Romero, renversé en octobre. Le colonel Adolfo Majano, membre de la junte, a accusé le commandant d'être à la tête du complot.

De son côté, la démocratie chrétienne, dont deux membres appartiennent à la junte, a accusé des sénateurs conservateurs américains d'avoir soutenu la tentative de coup d'Etat d'extrême droite. Le secrétaire général par intérim de la D.C., M. Rey Prendez, a aussi mis en cause des éléments proches de gouvernements sud-américains comme le *Chili et l'Argentine*.

● *Les affrontements* entre groupes d'extrême droite et d'extrême gauche ont causé, vendredi 9 mai, la mort d'au moins vingt personnes. La *Fédération nationale des syndicats a menacé le gouvernement de suspendre les services publics afin qu'il mette fin à la violence politique.* — *(A.F.P.)*

Canada

Un manifeste de gauche pour le Québec

Nous avons reçu le manifeste suivant signé de personnalités de gauche de plusieurs pays :

Conquis par les armes, il y a plus de deux siècles et empêché de poursuivre son évolution normale vers sa pleine maturité politique, le peuple du Québec, malgré tout, s'est enraciné en terre d'Amérique et il y a maintenu sa différence et son projet.

Ainsi, des quatre grandes souches européennes qui ont pris racine en Amérique dans l'ère moderne: la portugaise, l'espagnole, l'anglaise et la française, une seule n'a pas pu encore accéder à la souveraineté politique, et c'est la française, dont le cœur se trouve au Québec.

Contre les forces extérieures et leurs appuis internes qui veulent le maintenir dans son état actuel de dépendance, le peuple du Québec décidera librement de son destin sur son propre territoire, par son référendum du printemps 1980.

Il ne compte, bien entendu, que sur lui-même. Mais en ce temps de fraternités internationales, il est confiant que sa démarche sera accueillie par la compréhension et le soutien de tous les démocrates.

C'est ce à quoi vous convient les signataires de ce manifeste de soutien à la volonté d'émancipation du peuple québécois.

Ont signé :

Roger Blin, Jean-Pierre Faye, Bernard Noël, Michel Leiris, Albert Memmi, Claude Mauriac, Edmond Jabès, Vladimir Jankélévitch, Alain Jouffroy, Francis Bernard, Marie-Odile Domenge-Faye, Jean Paris, Mitsou Ronat, Isabelle Famchon, Alain Roget, Laurent Terzieff, Guillevic, Maurice Roche, James Pichette, Raymond Jean, Jean Genet.

Ont également signé :

David Cooper (Angleterre), Maria-Antonietta Macciocchi, Nanni Balestrini (Italie), Jean-Pierre Verheggen, Jacques Sojcher, Marc Rombaut, Jacques Honet (Belgique), Vénus Khoury-Ghata (Liban), Jean Métellus, Gérald Bloncourt (Haïti), Takis Sinopoulos, Mardo Aravantinou, Andréas Pagoulatos, Danil Panagopoulos, Nikos Kessanlis (Grèce), Violante do Canto (Portugal), Rodolfo Hinostroza (Pérou), Saul Yurkiévich (Argentine), Edouard Glissant (Martinique).

Les signatures peuvent être adressées à : Jean-Pierre Faye, 12, rue de Seine, 75006 Paris.

AFRIQUE

AU SOMMET DE NICE

M. Giscard d'Estaing lance un appel en faveur de la paix au Tchad

A l'ouverture du septième sommet franco-africain, dont les travaux prennent fin ce samedi 10 mai à Nice, M. Giscard d'Estaing a lancé un appel en faveur de la paix au Tchad. Il a d'autre part fait allusion au « pessimisme » ambiant et lui a opposé un « certain optimisme » *fondé sur la « véritable renaissance »* de l'Afrique au cours des vingt premières années d'indépendance, ce qui constitue, à ses yeux, « l'un des événements les plus significatifs de notre temps ». Le président Senghor a, de son côté, exprimé « l'intention de réunir de nouveau les onze tendances tchadiennes pour qu'elles soient entendues par la commission « ad hoc » de l'Organisation de l'unité africaine », dont il assure la présidence à titre intérimaire.

Un climat de morosité

De notre envoyé spécial

Nice. — Rarement le décalage a été aussi prononcé, lors des précédentes conférences franco-africaines, entre l'optimisme des porte-parole et la morosité à peu près unanime des participants aux assises de Nice. Aux intervenants, évoquant en séance plénière la situation désastreuse de l'économie de la majorité des Etats d'Afrique ou les conséquences catastrophiques des calamités naturelles frappant les plus défavorisés d'entre eux, n'ont cessé de faire écho, dans les couloirs, des conversations foncièrement pessimistes sur l'évolution des combats au Tchad.

Le colonel Kamougue, vice-président du Gouvernement d'union nationale transitoire (GUNT), récusant les propos tenus la veille par M. Abba Siddick, ministre de l'enseignement supérieur du Tchad (Frolinat originel), nous a déclaré vendredi : « *Il n'y a qu'une seule délégation tchadienne à Nice. J'en suis le chef régulièrement désigné par le président du Tchad. Tous les autres sont des touristes, et leurs déclarations n'engagent qu'eux-mêmes. Je suis d'ailleurs le seul admis dans la salle des séances. M. Abba Siddick se livre en ce qui le concerne à des spéculations intellectuelles qui sont celles d'un irresponsable. Etant donné qu'il est toujours ministre du GUNT, je m'étonne qu'il puisse se trouver ici sans l'accord du président Goukouni, qui m'a désigné pour le représenter.* »

Interrogé sur la réalité d'une « *menace libyenne* » à N'Djamena, le colonel Kamouge nous a répondu : « *Dans le passé, j'ai dénoncé le danger libyen, mais actuellement je m'interroge. Bien sûr, je n'écarte pas la présence de troupes libyennes au Tchad. Mais je me demande s'il n'y a pas confusion, entretenue volontairement ou non, entre éléments tchadiens favorables à la Libye et éléments réellement libyens* »

Au sujet de l'évacuation des troupes françaises, notre interlocuteur nous a dit : « *Je suis surpris par la décision de la France, mais le gouvernement français est souverain. En ce qui me concerne, en tout cas, j'estime qu'il aurait été plus sain de négocier ce retrait et de le programmer d'un commun accord.* »

Un message de M. Hissène Habré

M. Michel Proud, directeur des affaires politiques au ministère tchadien des affaires étrangères, a remis jeudi à M. Georgy, directeur des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay, un message de M. Hissène Habré pour M. Giscard d'Estaing.

Pour M. Proud, « *M. Goukouni ne représente plus rien, dans la mesure où il ne dispose plus de onze tendances politico-militaires. Il a destitué trois ministres, mais n'a pas procédé à leur remplacement* ».

Les voisins du Tchad — la République Centrafricaine, le Congo, le Zaïre comme le Gabon — s'inquiètent du risque de voir les désordres s'étendre chez eux. En tant que doyen d'âge de la conférence, et président intérimaire de l'Organisation de l'unité africaine, M. Senghor, qui place au premier plan de ses préoccupations la pénétration soviétique en Afrique, souhaiterait, comme beaucoup de ses pairs africains, que la politique française en Afrique centrale fût moins ambiguë.

En marge de la conférence, une dizaine d'organisations, réunies au sein d'un comité de liaison des travailleurs d'Afrique noire en France, ont tenu deux conférences de presse pour attirer l'attention sur les conditions de vie des émigrés en France, et pour essayer d'obtenir que les chefs d'État inscrivent cette question à l'ordre du jour. Par ailleurs, des opposants togolais ont, jusqu'à ce que la police les refoule sur Paris, fait du porte-à-porte et distribué des posters hostiles au général Eyadema.

Le seul élément optimiste a été le discours, vendredi, de M. Robert Galley, ministre de la coopération, qui a indiqué que les moyens financiers mis à sa disposition depuis le sommet de Kigali avaient augmenté de 23 %, passant de 3 milliards et demi à 4 milliards 300 millions, tandis que les autorisations de programme du Fonds d'aide et de coopération (FAC), représentant le quart du budget de son ministère, avaient augmenté de 48 % au cours de la même période, passant de 633 à 942 millions.

PHILIPPE DECRAENE.

● *Le Zimbabwe est devenu le cinquante-neuvième membre du groupe des pays d'Afrique*, des Caraïbes et du Pacifique (dits « ACP »), partenaires de la C.E.E. dans le cadre des conventions de Lomé. La délégation zimbabwéenne, conduite par le vice-président du gouvernement et ministre de l'économie, M. Chidzero, et par le ministre de l'information, M. Smith, a été accueillie sous les acclamations le 8 mai, à Nairobi, par la conférence des ministres des affaires étrangères C.E.E.-A.C.P. — *(A.F.P.)*

Algérie

Le F.L.N. réaffirme sa volonté de généraliser l'utilisation de la langue arabe

De notre correspondant

Alger. — Le souci de « *continuité* » l'a nettement emporté dans les dernières décisions du comité central du F.L.N. (Front de libération nationale), dont une synthèse a été publiée vendredi soir 9 mai, quarante-huit heures après la clôture de sa première session ordinaire de l'année 1980. Les débats fort animés, qualifiés de « *francs, militants et démocratiques* » par le président Chadli Bendjedid, préfigurent ceux qui auront lieu en juin à l'occasion du congrès extraordinaire du F.L.N. pour l'examen et l'adoption du prochain plan quinquennal (1980-1984).

Il en est ainsi en particulier de l'agriculture, sujet complexe et controversé à la fois. Les trois rapports qui circulaient avant l'ouverture de la session s'accordaient sur un constat : stagnation de la production, qui ne couvre plus que 40 % des besoins, vieillissement des travailleurs de la terre, dont près de la moitié ont largement atteint l'âge de la retraite, déficience des « *structures de soutien* » de la production (offices et coopératives de commercialisation, financement et approvisionnement), etc... Ils divergeaient cependant sur les recommandations soumises au comité central pour sortir ce secteur, vital pour l'économie algérienne, du marasme qui le caractérise depuis plusieurs années. Entre autres propositions, les uns préconisaient la constitution de grandes fermes d'Etat, gérées comme des unités industrielles ; les autres suggéraient l'assouplissement des modes de faire-valoir, allant jusqu'à envisager la location par l'Etat des terres qui lui appartiennent à des exploitants privés. Entre ces deux extrêmes, le comité central a décidé le maintien dans leurs grandes lignes des trois structures actuelles de production : autogestion sur les anciennes fermes coloniales, coopératives de la révolution agraire sur les terres de l'Etat et les terres nationalisées depuis 1971, secteur privé de petites et moyennes exploitations.

Dans ce cadre, le gouvernement pourra décider des aménagements qu'il jugera utiles : remembrement des domaines autogérés dont le gigantisme (1 000 hectares en moyenne par exploitation) est rendu responsable des carences de leur gestion ; suppression de tout office ou organisme dont l'existence entrave le développement de la production, etc. Ainsi, c'est surtout en aval et en amont de la production, sur l'« *environnement* » de l'agriculture, que le gouvernement doit agir, « *pour libérer le secteur agricole des contraintes internes et externes qui altèrent son développement socialiste* ».

Parmi les plus importantes décisions prises dans ce domaine figure la création d'une banque agricole spécialisée, qui se substituera à la Banque nationale d'Algérie (B.N.A.), souvent critiquée pour « *sa gestion orthodoxe* » du crédit agricole. La nouvelle institution aura de larges attributions pour financer le développement, l'équipement ou l'exploitation de « *toutes les unités agricoles de production ou de service* ». Des procédures d'octroi du crédit seront assouplies, le contrôle préalable des dépenses, en vigueur actuellement, sera remplacé par un contrôle *a posteriori*, afin de permettre aux bénéficiaires la libre disposition des prêts qui leur auront été accordés.

Un objectif stratégique

Concernant l'arabisation, autre sujet brûlant débattu au cours de cette session, le comité central a réaffirmé que « *la généralisation de l'utilisation de la langue arabe est un objectif stratégique* », le débat n'étant permis que sur « *les méthodes les plus adéquates et les moyens les plus appropriés pour le concrétiser* ». Il a ainsi suivi le président Chadli, qui avait déclaré, dans un récent discours à la veille des manifestations de Tizi-Ouzou, que « *la question d'être Arabe ou de ne pas l'être ne se pose plus en Algérie* ». Faisant allusion à ces événements, sans les citer, le comité central a de nouveau condamné « *les plans colonialistes visant à porter atteinte à l'unité de la nation* », et a affirmé sa « *volonté de défendre la souveraineté du pays, l'intégrité de son territoire et l'unité de son peuple* ».

Les mesures concrètes qui seront prises à court, moyen et long terme pour la généralisation de l'arabe comme « langue de travail » dans le parti, les entreprises publiques, les assemblées élues, les secteurs technique et artistique, etc., doivent s'intégrer dans les plans de développement à partir du prochain quinquennat 1980-1984. Des actions de volontariat, ainsi que l'affectation de recrues du « service national », sont prévues pour mener à bien cette tâche.

La presse du parti et des organisations de masse doit être convertie à la langue arabe, à une échéance qui n'a pas été précisée. La décision concerne notamment *Révolution africaine*, organe central du F.L.N. ; *Révolution et travail*, organe de l'Union générale des travailleurs algériens, et l'*Unité*, organe de l'Union de la jeunesse algérienne. Cependant, le quotidien *El Moudjahid* et l'hebdomadaire *Algérie actualité*, édités par le ministère de l'information, continueront à paraître en français. Une académie de langue arabe, baptisée académie Houari-Boumediène, sera créée. L'application de ces mesures sera supervisée par le chef de l'Etat, qui assurera « *la coordination, le suivi et l'évaluation des différents projets* ».

S'agissant enfin du tourisme, les décisions vont dans le sens attendu du développement d'un « *tourisme essentiellement interne* » et l'ouverture plus large de ce secteur à l'initiative privée, pour la réalisation de petites unités d'hôtellerie et de restauration, qui compléteront les grands complexes d'Etat. — *(Intérim.)*

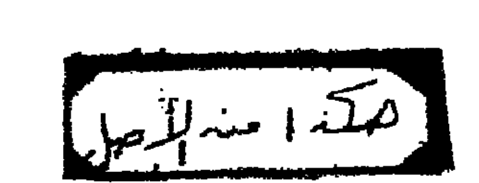

AFRIQUE

Côte-d'Ivoire

Rumeurs...

Au moment où la Côte-d'Ivoire s'apprêtait à accueillir Jean-Paul II, attendu à Abidjan ce samedi 10 mai, en fin d'après-midi, des rumeurs ont couru à propos de *« complots »* contre le président Houphouët-Boigny.

La première fait état d'une *« lettre » reçue, selon l'agence* Associated Press, voilà une semaine, par des ambassades, des membres du gouvernement et des officiers ivoiriens, et qui émanerait de militaires désenchantés mais demeurant anonymes. *« Chaque fois que des citoyens réclament leurs droits,* auraient écrit ces derniers, *on les accuse d'être des révolutionnaires. Si rien n'est fait, nous, les soldats, déclencherons des attaques contre les dirigeants du gouvernement parce qu'ils sont tous malhonnêtes et qu'une solution draconienne est nécessaire. »* Rien n'est venu, depuis, confirmer l'authenticité de cette lettre sur laquelle le gouvernement ivoirien n'a fait aucun commentaire.

La deuxième rumeur concerne une *« tentative d'assassinat »*, rapportée par *Libération* ce samedi, contre le président ivoirien. Le *« complot »* aurait été déjoué par l'arrestation d'un lieutenant de police répondant au nom de Oulaï.

Il était impossible, samedi en fin de matinée, d'obtenir une réaction des autorités ivoiriennes qui observent un silence complet. On remarque cependant que certains officiels ivoiriens ont invoqué des *« raisons politiques » pour décommander des manifestations à Abidjan.*

En toute hypothèse, l'absence de M. Houphouët-Boigny au sommet franco-africain de Nice était prévue depuis longtemps, le président ivoirien devant évidemment recevoir le pape. Ce n'est donc pas cette absence qui a pu susciter une rumeur sur un *« attentat »* et, encore moins, l'étrange *« lettre »* des militaires non identifiés.

LE CONFLIT SAHARIEN

Marocains et Sahraouis donnent des bilans contradictoires de la nouvelle bataille d'Ouarkziz

Le Polisario a confirmé, vendredi 9 mai que la région de Ouarkziz, dans le sud du Maroc, a été, au début de la semaine, le théâtre de violents combats entre troupes marocaines et sahraouies. Ceux-ci avaient été annoncés dès mercredi à Rabat (*le Monde* du 9 et du 10 mai), mais la version et le bilan de ces combats, donnés simultanément à Alger et à Rabat diffèrent cependant largement.

Notre correspondant à Alger nous signale que, selon le Polisario, la « tentative » marocaine de dégager, mardi et mercredi, la garnison de Zag (qui fait face à Tindouf, de l'autre côté de la frontière algéro-marocaine), « assiégée » depuis novembre, a échoué et s'est soldée par la mort de cent quarante-sept soldats marocains et la destruction de vingt-cinq engins blindés, trente-deux camions et Land Rover, cinq canons de 105 millimètres, trois batteries bitubes et dix-huit mortiers. Des mines, placées sur les voies de passage des forces armées royales ont entraîné la destruction de cinq blindés et de plusieurs véhicules, et un caporal-chef marocain a été fait prisonnier.

Le communiqué ajoute que les troupes sahraouies ont attaqué, du 6 au 8 mai la garnison de Abattih, située au sud-ouest de Draa et que l'opération a fait cent cinquante-trois morts dans les rangs marocains qui ont, là aussi, perdu un important matériel. Auparavant, cette même garnison avait été « harcelée » à plusieurs reprises, et notamment les 28, 29 et 30 avril, puis les 2 et 3 mai. Les pertes du Polisario dans ces différentes actions ne sont pas précisées.

En revanche, un communiqué du gouvernement marocain, publié vendredi, indique que *« l'opération de nettoyage »* lancée le 6 mai par les FAR a fait plus de quatre cent cinquante morts et blessés dans les forces du Polisario et que cent soixante-deux véhicules, dont cinq rampes lance-missiles de 122 millimètres, ont été détruites, tandis que sept véhicules armés de canons, dont trois quadri-tubes, deux blindés légers, et une grande quantité d'armes et de munitions de tous calibres, ont été récupérés. Selon le communiqué, les forces royales ont eu en trois jours trente-six tués et quarante blessés. Un blindé léger a été endommagé et deux jeeps détruites.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le parti républicain islamique devrait l'emporter très largement au deuxième tour des élections législatives

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Après avoir examiné la carte de presse que les autorités délivrent à tout journaliste étranger, puis vérifié que son sac ne contenait pas d'arme, l'un des cinq *« gardiens de la révolution »* en faction devant le bureau de vote, treillis vert olive, tête nue et rose thé piquée au canon du pistolet mitrailleur, nous invite à le suivre. Sur les murs du vestibule, on a « punaisé » deux affichettes identiques, où figurent les noms des vingt-quatre candidats de la capitale, flanqués chacun de *sa photographie en très petit format.* Sur les deux battants de la porte donnant accès à la cour, on peut lire le texte, intégralement imprimé depuis, des recommandations de vote de l'iman Khomeiny, que la radio et la télévision avaient diffusées dans la soirée du 7 mai exhortant le peuple iranien à voter *« cent pour cent islamique »*, en préférant aux partis de gauche comme de droite celui des religieux.

Nous sommes dans l'un des quartiers de l'ouest de Téhéran. Dans la cour de cette petite mosquée, devenue pour un jour bureau de vote, on a aligné des sièges, comme pour une conférence ou une représentation, face à la rangée de tables où se tiennent assis trois hommes et quatre jeunes femmes en tchador noir.

En cette fin de matinée, les électeurs sont encore bien peu nombreux. Le bureau a ouvert ses portes à 7 heures et les refermera à 19 heures. Comme il n'existe ni circonscription ni liste électorale, chaque citoyen ou citoyenne âgé de plus de seize ans peut choisir parmi les quelque deux mille bureaux de la ville celui où il accomplira son devoir.

Pour ce faire, après qu'il aura décliné son identité et pr.duit une pièce officielle, on lui remettra deux bulletins imprimés, dont l'un est destiné à servir de brouillon, portant vingt-quatre noms reproduits en très petits caractères, dont il ne devra cocher — ou faire cocher — que douze au maximum. Pour la première fois depuis la révolution, la carte destinée à l'urne est perforée, de manière à être lue par un ordinateur. Une fois son bulletin rempli, l'électeur est invité à y apposer l'empreinte de son *index droit, cette pratique étant* destinée à interdire aux fraudeurs de se présenter dans plusieurs bureaux plutôt qu'à identifier le bulletin, puisqu'il faut montrer des doigts vierges de toute encre avant de prétendre au droit de vote.

La position difficile de M. Bani Sadr

Il faudra attendre le mercredi 14 mai pour connaître les résultats de cette consultation, la sixième en quinze mois. Selon les premières indications recueillies tard dans la soirée du 9 mai, une fois clos le scrutin, il semble qu'une large part du corps électoral ait boudé les urnes et se soit abstenue (la participation avait été d'environ 40 % lors du premier tour). Les autorités ne peuvent, de toute façon, indiquer, faute de le connaître précisément, le nombre total des électeurs. Estimé par les milieux officiels à environ vingt-deux millions lors du référendum pour la Constitution, il est mystérieusement donné cette fois-ci pour *« plus de vingt millions »*, les chiffres établis à partir des recensements semblant, pour leur part, le maintenir autour de seize millions seulement.

Toutefois, les résultats resteront incomplets — comme les bancs de l'Assemblée — tant que les vingt-deux villes dont les résultats du premier tour ont été annulés, soit par suite de fraude, soit en raison de troubles et d'incidents divers comme, notamment, au Kurdistan, n'auront pas voté de nouveau, à une date qui n'a pas été encore fixée. La Constitution a cependant prévu que l'Assemblée peut se réunir si les deux tiers des sièges (cent quatre-vingts) sont attribués.

Ces vides sur les bancs pourraient éventuellement devenir une arme redoutable entre les mains de la majorité qui se dégagera du scrutin, en permettant, par exemple, à celle-ci de demander et peut-être d'obtenir le report de l'examen de certains grands dossiers — l'affaire des otages américains en tout premier lieu — tant que le Parlement n'aura pas été complété.

A en croire les milieux politiques et les observateurs bien informés des trois grandes forces en présence, le parti républicain islamique (P.R.I.) de l'ayatollah Behechti, les « bani-sadristes » et les progressistes musulmans des Moudjahidin du peuple, la première devrait, après avoir déjà marqué une avance confortable au premier tour, l'emporter haut la main. En d'autres termes, le P.R.I. fera la loi dans la première Assemblée nationale de la République, ce qui ne serait pas pour rendre la vie facile au président Bani Sadr, que les religieux ne cessent de critiquer vivement, quand ils ne contrecarrent pas ses décisions et ses projets par tous les moyens.

Le soutien bien tardif que l'imam Khomeiny vient d'octroyer à M. Bani Sadr en l'autorisant, le 9 mai, à endosser la responsabilité de la totalité des forces de l'ordre, et à exercer son autorité sur tous les moyens d'information, de la presse à la radio et à la télévision, est intervenu après les *« conseils »* électoraux *qu'il avait prodigués au* peuple iranien. Or, ces recommandations, aussi sacrées pour l'électorat des pauvres et des vrais croyants que la personne de celui qui les a énoncées, visaient essentiellement à assurer la victoire au parti religieux, qui représente pour M. Bani Sadr une menace permanente et difficile à surmonter.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Le bureau élargi du Parlement européen* (qui réunit tous les groupes) a décidé, vendredi 9 mai, à l'unanimité de décliner une invitation du président M. Bani Sadr de se rendre en Iran pour une mission d'information. Le bureau se réunira cependant à Strasbourg, le 19 mai, pour discuter de la possibilité de contacts avec Téhéran. — *Reuter.)*

M. STRAUSS PROTESTE CONTRE LES MENACES DE L'O.L.P.

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le représentant à Bonn de l'O.L.P., M. Frangi, a déclaré que ses partisans *« ne resteront pas les bras croisés »* si Strauss, candidat de l'opposition à la Chancellerie, adopte une position hostile aux Palestiniens. S'estimant menacé, M. Strauss a *déploré que l'organisation* palestinienne puisse, en République fédérale, *« menacer d'importants politiciens parce que n'obéissant pas aux ordres de M. Arafat »*.

Le porte-parole du gouvernement a affirmé que les mesures nécessaires seraient prises pour garantir la sécurité du dirigeant chrétien-démocrate et a critiqué les déclarations faites par M. Strauss lors de sa récente visite à Jérusalem.

Les ambassadeurs arabes en Allemagne de l'Ouest se sont pour leur part élevés, dans une déclaration publiée par le bureau de la Ligue des Etats arabes en République fédérale, contre le soutien accordé par M. Strauss aux *« ultra-radicaux israéliens »*.

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

● DEMISSION AU BUREAU DU PARTI SOCIALISTE FRANCOPHONE. — Le ministre des affaires étrangères, M. Simonet, a démissionné le vendredi *9 mai du bureau directeur du* parti socialiste francophone, s'excluant ainsi pratiquement du prochain gouvernement en cours de formation. Ministre des affaires étrangères depuis juin 1977, il s'est senti désavoué par son parti et par le parti socialiste flamand, qui demande notamment que la Belgique prenne ses distances à l'égard des Etats-Unis. — *(Corresp.)*

Espagne

● LA FILLE DU GENERAL FRANCO ACQUITTÉE. — Mme Carmen Franco, fille du général Franco, a été acquittée, vendredi 9 mai, par le tribunal de Madrid. Elle était accusée de contrebande. Le 13 avril 1978, les douanes de l'aéroport de Madrid avaient retenu trente et une médailles et sept insignes appartenant au général Franco. Mme Carmen Franco, marquise de Villaverde, avait indiqué qu'elle transportait ces bijoux en Suisse afin de les faire encastrer dans une horloge par un atelier de joaillerie spécialisé. Le tribunal provincial de Madrid avait condamné la marquise à une amende de 6,8 millions de pesetas (environ 400 000 francs). La marquise avait fait appel auprès du Tribunal économique central, qui l'a finalement acquittée. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● UN GROUPE DE TRAVAIL, dirigé par le général Starbird pour le compte des départements de l'énergie et de la défense a conclu à la nécessité de construire un nouveau réacteur nucléaire, d'un coût de 3 milliards de dollars pour produire en quantité suffisante dans les années 90 les explosifs destinés aux missiles et aux bombes de l'armée américaine, a-t-on appris lundi 5 mai à Washington. Si les recommandations du groupe de travail étaient suivies, ce serait la première fois depuis vingt-six ans que les Etats-Unis construiraient un nouveau réacteur à des fins militaires. — *(A.F.P.)*

Libéria

● LIBERATION D'UN JOURNALISTE AMERICAIN. — M. Michael Goldsmith, envoyé spécial de l'agence américaine Associated Press, détenu pendant plusieurs heures par les autorités libériennes (*le Monde* du 6 mai), a été libéré après avoir réussi à convaincre ses geôliers qu'il n'était pas en relation avec M. Warner, ancien vice-président du Libéria. — *(A.P.)*

Ouganda

● LE COLONEL DAVID OJOK a été démis de ses fonctions de chef d'état-major de l'armée ougandaise par le président Binaisa, a annoncé samedi 10 mai Radio-Kampala. Le chef de l'Etat a évoqué la détérioration de la sécurité pour justifier une mesure qui vise l'un des principaux partisans de l'ancien président Obote, lequel a annoncé qu'il regagnerait son pays le 27 mai, après neuf ans d'exil en Tanzanie. Le colonel Ojok disposerait d'une armée privée de quelque dix mille hommes regroupés dans les régions du nord dont il est originaire, comme M. Obote. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

● CONDAMNATION DE PASSEURS. — Deux Allemands de l'Ouest, MM. Hans Wimmer et Gerbernd Gollmer, ont été condamnés respectivement à sept ans et demi et six ans de prison par des tribunaux de R.D.A. pour avoir organisé le passage à l'Ouest d'Allemands de l'Est. On apprend d'autre part que l'écrivain Stefan Heym, radié de la Fédération des écrivains de l'Allemagne de l'Est et condamné à 9 000 marks d'amende en 1979 pour avoir publié un roman en R.F.A., a obtenu un visa de sortie pour la République fédérale. — *(A.F.P.)*

Suriname

● ACCUSATIONS CONTRE LA FRANCE. — Le *Guyana Chronicle* de Georgetown a accusé jeudi les autorités françaises d'avoir été informées au préalable de la tentative de coup d'Etat qui a eu lieu au Suriname (ex-Guyane néerlandaise) à la fin avril. Selon ce journal, qui cite des informa*tions en provenance de* Paramaribo (capitale du Suriname), *« des mercenaires étaient partis de France environ une semaine avant la tentative du coup d'Etat et avaient atterri en Guyane française »*, qui a une frontière commune, à l'ouest, avec le Suriname. A Cayenne, en revanche, on indique que le coup d'Etat a été préparé par l'ancien ministre surinamien de l'agriculture, J. T. Kasantaroeno, qui, après s'être enfui en Guyane française le 25 février dernier, aurait chargé un sergent-chef, Frits Ormserk, de recruter des mercenaires. Ce sergent a été fusillé à Paramaribo après l'échec du coup de force. — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

Menaces contre des opposants irakiens en France

L'Association des étudiants irakiens en France (25/340, cité Bel-Air, Poitiers) nous a adressé une lettre dans laquelle elle affirme que plusieurs de ses adhérents font l'objet de menaces de mort.

Les étudiants irakiens rappellent, à ce sujet, que, en juin 1977, le journaliste irakien Adel Wasfi était assassiné à Beyrouth :

Rédacteur au journal *Falastin Al Thaura*, organe de l'O.L.P., il était l'un des fondateurs de l'Union des démocrates irakiens à Beyrouth. A cette occasion, la presse libanaise a parlé d'une longue liste d'opposants irakiens à l'étranger (dont plusieurs résident en France) qui seraient condamnés à mort par le régime baasiste. En février, M. Saddane Hussein déclarait, dans un discours reproduit dans la presse irakienne, que *« la main de la révolution atteindra les opposants où qu'ils se trouvent »*. Un de ceux-ci, Yahya El Irakie, était assassiné le 24 mars à Beyrouth.

La situation est d'autant plus préoccupante que, le 9 avril dernier, deux Irakiens se sont présentés au domicile parisien d'un des membres de l'opposition dont le nom figurait sur la liste des condamnés à mort. Ce dernier a depuis été contraint de changer de résidence. Le 6 mai, deux Irakiens se sont présentés à 3 heures du matin chez M. Bader, membre de notre association. Méfiant, ce dernier n'a pas ouvert sa porte et a quitté son domicile à l'aube. Les deux Irakiens, dont le signalement correspond à celui des deux Irakiens vus à Paris en avril, se sont représentés vers midi au domicile de M. Bader, en prétendant à ses amis qu'ils avaient un rendez-vous. Ce qui n'était pas le cas.

EUROPE

Suède

Les syndicats ne rejettent pas « catégoriquement » un projet de compromis visant à mettre fin au conflit social

De notre correspondant

Stockholm. — Les dernières propositions de la commission de médiation, présentées dans la soirée du vendredi 9 mai, pourraient permettre de régler le conflit du travail suédois assez rapidement. Elles sont, en effet, plus substantielles que les précédentes et la Confédération générale du travail L.O. ne semble pas les rejeter « catégoriquement ». Les partenaires sociaux dans les secteurs public et privé devront y répondre avant le dimanche 11 mai, à 18 heures.

« Si ce compromis n'est pas accepté, nous renoncerons définitivement à notre mission », déclarait, vendredi soir, M. Nordlander, président de la commission de médiation et ancien gouverneur de la Banque de Suède. Le 30 avril, le syndicat avait jugé « *tout à fait insuffisant* » un relèvement des salaires de 2,3 % au total, et deux jours plus tard la Suède se trouvait plongée dans le conflit social le plus grave de son histoire. Aux grèves bouchons de quelque cent mille ouvriers, le patronat ripostait par le lock-out de sept cent cinquante mille travailleurs, qui paralyse depuis une semaine trente mille usines.

Les dernières propositions sont nettement plus substantielles, puisqu'elles prévoient des augmentations de 6,8 %, et satisfont en partie à plusieurs revendications du syndicat, qui, au départ, réclamait 11,3 %. Le relèvement général des rémunérations horaires est porté de 1 à 2,5 % à partir du 15 avril et jusqu'à la fin de l'année. Des améliorations supplémentaires sont accordées aux *catégories les moins bien payées*, et une clause spéciale prévoit une majoration automatique de 1 % si la hausse des prix est supérieure à 2,3 % entre mars et octobre. En outre, les médiateurs proposent le versement d'une somme de *320 couronnes (soit autant de* francs français) à tous les salariés avant les vacances.

Dans le secteur public, la commission de médiation a proposé des augmentations de 7,3 % et les syndicats devront répondre *à cette offre le 11 mai également*. Les médiateurs recherchent apparemment une solution globale au conflit. Cependant, l'ambition de la Confédération générale du travail est de préserver le pouvoir d'achat des travailleurs, et il *n'est pas impossible que le projet* de compromis, s'il se situe à la limite de ce que L.O. peut accepter, soit soumis préalablement au vote des adhérents.

A en juger par les commentaires faits dan la nuit du 9 au *10 mai, les syndicats semblent* considérer que certains points de ce projet de compromis ne sont pas sans intérêt, même si le niveau général demeure assez bas. L.O. a longtemps insisté pour que les nouveaux salaires entrent en vigueur au 1er novembre 1979, *date à* laquelle les dernières conventions collectives sont arrivées à expiration, mais l'enveloppe « *congés payés* » pourrait représenter une compensation partielle.

De son côté, le patronat *s'est refusé jusqu'ici à toute* déclaration. Il ne fait aucun doute que ces propositions sont loin de l'enchanter, puisque, depuis six mois, ses dirigeants répètent que l'heure est venue d'appuyer sur la « *pédale de frein* » pour améliorer la compétitivité des entreprises suédoises sur les marchés étrangers et pour rétablir les comptes extérieurs du pays. Toutefois, le conflit ne semble pas être apprécié par certaines sociétés *exportatrices qui ont leurs* cahiers de commandes bien remplis jusqu'à la fin de l'année. Une chose est sûre : la commission de médiation a considéré qu'un règlement du différend supposait une série de conces*sions de la part des employeurs* ; mais on ne peut exclure que ceux-ci rejettent le compromis dimanche.

On spécule beaucoup dans la presse suédoise sur les éventuels motifs politiques du conflit, et, le 9 mai, le ministre de l'économie, M. Bohman, a accusé les syndicats de vouloir saboter la politique économique du gouvernement. La Confédération générale du travail s'en défend, mais il semble que son objectif soit, par les accords paritaires, de corriger certains effets de la politique « bourgeoise ».

L.O. a vivement critiqué les allégements fiscaux accordés aux entreprises ainsi que les divers réaménagements de l'imposition directe opérés ces quatre dernières années, qui, à ses yeux, ont surtout profité aux catégories privilégiées. La Confédération entend poursuivre sa propre politique de solidarité salariale visant à resserrer l'éventail des rémunérations et à favoriser les revenus les plus bas.

Pour sa part, le patronat a, à plusieurs occasions, regretté que le gouvernement fasse preuve de mollesse et ait laissé les finances de l'Etat se dégrader progressivement au point que le déficit budgétaire atteint actuellement 55 *milliards de couronnes*. En préconisant le blocage des salaires en 1980, les employeurs disaient *tout haut* ce que les conservateurs, membres de la coalition, pensaient tout bas.

Pour les sociaux-démocrates, les « *bourgeois* » *sont également* responsables du conflit, mais force est de constater que, après avoir réclamé la démission du gouvernement au cours des manifestations du 1er mai, ils sont aujourd'hui beaucoup plus discrets. Personne ne semble souhaiter, en effet, que ces grèves et ce lock-out, décidés par les dirigeants des organisations syndicale et patronale, se prolongent trop longtemps, car ils sont, pour un petits pays, très onéreux. Les grèves coûtent au patronat entre 1,5 et 2 milliards de couronnes par semaine, et le syndicat doit verser 200 millions de couronnes d'indemnités de chômage. La loi de finances rectifiée prévoyait une augmentation de la production industrielle en 1980 de 4,4 %. Deux semaines de conflit suffiraient à compromettre entièrement cette progression.

ALAIN DEBOVE.

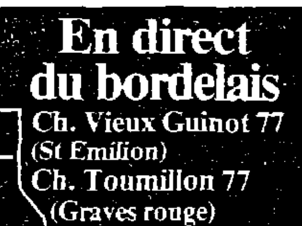

Grande-Bretagne

La cour d'appel refuse aux syndicats le droit de grève politique

De notre correspondant

Londres. — Une semaine avant la journée d'action décidée par la Confédération intersyndicale (T.U.C.) pour protester contre la politique économique et sociale du gouvernement, la cour d'appel a pris, le 7 mai, une décision affectant sensiblement le droit des syndicats d'organiser une grève politique. Statuant sur le recours présenté par les dirigeants du groupe de presse Express (« Daily Express », « Evening Standard », « Star »), la cour leur a donné raison et enjoint aux quatre syndicats des ouvriers de l'imprimerie de retirer leur circulaire qui recommandait à leurs adhérents de participer à la journée d'action en s'abstenant de se rendre au travail.

Selon les attendus du juge Griffiths, les appels des syndicats à la grève sont illégaux, parce qu'ils invitent les travailleurs à rompre leur contrat hors du contexte d'un conflit du travail. Les travailleurs ne sauraient donc se prévaloir de l'immunité légale dont ils bénéficient lorsqu'ils suivent un ordre de grève donné légalement à l'appui de revendications précises.

Dans ces conditions, ceux qui ne se rendront pas au travail le 14 mai s'exposent à être poursuivis en justice par leurs employeurs pour rupture de contrat. « *Les syndicats*, dit le juge, *peuvent organiser une réunion à condition d'observer la loi, mais ils ne sont pas autorisés à enfreindre les droits des autres* (les employeurs) *en incitant leurs adhérents à rompre leur contrat.* »

La décision de la cour a une large portée dans la mesure où elle fait jurisprudence. En effet, le juge Griffiths a souligné que, pour la première fois, un tribunal avait à statuer sur une grève politique. Dans ces conditions il était important, a-t-il ajouté, que les travailleurs comprennent que les pressions s'exerçant sur eux pour leur faire cesser le travail en rupture de leur contrat n'étaient pas légales. Ainsi le juge encourage les syndiqués à *ne pas tenir* compte des éventuelles sanctions que leurs syndicats pourraient être appelés à prendre, comme notamment le retrait de la carte syndicale et par voie de conséquence la perte de leur emploi dans les entreprises soumises au système du *closed shop*.

Pratiquement le juge Griffiths aboutit à refuser aux syndicats le droit d'organiser une grève politique, mais de mêmes préoccupations de nature politique ne sont pas étrangères à sa décision. Il approuve les employeurs dans leur refus d'accepter la suggestion des syndicats proposant de rédiger de nouvelles circulaires qui mettent en évidence le caractère « *volontaire* » des arrêts du travail envisagés pour le 14 mai. Les syndicats se défendent en effet d'avoir donné des instructions ou un ordre de grève à leurs adhérents.

Une « folie »

Dans l'immédiat, trois des quatre syndicats des ouvriers de l'imprimerie, obéissant aux injonctions de la cour, ont retiré leur circulaire. En revanche, le quatrième maintient sa position. Ses dirigeants, refusant expressément de se conformer à la décision de la cour, ont ajouté qu'ils acceptaient les conséquences de leur geste, c'est-à-dire d'éventuelles peines d'amende et d'emprisonnement.

Dans les milieux officiels, on pense que la décision de la cour encouragera les hésitants à venir au travail. Apparemment beaucoup de syndiqués sont réservés, certains même opposés aux recommandations de leurs dirigeants. Néanmoins, on s'attend à de sérieuses difficultés dans les chemins de fer, les transports urbains, à des perturbations dans les services postaux, bien que le syndicat des postiers se soit prononcé officiellement contre l'arrêt du travail. Les journaux ne paraîtront vraisemblablement pas. Les entreprises de l'industrie privée travailleront au ralenti.

Conscients en tout cas des hésitations et des réticences des syndiqués à l'égard d'une grève politique, les milieux officiels accentuent leur pression. Ainsi Mme Thatcher, dans un discours prononcé le 9 mai en Ecosse, a-t-elle déclaré que la journée d'action du 14 mai n'était pas seulement anti-sociale, mais « *futile* » et que « *le gouvernement ne changera pas sa position* ». Le premier ministre espère que le T.U.C. renoncera à ce qu'elle a appelé une « *folie* » aboutissant à supprimer des emplois et à favoriser les concurrents de la Grande-Bretagne. — H. P.

Après un reportage télévisé sur la grève de l'acier

UN ARRÊT ORDONNE AUX JOURNALISTES DE RÉVÉLER LEURS SOURCES

(De notre correspondant.)

Londres. — Un arrêt de la cour d'appel enjoignant à la compagnie de télévision Granada de révéler la source des documents confidentiels utilisés dans un programme sur la grève de l'acier provoque de vifs remous. Granada avait fait appel d'une décision du vice-chancelier qui, à la demande de la British Steel Corporation (B.S.C.), lui avait ordonné d'identifier le ou les personnes lui ayant communiqué un rapport de deux cent cinquante pages faisant état de la mauvaise gestion des dirigeants de l'entreprise et de l'intervention discrète mais efficace du gouvernement dans le conflit. La B.S.C. justifiait sa démarche par le souci de laver de tout soupçon des employés soupçonnés d'avoir commis cette indiscrétion et en tout cas de se protéger à l'avenir contre toute fuite de cette nature.

A moins que la chambre des lords, en sa qualité d'instance suprême, ne renverse ce jugement, les directeurs de Granada, faute de satisfaire à l'injonction de la cour, risquent des peines d'amendes et de prison. Mais, soutenue par la majorité des journaux et des organisations professionnelles de journalistes, elle s'apprête à tenir tête, même au prix de sanctions pénales. Ils considèrent que la liberté de la presse est menacée par un arrêt créant un dangereux précédent, contrairement à l'éthique et à la pratique de ne pas révéler leurs sources. En fait, dans la première partie des attendus de l'arrêt, lord Denning, président de la cour, souligne que pour assurer leur mission d'information les journaux ne doivent pas être, en général, obligés de révéler leurs sources. Sinon elles se tariraient et les injustices, les abus, les insuffisances des responsables des entreprises et des ministères resteraient inconnus. « *Le journalisme d'investigation a démontré qu'il servait valablement la liberté de la presse* », déclare lord Denning. Il rappelle seulement que les *journalistes ne* sont pas au-dessus des lois et qu'aucun aménagement légal ne les protège. Les tribunaux peuvent, dans l'intérêt public, insister pour obtenir du journaliste qu'il identifie ses sources, notamment *quand il s'agit* d'une question de vie ou de mort, ou si l'information représente une preuve fondamentale déterminant la culpabilité ou l'innocence d'un accusé et, bien entendu, dans les cas intéressant *la sécurité nationale*.

Les « cas exceptionnels »

Mais, après cet hommage, lord Denning s'engage dans une mauvaise direction. Certes, il admet que les documents obtenus par Granada n'affectent pas l'intérêt national et ne lèsent même pas la B.S.C., préoccupée seulement de se débarrasser d'un collaborateur indiscret. L'identification des sources, dit-il encore, ne peut être utilisée que dans des « *cas exceptionnels* », mais il introduit un nouveau critère d'appréciation.

« *Si un journaliste agit d'une manière irresponsable, il perd ses droits à la protection de ses sources d'information* », dit-il. Or, selon lord Denning, tel est le cas de Granada, qui a manqué de responsabilité. D'une part, elle a informé tardivement (vingt-quatre heures avant la diffusion) la B.S.C. qu'elle allait utiliser ces documents *et, surtout, elle a altéré* le rapport en supprimant le nom de son destinataire. Granada voulait empêcher que la B.S.C. n'obtienne une injonction judiciaire pour empêcher la diffusion du programme et éviter que son informateur soit identifié. D'autre part, lord Denning estime « *déplorable* » le style de l'interview de Sir Charles Villiers, le P.-D. G. de la B.S.C., fréquemment interrompu. En fait, Sir Charles ne s'en est jamais plaint exagérément. Ainsi le jugement de la cour ne repose pas sur des critères juridiques objectifs, mais sur une appréciation subjective des juges, moralement indignés par certaines techniques du journalisme.

L'objection majeure faite à l'arrêt, et développée dans plusieurs journaux, est de laisser aux tribunaux le soin de déterminer ce qu'est un journaliste responsable ou irresponsable. « *Les tribunaux sont loin d'être les meilleurs juges de ce qu'est un journalisme responsable* », écrit le *Times*. « *Leur tâche devrait être non pas de juger l'éthique journalistique, mais d'apprécier l'intérêt national.* » Le *Financial Times* est du même avis : « *Les tribunaux ne peuvent pas être les arbitres* » et « *obliger un journaliste irresponsable à révéler ses sources, tout en assurant au journaliste responsable une protection, est injuste et contraire à la pratique journalistique. Une attaque contre un journal ou un programme est difficile à distinguer d'une attaque contre la presse en général.* »

HENRI PIERRE.

DIPLOMATIE

DEVANT LE CONGRÈS DU MOUVEMENT EUROPÉEN

M. Barre souligne l'« importance décisive » de l'entente franco-allemande

Un certain désenchantement prévalait au dixième congrès du Mouvement européen réuni jeudi 8 mai à Paris. Beaucoup de personnalités « européennes » s'étaient déplacées pour célébrer le trentième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman, qui lança le processus communautaire : des premiers ministres — MM. Barre et Werner (Luxembourg), — des ministres des affaires étrangères, des représentants de tous les gouvernements et de toutes les institutions de la Communauté — les présidents de la Commission et du Parlement, respectivement M. Jenkins et Mme Veil — et des militants européens de la première heure comme M. Luns, qui avait délaissé un instant le secrétariat général de l'OTAN ; M. Rey, ancien président de la Commission ; M. Heath, ancien premier ministre britannique. Cependant l'assistance, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, était clairsemée, grisonnante comme une assemblée d'anciens combattants, et ne rappelait en rien l'élan qui, en 1948, fit du congrès constitutif du Mouvement européen de La Haye un moment historique, annonciateur d'une construction européenne qui n'était alors même pas ébauchée.

Les applaudissements qui interrompirent à plusieurs reprises le discours de M. Barre saluaient la réconciliation franco-allemande, première forme de l'entente européenne. Le premier ministre fit même applaudir une citation du général de Gaulle, *ce qui dans les rassemblements* européens n'est pas commun.

Robert Schuman et Jean Monnet, déclara le premier ministre, « *allèrent à l'essentiel. Et, en mai 1950, l'essentiel c'est la réconciliation franco-allemande (...). Il fallait changer le cours des choses par une initiative que seule la France pouvait prendre. Ce sera l'honneur de Robert Schuman de l'avoir compris et de l'avoir fait (...)* ».

« *Depuis lors, l'entente franco-allemande a été la pierre angulaire de la construction de l'Europe, sans que les partenaires européens de la France et de la République fédérale en aient pris le moindre ombrage*, a poursuivi M. Barre, *tant ils ont compris l'importance décisive de cette entente pour l'avenir de notre continent (...). C'est dans le droit fil de cette tradition et de cette volonté que, en avril 1978, le président de la République française et le chancelier de la République fédérale allemande prennent l'initiative de proposer à leurs partenaires de la Communauté la création du système monétaire européen (...). Il n'est pas étonnant que, au lendemain du coup de Kaboul, la France et la République fédérale d'Allemagne, tout en affirmant leur fidélité à une alliance que personne n'a à aucun moment remise en cause, aient publiquement affirmé que les puissances européennes ont des responsabilités particulières, et souligné leur volonté de les exercer en s'assurant, de concert avec leurs alliés, que seront garantis les équilibres fondamentaux qui conditionnent la sécurité de leurs deux pays et celle de l'Europe.* »

Soulignant que les grandes étapes de la construction européenne ont été « *jusqu'ici irréversibles* » parce que les « *sacrifices nécessaires* » ont été acceptés, le premier ministre égratigna aussi au passage la Commission, que présida M. Jenkins, en regrettant que les institutions ne jouent pas leur rôle « *en certaines circonstances* ».

Le premier ministre conclut en rendant hommage à ceux qui, « *dans les six pays fondateurs de la Communauté, ont su depuis l'origine entretenir la flamme de la construction européenne (...).*

» *En ces temps où apparaît plus que jamais la nécessité d'une Europe qui ne soit pour quiconque un protectorat ni un enjeu, une Europe maîtresse de son destin (...), je voudrais redire aujourd'hui, contre vents et marées, en dépit des incertitudes et des inquiétudes, de toutes les déceptions : la France continuera inlassablement à poursuivre la construction de l'Europe et à défendre l'Europe pour donner ses chances à la paix.* »

Lord Carrington appuie la politique agricole

Le message de lord Carrington, secrétaire au Foreing Office, lu par Sir Michael Palliser, secrétaire général du ministère, s'est voulu rassurant. « *L'appartenance de la Grande-Bretagne à la Communauté n'est pas en cause*, dit le ministre britannique (...). *Nous tous, la Grande-Bretagne comme les autres pays membres, avons intérêt au renforcement et au développement de la Communauté (...). De même que nous sommes engagés dans la Communauté dans son ensemble, nous acceptons les politiques communes existantes. La politique agricole commune, en particulier, est une importante partie des fondements communautaires et continuera à jouer un rôle vital dans la Communauté. Mais je pense que tous les Etats membres sont d'accord pour que nous trouvions ensemble des mesures permettant d'en améliorer le fonctionnement.* »

Beaucoup d'orateurs ont été sévères à la fois pour la France et la Grande-Bretagne, regrettant comme le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Van der Klaauw, l'effacement de la supranationalité, et affirmant, comme M. Rey, que « *les règles communautaires ne seront pas changées* ». *Le congrès a adopté une* résolution demandant que la Communauté évolue vers une structure fédérale. — M. D.

Il y a trente ans, le plan Schuman

Pour la trente-cinquième fois, la France a célébré en grande pompe la victoire sur l'Allemagne nazie. Allons-nous fêter avec le même éclat le trentième anniversaire de la victoire de la France et de l'Allemagne sur elles-mêmes ? C'est le 9 mai 1950, en effet, que les deux anciennes ennemies surmontèrent, dans un geste solennel, leurs rancunes, leurs jalousies et leurs peurs réciproques. Ce jour-là, elles décidèrent pour ainsi dire par surprise de mettre en commun leurs ressources de charbon et d'acier, rendant désormais « impensable et matériellement impossible » le retour de la guerre entre elles.

Les victoires de l'esprit n'encombrent pas le calendrier civil. Elles ne se laissent pas facilement identifier et dater, faute d'avoir leurs faits d'armes, leurs héros et leurs morts. Rares sont les moments historiques qui furent de pures embrassades. On perpétue plus volontiers les souvenirs de dures empoignades. C'est toute la différence entre la prise de la Bastille et la nuit du 4 août : on n'en finit pas de fêter la première au son des hymnes guerriers, tandis que l'autre a laissé un souvenir de confusion et d'équivoques. Faut-il croire que les réconciliations publiques sont suspectes aux Français, gens méfiants et soucieux de ne pas être dupes ? C'est probable. L'abolition des privilèges ou la fin d'une inimitié héréditaire, c'est, comme dit le langage populaire, trop beau pour être vrai.

Ainsi s'expliquerait que la Communauté européenne soit entrée dans l'histoire « sur des pattes de colombe ». Elle est toujours handicapée par le silence feutré qui entoure ses origines. Pour être légitime, la Communauté européenne devrait s'attribuer des martyrs, un drapeau et un hymne glorieux. Alors elle aurait droit chaque année à une fête chômée.

FRANÇOIS FONTAINE,
directeur de « 30 Jours d'Europe »

Roumanie

M. HUA GUOFENG S'ENTRETIENT A BUCAREST AVEC M. CEAUSESCU

Bucarest *(A.F.P.)*. — Trois chefs d'Etat, MM. Hua Guofeng, Kim Il Sung et Sékou Touré, sont arrivés, le vendredi 9 mai, dans la capitale roumaine après avoir assisté à Belgrade aux obsèques du maréchal Tito. Ils ont été accueillis par M. Ceausescu.

Selon l'agence Agerpress, les présidents roumain et chinois ont, au cours de leur entrevue, manifesté « *leur inquiétude devant l'aggravation de la situation politique mondiale* », et ont souligné la nécessité d'un règlement politique de tous les conflits. Le président Hua Guofeng, qui est reparti de Roumanie dans la soirée, a souligné le danger que représente l'accumulation d'armements, notamment nucléaires, en Europe, et l'importance que revêt la consolidation de la sécurité en Europe. M. Ceausescu a rappelé la nécessité d'une préparation minutieuse de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe.

Quant à la visite du maréchal Kim Il Sung, elle fournit, selon Agerpress, « *l'occasion d'une nouvelle rencontre fructueuse* » avec le président Ceausescu dans l'intérêt de « *l'approfondissement des relations roumano-coréennes* ».

ASIE

CINQ ANS APRÈS LA CAPITULATION DE SAIGON

L'INDOCHINE D'UNE GUERRE A L'AUTRE

VI. — JAPON : assurer la stabilité de l'Asie non communiste

De toutes les nations concernées par le nouveau conflit indochinois, la Chine est certainement, avec la Thaïlande, la plus préoccupée (« le Monde » des 6, 7, 8, 9 et 10 mai). Elle a en effet dû faire face à un afflux très important de réfugiés, mais surtout elle a perdu son allié khmer rouge après la chute de Phnom-Penh en janvier 1979. Elle s'est lancée le mois suivant dans une offensive militaire — bien peu concluante — contre le Vietnam.

La résistance de Hanoï à la politique de Pékin en Asie du Sud-Est irrite les Chinois, mais les Vietnamiens ont montré qu'ils pouvaient imposer, par la force, leurs vues. Pékin a donc resserré ses liens avec Washington, mais le conflit sino-vietnamien a été suivi d'une relative détente dans les relations entre Pékin et Moscou.

De notre correspondant
PHILIPPE PONS

Tokyo. — Première puissance économique en Asie, le Japon, allié des Américains et ayant soutenu leur effort de guerre en Indochine, s'est départi lentement *ces trois dernières années de* l'attitude attentiste qu'il adopta au lendemain de la chute des régimes soutenus par les Etats-Unis en Indochine, pour essayer de jouer un rôle plus actif, tant diplomatique qu'économique, dans le maintien de la stabilité régionale. L'Asie du Sud-Est est en effet pour Tokyo une zone de première importance aussi bien en raison des liens économiques qui unissent le Japon aux pays de l'ASEAN que sur le plan stratégique pour le maintien de la libre circulation sur mer — les principales voies maritimes reliant l'archipel aux pays du Golfe, producteurs de pétrole, passant par cette région.

Dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler la « *doctrine Fukuda* » — il s'agit des idées que lança l'ancien premier ministre lors de sa tournée en Asie du Sud-Est, en 1977, — le Japon a cherché à muer, peu à peu, sa puissance économique en force politique. *Une orientation que les* Etats-Unis sont loin de décourager. La politique japonaise a eu essentiellement deux orientations : d'abord, contribuer à la stabilité des pays de l'ASEAN par un resserrement des liens avec Tokyo et un accroissement de la coopération économique. Ensuite, entreprendre un effort diplomatique envers Hanoï afin, d'une part, de contribuer à améliorer les relations entre le Vietnam et l'ASEAN et, d'autre part, d'éviter que l'Indochine ne bascule complètement dans le camp soviétique.

Sur le premier point, le Japon a trouvé chez les dirigeants des pays de l'ASEAN un accueil très favorable dans la mesure où le retrait américain, les incertitudes sur la volonté de Washington d'honorer ses engagements *vis-à-vis de ses alliés et la « menace »* — réelle ou non, du moins ressentie comme telle — que fait peser Hanoï sur la région ont balayé les dernières « démangeaisons » nationalistes. Il n'est plus *question* aujourd'hui de dénoncer l'« impérialisme nippon », comme ce fut le cas, non sans violence, en 1974, lors de la tournée asiatique de M. Tanaka.

Les Japonais ont eu moins de succès avec le second volet de leur diplomatie, la politique à l'égard de Hanoï. La consécration des efforts de Tokyo en direction du Vietnam fut la signature, au début de 1978, d'un accord qui, à la fois, réglait la question de la dette contractée à l'égard du Japon par le régime Thieu et prévoyait l'octroi à Hanoï d'une *aide gouvernementale* d'un montant équivalent à la dette (36 milliards de yens). L'idylle nippo-vietnamienne fut de courte durée : l'entrée progressive du Vietnam dans la sphère soviétique au cours de 1978 (participation au Comecon ; signature du traité avec Moscou) avait déjà quelque peu refroidi les Japonais. L'invasion du Cambodge, quelque temps après que M. Nguyen Duy Trinh, ministre des affaires étrangères vietnamien, se fut rendu à Tokyo, où il aurait assuré ses interlocuteurs de la volonté de son pays de collaborer à assurer la paix et la stabilité de la région, marqua la fin des espoirs japonais. Tokyo suspendait alors le versement de son aide au Vietnam.

Depuis, les Japonais affirment qu'il n'y a pas de changement dans leur politique d'aide au Vietnam, mais que le moment n'est pas encore venu de la rétablir. Ils précisent qu'il n'y a pas de relation directe entre la suspension de celle-ci et l'affaire afghane. En fait, un élément qui a, semble-t-il, affecté les relations entre Hanoï et Tokyo a été la progressive ouverture des ports *et des bases aériennes* vietnamiennes aux forces soviétiques, une évolution contre laquelle les Japonais avaient toujours mis en garde Hanoï. Les événements d'Afghanistan ont, au contraire, « démontré », s'il le fallait, l'importance de ces bases pour Moscou : selon des sources japonaises, depuis le début de l'année, vingt navires russes sont dans la région, dont quatorze en rade des ports vietnamiens. A Cam-Ran et Danang relâchent des sous-marins nucléaires. « *C'est là une menace potentielle sur nos voies maritimes* », dit-on à l'Agence de défense nippone.

La question du Cambodge

Il y a dans les relations nippo-vietnamiennes un autre point sur lequel « *le dialogue est rompu* », nous précise une source aux affaires étrangères : c'est le Cambodge. Depuis l'installation à Phnom-*Penh du régime pro-vietnamien* de Heng Samrin, le Japon a maintenu formellement ses liens diplomatiques avec le Kampuchéa démocratique. Non pas, bien entendu, parce que le régime Pol Pot lui est sympathique, mais simplement parce qu'ainsi Tokyo évite d'avoir à reconnaître les nouvelles autorités de Phnom-Penh, justifiant dès lors l'intervention vietnamienne au Cambodge.

En ce qui concerne le régime Heng Samrin, la presse nippone fit grand cas en novembre dernier de la visite à Phnom-Penh du secretaire de l'association commerciale nippo-vietnamienne — qui s'occupe aussi, théoriquement, des relations commerciales avec le Cambodge. Au ministère des affaires étrangères à Tokyo, on s'efforce, sans peine, de démonter que cette visite n'a eu aucune suite.

En ce qui concerne le Cambodge, les Japonais analysent la *situation en partant du fait accompli* de la domination vietnamienne sur l'Indochine. Après avoir suggéré à Bali, en 1979, la tenue d'une conférence internationale sur cette question — proposition qui n'a pas eu de suite — les Japonais ont espéré jouer un rôle de médiateur entre Chinois et Vietnamiens en proposant un élargissement de l'autonomie du Cambodge par l'incorporation dans le gouvernement Heng Samrin de personnalités du Kampuchéa démocratique — à l'exception de MM. Pol Pot et Ieng Sary — et d'éléments Khmers non communistes venant notamment des groupes installés sur la frontière thaïlandaise.

Cette proposition qui partait de l'idée que le problème cambodgien ne peut être résolu par des moyens militaires s'est heurtée à un double refus : de la part d'Hanoï qui affirme que le régime Heng Samrin est représentatif du peuple khmer, et surtout de la part de Pékin. Lors de la visite en Chine de M. Ohira en décembre dernier, les Japonais ont eu la confirmation que les Chinois comptent sur un enlisement progressif des Vietnamiens au Cambodge. M. Deng a clairement déclaré au premier ministre japonais qu'une solution politique ne pourra être envisagée qu'ultérieurement. En d'autres termes, les Chinois, qui, comme M. Deng l'a encore déclaré en mars au quotidien *Yomiuri*, estiment que la situation au Cambodge « *évolue plus favorablement qu'ils le pensaient* », cherchent toujours une solution sur le terrain. Bien qu'ils aient le sentiment que la Chine a la capacité de « *donner une nouvelle leçon* » aux Vietnamiens.

Les Japonais *excluent* pour l'instant cette hypothèse : « *Une attaque chinoise aurait pour conséquence de détourner contre Pékin une pression actuellement dirigée contre le Vietnam et l'U.R.S.S.* ».

Aide à la Thaïlande

En ce qui concerne le Laos, les Japonais n'ont pris aucune initiative. Au début de l'année, ils ont été sollicités par Vientiane pour l'octroi d'une aide économique, demande à laquelle ils n'ont apparemment aucune *intention de répondre. Attendant* une occasion pour remettre sur le tapis leur proposition d'un élargissement du régime Heng Samrin, les Japonais, qui sont conscients de n'avoir guère de cartes en mains dans le jeu indochinois, concentrent leur effort sur la stabilité des pays de l'ASEAN et en particulier de la Thaïlande. Cette question est le *seul point sur* lequel il y ait encore un dialogue avec Hanoï, les Vietnamiens assurant les Japonais qu'ils n'avaient pas l'intention d'intervenir en territoire thaï. Tokyo accorde une aide importante à Bangkok en vue d'une modernisation des villes, mais surtout du développement rural, afin d'éviter le glissement des campagnes dans le camp communiste. *Ils contribuent* à relancer des projets d'aide directe aux coopératives agricoles. Au total, pour 1979, le Japon a versé 39 milliards de yens à Bangkok *tout en sachant, bien sûr, que*, comme ailleurs en Asie du Sud-Est, une bonne partie de ces fonds seront détournés de leur destination.

FIN

Vietnam

1 MÈTRE CARRÉ PAR DÉTENU DANS UNE PRISON D'HO-CHI-MINH-VILLE

Ho-Chi-Minh-Ville (A.F.P.). — Cinq mille prisonniers, dont environ 10 % de « politiques », sont détenus à la prison Chi-*Hoa de Ho-Chi-Minh-Ville* (ex-Saïgon), a déclaré à l'A.F.P. un prisonnier récemment libéré de cet établissement.

« Il y a en moyenne soixante-cinq prisonniers dans chaque cellule commune. Celles-ci ont environ 60 mètres carrés de superficie sur 3 mètres de hauteur. Les prisonniers dorment sur des nattes, à raison d'une natte pour deux personnes. Il y a une toilette par cellule et pas d'eau courante », a-t-il expliqué.

« La quasi-totalité des détenus, a-t-il affirmé, souffrent de dysenterie et de gale. Je n'ai assisté qu'une seule fois à une distribution d'antibiotiques, car il y avait une épidémie de dysenterie bacillaire. On nous a aussi vacciné contre le choléra et la peste. Enfin, on nous a fait des tests pour repérer les syphilitiques.

» Les détenus n'ont droit à aucune promenade, a ajouté le *témoin. Ils ne peuvent sortir de* la cellule que trois fois par semaine pour aller faire leur toilette.

» Seuls cinq cents prisonniers de droit commun ont la possibilité d'être dehors pendant une grande partie de la journée. Ce sont les travailleurs. Ils participent à la culture de liseron d'eau (sorte d'épinard) et à l'élevage des canards dans les mares creusées dans la cour de la prison. Certains vont même travailler à l'extérieur dans des carrières de cailloux », a poursuivi ce témoin.

« Les prisonniers ont droit à deux repas par jour, servis à dix heures et à quatorze heures. Auparavant, nous n'avions que du son et de l'avoine, mais depuis six mois, on nous sert du riz. Au Têt (Nouvel An lunaire).

» Les détenus, a-t-il encore indiqué, ont le droit de recevoir du courrier et un panier de ravitaillement par mois. Les « *grosses légumes* » de l'ancien régime détenues à Chi-Hoa ont droit à deux paniers et à des visites régulières (une fois par mois) de leur famille, sans doute parce que ces gens sont là pour longtemps. J'en ai reconnu deux, l'ancien ministre de l'éducation, M. Ngo Khach Tinh, et l'ancien directeur de la prison (le colonel Loi Nguyen Tan).

» La majorité des prisonniers politiques, a affirmé le témoin, sont détenus puis relâchés sans qu'aucun jugement autre qu'administratif n'intervienne. Leur détention, considérée comme « préventive », peut durer plusieurs années. La plupart sont des fonctionnaires du régime actuel accusés de s'être laissés corrompre. En principe, les prisonniers politiques sont détenus dans des cellules différentes de celles occupées par les prisonniers de droit commun.

» Depuis quelque temps, a-t-il noté, tous les gardiens sont des *jeunes gens originaires du Nord*. Ils s'en tiennent à leur rôle et n'ont pratiquement aucun contact avec les prisonniers. »

Selon cette source, un prisonnier qui avait déjà été enfermé à Chi-Hoa sous l'ancien régime a affirmé que « c'était moins dur avant ».

Afghanistan

D'importants combats auraient fait récemment un grand nombre de victimes dans la province de Ghazni

De violents combats ont opposé, au cours des douze derniers jours, les forces soviétiques aux résistants afghans dans la région de Ghazni, *au sud-ouest de Kaboul. Selon des* voyageurs arrivés à New-Delhi, le 9 mai, les Soviétiques ont lancé une importante offensive dans ce secteur, engageant de très gros moyens : six cents à neuf cents chars et véhicules blindés, des hélicoptères de combat et des Mig. Les combats auraient eu lieu près des localités de Jughatu, Andar et Shilgar, et auraient *fait plusieurs milliers de victimes*. Un Afghan a indiqué qu'il avait vu arriver à un hôpital de Kaboul vingt-quatre enfants, tous mutilés, originaires de la province de Ghazni.

Un contingent de l'armée soviétique serait également intervenu, le 6 mai, contre les maquisards dans la province du Badakhshan, au nord-est du pays. Selon l'Alliance isla*mique pour la libération de l'Afgha*nistan, les Soviétiques auraient perdu des hommes et un hélicoptère au cours de l'opération, qui aurait été suivie le lendemain de « *bombardements aveugles* » de villages.

A Kaboul, la situation reste tendue après les récentes manifestations antisoviétiques : les élèves et les étudiants n'avaient pas repris les cours le 9 mai.

Enfin, les dix-huit membres de l'équipe nationale de hockey ont été tués récemment par des maquisards, ont indiqué les familles des victimes, selon les informations parvenues à New-Delhi. L'autobus dans lequel se trouvaient les joueurs et quatre membres du parti dirigeant afghan, qui rentraient d'un tournoi en Asie centrale soviétique, est tombé dans une embuscade près de Kunduz, au nord du pays.

D'autre part, de retour à New-Delhi, après avoir assisté aux funérailles du maréchal Tito, Mme Gandhi, qui a rencontré notamment à Belgrade les présidents Hua Guofeng et Brejnev, a déclaré : « *Je ne pense pas qu'il y ait une solution à la crise afghane, je veux dire une solution acceptable pour les Soviétiques et pour les autres pays.* »

Evoquant ses entretiens, le premier *ministre a ajouté* qu'aucune initiative nouvelle n'avait été prise à cette occasion concernant l'Afghanistan. « *Tout le monde était occupé, il n'y avait pas beaucoup de temps pour parler. Tout le monde a estimé que l'Inde pouvait jouer un rôle important* (pour résoudre la crise), *mais ce n'est pas si simple que cela* », a déclaré encore Mme Gandhi, soulignant que la crise d'Afghanistan était devenue un « *problème global* ». Elle a déploré la division du mouvement des non-alignés, et indiqué qu'elle n'avait pas l'intention d'en prendre la tête. « *Je ne dirige aucun camp, je suis pour un mouvement uni* », a-t-elle dit. — (A.P., U.P.I.-Reuter-A.F.P.)

LA TENSION ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU

(Suite de la première page.)

A Moscou, nous signale notre correspondant Daniel Vernet, l'agence Tass écrit que le discours de M. Carter relève de « *l'esprit de la guerre froide* ». L'agence a accusé aussi le chef de l'exécutif américain d'avoir « *insulté la mémoire des vingt millions de Soviétiques* » tombés pendant la guerre et d'avoir « *diffamé le pays des soviets en essayant d'imputer à l'U.R.S.S. des intentions agressives à cause des mesures qu'elle est obligée de prendre pour assurer sa sécurité* ». En bref, pour Tass, la Maison Blanche s'est engagée « *dans la voie d'un militarisme et d'un antisoviétisme forcenés, du renoncement à la détente au profit d'intérêts égoïstes* ».

En conclusion, affirme l'agence, cette politique américaine, « *oblige l'U.R.S.S. à prendre des mesures pour renforcer sa défense* ». « *Il serait curieux*, écrit-elle, *de savoir de quelle façon les hommes politiques et les généraux américains définiraient le niveau nécessaire de la défense, qu'ils accusent constamment l'U.R.S.S. de dépasser, si les Etats-Unis avaient à leurs frontières nord les forces du pacte de Varsovie et à leurs frontières sud, au lieu du Mexique, un pays d'un milliard d'habitants qui mène une politique militariste et qui revendique des territoires représentant plusieurs Etats américains.* »

LE GOUVERNEMENT PHILIPPIN AUTORISE L'ANCIEN SÉNATEUR AQUINO A SE FAIRE SOIGNER AUX ÉTATS-UNIS.

L'ancien sénateur Benigno Aquino, principal rival politique du président Marcos, détenu depuis septembre 1972, a quitté Manille jeudi 8 mai pour Dallas, aux Etats-Unis, où il doit subir une opération à cœur ouvert. M. Aquino a obtenu l'autorisation du président après avoir été informé par ses médecins « *qu'il n'avait plus que six mois à vivre* », dit-on dans la capitale.

[M. Aquino, qui avait été condamné à mort en 1977, avait déjà obtenu de passer les dernières fêtes du Nouvel An chez lui. L'autorisation de quitter le pays n'est sans doute pas sans rapport avec la récente visite du chef de l'Etat aux Etats-Unis : il s'est rendu à Honolulu le mois dernier pour prononcer un discours devant l'Association des directeurs de journaux américains.

M. Aquino ayant quitté Manille avec sa femme et ses enfants, on ne peut exclure que son départ soit le résultat d'un accord discret avec M. Marcos, qui élargirait ainsi son rival sans avoir à le faire libérer officiellement. La plupart des opposants au régime de M. Marcos se sont installés aux Etats-Unis.]

Vers une rencontre des clubs de la majorité

Deux fédérations de clubs politiques ont réuni leurs instances dirigeantes samedi 10 mai, à Paris : celle que dirige M. Jean-Pierre Fourcade (Perspectives et Réalités) et celle que préside M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat (République et Démocratie). Ces organisations se retrouveront avec d'autres, le 11 juin, à Paris, pour une « journée des clubs », qui leur donnera l'occasion d'une première réflexion commune.

Cette journée, qui aura lieu à l'initiative de MM. Fourcade et Nungesser, député R.P.R. du Val-de-Marne, rassemblera les représentants de clubs appartenant à la majorité ou proches d'elle, notamment : les clubs Louise-Michel, qu'anime Mme Jeannette Bruielle, République et Démocratie (M. Jean-Pierre Prouteau), le Nouveau Contrat social (M. Edgar Faure), le Carrefour social démocrate (MM. René Lenoir et Jean-Claude Colli), Initiative républicaine et socialiste (M. Léo Hamon), Egalités et Libertés (M. Roland Nungesser), Dialogue pour une réflexion politique (Mme Monique Cazeaux).

M. PROUTEAU : rassembler le centre gauche pour les élections municipales.

Les clubs République et Démocratie, que préside M. Prouteau, vice-président élu du parti radical, ont réuni, samedi 10 mai, à Paris, leur premier conseil national (leur première convention nationale avait eu lieu le 1er décembre 1979).

M. Prouteau a dressé le bilan de l'organisation : celle-ci rassemble désormais un peu plus de soixante clubs et de mille huit cents adhérents. Chaque club sera désormais constitué autour de deux « *comités républicains* » : un « *comité républicain d'action économique* » et un « *comité républicain d'action municipale* ».

Cette deuxième instance traduit la volonté des dirigeants de République et Démocratie de lancer leurs clubs dans la bataille des élections municipales en 1983. M. Prouteau a déclaré à ce sujet, samedi : « *La reconstitution d'une force politique neuve au centre gauche passe par l'action municipale et le rassemblement d'un courant de gauche républicaine.* »

M. FOURCADE : poser les vraies questions pour 1981.

Les clubs Perspectives et Réalités réunissent, samedi 10 mai, dans les locaux de l'Assemblée nationale, leur assemblée générale afin de procéder au renouvellement de leurs instances de direction et de définir leur programme d'action.

M. Fourcade avait inauguré, jeudi 8 mai, à Blois, le trois centième club Perspectives et Réalités. Président de la Fédération nationale depuis février 1975, il a relevé, samedi, qu'en cinq ans cent clubs nouveaux étaient nés puisqu'il avait inauguré le deux centième à Hazebrouck (Nord), en décembre 1975. Il a notamment déclaré :

« *Dans la grande campagne politique qui s'ouvre et qui, une fois de plus, va porter sur le projet de société que souhaitent les Français, les clubs doivent être ceux qui posent les vraies questions, aussi bien sur le plan national que sur le plan international : comment poursuivre l'effort considérable en matière de recherche scientifique et de technologie ? Comment améliorer la cohésion de la société française en réduisant les inégalités sans anesthésier l'esprit d'entreprise et le goût du risque ? Comment poursuivre le dialogue Nord-Sud dans un monde de plus en plus turbulent ?* »

● *Les concours d'entrée à l'Ecole nationale de l'administration* se dérouleront du 8 au 12 septembre pour les épreuves d'admissibilité. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 2 juin inclus au siège de l'ENA, 13, rue de l'Université, 75007 Paris.

Questions diverses au Sénat

Répondant vendredi 9 mai au Sénat à une question de M. JEAN-PIERRE FOURCADE (R.I., Hauts-de-Seine) sur le coût de la revue *Culture et communication* que publie le ministère de la culture, le ministre, M. JEAN-PHILIPPE LECAT, a notamment déclaré : « *Cette revue tirée à 8 000 exemplaires, au coût de fabrication de 8,93 F par exemplaire, a 2 000 abonnés... Elle est faite par une équipe réduite de cinq personnes et exploite les riches collections photographiques de mes services, que j'ai trouvées, en arrivant à mon ministère, inutilisées et même en grand danger de destruction.* »

M. SERAMY (Un. cent., Seine-et-Marne) interrogeait le ministre des universités sur la répartition des dotations budgétaires qui, selon lui, ne tient pas compte des liaisons industrie-recherche, ni du taux de mobilité des chercheurs. Mme SAUNIER-SEITE lui a répondu que sur les soixante-dix-sept écoles d'ingénieurs placées sous sa tutelle, quarante-cinq mènent des activités de recherche, activité qui occupe sept mille personnes, dont mille trois cents étudiants et élèves. Il en coûte, a-t-elle précisé, 530 millions de francs.

M. Edouard BONNEFOUS (Gauche dém., Yvelines) a posé le problème des enfants martyrs sans obtenir du ministre de réponse précise. « *Est-il acceptable,* a notamment déclaré le président de la commission des finances, *que celui ou celle qui se livre sur un enfant à des violences graves, ne soit passible que d'un à cinq ans de prison et de 500 à 8 000 F d'amende ?* » M. Bonnefous propose des mesures de prévention, de détection et de correction ; il préconise notamment un alourdissement de la répression pénale.

M. JEAN CAUCHON (Union cent., Eure-et-Loir) s'inquiétait des conditions d'accession à la propriété des fonctionnaires occupant un logement de fonction. Réponse du secrétaire d'Etat, M. CAVAILLE : la réglementation pose en principe que les logements construits doivent être occupés à titre de résidence principale et permanente dans un délai d'un an pour bénéficier de l'aide à la construction. Il est certain que cette réglementation pose un problème pour les fonctionnaires astreints à occuper un logement de fonction.

Le secrétaire d'Etat a annoncé qu'un texte réglementaire est actuellement soumis à la signature du ministre de l'économie. Il donnera la possibilité, sous certaines conditions, à ces fonctionnaires de louer leur logement pendant une période supérieure à cinq ans. — A.G.

LE P.C.F. ET LE FINANCEMENT DES PARTIS

M. Gilles Masson expose, dans le numéro de mai des *Cahiers du communisme*, les raisons pour lesquelles le P.C.F. est hostile au projet de loi tendant à instituer un financement public des partis politiques. « *L'idée même de ce financement heurte profondément les sentiments des Français,* écrit-il. *On ne saurait obliger les gens à financer des partis qu'ils condamnent, pour lesquels ils n'ont aucune affinité et auxquels, en tout état de cause, ils n'apportent pas leurs suffrages lors des élections générales.* » M. Masson précise que ce raisonnement ne s'applique pas « *aux moyens donnés à l'Assemblée nationale et aux élus pour remplir leur mission, car il s'agit, alors, d'élus du suffrage universel* (...). »

Opposé au financement public des partis, le P.C.F. estime, en revanche, que, « *lors des élections, des fonds suffisants doivent être mis sans discrimination à la disposition de tous les candidats* », afin d'« *assurer l'égalité des chances face aux énormes moyens de propagande et aux avantages divers dont bénéficient les représentants de la grande bourgeoisie* ». M. Masson rappelle, enfin, que, selon le P.C.F., « *tous les partis devraient se soumettre au contrôle d'une commission d'enquête sur leur activité financière* ».

UNE REVUE D'OPPOSITIONNELS COMMUNISTES ANIMÉE PAR DES MILITANTS DE LA L.C.R.

La revue *Positions*, tribune d'un courant politique au sein du P.C.F., publie, dans son numéro de mai, une lettre d'une militante communiste du centre hospitalo-universitaire Pitié-Salpêtrière, à Paris, Mme Marie-Pierre Guerrieri, racontant dans quelles conditions elle a découvert l'existence d'une cellule de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) pratiquant l'« entrisme » dans le P.C.F. Cette cellule, qui comprend sept personnes, publie la revue *Luttes et débats*, dont les quatre cents lecteurs sont pour moitié, selon Mme Guerrieri, membres de la L.C.R.

Mme Guerrieri indique que, ayant demandé à adhérer à la cellule de la L.C.R., elle a reçu des cours de marxisme dispensés par « *deux mecs du bureau politique de la L.C.R., soit Hubert, le frère à Krivine, qui travaille à Orsay, soit Nikita, le chirurgien* ». Evoquant ses propres positions antibureaucratiques au sein du P.C.F., Mme Guerrieri dénonce, dans le comportement de la L.C.R., « *les déviations d'un petit appareil naissant* ».

Il y a quarante ans, la défaite...

III. — Pouvait-on continuer la lutte ?

par HENRI MICHEL (*)

En cinq jours, du 10 au 15 mai 1940, l'armée française, aventurée en Belgique à la rencontre des forces allemandes, perd la bataille décisive du fait de la percée de Guderian dans les Ardennes. (Le Monde des 9 et 10 mai.)

Le 18 juin 1940, les troupes allemandes sont arrivées partout où leur vitesse de marche le leur permettait ; Guderian a pris successivement Saint-Dizier, Langres, Besançon, Pontarlier, Belfort ; le « groupement Hoeppner » a atteint Auxerre, Avallon et, par là, Bourg, Lyon et le Dauphiné ; une autre « panzer » est arrivée dans le couloir rhodanien par Chalon-sur-Saône et Mâcon ; à l'ouest, le « groupement Hoth » Rommel en tête, a pris Brest et avancé vers le sud, par Nantes et Niort ; le gouvernement de Bordeaux risque d'être fait prisonnier ; des blindés, par Montargis et Moulins, font route vers Clermont-Ferrand. C'est une cavalcade ; les combats sont d'autant plus brefs que le gouvernement a déclaré « villes ouvertes » la plupart des cités. C'est le jour où le général de Gaulle, de Londres, lance son premier appel aux Français pour qu'ils ne déposent pas les armes. La veille, le 17, le maréchal Pétain avait au contraire ôté leurs velléités de lutte aux derniers combattants en leur disant, à la radio, « le cœur serré », qu'il fallait « cesser le combat ». Deux voies sont ainsi offertes aux Français : celle de l'acceptation de la défaite, avec peut-être l'espoir de réserver les lendemains ; et celle de la poursuite de la lutte.

Or, il est évident que la débâcle est si grave, la progression allemande si irrésistible, qu'aucune chance de redressement de la situation n'est envisageable sur le sol de la métropole. C'est outre-mer que la France, par ses autorités légitimes, peut, comme les Pays-Bas, demeurer présente dans la guerre.

Une possibilité s'offre au gouvernement de Bordeaux, que n'avait pas le gouvernement néerlandais : partir s'installer en terre française, à Alger. L'éventualité en avait été un moment évoquée et un certain nombre d'hommes politiques, dont Daladier et Mandel, avaient embarqué sur le paquebot *Massilia*. Mais les conditions allemandes d'armistice ayant été jugées « acceptables », l'idée avait été abandonnée ; de toute façon, le maréchal Pétain avait déclaré qu'il n'abandonnerait pas le sol de la patrie.

Une opération possible

Il est évident que si le gouvernement français, même sans son chef prestigieux, mais avec son approbation, avait refusé l'armistice, les événements auraient pris, pour la France, un cours bien différent. S'il est impossible de dire quels auraient été les réactions des Allemands et leur comportement dans une France entièrement occupée, on ne voit pas de raison pour que celui-ci ait été plus dur qu'aux Pays-Bas ou en Norvège. Par contre, si un gouvernement de collaboration à la Quisling avait été constitué par l'occupant, sa servitude à l'égard du vainqueur aurait été évidente pour tous, et la cohésion nationale mieux assurée dans le malheur commun.

Mais était-il possible, les moyens *suffisants* existaient-ils, dans le désastre militaire, pour continuer la guerre hors d'une France livrée à un désordre général ? Toute réponse suppose une large part d'inconnu. La seule certitude est que les populations d'Afrique du Nord étaient à peu près unanimes dans le refus d'une défaite irrémédiable. Le commandant en chef, le général Noguès, estimait, et il le disait avec force dans ses télégrammes, pouvoir, « grâce à quelques moyens venus de France, tenir longtemps, sans doute assez pour pouvoir contribuer à la défaite de nos adversaires » ; il avait même préparé une occupation préventive du Maroc espagnol, pour le cas où la Wehrmacht traverserait l'Espagne ; il avait envoyé des missions en France pour organiser le départ de troupes et de matériel. Il était approuvé tant par le gouverneur général d'Algérie et le résident général en Tunisie que par le sultan du Maroc et le bey de Tunis. Les anciens combattants, les élus, les autorités civiles et religieuses abondaient dans le même sens. Plus étonnante, mais réelle, était la volonté affirmée par les chefs des mouvements nationalistes de soutenir la France républicaine contre le racisme nazi dans les heures difficiles qu'elle traversait. Quant aux populations indigènes, aucun souffle d'insubordination ne les agitait, en dépit de quelques incidents locaux. Cette unanimité aurait-elle résisté aux épreuves d'une guerre prolongée ? En tout cas, l'acceptation de la défaite, le fait que la France avait perdu la face, devaient rapidement la fissurer. Elle avait disparu, en novembre 1942, lors du débarquement allié ; à ce moment, l'Afrique du Nord était devenue beaucoup plus divisée qu'elle ne l'était en juin 1940.

Il est difficile de dire quelles forces de combat et quel matériel pouvaient être transportés en Afrique du Nord. Paul Reynaud n'avait pris la décision de faire préparer l'opération que le 29 mai ; plus tôt elle aurait pris le sens d'une résignation à la défaite en France même. Le temps était suffisant cependant pour qu'une grande partie du matériel très abondant, stocké dans la perspective d'une guerre d'usure, fût acheminée vers Marseille, Sète ou Bordeaux. Au procès de Riom, de nombreux témoignages ont fait état de sa variété, et de quantités parfois impressionnantes : un millier de chenillettes et 450 armes antichars ; 90 chars neufs et 250 mitrailleuses dans le dépôt de Gien ; Daladier avait affirmé que 400 chars en bon état avaient été capturés, et les communiqués allemands, de leur côté, avaient fait état de 500, etc.

En application de la convention d'armistice, le gouvernement de Vichy, tout en camouflant une partie des armes récupérées en zone sud, livrera à l'Allemagne près de 800 canons antichars (il en existait 4 500 au 10 mai), plus de 200 chars et autant d'automitrailleuses. Les moyens manquaient-ils pour le transport par mer ? Le ministre de la marine, Rio, a affirmé que, rien que dans les ports méditerranéens, 600 000 tonneaux de navires de commerce étaient disponibles.

En réalité, il semble bien que la directive de Paul Reynaud n'ait reçu aucun commencement d'exécution ; devant la commission d'enquête parlementaire, le général Weygand déclarera que « l'idée de se défendre en A.F.N. ne l'avait pas effleuré » ; dans ses Mémoires, en quatre pages, Weygand concluera sèchement que toute résistance y était impossible ; pourtant, et contradictoirement, après l'armistice et la violation de celui-ci, il essaiera de faire de l'A.F.N. le tremplin de la libération de la France.

Surtout, la flotte de guerre était intacte ; sauf en Norvège et à Dunkerque, elle n'avait pratiquement pas combattu.

Il en était de même, à un degré moindre, de l'aviation de combat, quoique elle eût été beaucoup plus éprouvée. Si les chiffres divergent — 1 600 selon Guy La Chambre, 700 selon le général Weygand, — il ne fait pas de doute qu'un grand nombre d'avions se trouvaient en A.F.N. avant l'armistice, ou y étaient parvenus immédiatement après. Bien sûr, ces chiffres doivent être interprétés ; beaucoup de ces appareils avaient été avariés et devaient être réparés ; tous n'étaient pas en état de combattre ; si les bombardiers possédaient l'autonomie de vol nécessaire pour traverser la Méditerranée, la plupart des chasseurs en étaient dépourvus. En A.F.N., l'aviation aurait été déséquilibrée ; elle aurait manqué de moyens logistiques, d'échelons roulants... Elle n'en aurait pas moins représenté une force non négligeable.

Il est vrai, cependant, que l'Afrique du Nord n'était pas en état de se substituer à la métropole. D'abord, elle avait été vidée de ses troupes, et il n'y restait que l'équivalent de huit divisions, médiocrement armées ; il n'existait pas sur place d'industrie d'armement, et pratiquement pas d'industrie métallurgique ; la plupart des produits nécessaires à la poursuite des hostilités devraient donc venir du dehors : essence, machines, matières premières, équipements, etc. Les armes antichars faisaient absolument défaut, et seules les bases maritimes possédaient quelques moyens de défense en D.C.A. Mais les hommes ne manquaient pas, ni les bateaux, et toute l'Afrique noire aurait suivi. Pour que la France continuât à figurer dans le camp allié, la masse africaine aurait pesé d'un autre poids que la mince cohorte de la France libre !

Des inconnues et quelques certitudes

La première inconnue est le comportement qu'auraient adopté Hitler et Mussolini ; le second aurait été certainement agressif, pour réaliser sans tarder ses buts de guerre ; mais en avait-il les moyens ? Que le premier n'ait, par la suite, jamais manifesté beaucoup d'intérêt pour le théâtre d'opérations méditerranéen, contrairement à l'avis des marins allemands, ne permet pas d'en déduire qu'il serait resté certainement passif si la France avait continué la guerre en Afrique. De même, rien ne prouve absolument que Franco, parce qu'il a refusé le passage par l'Espagne aux troupes allemandes, en octobre 1940, *après* l'échec de la Luftwaffe dans la bataille d'Angleterre, et le renoncement d'Hitler à un débarquement, ne l'aurait pas accordé *avant*, *pour* satisfaire également ses revendications sur la France. Il reste que la région méditerranéenne était le domaine réservé de l'Italie fasciste, qu'Hitler n'y est intervenu que de mauvais gré, contraint par les échecs de son partenaire, et qu'il a toujours chichement mesuré les moyens à un Rommel, dont les victoires enthousiasmaient pourtant l'Allemagne entière. Il est donc probable qu'Hitler n'aurait pas eu la tentation d'achever la France ; ce n'était pas son but final ; son grand objectif était « *la conquête de la glèbe* » dans la steppe russe. Un ersatz de force française en Afrique l'aurait certainement moins inquiété qu'une Grande-Bretagne possédant une puissance intacte dans son dos lorsqu'il avait décidé, en dépit de la menace qu'elle représentait, dès octobre 1940, d'agresser l'U.R.S.S. De toute *façon*, aucun plan allemand n'existait pour porter la guerre en Afrique ; si Hitler en avait pris la décision, il lui aurait fallu des mois pour l'indispensable mise au point ; un assez long répit aurait donc été laissé aux Français pour se préparer à l'assaut.

Ce qui est certain, c'est que l'escadre anglaise de Méditerranée, qui, par la suite, a neutralisé puis battu à elle seule la marine italienne et la flotte française intacte, aurait totalement dominé la Méditerranée et assuré une protection efficace des côtes d'Afrique du Nord. Prises dans l'étau de la Tunisie et de l'Egypte, la Tripolitaine et la Libye italiennes n'auraient guère pu résister longtemps et la péninsule italienne se serait offerte plus tôt aux coups des alliés.

Dans son analyse rapide, et son rejet, de l'« opération A. F. N. », le général Weygand commet un oubli étonnant. « *Rien,* dit-il, *ne pouvait être attendu des Etats-Unis qui n'étaient pas en guerre.* » Sans doute le général était-il encore sous le coup de la réponse négative de Roosevelt aux appels au secours de Paul Reynaud, et son affirmation est exacte s'il pensait à une intervention américaine par l'envoi de troupes. Elle ne l'est pas s'il s'agit de l'envoi d'armes et de matériel ; les missions franco-britanniques d'achat aux Etats-Unis avaient déjà passé d'importants marchés ; celui du 4 juin 1940 portait sur 400 canons de 75, 500 000 fusils, 80 000 mitrailleuses, dont 60 000 pour avions, 100 millions de cartouches. Une grande partie était prête à embarquer ; c'est la Grande-Bretagne qui en héritera. De plus, la France avait commencé à recevoir en nombre des avions de chasse Curtiss qui arrivaient précisément par Casablanca. A l'été de 1940, les Etats-Unis ne sont pas encore l'arsenal des démocraties, mais ils sont déjà des fournisseurs de matériel sans équivalent.

On peut donc conclure que si la guerre était définitivement perdue en France, et si rien ni personne ne pouvait empêcher les armées allemandes d'arriver jusqu'à la Méditerranée comme elles parvinrent à la frontière franco-espagnole, au Pays basque, par contre, avec une large proportion d'inconnu et une grande part d'imprévisible, il existait des possibilités de continuer la lutte en Afrique ; la menace allemande y aurait été moins pressante que sur l'archipel britannique. On ne peut pas oublier non plus ce que devinrent les armes laissées à la France après qu'elle eut décidé de les déposer ; la flotte est allée au fond de l'eau à Toulon, les avions revenus en France ne furent certes pas livrés mais désarmés et la plupart saisis par l'occupant en novembre 1942 ; l'armée de l'armistice, avant d'être dissoute, ne s'était battue, malgré ses convictions intimes, que contre les alliés, à commencer en Afrique du Nord lorsqu'elle revint, plus de deux ans plus tard, dans la guerre.

En fait, l'hypothèse de la continuation de la lutte en Afrique avait été écartée par les responsables, le général Weygand en tête, sans qu'elle eût été étudiée, et comme par principe. Deux raisons peuvent être données pour expliquer ce comportement. La première, la plus vraisemblable, est de caractère militaire ; elle est le fruit, une fois de plus, des « leçons de 14-18 ». Tandis que le général de Gaulle, à Londres, proclame que la guerre est mondiale, les nouveaux dirigeants de la France pensaient que, l'armée française mise hors de combat, l'Allemagne avait définitivement gagné la partie. Les Etats-Unis, qui n'avaient pratiquement pas d'armée, et où dominait la tendance isolationniste, si jamais ils intervenaient dans le conflit, le feraient trop tard. Quant aux Anglais, ils ne leur restait plus qu'à s'incliner à leur tour, s'ils étaient raisonnables. Bref, après avoir parié en 1939 sur une guerre longue, les dirigeants français misaient maintenant sur une défaite rapide de l'Angleterre ; pari destiné à être perdu, comme l'avait été le premier.

La deuxième raison de mettre fin aux combats est de caractère politique, et elle complète la première. Qu'ils pensent, comme Pétain, à ne pas abandoner les populations, ou qu'ils redoutent, comme Weygand, des « désordres sociaux », les nouveaux dirigeants de Bordeaux répugnent à quitter la France. Une des idées qui les ont conduits à demander l'armistice était que la France n'aurait pas dû déclarer la guerre, parce qu'elle n'était pas prête, et elle n'était pas prête parce que son régime politique ne valait rien. Dans cette acception des intérêts du pays, la poursuite de la guerre en Afrique du Nord n'aurait été que de la persévérance dans l'erreur, ce qui est diabolique, comme chacun sait. Mieux valait accepter la défaite et refaire la France. C'est dans cette optique que l'arrêt des combats annonce la Révolution nationale et la politique de collaboration.

FIN

(*) Président du Comité international de la deuxième guerre mondiale.

Le Monde

société

LA CONTROVERSE SUR LE SECRET BANCAIRE

L'un des deux douaniers français a été remis en liberté

M. Pierre Schultz, l'un des deux douaniers français arrêtés le 15 avril à Bâle et poursuivis pour « espionnage économique » a été remis en liberté, vendredi 9 mai au soir. En revanche, M. Bernard Rui a été maintenu en détention. Les autorités helvétiques s'efforcent d'éviter une dramatisation de cette affaire.

Avant de connaître la libération de M. Schultz, les cinq syndicats de douaniers français (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.) avaient annoncé, vendredi, qu'ils continueraient l'action entreprise en appelant leurs adhérents à bloquer à nouveau l'ensemble des frontières françaises mardi 13, mercredi 14 et vendredi 16 mai, de 15 heures à 16 heures.

Tout en exprimant leur satisfaction devant la position adoptée par le gouvernement français, les syndicats, qui ont été reçus pendant trois quarts d'heure vendredi par M. Maurice Papon, ministre du budget, soulignent que l'affaire se situe au niveau des gouvernements et que c'est d'abord à ces derniers que leur mouvement s'adresse. « Ce ne sont pas les populations qui sont visées. Nous ne voulons aucune dégradation des relations douanières entre la Suisse et la France. Nous voulons surtout éviter les mouvements de xénophobie », a notamment déclaré M. Roger Seris, vice-président du Syndicat des douanes C.G.C.

Les autorités helvétiques refusent de dramatiser l'affaire

De notre correspondant

Berne. — M. Pierre Schultz, l'un des deux douaniers français arrêtés le 15 avril à Bâle, a été remis en liberté, vendredi 9 mai dans la soirée, et a regagné immédiatement Belfort. Selon la justice zurichoise chargée depuis jeudi de l'enquête pénale, il a reconnu avoir violé les lois en vigueur en Suisse. La libération de son collègue, M. Bernard Rui, précise-t-on à Zurich, dépendra des résultats de l'enquête. Ce premier geste, estiment les observateurs, devrait contribuer à apaiser les esprits.

Vendredi matin déjà, en l'absence de M. Pierre Aubert, chef de la diplomatie helvétique, l'ambassadeur de France à Berne, M. Gilles Curien, avait été reçu, sur sa demande, par M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et police, pour s'entretenir des résultats de l'instruction ouverte contre les deux fonctionnaires des douanes françaises. Du côté suisse, on indique que M. Furgler avait saisi l'occasion pour contester certains propos de M. Maurice Papon, ministre français du budget, qui avait notamment déclaré que les activités des deux douaniers se limitaient à la France. Or, les autorités helvétiques maintiennent que *« l'enquête du ministère public de la Confédération a démontré les activités illégales des deux fonctionnaires français sur le territoire suisse »*. Le porte-parole du département de justice et police a toutefois *« déploré que cette affaire prenne, sur le plan politique, une ampleur qui dépasse la gravité d'un cas que la Suisse entend traiter uniquement sous son aspect juridique, et n'a aucun intérêt à dramatiser. »*

De son côté, l'ambassade de France à Berne avait préféré s'abstenir de fournir des détails sur un entretien *« qui avait pour seul objectif de faire le point de la situation »*.

La justice du canton de Zurich a chargé un juge d'instruction, M. Urs Broder, d'engager une procédure pénale contre MM. Rui et Schultz. Les principaux délits qui leur sont reprochés auraient été commis dans le canton de Zurich.

Si le gouvernement suisse avait voulu *monter cette affaire en épingle*, explique-t-on à Berne, il aurait pu transférer le dossier au tribunal fédéral de Lausanne, la plus haute instance judiciaire de la Confédération. Le ministère public fédéral en ayant déjà réuni les principaux éléments, l'enquête complémentaire des autorités judiciaires zurichoises devrait être rapide, ce que confirme la libération de M. Schultz.

D'autre part, le département fédéral de justice et de police a répondu aux critiques soulevées en France par les conditions d'arrestation des deux douaniers. L'homme de contact que les deux fonctionnaires français avaient rencontré le 15 avril au buffet de la gare à Bâle n'a pas été poursuivi, car il n'aurait pas commis de délit aux yeux de la loi suisse. Ancien employé de l'Union de banque suisse, il aurait été recruté par les deux douaniers, afin de leur fournir des informations contre rémunération. S'il a rencontré M. Rui à diverses reprises il ne lui aurait communiqué aucun renseignement. Au contraire, il s'était empressé d'avertir ses supérieurs qui avaient à leur tour, prévenu le ministère public fédéral. Les rendez-vous auraient été fixés par M. Rui lui-même si bien que les autorités helvétiques en déduisent que les deux douaniers ne sont pas tombés dans un piège, mais qu'ils étaient surveillés depuis un certain temps. Leur arrestation n'a cependant pas été fortuite puisqu'ils ont été appréhendés en vertu d'un mandat daté de la veille.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

DIALOGUE BLOQUÉ A LA FRONTIÈRE

De notre correspondant

Saint-Julien-en-Genevois. — Vendredi après-midi, entre 15 h. 30 et 16 heures, aucune voiture ni aucun piéton n'a pu franchir le poste frontière de Perly. La Suisse a ainsi été isolée quelques minutes. *« Nous ferons tout ce qu'il nous est possible de faire pour que nos deux camarades soient libérés rapidement »*, déclaraient les gabelous français aux automobilistes de toutes nationalités venus s'enquérir de la durée de leur action.

« Je n'aime pas la loi suisse qui protège le secret bancaire, mais notre pays a raison de se défendre », souligne un ingénieur de Genève bloqué dans l'embouteillage. Un dentiste d'Annecy, qui se rendait à l'aéroport de Genève-Cointrin, estime que les douaniers français ont été *« manipulés »*, mais il précise : *« Il est bon que, à l'occasion de cette affaire, on informe enfin les Français sur le trafic des capitaux entre notre pays et les banques suisses. » « Des milliers de gens à Annecy, à Lyon et dans toute la région Rhône-Alpes disposent de comptes numérotés à Genève »*, indique un travailleur frontalier. Un jeune couple de Lausanne est convaincu du *« bon droit »* de la police suisse dans cette affaire et de l'*« impérieuse nécessité »* de défendre le secret bancaire helvétique. *« Si la situation était meilleure en France, il y aurait probablement moins d'argent chez nous »*, indique le mari. Enfin, un habitant de Neuchâtel fait observer que, juridiquement, la Suisse a raison, mais il ajoute : *« Ce sont les Suisses allemands qui ont arrêté les deux douaniers français. En Suisse romande, on les aurait reconduits discrètement à la frontière. »*

Les douaniers helvétiques, qui *« observent la pause »* pendant que *« sur France »* on manifeste, demeurent totalement hermétiques au dialogue que tentent d'engager des automobilistes français. Aucun ne parviendra à violer le secret... de leurs pensées.

CLAUDE FRANCILLON.

Un secret doublement protégé

Le secret bancaire est en Suisse doublement défendu. D'abord par la loi — une loi de 1934, — qui, appliquée avec rigueur, entraîne des poursuites pénales à l'encontre de ceux qui ne la respectent pas : de lourdes peines de prison, allant jusqu'à vingt ans, sont notamment prévues. L'autre défense du secret bancaire suisse est l'existence des comptes numérotés, qui permettent à certains clients — dont l'identité n'est connue que de l'état-major de la banque — d'effectuer les opérations de dépôts et de retraits, en n'indiquant qu'un numéro. L'identité, voire la fausse identité, est donc tenue secrète. Seule restriction : le banquier peut refuser à son client l'ouverture d'un compte à numéro.

L'origine des comptes à numéro est paradoxalement très morale, puisqu'il s'était agi, juste avant la deuxième guerre mondiale, et alors que les nazis persécutaient les juifs, de défendre ceux d'entre eux qui tentaient de faire passer leurs biens en Suisse (voir le Monde *du 8 mai). Pour trouver les comptes appartenant à des juifs, les autorités allemandes versaient de petites sommes destinées à une personne soupçonnée de posséder un compte en Suisse. Lorsque l'argent était accepté sous le nom indiqué, la preuve était faite que de l'argent avait été transféré d'Allemagne. Les poursuites engagées se soldaient souvent par l'envoi en camps de concentration.*

Même les autorités suisses n'obtiennent pas de renseignements s'il s'agit d'affaires fiscales. Seules les affaires pénales sont un motif suffisant de levée du secret bancaire. Vis-à-vis de l'étranger, l'hermétisme helvétique ne souffre qu'une exception : l'accord spécial de coopération judiciaire avec les Etats-Unis concernant la lutte contre la mafia.

Les sociaux-démocrates suisses tentent, depuis quelques années, de modifier ces règles parce qu'elles favorisent la fraude fiscale. Un référendum sur la levée du secret bancaire aura lieu probablement en 1983.

PERQUISITION (Suite)

Répondant presque par avance à M. Michel Debré (*le Monde* du 10 mai), qui prône l'interpellation des prospecteurs de banques suisses venant régulièrement opérer à Paris, on fait observer, au ministère du budget, que, de 1976 à 1979, les services parisiens de la direction nationale des enquêtes douanières (à l'exclusion des échelons régionaux) ont traité trente-deux affaires de trafics par passeurs et démarcheurs agissant pour le compte de banques suisses, qui ont provoqué quarante-trois arrestations. On peut constater d'ailleurs que les filiales françaises d'établissements suisses bénéficient, depuis quelque temps, de la « sollicitude » des douaniers français.

Après la représentation parisienne de la Société de banque suisse (*le Monde* du 9 mai), qui n'avait, dit-elle, pas connu pareil traitement depuis plus d'un quart de siècle, on a appris que le siège d'une filiale de la SOPAD, installée à Courbevoie, avait également fait l'objet d'un contrôle. Bien que le ministère du budget ne veuille voir dans ces opérations qu'autant de coïncidences, ne sont-elles pas des coups de semonce préludant à une action de rétorsion plus vaste à l'encontre des intérêts suisses en France ? Ainsi prendrait tout son sens une « petite phrase » de M. Jacques Campet, directeur général des douanes, qui, dans un message aux personnels, demande à tous de montrer leur solidarité envers MM. Rui et Schultz *« en appliquant avec dignité et discipline les nouvelles mesures qui seront prises du côté français »*.

● *Des touristes étrangers*, dont trente-huit Français, circulant en car près de Palerme, en Sicile, ont été dévalisés par des bandits le vendredi 9 mai. Mercredi déjà, quarante touristes français avaient été dévalisés de la même façon. — *(A.F.P.)*

SPORTS

FOOTBALL

Les quarts de finale de la Coupe de France

Une assurance pour le Paris F.C.

Aucune surprise n'a été enregistrée pour les matches « aller » des quarts de finale de la Coupe de France de football disputés vendredi 9 mai. Dans la rencontre au sommet, Sochaux s'est assuré un avantage minimum (1 à 0) avant de se rendre à Monaco mardi 13 mai. Saint-Etienne a pris une option sur la qualification en obtenant un résultat nul (0 à 0) contre La Paillade, à Montpellier. Enfin, on pourrait bien retrouver en demi-finales les deux équipes de seconde division déjà parvenues à ce stade l'an dernier : Angoulême, qui a battu Orléans (2 à 0), et Auxerre, qui a fait match nul (1 à 1) au Parc des Princes contre Paris Football Club.

Deux rencontres de Coupe de France au Parc des Princes entre le Stade Rennais et l'Association de la jeunesse auxerroise auront permis au Paris Football Club (P.F.C.) de rassembler plus de spectateurs que durant toute une saison en championnat. Ils étaient en effet près de vingt mille dont six à huit mille venus d'Auxerre, pour constater que la capitale comptait bien une deuxième équipe professionnelle de football.

Recettes et résultats de Coupe de France permettent au Paris F.C. de continuer la saison prochaine son expérience en seconde division, avec cette fois l'ambition de monter. *« Un club professionnel ne peut pas vivre trois années consécutives en seconde division dans la capitale,* dit M. Roger Zeppellini, le président du P.F.C. *Cette année, le budget sera bouclé mais il va falloir se renforcer. »*

« La Coupe de France, ajoute Roger Lemerre, entraîneur du P.F.C., *a été un déclic. Elle a permis aux joueurs de prendre confiance en leurs moyens et de se rassurer pour l'avenir de leur club. »* Il est vrai que le Paris F.C. a beaucoup progressé depuis quelques semaines. En début de saison, le P.F.C. faisait essentiellement preuve de générosité dans l'effort, qualité liée à l'extrême jeunesse de la plupart de ses éléments. Aujourd'hui, il possède un style qui lui permet de concilier rapidité et sécurité dans les échanges.

Avant de recevoir les joueurs de la capitale, mardi 13 mai, les Auxerrois se trouvent désormais en ballottage plutôt favorable. Toutefois, si on se réfère au championnat, où le Paris F.C. avait été battu d'extrême justesse à Auxerre (1 à 0) dans les dix dernières minutes, après un match nul (3 à 3) au stade de la porte de Montreuil, les deux équipes pourraient encore éprouver bien des difficultés pour se départager.

GÉRARD ALBOUY.

JEUX OLYMPIQUES

Le président Carter demande au Congrès de financer des compétitions de remplacement

Le président Carter a demandé, vendredi 9 mai, au Congrès qu'une aide financière fédérale soit accordée au comité olympique américain, *« afin de préparer des compétitions de remplacement »* aux Jeux de Moscou. Selon la proposition du chef de la Maison Blanche, qui devrait être réalisée par le biais d'un amendement au budget américain pour 1980, le comité, qui s'est récemment prononcé pour un boycottage des Jeux de Moscou, recevrait une aide égale à la moitié des fonds privés qu'il aurait obtenus s'il avait participé aux Jeux de Moscou. L'aide fédérale serait au maximum de 10 millions de dollars.

Le président Carter devrait, néanmoins, rencontrer, la semaine prochaine, lord Killanin, président du Comité international olympique, pour évoquer avec lui le problème de la participation américaine au Jeux de Moscou.

A Francfort, les vingt membres du directoire du comité national olympique ouest-allemand ont voté, vendredi 9 mai, par douze voix contre sept et une abstention, une recommandation pour le boycottage des Jeux de Moscou. Peu avant leur réunion, les membres du directoire avaient reçu une lettre de M. Gerhart Baum, ministre fédéral de l'intérieur, les informant que le gouvernement de Bonn restait attaché à la recommandation de boycottage, malgré les nouvelles propositions faites à Rome par les dix-huit comités olympiques européens qui n'avaient *« rien changé à la situation globale »*.

L'organisation panaméricaine des sports, qui regroupe trente-sept comités olympiques nationaux, réunis les 8 et 9 mai au Guatemala, s'est prononcée contre le boycottage des Jeux. A Buenos-Aires, le gouvernement argentin a fait savoir qu'il avait recommandé au comité olympique de boycotter les Jeux d'été.

BASKET-BALL. — Malgré sa *défaite (78 à 76), vendredi 9 mai à Neuchâtel, l'équipe de France masculine s'est qualifiée pour la phase finale du tournoi préolympique. Pour son premier match en poule des demi-finales du tournoi préolympique féminin, la France a été largement battue par les Etats-Unis (104 à 58).*

JUSTICE

L'auteur d'un viol aux Assises de Paris

« A part cela un bon garçon »

M. Alloua Berkane, vingt-six ans, est *« à part cela un bon garçon »*. Travailleur, bien considéré, estimé, vigile et gérant de café tout à la fois. *« A part cela »*, en effet. Le 26 août 1978, à 4 heures du matin, une jeune femme, Marie-Christine Janeau, trente ans, qui sort de chez un ami au 92, rue de Montreuil, à Paris (11e), et cherche un taxi, se réfugie au 92, dans un bistrot, le *Grill-Bar*, tenu par Alloua Berkane. Elle veut ainsi éviter une bande de jeunes gens éméchés qui l'importune dans la rue, et demande à la serveuse d'appeler un taxi. Ce que celle-ci fait, tandis que M. Berkane lui offre un verre d'eau minérale et distribue quelques bouteilles de bière aux jeunes gens, qui finissent par s'en aller.

Le taxi arrive et... la serveuse le prend. La suite est tellement évidente, un guet-apens. Le *« bon garçon »*, M. Berkane, soixante bouteilles de bière dans sa journée, *« avait envie d'elle »*. Il ferme la porte au verrou, essaye d'embrasser Mlle Janeau. Elle se défend avec une petite bombe lacrymogène qu'elle avait dans son sac et qu'il retourne contre elle. Elle frappe, griffe. Il la frappe, menace de la défigurer.

Entre 4 heures et 5 h. 30, Mlle Janeau est trois fois violée par son bon samaritain. La première fois elle se défend, il l'admet bien, M. Berkane, mais les deux autres *« monsieur le président, elle était consentante »*. C'est vrai qu'elle l'était, *« consentante »*. Consentante à subir deux autres viols pour éviter le pire, car M. Berkane, rendu furieux par les griffures qu'elle lui a faites au visage, est dangereux. Consentante comme on peut l'être au viol, et tellement passive que l'auteur reprochera à sa victime : *« Toi, tu n'aimes pas l'amour. »*

Mlle Janeau aime si peu cet amour-là qu'après avoir réussi à troquer sa liberté contre une bague qu'elle porte au doigt, et s'être réfugiée chez des amis, elle portera plainte avant d'aller passer trois, puis six mois en maison de repos.

Les faits sont patents. Et pourtant à l'audience de la cour d'assises de Paris, c'est, vendredi 9 mai, davantage la personnalité de la victime, sa vie, ses difficultés, que l'on va disséquer, que celle de l'accusé. Il y a dans le résumé du rapport d'examen psychiatrique établi à l'instruction une *« erreur »*. Parlant de Mlle Janeau, on écrit : *« Il n'y a pas état de démence au moment des faits au sens de l'article 64 du code pénal. »* Que dit ce fameux article 64 ? Simplement ceci : *« Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister. » « Lapsus tout à fait révélateur qui fait de la victime d'un viol un coupable en puissance, une victime jamais tout à fait innocente »*, comme le dira Me Gisèle Halimi, pour la partie civile, avant d'ajouter : *« En somme, seule une violée morte est une violée honorable. »* Ce fut l'occasion d'un premier incident avec l'avocat général, M. Jacques Gagnieur. Et le second vint quand en fin de plaidoirie, Me Halimi se présentant comme *« la défense, la défense de toutes les femmes, la défense de notre dignité »*, demanda au tribunal une *« justice juste, pas celle de l'arabe violeur »* pour l'accusé. *« Insultes au tribunal »*, s'indigna l'avocat général qui, après un réquisitoire mesuré et digne, demanda une peine de six ans de réclusion criminelle.

Hypocrisie, releva Me Philippe Lemaire, défenseur de M. Berkane qui, après avoir souligné l'aspect positif du combat mené par Me Halimi dira : *« Vous vous êtes enfermée dans un paradoxe dont vous avez senti dans votre plaidoirie toute la difficulté. On ne peut à la fois venir à la barre dire : la prison cela ne m'intéresse pas, et agir en chambre d'accusation pour que l'accusé vienne en cours d'assises. On ne peut pousser systématiquement à la criminalisation du viol et dégager sa responsabilité de la sanction demandée par l'avocat général quand on sait qu'il ne pourra demander moins de cinq années de réclusion. »*

M. Alloua Berkane a été condamné à une peine de cinq ans de réclusion criminelle.

PIERRE GEORGES.

Faits et jugements

Un député (U.D.F.) part en campagne contre le projet de réforme pénale.

Lyon. — Au cours d'une conférence de presse réunie par la Fédération nationale des unions de jeunes avocats et le bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Lyon, un député de la majorité, M. Pascal Clément (U.D.F.), député de la Loire, a annoncé qu'il souhaite déposer une série d'amendements au projet de loi sur les réformes pénales préparé par le garde des sceaux.

M. Clément a notamment exprimé sa crainte de voir *« préférer la sécurité à la liberté »*.

M. Clement déposera de nombreux amendements afin que, *« au-delà des clivages de la politique traditionnelle »*, soit recherchée une majorité d'idées. Il a indiqué sa volonté de sensibiliser ses collègues parlementaires sur cette question, en commençant par les membres de son groupe. — *(Corresp.)*

● *Trente-deux personnes* au moins ont trouvé la mort le vendredi 9 mai dans l'effondrement d'un pont, heurté par un cargo dans la baie de Tampa, à l'ouest de la Floride.

Tandis que la tempête sévissait et que la visibilité était quasiment nulle, un cargo de 34 000 tonnes battant pavillon libérien, le *Summit-Venture*, a percuté le Sunshine-Skyway, qui relie Saint-Petersburg à Bradenton, provoquant l'écroulement de plus de 300 mètres de tablier. Un autobus transportant vingt-trois personnes ainsi qu'un camion et deux voitures au moins ont été précipités à la mer d'une hauteur d'environ 50 mètres.

● *Le sous-marin français* la Praya a heurté, en faisant surface vendredi 9 mai, la coque d'un pétrolier français *l'Aramis*, en mer Tyrrhénéenne entre Naples (Italie) et Bonifacio (Corse). La collision a causé des dégâts *« de superstructure »* au *la Praya* et n'a pas fait de blessé, indique la marine nationale dans un communiqué.

● *Deux bâtiments de guerre* de la marine ouest-allemande se sont heurtés, vendredi matin 9 mai, au large de Toulon, où les navires sont, depuis, à quai. L'escorteur lance-missiles *Bayern* a eu, au cours de la collision, son avant enfoncé sur 8 mètres, tandis que le ravitailleur *Steffart* présente une déchirure de sa proue, à babord, de 7 mètres de large.

Les syndicats de journalistes partie civile contre M. Robert Hersant.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a confirmé, vendredi 9 mai, la décision de M. Emile Cabié, premier juge d'instruction, qui avait déclaré recevables, le 7 septembre 1979, les constitutions de partie civile des syndicats de journalistes S.N.J., C.G.T., C.F.D.T. et F.O., dans l'information ouverte contre X... pour infraction à la législation sur l'organisation de la presse, qui avait entraîné, le 29 novembre 1978, l'inculpation de M. Robert Hersant.

La chambre d'accusation a, en revanche, jugé irrecevable la constitution de partie civile de l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.), estimant que *« les dispositions de l'ordonnance du 26 août 1944 »*, sur l'organisation de la presse *« demeuraient étrangères aux rapports existant entre un groupe de presse et ses lecteurs »*.

● *Le procès des nationalistes corses devant la cour de sûreté corses devant la Cour de sûreté de l'Etat.* — Au terme d'un réquisitoire d'une heure trois quarts, samedi matin 10 mai, M. Robert Olivier, avocat général, a demandé dix ans de réclusion criminelle contre MM. Jean Nicoli, vingt et un ans, et Alain Orsoni, vingt-cinq ans (jugé par défaut). M. Olivier a notamment parlé de *« l'endurcissement terroriste »* de M. Nicoli pour justifier sa demande. L'avocat général a requis, d'autre part, des peines d'emprisonnement qui ne soient pas inférieures à cinq ans à l'encontre de MM. Didier Beretti, vingt-quatre ans, Jean-Pierre Colombani, vingt ans, Guy Orsoni, vingt et un ans, et de trois ans pour M. Philippe Zambernardi, trente-cinq ans.

L'arrêt de la cour sera rendu, selon toute probabilité, mardi 13 mai au soir.

PRÉCISION A PROPOS D'UNE CAMPAGNE TÉLÉPHONIQUE

Le numéro téléphonique du Front national sur lequel M. Le Pen assure sa campagne électorale pour l'élection présidentielle est le 522-40-38.

Par suite d'une erreur typographique le numéro donné dans l'article intitulé *« Campagne présidentielle et campagne d'insultes par téléphone »* paru dans *le Monde* du 7 mai s'était trouvé pour partie inversé.

ÉDUCATION

A Paris

Des manifestants se heurtent à la police pour la défense des étudiants étrangers

Le mouvement pour la défense des étudiants étrangers donne des signes d'essoufflement. A Lyon, les trente-cinq étudiants étrangers grévistes de la faim depuis dix-sept jours ont cessé leur action pour des « *raisons médicales* ». A Paris, la manifestation à laquelle avait appelé la « *coordination nationale des universités en lutte* », réunie à Grenoble le 30 avril (*le Monde* du 3 mai), n'a guère rassemblé plus de cinq cents personnes. Des incidents ont opposé, dans la soirée, plusieurs dizaines d'entre eux aux forces de police devant le centre Jussieu. Le matin d'autres heurts avaient eu lieu devant le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, où des étudiants étaient venus protester contre les menaces qui pèsent sur le recrutement des professeurs d'éducation physique.

« *Il ne faut pas se laisser impressionner par une campagne non fondée visant à nous donner des complexes vis-à-vis d'un problème, le racisme, qui est notre talon d'Achille* », a déclaré Mme Alice Saunier-Séïté, ministre des universités au *Figaro* daté 10-11 mai. Pour elle, « *le libéralisme français* » consiste à « *accueillir les exclus, les étudiants étrangers, eux, ne sont pas des exclus* ». Interrogée sur le maintien des examens au cas où l'agitation continuerait, elle a précisé : « *Si les programmes n'ont pas été respectés, les examens pourront être reportés en octobre, dans certaines universités. Mais il n'y aura qu'une seule session. Des décisions importantes en ce sens pourraient être prises dès le début de la semaine prochaine.* »

En même temps que commençait à l'appel de la « coordination nationale », la manifestation parisienne, les représentants de l'UNEF (réunifiée) étaient reçus le vendredi 9 mai par M. Jean-Claude Casanova, conseiller du premier ministre pour les affaires scolaires et universitaires. Celui-ci a confirmé les mesures d'apaisement évoquées la veille par M. Jean Imbert, président du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (*le Monde* du 9 mai). M. Casanova a précisé que les étrangers « *en position politique délicate* » vis-à-vis de leur gouvernement obtiendraient un statut particulier. L'UNEF (réunifiée) appelle donc à des assemblées générales d'information et a demandé audience aux ministres des universités et de l'intérieur.

Une « mascarade de négociation »

En revanche, l'autre UNEF (ex-Renouveau, proche des communistes) — qui accuse sa rivale d'avoir « *usurpé le sigle* » — considère qu'il s'agit d'une *mascarade de négociation (...) organisant la sélection par une commission nationale nommée, cautionnant l'examen de rentrée organisé dans les rectorats. Il s'agit d'une opération minable visant à empêcher tout développement des luttes, d'un coup de poignard dans le dos des étudiants qui manifestent.* » L'UNEF « *appelle dès la semaine prochaine au développement de l'action dans les universités* ».

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a réagi, ce samedi 10 mai, aux déclarations du ministre des universités, qu'il accuse d'utiliser « *l'argumentation raciste la plus traditionnelle* ». Il proteste contre les brutalités policières et demande que l'épreuve de français imposée aux étudiants étrangers soit définitivement annulée. Pour le SGEN, la nouvelle « circulaire Bonnet » (*le Monde* du 8 mai), favorise les étudiants étrangers « *les plus fortunés* ». En outre, « *c'est la police des pays d'origine qui en dressera la liste* ».

« Tout ça pour des prunes ! »

Pourquoi Paris ? Cette question, ils n'ont pas fini de se la poser. Ils étaient venus par les moyens du bord, de Caen, Grenoble et Rennes, avec en tête, vendredi 9 mai, le projet d'un rassemblement national, l'envie qu'éclatent au grand jour leurs revendications et l'espoir de sortir enfin du ghetto des campus provinciaux. Et ce fut l'échec : « *en arrivant ici, on a trouvé le désert*, résume un étudiant rennais ; *la prochaine fois, on fera ça chez nous* ». Sur l'esplanade du centre Jussieu (partagé entre Paris-VI et Paris VII), lieu du rendez-vous, qu'ils croyaient en grève et qu'ils ont découvert studieux, ne traînaient guère cet après-midi-là que cinq cents étudiants, provinciaux et parisiens compris, cinq cents jeunes errant en mal de mobilisation, d'objectif et de revanche.

Une barricade symbolique

« *C'est la fin* », lance une voix au creux d'une assemblée générale qui a du mal à tenir son rôle. Eclatés en petits groupes, les provinciaux pestent contre le jacobinisme centralisateur et la lâcheté parisienne. C'est le divorce, et ceux de Caen regrettent presque de s'être mis en frais : une marche-relais « *pacifique et autorisée* » les a conduits en vingt-quatre heures jusqu'à la capitale. Deux cent vingt kilomètres à pied pour dire leur mal de vivre. Une province déçue mais raisonnable. L'avis est unanime : pas question d'en découdre à tout prix avec si peu de forces : « *les flics, on en a marre*, dit une Grenobloise ; *on les a sur le dos sans arrêt chez nous, alors on n'est pas venu pour ça* ». La manifestation prévue en direction de la Sorbonne est annulée. Sans vote, sans plaidoirie. Par la force des choses.

Mais la désespérance et la tristesse ont aussi leurs raisons... Une petite centaine d'étudiants, pour la plupart de l'université de Paris-VIII-Vincennes, rejoignent quand même le quartier Latin. Ballet dérisoire où les automobilistes, les passants, les badauds jouent aussi leur rôle. L'adversaire est sans aucun doute surestimé. Un dispositif policier imposant donne une importance qu'ils n'ont pas à ces quelques dizaines de manifestants qui, pour la plupart, n'ont rien dans les mains, rien dans les poches, et qui n'ont surtout pas le cœur à l'ouvrage. Il est vrai qu'au même moment M. Raymond Barre parle de l'Europe à la Sorbonne...

De cette journée sans but, il ne restera guère qu'une petite « barricade » symbolique dressée, dans la soirée, sur la place Jussieu et finalement dispersée par le puissant jet d'eau d'une autopompe. A 23 heures, réfugiés au vingt-troisième étage de la tour centrale de l'université Paris-VI, les « irréductibles » ne sont plus qu'une cinquantaine. On s'invective, on se fait peur. « *Il faut éviter le côté ridicule* », dit une jeune fille de dix-huit ans. « *On a fait tout ça pour des prunes* », ajoute un étudiant qui décide de rentrer chez lui.

D'autres se donnent rendez-vous pour le lendemain, ce samedi 10 mai, à la Marche nationale des immigrés. « *Comment faire comprendre aux gens que l'étranger d'aujourd'hui, c'est le Français de demain* », lance, sans écho, un Parisien. Dans un coin, deux guitaristes jouent un air mélancolique. Tout autour les lumières de la ville. Et l'indifférence.

EDWY PLENEL.

Libres opinions

Ce que veut l'UNCAL

par LAURENT BRISSON (*)

La douzième assemblée nationale des comités d'action lycéens se tient samedi 10 et dimanche 11 mai.

NOUS, lycéens, ne pouvons nous satisfaire de la situation qui nous est faite aujourd'hui. Alors que notre désir est d'étudier dans de bonnes conditions, alors que nous aspirons au savoir, à la culture, à un métier à la hauteur de nos espoirs, qu'en est-il dans la réalité ?

Nous étudions dans des classes surchargées, nous manquons de matériel, la moindre fourniture coûte un prix exhorbitant, les manuels scolaires sont souvent dépassés, nous manquons d'enseignants...

... Bref, nos études ne sont pas ce qu'elles devraient être.

Alors que nous voulons décider de notre vie, que voyons-nous ?

Malgré tous les discours démagogiques, le ministre, M. Beullac, nous écarte de toute décision, veut museler nos délégués de classe et, au conseil d'établissement, interdit l'affichage, censure les journaux de lycées, supprime les droits d'expression, de réunion, sanctionne tous ceux qui osent ouvrir la bouche.

Nous voyons refleurir un peu partout les brimades et sanctions archaïques, dignes du Moyen Age, tels les heures de colle, les blâmes ou les ports de vêtements obligatoires.

Alors que nous souhaitons nous entraider, communiquer, nous épanouir, M. Beullac asphyxie les foyers socio-éducatifs, l'Association sportive nationale, les coopératives, les cafétérias, et fait donner sa police contre les fêtes lycéennes.

On veut nous enfoncer dans un état végétatif dans des lycées voulus vétustes et dangereux qui suintent l'ennui dans le but de nous dégoûter de nos études.

Or, nous, lycéens, nous voulons vivre notre vie pleinement : étudier, participer, décider, nous connaître, nous entraider, faire la fête, aimer.

Quoi de plus normal ?

Mais force est de constater que M. Beullac nous le refuse.

Face à cette situation, que l'on ne compte plus sur nous pour tomber dans le chagrin et la neurasthénie.

Chaque jour nous disons : ça suffit !

Chaque jour, il se passe quelque chose dans les lycées, nous arrachons un acquis, nous organisons notre vie.

Et cela parce que nous sommes organisés entre nous.

A l'échelle du lycée, par centaines, nous créons le comité d'action du lycée qui nous permet de nous unir sur la simple base de nos aspirations communes de lycéens, quelles que soient les idées ou opinions.

Tous ensemble, nous décidons des actions et activités à mener pour mieux vivre.

Afin d'associer chacun aux décisions, chaque comité d'action possède une coordination dont chaque participant est élu par les membres du comité d'action de sa classe.

La préparation et le compte rendu des réunions de la coordination dans les classes permettent ainsi à chaque lycéen de prendre une part aux décisions de son comité d'action.

Le fait qu'il n'y ait qu'une seule organisation nationale des lycées montre bien notre maturité : nous avons su préserver notre unité sur la base bien réelle de notre communauté d'intérêt, qui existe malgré les différences d'opinions et d'horizons.

Partout en France, nous agissons, prenons en main notre vie avec nos comités d'action, avec notre UNCAL.

Que ce soit, par exemple, au lycée de Brunoy dans l'Essonne, où, ayant créé, à cinq cents, leur comité d'action, les lycéens organisent des cours de rattrapage. Ces cours de rattrapage permettent à beaucoup de faire leurs études dans de meilleures conditions.

Ou bien au lycée d'Antony : avec leur comité d'action, les lycéens ont organisé une fête à laquelle ils étaient mille, sur mille deux cents élèves, à y participer.

Toute la journée, il y eut une participation massive aux expositions, séances de ciné-club, de théâtre, tournois d'échecs, de tarot, de ping-pong, groupes de musique rock, débat sur l'I.V.G... Bref, une fête réussie, bien organisée, qui a permis de relancer des clubs du foyer socio-éducatif et a satisfait le besoin de vivre agréablement au lycée.

Ou encore au lycée d'Aulnay-sous-Bois, où les lycéens gagnent 200 millions d'anciens francs pour la rénovation de l'établissement, avec leur comité d'action.

Ou bien encore au lycée Montesquieu de Gironde, où le comité d'action crée le *Journal du lycée* dont le premier numéro donne la parole aux poètes du lycée, parle du foyer, du salariat lycéen... Parle enfin de ce qu'est notre vie et propose des initiatives à tous.

On pourrait multiplier des exemples par cent, l'évidence est là.

Nous ne baissons pas les bras, bien au contraire, avec nos comités d'action, nous prenons en main notre vie.

Pour tous ceux qui ne sont pas organisés, l'assemblée nationale des 10 et 11 mai donnera les moyens de créer et de faire vivre le comité d'action (UNCAL) du lycée.

Pour les comités d'action déjà existants, l'assemblée est le moyen de mieux agir, de toujours mieux correspondre à nos besoins de lycéens.

On le voit, la douzième assemblée nationale des comités d'action lycéens, organisée par l'UNCAL, revêt pour chacun d'entre nous, lycéens, une importance vitale.

Nous devons y faire la démonstration que, effectivement, un lycéen n'est jamais mieux servi que par sa propre organisation.

(*) Lycéen en seconde au lycée Romain-Rolland, à Ivry ; secrétaire national de l'UNCAL.

MÉDECINE

Le congrès national des pharmaciens de France constate une baisse des revenus de la profession

De notre correspondant

Strasbourg. — « La pharmacie française à l'heure de l'Europe », tel a été le thème du congrès national des pharmaciens de France qui a eu lieu cette semaine à Strasbourg. Les préoccupations nationales y ont pris le dessus sur les aspects internationaux de la profession. Elles devaient s'exprimer notamment dans l'allocution de M. Pierre Peckre, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, qui accueillait M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale pour la séance de clôture du congrès. Le président de la Fédération a notamment évoqué « *la crise de l'officine* » qui se traduit par une dégradation des revenus de la profession, mais il s'est surtout attaché à démontrer que la part de la pharmacie dans les dépenses de sécurité sociale allait en diminuant et ne représentait plus que 3,5 % de la dépense globale du système en 1979.

En reconnaissant les difficultés pour la profession, nées de la mise en œuvre du plan d'économie de la Sécurité sociale, M. Jacques Barrot a insisté surtout sur les mesures de fond susceptibles de redresser la situation : adaptation stricte du nombre des étudiants en pharmacie aux besoins de l'emploi et aux débouchés professionnels, qui entrera en vigueur à la fin de la prochaine année universitaire ; mise en œuvre des mesures fiscales pour faciliter l'association et, donc, le rachat progressif des officines par les jeunes pharmaciens.

Le congrès a examiné le problème du coût de la santé et particulièrement de la consommation pharmaceutique en Europe. Cette consommation suit d'assez près, dans les différents pays de la C.E.E., l'augmentation de la production intérieure brute. Mais le coût de cette consommation diminue dans l'ensemble du montant de la « *dépense santé* », dont elle n'est plus que 17 % en moyenne. — J.-C. H.

RELIGION

Les dernières étapes du voyage de Jean-Paul II en Afrique

Images insolites et anachroniques chez les Ashantis

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — Dernières étapes du voyage africain : deux pays francophones. Jean-Paul II a quitté le Ghana samedi matin 10 mai pour la capitale de la Haute-Volta, Ouagadougou, où il ne devait rester que six heures. Il devait ensuite se rendre en Côte-d'Ivoire, à Abidjan, où il était attendu en fin d'après-midi. La Côte-d'Ivoire sera le sixième et dernier pays visité par le pape au cours de son périple en Afrique noire.

Au Ghana, ce fut une rencontre œcuménique : Jean-Paul II s'est entretenu pendant quarante-cinq minutes avec le Révérend Robert Runcie, nouvel archevêque de Cantorbéry et primat de la communion anglicane, de passage à Accra pour une visite pastorale. A l'issue de cet entretien — le quatrième entre des chefs des Eglises catholique et anglicane depuis la Réforme, il y a quatre siècles, — un *communiqué commun* a *souligné* le caractère « joyeux et émouvant » de la rencontre entre les deux chefs religieux, qui ont exprimé leur accord pour affirmer que « le temps est trop court et le besoin trop pressant pour disperser l'énergie chrétienne à poursuivre des vieilles rivalités ».

Jean-Paul II s'était rendu vendredi 9 mai à Kumasi, deuxième ville du pays *(cinq cent mille habitants)*, où il a célébré une messe en plein air. A cette occasion, il a rencontré le roi de l'ancien royaume ashanti, l'ashantihène Opoku Ware II. Il s'est ensuite rendu au séminaire Saint-Hubert, où une réunion a eu lieu avec les évêques du Ghana. La journée s'est achevée à Accra par une réception du corps diplomatique et une audience au président de la Chambre nationale des chefs.

Les mots sont trop faibles pour décrire ce qui s'est passé à Kumasi, ville située à 250 kilomètres au nord d'Accra. Plus que chaleureux, l'accueil réservé à Jean-Paul II par le peuple ashanti, royaume encore vivace, a été une explosion de joie, une fête magnifique. Au dire de tous, jamais la foule n'avait été aussi délirante, aussi enthousiaste, aussi sincère. Le pape avait rendez-vous avec l'Afrique profonde.

Cette journée haute en couleur, avait débuté à l'aéroport en toute simplicité, sans cérémonie ni protocole, par l'accueil de représentants du roi Opoku Ware II, vêtus du costume traditionnel, le kente, au son des tambours et des tam-tams. Le pape, une couronne de fleurs autour du cou, s'essaya même à cet instrument et prit dans ses bras une fillette venue lui souhaiter la bienvenue. « *Akwaaba* » (bienvenue), criait la foule transportée, dans une immense clameur, qui porta Jean-Paul II jusqu'au cœur de la ville. Un débordement de vitalité, une joie sans pareille, de larges sourires sur tous les visages. Les cris fusaient de partout. Des enfants faisaient le salut militaire, des groupes de femmes ondulaient au rythme des tambours, des vieux restaient sagement assis sur le pas de leur porte.

Aucun folklore, mais une grande spontanéité. L'Afrique dans sa vraie nature, généreuse. Le pape, vêtu de blanc, était venu jusque chez eux, parmi les bidonvilles de la capitale du royaume ashanti, qui compte près d'un million et demi d'habitants pour la plupart animistes.

Le pape et les animistes

Les Ashantis furent l'une des plus originales, des plus puissantes civilisations du Bénin. Ancienne pourvoyeuse d'esclaves pour les négriers venus d'Europe, importante productrice d'or et de diamants, cette région, qui appartient au groupe ethnique Akan, est riche, car, en plus, elle cultive le cacao, première ressource du Ghana. Le peuple guerrier livra plusieurs luttes meurtrières vers la fin du siècle dernier aux colonisateurs anglais et reste aujourd'hui un farouche opposant au pouvoir central. La confédération ashantie fut restaurée en 1935 et reste actuellement très puissante.

Pour s'en rendre compte, il suffisait de voir, dans le stade plein à craquer — près de cent mille personnes — l'alignement des quelque vingt tribus autour de leur souverain l'ashantihene, énorme, couvert d'or, trônant au milieu de ses enfants, de ses femmes et de ses serviteurs. Cet ancien avocat tire toute son autorité d'un tabouret d'or qui, au dix-septième siècle, serait tombé du ciel. De magnifiques parasols brodés avaient été placés en un long demi-cercle au-dessus du roi et de ses roitelets pour les protéger du soleil, tandis qu'un valet brassait l'air avec une large branche de palmier pour rafraîchir son altesse royale. Quel spectacle ! Images insolites et anachroniques dans ce stade moderne, face au pape, entouré de ses évêques célébrant la messe au son des sourds beuglements des cornes d'éléphant.

L'office terminé, l'*ashantihene*, qui est catholique, et sa suite allèrent rendre hommage au pape en un long cortège composé de tous les dignitaires, des lettrés, des conseillers et des porteurs exhibant tous les trésors de la magnificence royale ainsi que des offrandes. La reine aussi est venue faire sa révérence à Jean-Paul II, suivie de la garde personnelle du monarque, armée de vieilles pétoires, et celui-ci rendit la politesse quelques instants plus tard, gratifiant ses hôtes royaux d'un « *God bless you* ». Visiblement, le pape semblait décontenancé par les dignitaires animistes venus spécialement le voir, munis de tous leurs attributs : épées, boucliers en peau, lances, sceptres, le tout richement décoré et le plus souvent orné de feuilles d'or. L'un des chefs avait même pour reposer pied deux superbes éléphants entièrement en or. Une débauche de métal jaune qui scintillait sous le soleil.

Les nobles ashantis attendirent patiemment la fin de la messe en dormant ou en parlant. Puis ils repartirent vers leurs Mercedes et leurs petits trésors vers leurs terres. Le pape salua la foule qui lui répondit par une immense ovation. La fête était finie. L'atmosphère de liesse s'estompa lentement.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA HAUTE-VOLTA : UN DES PAYS LES PLUS PAUVRES

Superficie : 274 200 kilomètres carrés.

Population : 6 300 000 habitants, qui parlent le français, le voltaïque et le mandé. La moitié environ de la population appartient à l'ethnie des Mossi.

Politique : Après avoir été membre de la communauté française, la Haute-Volta accède à l'indépendance en 1960. L'armée prend le pouvoir en 1966, sous l'autorité du général Sangoulé Lamizana. Les militaires remettent les pouvoirs aux civils en 1971, tout en gardant le contrôle du gouvernement. En 1974, le général Lamizana, resté chef de l'Etat, suspend de nouveau la Constitution et l'armée reprend la direction du pays.

Economie : Un des pays les plus pauvres du monde, la Haute-Volta dépend, pour 40 %, de son agriculture, notamment de la culture du coton.

Eglises : Avec un demi-million de catholiques, l'Eglise représente 7 % de la population. Soixante-quinze ans après l'arrivée des premiers missionnaires, l'Eglise de Haute-Volta comprend 9 diocèses, avec 94 paroisses, 142 prêtres diocésains, 250 religieux prêtres, 138 religieux non prêtres, 587 religieuses, 835 catéchistes, 5 petits séminaires et 2 grands séminaires ; 40 % de la population est musulmane et 50 % animiste.

LA COTE-D'IVOIRE : L'ÉGLISE JOUE UN ROLE DE SERVICE SOCIAL

Superficie : 322 463 kilomètres carrés.

Population : 7 415 000 habitants, dont un million environ d'étrangers. Une soixantaine d'ethnies ; le français est la langue officielle et le dialecte dioula le plus courant.

Politique : La Côte-d'Ivoire est indépendante depuis 1960. M. Houphouët-Boigny est élu président de la République la même année, et il dirige le pays depuis vingt ans.

Economie : Elle dépend largement du secteur agricole, dans lequel le café, le cacao et le bois représentent près de 70 % des exportations.

Eglises : La population, pour 54 %, est animiste, 23 % musulmane et près de 12 % catholique. Les 8 diocèses sont desservis par 319 prêtres étrangers, 103 autochtones, 96 religieux et 505 religieuses. Bien que minoritaire, l'Eglise catholique, qui a formé l'élite du pays dans ses écoles, remplit de nombreuses tâches de service social, allant des centres ruraux et des dispensaires à l'Institut africain pour le développement économique et social (INADES).

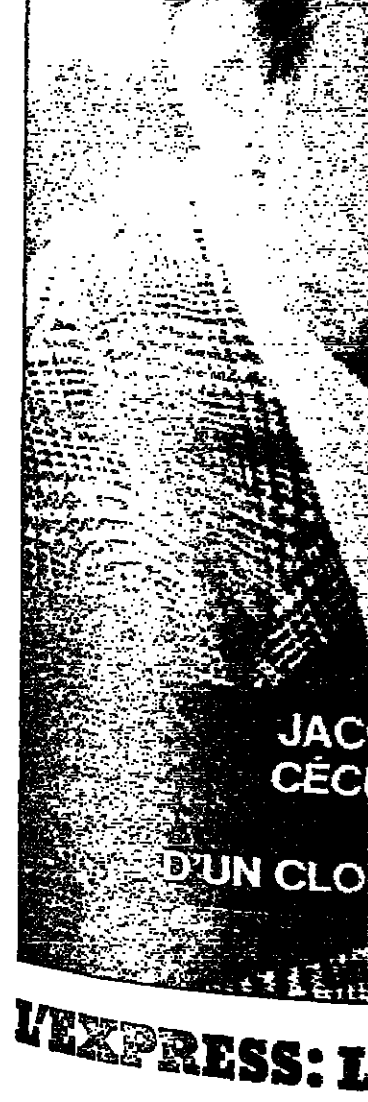

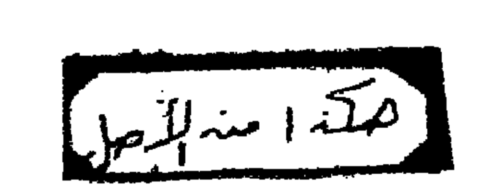

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE

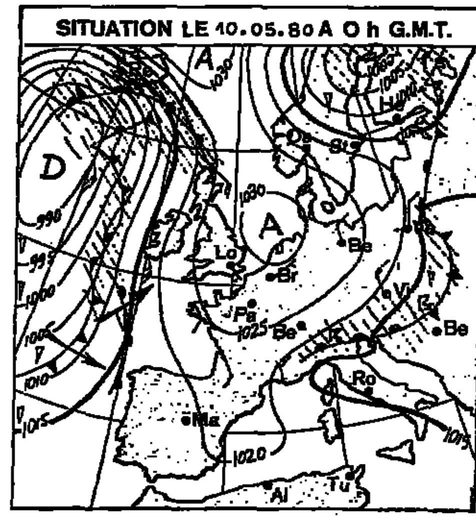

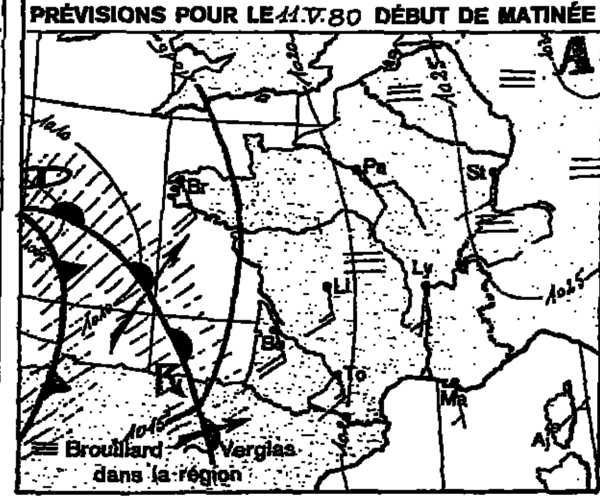

PRÉVISIONS POUR LE 11 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

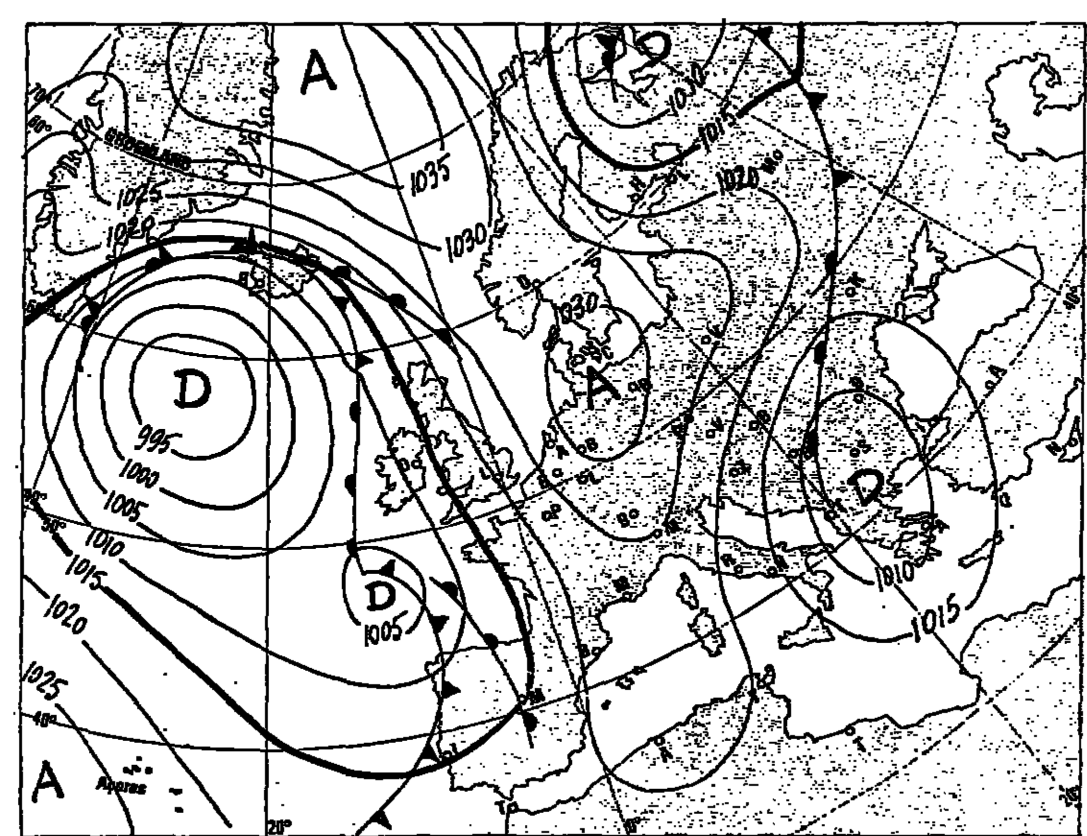

Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 mai à 0 heure et le dimanche 11 mai à 24 heures :

Les hautes pressions, reconstituées sur la mer du Nord, ne se déplaceront que très lentement vers le sud de la Scandinavie, mais s'affaibliront dans leur partie méridionale sous l'action des nouvelles perturbations atlantiques qui viendront ralentir à proximité des côtes européennes.

Dimanche, avec l'approche de ces perturbations, le temps deviendra progressivement très nuageux, d'abord sur les côtes de l'Atlantique *puis, le soir, de la Bretagne au* Bassin aquitain, où quelques pluies ou averses orageuses pourront débuter. Sur ces régions, les vents, de sud à sud-est, deviendront modérés *à assez forts.*

Sur le reste de la France, le temps *sera généralement bien ensoleillé* après la dissipation des brumes et de quelques brouillards, surtout localisés dans les vallées du Nord-Est et du Centre-Est. Les vents, de *sud-est à est, seront faibles.*

Dans l'ensemble, les températures maximales deviendront supérieures aux valeurs normales pour cette époque de l'année, surtout sur la moitié sud-ouest, mais la matinée sera encore assez fraîche sur nos régions orientales.

Le samedi 10 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 027,9 millibars, soit 771 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 9 mai ; le* second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 18 et 8 degrés ; Biarritz, 17 et 9 ; Bordeaux, 17 et 6 ; Bourges, 12 et 2 ; Brest, 15 et 6 ; Caen, 12 et 2 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, *12 et 6 ; Grenoble, 13 et 9 ;* Lille, 13 et 3 ; Lyon, 9 et 6 ; Marseille, 18 et 6 ; Nancy, 11 et 1 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice, 18 et 11 ; Paris - Le Bourget, 10 et 1 ; Pau, 18 et 6 ; Perpignan, 20 et 7 ; Rennes, 14 et 3 ; Strasbourg, 10 et 2 ; Tours, 12 et 3 ; Toulouse, 17 et 3 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 12 degrés ; Amsterdam, 12 et 2 ; Athènes, 22 et 16 ; Berlin, 14 et 2 ; Bonn, 15 et —1 ; Bruxelles, 13 et 3 ; Le Caire, 23 et 13 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 11 et 2 ; Genève, 13 et 7 ; Lisbonne, 22 et 10 ; Londres, 14 et 3 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, 18 et 14 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 16 et 10 ; Palma-de-Majorque, 22 et 8 ; Rome, 20 et 10 ; Stockholm, 11 et 3 ; Téhéran, 27 et 17.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 668

HORIZONTALEMENT

I. Comme le cœur de celui qui a été touché ; Péché d'autant plus mortel qu'il peut conduire à la morgue. — II. Ne saurait être grand sans être large ; Ne se conduisit pas toujours en homme ; Pas payé. — III. Dans sa bouteille, il y a à boire et à manger ; *Peut évoquer* une bonne partie. — IV. Eau ; Déesse égyptienne ; Pour un repas de cochons ; Tentative (épelé). — V. Evoque la licence ; Une mauvaise affaire. — VI. Sa frontière passe par l'Everest ; Attaches ; On y met tout ce qui est piquant. — VII. Dresse ; Son jour est férié ; Permet de hisser une baleine. — VIII. Traita son père un peu *comme* un ballot ; Qui ne sont donc pas dans la mesure des moyens. — IX. D'une façon très mesquine. — X. Ancien pays ; Dessous de table. — XI. Utiles pour l'éleveur ; Que l'on a donc fait briller ; Sortis. — XII. Prend comme une fleur ; La poche des eaux. — XIII. Article ; Pour lui, la plus belle croupe ne vaut pas de jolies dents. — XIV. Un peu d'espoir ; *On est soigné dans son hôtel* ; Pronom ; Ancien émirat. — XV. Utilisé pour donner des coups ; Evoque une prise importante ; Largeur.

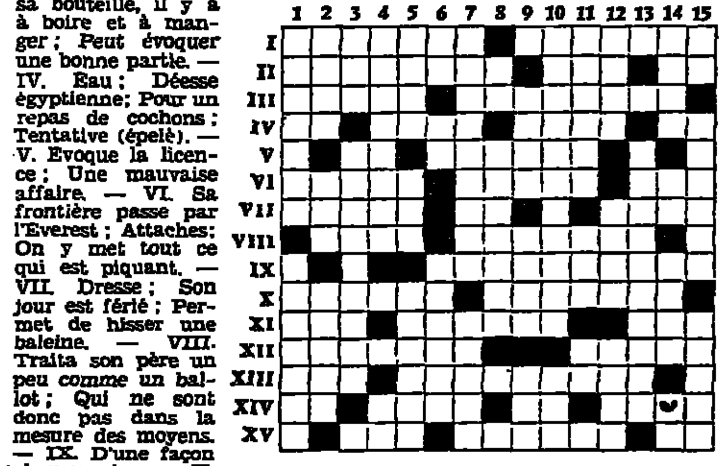

VERTICALEMENT

1. Ce qui rend des fèves peu comestibles ; Collections de lustres. — 2. Pas épais ; Période ; Touffues. — 3. Animal ; Difficiles à régler. — 4. Donne plus d'éclat à la rose ; Particule. — 5. Epouse d'infant ; Héros, dans le Sud ; Mot souvent prononcé après la fermeture. — 6. Arrivé ; Pronom ; Chiffon pour du papier. — 7. Ses fleurs font partie des espèces pectorales ; Qui ne prendront plus rien. — 8. Ne justifie pas qu'on fasse le pont ; Utile quand il faut vider les lieux. — 9. Peut se porter sur le côté ; Surface ; N'admit pas. — 10. Susceptibles de provoquer un soulèvement ; Passe à Mulhouse. — 11. Quand elles sont chaudes, il y a des éclats ; Fleuve côtier ; Il n'y en a pas dans le filet. — 12. Sans fleurs ni couronnes ; Répand ; Fut colonisé par les mormons. — 13. Qui ne conviennent donc pas. — 14. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est *aperçu ; Conjonction ; Faire un* assortiment de couleurs ; Pronom. — 15. Dont on s'est donc nourri ; Peut servir à un refoulement ; Peut être utilisé quand il faut forcer.

Solution du problème n° 2 667

Horizontalement

I. Congeler. — II. Rieuse (*«rieuse»* et *«sénateur»* sont deux noms donnés aux mouettes) ; Aï. — III. As ; Vain. — IV. Piétaille. — V. Offre. — VI. Fermé. — VII. Isaurie. — VIII. Sac ; Trac. — IX. Ami ; Nid. — X. Nec ; Ont. — XI. Ternies.

Verticalement

1. Crapoussin. — 2. Oisif ; Et. — 3. Ne ; Efficace. — 4. Guêtres. — 5. ES ; Aération. — 6. Lévi ; Mûr ; Ni. — 7. Altérante. — 8. Rail ; Ici. — 9. Inerte ; Dû.

GUY BROUTY.

LES URGENCES DU DIMANCHE

SANTE

● UN SECOURS D'URGENCE — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50, pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● *UNE INFORMATION SUR* LES INTOXICATIONS : 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

TRANSPORTS

● *AEROPORTS — Renseignements* sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) : U.T.A. (776-41-52) : Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ETAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale *(52, rue du Louvre, 1er), ouvert* 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de *10 heures à 12 heures et de* 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VETERINAIRE au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en *anglais au 720-88-98.* Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées est ouvert le dimanche de 9 heures à 18 heures. *Tél. : 723-61-72.*

S.O.S. - AMITIE

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à *l'écoute au 821-31-31* pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 h. à 8 h du matin) et au 296-26-26 *pour Paris* (de 14 h. à 4 h. du matin) Il existe, en outre, un poste en *anglais : SOS-Help, au 723-80-80 (de 19 h. à 23 h.).*

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 MAI

« La Conciergerie », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Vermeersch.

« Le Val-de-Grâce », 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le Marché aux puces », 15 h., métro Porte-de-Clignancourt, sortie autobus 155, Mme Legrégeois.

« Du Forum des Halles au quartier de l'Horloge », 15 h., angle des rues Pierre-Lescot-de la Cossonnerie, Mme Oswald.

« *Le* Versailles de Louis XIV », 15 h., rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut *(Caisse nationale des* monuments historiques).

« La peinture impressionniste », 14 h. 30, musée du Jeu de paume (Arcus).

« Viollet-le-Duc », 15 h., entrée du Grand Palais, Mme Angot.

« La maison des Compagnons du devoir du tour de France », 15 h., église Saint-Gervais, M. Jaslet.

« Hôtels du faubourg Saint-Germain », *15 h., métro Chambre-des-Députés,* Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., façade devant la poste, Mme Vackier (Mme Hager).

« Les Arènes de Lutèce », 15 h., métro Jussieu, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

CONFÉRENCES

15 h., 228, faubourg Saint-Honoré, salle Albert-le-Grand (Amitié judéo-chrétienne de France), P. Lenhardt : « L'exégèse rabbinique, sa signification pour un chrétien ».

15 h., Musée des arts décoratifs, A. Prache : « L'architecture religieuse à la fin du Moyen Age ».

15 h., 62, *rue Madame,* Arcus : « Histoire de Paris, la ville au Moyen Age ».

15 h., 13, rue Etienne-Marcel, Méditation transcendantale : « Le *silence, source de toute activité* » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, H. Richou : « A propos du concept de victimologie, tentative d'une *approche clinique* ».

16 h. 45, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, L. Dormont : « Les victimes de l'amour » (entrée libre).

18 h. 30, lycée J.-Decour, 12, avenue Trudaine, E. Baer : « La nutrition et l'énergie alimentaire ».

19 h., 62, rue Madame, Arcus : « Dieux et temples égyptiens ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 mai 1980 :

DES DECRETS

● Fixant les attributions des directions et services de la délégation générale pour l'armement ;

● Portant approbation du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la vallée de l'Oise ;

● Modifiant le décret du 28 mars 1977 créant une taxe parafiscale commune à l'association dite Comité professionnel interrégional de l'horlogerie et au centre technique de l'industrie horlogère ;

● Relatif à la police des mines et des carrières ;

● Portant règlement général des industries extractives.

UN ARRETE

● Fixant les taux et les conditions d'attribution de l'indemnité d'expatriation et de sujétions spéciales prévue au bénéfice des agents de coopération culturelle, scientifique et technique en service dans certains Etats étrangers.

CARNET

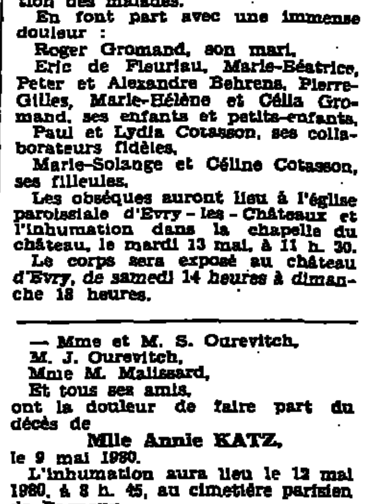

Naissances

— Mme Emmanuel Thiéblin est heureuse d'annoncer la naissance de ses vingtième et vingt-et-unième petits-enfants.

Alice,
chez Guy et Maryvonne TERRACOL,
le 27 mars à l'île Maurice,
et
Chantal,
chez Xavier et Odile BOURDILLON,
le 3 mai à la Réunion.

Décès

— Mme Zarifé Aboujaoudé,
M. Ricardo Aboujaoudé,
Le docteur Habib Hakimé et Mme, née Vera Aboujaoudé,
Mlles Eliane et Christiane Aboujaoudé,
M. Jean Farès Aboujaoudé et sa famille,
M. Loutfallah Farès Aboujaoudé et sa famille,
Ainsi que toute la famille Aboujaoudé,
ont la douleur de faire part du décès, survenu *le 7 mai 1980 à Paris,* de

Elia Farès ABOUJAOUDE,
président du conseil d'administration
de la Banque libanaise
pour le commerce,

leur époux, père et frère.
Les obsèques auront lieu à Bey*routh le 10 mai 1980.*

— Le conseil d'administration,
La direction,
Le personnel de la Banque libanaise pour le commerce (France),
ont le vif regret de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Elia Farès ABOUJAOUDE,
survenu à Paris, le 7 mai 1980.
Les obsèques auront lieu à Beyrouth, le 10 mai 1980.

— La direction générale des Editions mondiales, la rédaction de « Télé-Poche » et tous ses amis du groupe Del Duca ont la tristesse de faire part du décès de

M. Antoine ARNAUD,
journaliste-maquettiste
à « Télé-Poche »,
survenu le 8 mai 1980, à l'âge de quarante-deux ans.
La cérémonie religieuse aura lieu lundi 12 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 140, rue de Clignancourt, Paris (18e).

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 8 mai 1980, dans *sa quatre-vingt-quatrième* année, à Londres, du

professeur
Jan BELEHRADEK,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien déporté 1939-1945,
recteur de l'université Charles,
de Prague,
doyen de la faculté de médecine,
titulaire de la chaire
de *biologie* médicale,
haut fonctionnaire de l'UNESCO,
docteur « honoris causa »
de la Sorbonne
et de l'université d'Aix-en-Provence,
ancien député
du parti social-démocrate
tchécoslovaque.

— Le colonel et Mme Patrick Bertschy,
MM. François-Xavier, Guy et Alain Bertschy,
Mme Pierre Bertschy,
M. et Mme Jacques Blanc,
Mme Henri Roche,
Et toute la famille,
font part du rappel à Dieu de

M. Eric BERTSCHY,

leur fils, frère, petit-fils, arrière-petit-fils et parent, décédé accidentellement le 8 mai 1980, à Issy-les-Moulineaux, dans sa vingtième année.
Une messe sera célébrée à son intention le lundi 12 mai 1980, à 9 heures, en la chapelle Saint-Bruno, 14, rue de l'Egalité, à Issy-les-Moulineaux.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Bonnières (Yvelines), le mercredi 14 mai 1980, vers 9 h. 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Louis Bourlaud,
Le médecin général (C.R.) et Mme Jacques Bourlaud,
Les familles Chauvigné, Chauvigné-Bourlaud, Bourlaud, Quenec'hdu, Colchen, Dulong,
ont la *douleur de faire part du* décès, survenu le 7 mai 1980 à Coulombiers (Vienne), de

Mme Gabriel BOURLAUD,
née Jeanne Bourdin,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

4, rue Jacquot-Defrance,
54520 Laxou.
Latillé, 86190 Vouillé.

— **L'archimandrite Lev GILLET** *est mort le 29 mars dernier.* Il signait ses livres « Un moine de l'Eglise d'Orient ». Ses amis se réuniront pour se souvenir de lui et rendre grâce le samedi 17 mai, à 16 h. 30, *dans la crypte de la cathé*drale Saint-Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, 75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— **Mme Roger GROMAND,**
née Marie-Louise Brunet d'Evry,
vient d'être rappelée à Dieu le 9 mai 1980, à 10 heures, dans la foi et l'espérance, après avoir reçu l'onction des malades.
En font part avec une immense douleur :
Roger Gromand, son mari,
Eric de Fleuriau, Marie-Béatrice, Peter et Alexandre Behrens, Pierre-Gilles, Marie-Hélène et Célia Gromand, ses enfants et petits-enfants,
Paul et Lydia Cotasson, ses collaborateurs fidèles,
Marie-Solange et Céline Cotasson, ses filleules.
Les obsèques auront lieu à l'église paroissiale d'Evry-les-Châteaux et l'inhumation dans la chapelle du château, le mardi 13 mai, à 11 h. 30.
Le corps sera exposé au château *d'Evry, de samedi 14 heures à diman*che 18 heures.

— Mme et M. S. Ourevitch,
M. J. Ourevitch,
Mme M. Malissard,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Annie KATZ,
le 9 mai 1980.
L'inhumation aura lieu le 12 mai 1980, à 8 h. 45, au cimetière parisien de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— *Mme Freddy Scheibli,* ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Lombard et leurs enfants,
M. et Mme Francis Lombard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Lombard et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Bussat et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LOMBARD,
survenu le 8 mai 1980, à Lyon, à l'âge de quatre-vingt-six ans.
Funérailles à Lyon, lundi 12 mai, à 15 heures, au temple protestant, 3, quai Victor-Augagneur.

— M. Gustave Macaux,
Mlle Claude Macaux,
Les docteurs Jean et Anne Dorat et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Macaux et leurs enfants,
M. Alain Macaux, Mme Marie-Annick Seznec et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gustave MACAUX,
née Marcelle Girard,
professeur honoraire.
Les obsèques auront lieu le lundi 12 mai 1980, à 11 heures, en la *collégiale Saint-Martin* de Montmorency.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Il y a un an, le 10 mai 1979, disparaissait, à l'âge de cinquante-six ans,

Gaston GRINBAUM,
ancien interné, résistant,
rescapé du plateau des Glières,
vétéran du P.C.F.,
maire de Vigneux-sur-Seine
de 1959 à 1979.

— Pour le premier anniversaire du décès du

docteur Paul STROUZER,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

Communications diverses

— *Conférence de J.-T. Decaris, le* 11 mai, à 16 heures : « Le point focle de toutes les prophéties ; l'événement qui inaugure l'histoire d'une nouvelle humanité ». 20, passage du Mont-Cenis, métro *Porte-de-Clignancourt.*

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

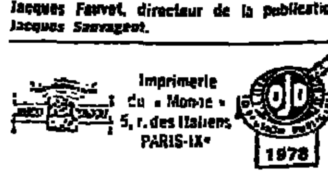

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde
ECONOMIE

SANS MAITRISER L'INFLATION

La Yougoslavie résiste mieux à la crise que ses voisins de l'Ouest ou de l'Est

L'économie yougoslave a connu, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, une croissance particulièrement rapide ; elle est comparable à cet égard aux autres pays méditerranéens que sont l'Espagne et la Grèce. Cet essor a profondément transformé les structures économiques du pays et porté le P.N.B. par habitant de 200 dollars en 1948 à plus de 2 100 dollars en 1977 (1). Mais, plus que les performances économiques, c'est le cadre dans lequel elles se sont réalisées qui singularise la Yougoslavie ; car le système économique n'a cessé depuis trente ans d'évoluer suivant une logique de *décentralisation des pouvoirs et des initiatives*.

par FRANÇOISE LEMOINE (*)

La première de ces mutations, la plus radicale, intervient dès les premières années de la Yougoslavie socialiste et fonde l'originalité que le système a conservée depuis. La *Yougoslavie*, qui est *brutalement* expulsée de l'orbite de l'U.R.S.S. en 1948, est, en effet, paradoxalement à cette date, le pays le plus avancé de toute l'Europe orientale dans la construction d'une économie de type soviétique. L'adoption de ce modèle d'industrialisation peut cependant passer pour une manifestation d'indépendance : ce choix d'un développement accéléré du potentiel industriel ne reçoit guère le soutien des experts soviétiques, qui auraient volontiers spécialisé ce pays, au sein du camp socialiste, dans les productions minières et agricoles.

La rupture avec Moscou est un choc brutal qui met en cause les ambitions de développement du pays : les accords économiques avec les pays de l'Est sont rompus et, dès 1949, les échanges de la Yougoslavie avec ces pays s'effondrent. Pour échapper à l'étranglement que provoque l'interruption des livraisons d'équipements industriels lourds, la Yougoslavie doit se tourner vers les pays occidentaux : la Grande-Bretagne, la Suède, la Suisse. Sur un autre front, les idéologues yougoslaves répondent à l'excommunication du Kominform par la critique de la dégénérescence bureaucratique en U.R.S.S. ; ils affirment opérer un retour aux sources du marxisme-léninisme et à la théorie du dépérissement de l'Etat en instituant à travers tout le pays un vaste système d'autogestion.

Ce choix, qui exprime sur le moment la volonté de se démarquer tant du système soviétique que d'un retour au capitalisme, est aussi un *thème fort mobilisateur* de la population dans un contexte particulièrement difficile d'isolement diplomatique. Par-delà les circonstances, ce *système de décentralisation administrative* et économique paraît particulièrement bien adapté à l'hétérogénéité de la Yougoslavie au lendemain *de la fuerre.*

L'unité nationale refaite dans la fédération des six républiques autour du *maréchal* Tito laisse, en effet, *bien vivants les clivages traditionnels* du pays. A l'opposition des nationalités qu'a contribué à souligner la rivalité des mouvements de *résistance, à la différence des langues* et des *religions*, s'ajoutent des contrastes économiques. Dans un sous - développement économique *général — le revenu par tête est*, en 1947, inférieur à 200 dollars, — les pôles industriels se concentrent dans les régions du Nord (Slovénie, Croatie), *laissant le sud* du pays profondément agraire, mis à part quelques centres miniers en Bosnie et en Macédoine.

La mise en place, à partir de 1950, des institutions et des mécanismes de l'autogestion va de pair avec l'abolition de la planification impérative — le plan est désormais indicatif, — du monopole d'Etat du commerce extérieur, et avec l'ouverture à certaines formes du marché. Dans ce cadre, la Yougoslavie connaît, pendant dix ans, un vif essor économique marqué par toutes les caractéristiques du décollage. Le rythme de croissance du produit national brut, qui s'établit de 1950 à 1960 à 6 % l'an, s'accélère en fin de période. Combinée avec un ralentissement de l'accroissement de la population — du fait de la chute de la natalité et de la progression des migrations à l'étranger, — cette évolution porte *le P.N.B. par tête à environ 350* dollars en 1960 (il est à cette date de 320 dollars en Espagne, de 405 dollars en Grèce).

C'est tout au début des années 60 que l'économie du pays connaît sa première crise sérieuse, ouvrant une longue période d'instabilité *économique et de réformes. En 1960* et 1961 apparaissent les deux maux dont souffre depuis lors, de façon chronique, l'économie yougoslave : *l'inflation intérieure et le déficit extérieur*. La hausse du coût de la vie atteint 10 % l'an, les échanges avec les pays occidentaux, qui sont large*ment prépondérants, malgré la réconciliation* soviéto-yougoslave en 1956 et la reprise des courants d'échanges avec l'Est, se soldent par un déficit *croissant de la Yougoslavie*.

Les dirigeants yougoslaves ont, dans un premier temps, recours à une vigoureuse politique déflation*niste — resserrement du crédit*, contrôle des salaires, dévaluation du dinar — qui provoque un net ralentissement de la croissance, mais n'a *pas de résultats durables* : en 1964-1965, la crise renaît avec les mêmes manifestations.

Les équilibres régionaux

Analysant les causes profondes de ces déséquilibres, les experts met*tent en cause la persistance dans* l'économie yougoslave de multiples traits d'une économie « *administrée* » ; entre autres : le rôle exces*sif de l'Etat dans le financement des* investissements, qui nuit à l'allocation optimale des ressources ; le système de prix rigide qui freine la *modernisation et la rationalisation de* la production ; la politique économique qui privilégie l'investissement au détriment de la consommation.

En conséquence, de 1965 à 1967, une vague de réformes étend le jeu des mécanismes de marché : elles réduisent les ponctions de l'Etat sur *les ressources des entreprises de* façon à accroître leur liberté d'action, transfèrent les ressources d'investissement aux banques, qui financent *ainsi en 1969 la moitié des investis*sements (contre 1 % en 1960) et alignent les prix intérieurs sur les prix mondiaux. Dans le même temps, *l'économie yougoslave s'ouvre aux* influences extérieures ; les importations sont libéralisées au fur et à mesure que le permet la conjoncture *et, en 1967, une loi — la première* de ce type en économie socialiste — autorise les investissements étrangers en Yougoslavie, tout en limitant les *apports des partenaires extérieurs à* 49 % du capital de l'entreprise yougoslave.

Ces réformes structurelles ne pouvalent *porter leurs fruits* qu'à *terme* ; elles n'éludèrent pas, devant la persistance des déséquilibres, le recours à des politiques de stabilisation en 1967 et 1968 *qui* expliquent *le ralentissement* de la croissance au cours de la deuxième moitié des années 60.

Cette décélération crée un terrain favorable à l'expression d'un problème latent, celui des déséquilibres régionaux. *Le développement qu'a* connu l'économie yougoslave au cours de ces années n'a pratiquement pas réduit les disparités régio*nales. Encore en 1976, si le P.N.B.* par tête se situe pour l'ensemble du pays à 1 750 dollars, l'habitant de la Slovénie dispose de 3 500 dollars, *celui de la Bosnie-Herzégovine* de moins de 1 200. Dans l'ensemble des zones sous-développées, le P.N.B. par *tête n'atteint* pas 60 % de la *moyenne yougoslave*.

Les distorsions entre républiques, engendrées par le maintien de ces inégalités, se trouvent exacerbées par *la réforme économique* : celle-ci a mis en évidence la divergence d'intérêts entre les républiques les plus riches — Croatie, Slovénie, — qui ont tout à gagner à l'extension des mécanismes du marché, et les républiques les plus pauvres, qui réclament une répartition des ressources du plan fédéral dans le sens d'une politique active d'égalisation des niveaux de développement.

Les résultats, au terme de ce quinquennat, apparaissent mitigés. Certes, l'économie yougoslave paraît faire face à la crise relativement mieux que la plupart des pays de l'Ouest et de l'Est. Sans doute est-elle servie par une relative autonomie énergétique : les ressources hydrauliques du pays assurent un tiers de sa production d'électricité, celles de charbon, la moitié. La Yougoslavie importe chaque année une dizaine de millions de tonnes de pétrole, dont le coût ne représente pas plus du septième de la facture totale des importations.

(Lire la suite p. 12.)

(1) *Dans le même temps celui de la Grèce passait de $280 à $3 000.*

(*) *Centre d'études prospectives et d'informations internationales.*

Les investissements pourraient fortement augmenter

par ALBERT MERLIN (*)

L'investissement a un caractère cyclique. Ce fait d'expérience est de nature à infirmer la plupart des prévisions faites actuellement en ce domaine.

ON peut aimer l'autoroute. Et la vitesse. Encore faut-il ne pas s'obstiner à conserver les mêmes performances ni prétendre à la même régularité, lorsqu'on l'a quittée pour se retrouver sur une voie sinueuse. C'est pourtant le sens profond du « prêche » sur l'investissement que l'on entendit si fréquemment entre 1974 et 1979 : aux entreprises réticentes on tendait à présenter l'investissement comme un devoir impérieux, nonobstant les obstacles.

Aux illusions succédèrent très normalement les déceptions. L'explication était pourtant toute simple : les entreprises n'avaient guère besoin d'investir, étant donnés l'ampleur de leur effort antérieur et le ralentissement de l'expansion à partir de 1975 : banale application du classique effet d'accélération, dont on sait qu'il entraîne une réduction plus que proportionnelle du taux de croissance de l'investissement.

Sur ce point d'histoire, l'affaire paraît entendue aujourd'hui. Mais en a-t-on tiré la moindre leçon pour l'avenir ? Dans les prévisions qui circulent sur l'horizon 1985, le caractère cyclique de l'investissement n'apparaît guère. Nulle hypothèse de rebond après ces années creuses : on continue à raisonner sur une croissance modérée et relativement régulière, quasiment parallèle du PIB ou produit intérieur brut (2 à 3 % l'an).

Ténacité des habitudes mentales : si l'on ne prétend pas revenir à l'« autoroute », du moins souhaite-t-on un parcours rectiligne. Comme si le fait d'ignorer les virages, de même que les creux et les bosses, suffisait à les supprimer !

Tout indique, au contraire, qu'il va falloir se préparer à conduire dangereusement, car nous allons aborder une phase dans laquelle les *besoins* d'investissement risquent de *croître* à un *rythme très sensiblement* supérieur à celui du PIB (ce qui ne signifie pas qu'ils seront tous satisfaits).

La première raison est de nature quasi biologique. Le dernier boom d'investissement remonte à la période 1968-1973. Le renouvellement de ces équipements n'a pas encore commencé, ou peu. Il va bien falloir y procéder : sans verser dans une version purement mécaniste de l'économie, il y a toutes chances pour que l'on conserve un certain « effet-écho » dans les années qui viennent. Le même raisonnement, notons-le, est applicable aux biens durables de consommation, pour lesquels la montée des besoins de renouvellement peut être un facteur de soutien.

Ce n'est pas une découverte, *mais un simple retour* aux sources : le rythme de l'investissement est cyclique. Et l'on ne voit vraiment guère de raisons pour qu'il en soit autrement : *la vie* industrielle — comme la vie tout court — est scandée par des temps forts et des temps faibles. Anticipations et rectifications, amplifications à la hausse et à la baisse forment la trame de cette « dynamique industrielle » si brillamment théorisée par le professeur Forrester.

(Lire la suite p. 15.)

(*) Vice-président de la Fédération européenne des économistes d'entreprise.

L'inévitable Europe à deux vitesses

MALGRE l'échec du conseil européen de Luxembourg, les Neuf ne sont pas résignés à ouvrir une crise majeure. Ils se sont donné un ultime délai de trois semaines pour parvenir à régler le problème de la contribution britannique au budget européen. Tel est le sens de la réunion que les ministres des affaires étrangères et les ministres de l'agriculture ont tenue mardi à Bruxelles. *Peut-être la répugnance qu'inspire l'idée d'une* rupture est-elle moins forte chez les Français que chez les autres partenaires du Royaume-Uni. Mais, en dépit de leur hâte à voir les décisions agricoles devenir effectivement applicables, ils ont *eu la sagesse de ne pas brusquer les choses*. Que l'Allemagne, les Pays-Bas ou l'Italie, qui ont jadis tant milité en faveur de l'adhésion britannique se refusent à admettre un échec qui reviendrait à constater que la Communauté ne peut pas fonctionner *normalement avec les Anglais, rien de plus légitime*. La modération dont ont fait preuve les représentants de la France, qu'on ne peut analyser comme de la faiblesse, puisqu'ils en ont tracé clairement les limites, devrait, en fait, être de nature à renforcer la cohésion des Huit.

Un arrangement de Paris avec Londres, ardemment souhaité par la grande majorité des Etats membres, sera néanmoins diffi*cile à obtenir tant les obstacles à franchir demeurent importants.* A Luxembourg, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, étonnant ainsi la grande majorité des observateurs, y compris bon nombre de leurs collaborateurs, *ont proposé à Mme Thatcher une réduction de la contribution britannique de l'ordre de 1,3 milliard ou 1,4 mil*liard d'ECU par an pendant deux ans, c'est-à-dire d'un montant nettement supérieur à ceux envisagés avant la session. Mais, ont-ils ajouté, une telle compensation n'étant pas compatible avec le jeu normal des règles financières de la C.E.E., celles-ci devraient être revues. Cette révision devrait être conduite avec l'idée d'écrêter tout autant les bénéfices nets importans (empochés pour l'instant par l'Italie et les petits pays) que le déficit net britannique. Depuis lors, et en particulier depuis le 6 mai, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères, les petits pays ont proclamé leur ferme opposition à l'idée de modifier les règles financières en vigueur, faisant valoir, non sans raison, que s'engager dans cette voie risquerait fort d'aboutir à une remise en cause du traité de Rome, des politiques communes, bref, de la Communauté telle qu'elle existe.

Français et Allemands ne peuvent pas ne pas tenir compte de l'opposition de leurs partenaires italien, bénéluxien, danois à la mise en chantier immédiate d'une réforme radicale de la Communauté. Eux-mêmes sont encore imparfaitement au clair sur l'oppor*tunité de déclencher un tel processus*, et *sur le moment* de le *faire. Cependant*, si l'on s'en tient à la logique développée à Luxembourg par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, renoncer à réviser les règles financières communes ou différer l'étude d'un *tel réexamen devrait avoir comme corollaire* une réduction substantielle du montant de la compensation offerte aux Anglais, réduction dont on voit mal comment Mme Thatcher pourrait s'accommoder.

Quoi qu'il advienne du litige actuel entre le Royaume-Uni et les huit Etats membres, ce que l'histoire retiendra sans doute du conseil européen de Luxembourg, c'est précisément que le président de la République française et le chancelier de l'Allemagne *fédérale aient proposé, fût-ce d'une manière hésitante, une réforme* profonde de la règle du jeu européen. L'affaire anglaise aurait pu la hâter ; même dans le cas contraire, l'épuisement des ressources propres disponibles et la perspective de l'élargissement *à la* Grèce, *à l'Espagne et au* Portugal, *rendront bientôt inévitable* une réflexion en profondeur sur les règles financières et d'une façon générale sur le fonctionnement de la Communauté. Le modèle d'une Europe à deux vitesses s'impose chaque jour davantage. *La crise internationale et les défaillances américaines sont* de puissants motifs de ne pas se satisfaire d'une association dont le développement est perpétuellement entravé par l'inadaptation, aujourd'hui de la Grande-Bretagne, demain de tel ou tel autre *Etat* membre. *Créer une structure propre à permettre à ceux* des participants, qui en ont le désir et les moyens, de reprenrdre la difficile progression vers une Confédération européenne : n'est-ce pas là le véritable sens, bien qu'à peine ébauché, du projet franco-allemand ?

PHILIPPE LEMAITRE.

LES CINQ ANS DU TROISIÈME PLAN CALCUL

Vers une nouvelle politique de l'informatique

Cinq ans ont passé depuis la fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull, et 1980 voit la fin de la convention conclue entre l'Etat et ce groupe, créé à l'initiative des pouvoirs publics. Ce troisième plan calcul, fort différent des deux précédents, a-t-il porté ses fruits ? Tous les objectifs assignés à la compagnie ont-ils été atteints ? Et à quel prix ? A l'aube de cette nouvelle décennie, l'informatique française se trouve-t-elle en meilleure position qu'en 1975 ?

LE 13 mai 1975... M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, *annonce la fusion* entre la Compagnie internationale pour l'informatique et Honeywell-Bull, filiale du groupe américain Honeywell. Ainsi naissait C.I.I.-Honeywell-Bull, société franco-américaine, où les intérêts français détiendraient 53 % du capital et Honeywell 47 %.

L'Etat prenait une participa*tion indirecte* dans *la société* (aux côtés de la C.G.E. et apportait dans la corbeille de mariage 1,2 milliard de francs de *subventions et 4,05 milliards* de francs de commandes garanties sur la période 1976-1980. Cette opération, vivement contestée dans les milieux politiques et syndicaux, marquait un profond infléchissement de la politique informatique de la France.

Portée sur les fonts baptismaux par le général de Gaulle en 1966 — après le rachat de Bull par les Américains, — la C.I.I. incarnait une certaine idée de l'indépendance. Nationale d'abord. Européenne ensuite avec, en 1973, l'accord de coopération tripartite Unidata, entre C.I.I., Siemens et Philips. Il s'agissait de s'opposer, non seulement à l'hégémonie d'I.B.M., mais plus généralement à la domination des firmes américaines dans ce secteur-clé.

Avec la fusion de C.I.I. et d'Honeywell-Bull, on passait d'une stratégie « Europe contre Etats-Unis » à une politique privilégiant l'alliance avec le second constructeur mondial (américain) contre... I.B.M. Pour les pouvoirs publics, seul un tel virage stratégique devait permettre de « *disposer dans un délai de quatre ans d'une entreprise française majeure et compétitive, capable de couvrir la moitié environ des besoins français en informatique générale et d'être largement présente à l'exportation...* » Pour faire bonne mesure, une série d'objectifs était assignée à la nouvelle société et consignée dans une convention quadriennale avec l'Etat.

C.I.I.-Honeywell-Bull « *premier groupe européen en informatique* », devait, à l'issue de ce nouveau plan calcul — qui n'en portait pas le nom — « *dégager un bénéfice net hors subvention ; ne procéder à aucun licenciement ; établir des relations équitables avec Honeywell et accéder, grâce à lui, au marché américain ; rechercher les modalités d'une coopération européenne, notamment avec Philips et Siemens ; garantir aux utilisateurs la compatibilité des produits futurs* ». Enfin, le ministère de l'industrie précisait que la nouvelle compagnie « *aurait la responsabilité, tant dans les petits et moyens systèmes que dans les grands et très grands, d'ensembles homogènes et complets de la future ligne mondiale* » que C.I.I.-Honeywell-Bull et Honeywell devait développer en commun.

Le premier et principal mérite de C.I.I.-H.B. est d'exister. Compte tenu du soutien massif de l'Etat — jamais on n'avait tant fait pour une entreprise privée — et de l'engagement personnel du chef de l'Etat, il était à peu près inconcevable que la compagnie périclitât. Dans un milieu où le taux de mortalité des entreprises est élevé, C.I.I.-H.B. se tient depuis 1976 dans une honnête moyenne.

J.-M. QUATREPOINT.

(Lire la suite p. 14 et 15.)

Avec des fleurs, les employés japonais sont déplacés comme des pions

FORMANT un carré sur le quai du Shinkansen, le train-éclair qui relie Tokyo au sud du pays, tous les collègues et les subalternes sont là. Les secrétaires apprêtées, un bouquet de fleurs enrubanné à la main, les hommes en complet « bon genre », les mains croisées sur le ventre. L'impétrant est au milieu du groupe, près de la porte du train, un peu gêné. Quelques minutes avant le départ, la scène s'anime : « *bansai !* » (« hourra »), crient les collègues en levant les bras. Les bouquets de fleurs passent des mains des secrétaires rougissantes à celles du voyageur, qui s'incline à plusieurs reprises, se confondant en remerciements. Enfin, il monte dans la voiture. De part et d'autre de la porte qui se referme se poursuivent courbettes et bravos. Le train part et l'on constate sur le quai qui défile que plusieurs groupes se sont livrés au même rituel devant d'autres voitures. Chaque année, en mars et en avril, c'est, en effet, l'époque des nouvelles affectations.

Le patronat occidental envie la souplesse avec laquelle les entreprises nippones font manœuvrer leurs employés, les déplaçant d'un bout du pays à l'autre sans apparemment provoquer de résistance de la part des personnes concernées. Le côté bon enfant, l' « harmonie » que donnent à imaginer de telles scènes d'accompagnement des « promus » ne font que confirmer aux yeux des hommes d'affaires étrangers qu'ils sont bien dans « le meilleur des mondes ». Il y a aussi des cérémonies, sur les quais de gare ou dans les aéroports, moins tapageuses — celle que nous venons de décrire étant destinée à un directeur ou chef de service voyageant en *green car* (première classe) et où la joie n'est pas aussi évidente. Ce sont celles pour les hommes qui partent seuls, sans leur famille, qui reste sur le quai avec les deux ou trois amis venus pour soulager les peines.

En entrant dans une entreprise, nous dit-on, on signe un papier assurant qu'on ne s'opposera pas aux décisions de la direction (les déplacements d'un bout à l'autre du pays ou même à l'étranger étant inclus dans cette soumission *a priori*). Fin février est l'époque où les hôtesses de bar, confidentes des salariés, le disent, l'atmosphère est souvent morose, car certains pressentent, avec appréhension, une affectation qu'ils ne souhaitent pas mais qu'ils ne pourront discuter. *Légalement* on peut dire non ; mais la subtilité, c'est que la décision ne sera jamais imposée formellement : joueront tous les mécanismes de persuasion (carrière, nécessité du point de vue de l'entreprise etc.), arguments auxquels il est impensable de résister dans une société comme celle du Japon. Alors on accepte ce qui est toujours présenté comme une promotion et une étape nécessaire de la carrière. Surtout, peut-être, on ne peut défier les ordres de la direction parce que, comme nous le dit un salarié, « *vers qui se tourner ? Personne ne vous défendra* ». Le plus souvent, l'entreprise paye le voyage pour la famille, mais il y a le problème de l'éducation des enfants: la compétition scolaire est telle qu'il ne s'agit pas pour les parents d'ajouter le traumatisme d'un changement de milieu au fardeau que supporte déjà leur progéniture, ou de la sortir d'une *école où il a déjà été difficile* d'entrer pour risquer de ne pas en retrouver une autre. Donc l'homme part seul pour plusieurs années. « *Le printemps est pour les salariés une époque de bonheur ou de désespoir* », écrit, dans un éditorial consacré à ces affectations, le quotidien *Asahi*. « *De plus en plus, les employés partent seuls en laissant derrière eux femmes et enfants* », poursuit-il. La raison de ces séparations est-elle l'éducation des enfants ? « *Absurdité du système* », conclut le quotidien : pour faire une bonne scolarité, l'enfant sera privé de père pendant plusieurs années et la femme n'aura un mari que deux jours par mois en moyenne...

Les entreprises, conscientes de cette évolution, ont fait construire des dortoirs pour leurs employés célibataires forcés et leur accordent des rémunérations supplémentaires. Un employé de banque, M. Yamamoto, qui a été transféré ainsi dix fois dans sa carrière de vingt-six ans — ce qui est exceptionnel tout de même, — a publié récemment un petit livre de conseils pour les hommes vivant éloignés de leur famille. « *Seul un homme peut comprendre les problèmes des hommes seuls* », dit-il. Il recommande d'acheter au moins vingt slips, « *un investissement modeste qui évite de rentrer tôt pour faire la lessive* », explique comment peler un oignon et utiliser un appareil automatique à cuire le riz. La télévision se préoccupe des problèmes des célibataires forcés puisque N.H.K., chaîne nationale, donne des « *recettes faciles pour hommes seuls* ». Il reste que chaque année la presse rapporte des cas d'intoxication alimentaire d'hommes vivant loin de leur famille qui ne se nourrissent que d'*instant ramen* (nouilles instantanées) et de hamburgers...

Point de révolte chez M. Yamamoto : « *Si vous avez des idées noires*, suggère-t-il à ses congénères, *pensez à de bons exemples : le président de la société...* » On comprend que la société en question, Mitsui Trust Bank, ait fait distribuer gratuitement à ses employés ce petit livre, déjà tiré à dix mille exemplaires. M. Yamamoto a dépassé la cinquantaine : il fait partie de cette génération qui a toujours pensé, comme l'écrivait il y a trente ans la sociologue américaine Ruth Benedict, qu'au Japon « *la force de caractère c'est de se conformer aux ordres, non de se rebeller : le non-conformisme conduit à l'humiliation et au ridicule* ». Les jeunes qui partent en traînant les pieds sentent assurément davantage la force coercitive des décisions de la direction que le ridicule qu'il y aurait à y résister. Mais la pesanteur sociale est encore la plus forte.

PHILIPPE PONS.

L'économie yougoslave

(*Suite de la page 11.*)

Depuis 1973 la croissance économique yougoslave se maintient au rythme moyen de 5 % l'an, alors qu'elle a chuté à 3 % dans les pays qui lui sont économiquement comparables, la Grèce et l'Espagne. En 1977 et 1978 le taux de croissance de la production industrielle avoisinait 8 %-9 %.

Mais les échanges extérieurs restent très déséquilibrés : le déficit commercial dépasse en 1977 et 1978 4 milliards de dollars, et les conséquences directes de la crise énergétique n'ont qu'une part minime dans cette situation : l'essentiel du déficit provient des échanges avec les pays de l'Ouest et en particulier avec les pays de la C.E.E. La récession économique et le développement des politiques protectionnistes dans les pays d'Europe occidentale qui sont des marchés importants pour la Yougoslavie ne facilitent pas le redressement de la situation.

Aussi, malgré les revenus du tourisme et les envois de fonds des travailleurs émigrés, qui contribuent largement à l'équilibre de la balance des paiements, l'endettement extérieur de la Yougoslavie s'est rapidement amplifié : de moins de 2 milliards de dollars en 1970 il est passé à plus de 11 milliards en 1978. La charge de la dette reste dans des limites raisonnables puisqu'elle ne mobilise actuellement pas plus de 15 % des recettes en devises du pays : mais la tendance à la détérioration du solde commercial a imposé au gouvernement en 1979 de sévères restrictions des importations.

En même temps l'inflation s'accélère sous l'effet de la hausse des prix à l'importation et des pressions de la demande (le coût de la vie a été multiplié par quatre depuis dix ans) : l'emploi dans l'économie progresse en effet plus vite que prévu, sans pour autant réduire le chômage car, depuis la récession économique à l'Ouest, la Yougoslavie doit faire face au retour progressif de ses ouvriers émigrés ; et le système d'accords d'autogestion n'assure pas une réelle discipline en matière de salaires. La progression de ces derniers excède régulièrement le taux d'inflation.

Le plan 1981-1985 actuellement en cours de préparation reconduira vraisemblablement les objectifs de restructuration de l'économie en faveur du développement des infrastructures, des productions énergétiques, minières, agricoles. Outre son effet escompté sur l'équilibre extérieur, cette orientation présente l'avantage de favoriser l'égalisation des niveaux de développement régionaux, puisque les régions yougoslaves les plus pauvres sont aussi les mieux dotées en ressources minérales et minières.

Le plan devrait aussi prévoir le maintien d'une croissance rapide ; en effet, une crise économique, selon l'avertissement du président Tito lui-même, rendrait plus difficile la poursuite d'une politique d'indépendance et de non-alignement ; une politique que, dès 1945, il définissait en termes crus : « *Nous ne voulons être dépendants de personne, quoi qu'on écrive et quoi qu'on dise... Nous ne voulons pas être une monnaie d'appoint ; nous ne voulons pas que l'on nous mêle à je ne sais quelle politique de sphère d'intérêts.* »

FRANÇOISE LEMOINE.

LA STRUCTURE REGIONALE

	Participation au produit social (1978)	P.N.B. ($) par habitant (1976)
Yougoslavie	100	1 759
Bosnie Herzégovine	12,6	1 139
Monténégro	1,8	1 244
Croatie	26,5	2 184
Macédoine	5,7	1 192
Slovénie	16,7	3 509
Serbie	36,7	
dont : — Kosovo	1,9	532
— Vojvodine	10,8	2 058
— Serbie restreinte	24	1 724

Pour mémoire :
— Grèce : 2 570
— Espagne : 2 990
— Portugal : 1 660.

LES ECHANGES EXTERIEURS
1978
(en millions de dollars)

	Exportations	Importations	Solde
VENTILATION GEOGRAPHIQUE			
MONDE	5 671	9 988	— 4 317
Pays de l'Ouest	2 196	5 650	— 3 454
Dont C.E.E.	1 305	3 815	— 2 510
Pays de l'Est	2 442	3 003	— 561
Dont U.R.S.S.	1 394	1 375	+ 19
Tiers-monde	1 033	1 335	— 302
STRUCTURE PAR PRODUITS			
Matières premières, demi-produits	2 809	6 325	— 3 516
Equipements	1 132	2 565	— 1 433
Biens de consommation	1 730	1 098	+ 632

BALANCE DES PAIEMENTS
1978
(en millions de dollars)

Solde commercial	— 4 317
Services et transferts	+ 3 300
dont : — Tourisme	+ 935
— Transferts privés et envois de fonds des travailleurs	+ 1 745
— Autres	+ 620
Balance des opérations courantes	— 1 017

Les paysans malgaches se plaignent de la bureaucratie

par PATRICIA COLMANT (*)

« *NOTRE agriculture, épine dorsale de l'économie malgache, est malade de la révolution.* » Ce commentaire désabusé d'un homme d'affaires de Tamatave traduit la morosité d'une partie de la population qui s'interroge sur les raisons de la baisse de production agricole. Elle affecte la vanille, le coton, le café, le sisal et surtout le riz. Conséquence directe de cette situation, les exportations ont également diminué entrainant une réduction des rentrées de devises. Faute d'argent, les importations à Madagascar sont sévèrement contingentées et les Malgaches sont, suivant les mois, privés de gaz butane, de farine, d'huile voire de riz, l'aliment de base de leur nourriture.

Le caractère philosophique des côtiers (d'origine africaine) et la nature réservée des Mérinas (d'origine asiatique) qui peuplent les plateaux au centre du pays, épargnent la République démocratique malgache de manifestations de mécontentement.

Cependant, certains observateurs étrangers s'interrogent sur la limite de la patience de la population qui a conscience des multiples possibilités de sa grande île.

Située à 250 kilomètres au large des côtes du Mozambique, l'île de Madagascar est presque un continent à elle seule. Une fois et demie grand comme la France, ce pays a un potentiel agricole considérable, bien supérieur aux besoins de ses 9.2 millions d'habitants. Bien que 85 % de la population travaillent dans le secteur primaire, la terre est encore sous-exploitée, faute de moyens financiers et techniques. A ces problèmes matériels s'ajoute un facteur psychologique difficile à surmonter pour les dirigeants du pays : celui du manque de motivations profondes de la classe paysanne. « *Traumatisés par une centaine d'années de colonialisme, les Malgaches ne veulent pas travailler sous les ordres de leurs compatriotes* » explique un jeune économiste qui précise : « *Dans les coopératives agricoles, les ouvriers rechignent à la tâche.* »

Cette attitude peu productive entraine de médiocres résultats. La production de vanille est descendue de 1 700 tonnes en 1972 à 250 tonnes en 1978. La chute a été constante alors que la demande sur le marché international reste soutenue. La production de café était en 1978 au même niveau que celle de 1972, soit 58 000 tonnes, alors qu'elle avait atteint 71 250 tonnes en 1977.

Une politique des prix qui décourage

De 39 915 tonnes d'arachides produites en 1972, la récolte s'est abaissée à 21 850 tonnes en 1975 et 20 500 tonnes en 1978. Celle du tabac qui s'élevait à 5 688 tonnes en 1972 est descendue à 3 259 en 1978. Plus grave encore est la situation dans le secteur rizicole. Le Malgache est un des plus gros consommateurs de riz au monde avec 185 kilos par personne et par an. La production qui était de 309 000 tonnes en 1972 (pour une population de 7,92 millions de personnes) n'était plus que de 240 000 tonnes en 1976 puis 225 000 tonnes en 1978. D'exportateur, le pays est donc devenu importateur net avec 93 000 tonnes en 1973, 167 000 tonnes en 1978 et plus de 200 000 tonnes en 1979. « *La baisse de production de riz est une réaction des paysans aux déficiences de la gestion étatique* », explique un ingénieur agronome. « *Les coopératives agricoles sont devenues très bureaucratiques et je connais le cas,* poursuit notre interlocuteur, *de plusieurs petits producteurs qui, après avoir parcouru avec leur récolte les 20 ou 30 kilomètres qui séparent leurs champs du centre d'achat le plus proche, sont invités à se représenter le lendemain car l'employé de service s'est absenté dans le milieu de l'après-midi.* »

La politique des prix suivie par le gouvernement du président Didier Ratsiraka n'encourage pas non plus les agriculteurs. Le kilo de riz est actuellement payé au cours officiel aux producteurs 35 francs malgaches (FGM) (0,70 franc), ce qui permet de pratiquer des prix serrés à la consommation, soit environ 1.1 franc français le kilo. Dans ces conditions, les cultivateurs se contentent de produire, pour assurer leurs besoins.

La situation rizicole devrait cependant se redresser petit à petit grâce à la construction de mille cinq cents mini-barrages qui vont améliorer les conditions d'irrigation de 20 000 hectares de rizières. Il s'agit d'un programme financé par le Fonds européen de développement (FED). La C.E.E. fournit le matériel tandis que les utilisateurs procèdent eux-mêmes à la construction et à l'entretien des barrages.

Sur le plan énergétique, la découverte de traces de pétrole au large de la côte ouest et les gisements de grès bitumineux près de Bemolanga, dans l'ouest du pays, alimentent de grands espoirs. Le président Ratsiraka a même annoncé dans son discours de début d'année que son *pays serait exportateur de pétrole* d'ici à 1985. Cette déclaration a été accueillie avec un certain scepticisme par les experts, même si l'Office militaire national pour les industries stratégiques (*O.M.N.I.S.*) *envisage très sérieusement* d'exploiter les gisements de grès bitumineux. Ils s'étendent sur 400 kilomètres carrés et les réserves sont évaluées à environ 3 milliards de tonnes de bitume dont 780 millions exploitables par voie minière.

Dans le proche avenir, la construction d'une centrale hydro-électrique sur le fleuve Mangoro, entre Tananarive et Tamatave, réduira plus sûrement la dépendance énergétique de la République malgache. Cette centrale, de 80 mégawatts, représente un investissement de 33 millions de dollars qui est financé en partie par des prêts arabes (fonds de développement du Koweït, d'Abou-Dhabi, d'Arabie Saoudite, Banque arabe pour le développement de l'Afrique), en partie par des fonds français (la Caisse centrale de coopération économique), ainsi que par le groupe de la Banque mondiale.

Tous azimuts

La diversité des sources de financement de ce projet illustre la politique de coopération « tous azimuts » prônée par la charte de la « révolution socialiste malgache », le « petit livre rouge » du président. L'U.R.S.S. et la Corée du Nord sont sans doute les partenaires les plus prisés de la *République malgache. La plupart* des jeunes ingénieurs sont désormais formés en Union soviétique, tandis que les Coréens sont omniprésents dans l'île.

Toutefois, la Communauté européenne, avec en tête la France, reste le principal partenaire économique. Madagascar fête cette année vingt ans de coopération avec la C.E.E. Durant cette période, cette dernière a exécuté des projets dans le domaine des infrastructures, du développement rural, de la santé, de l'éducation, pour un montant de 72 milliards de FMG (1,44 milliard de francs). En outre, la République malgache bénéficie, comme les autres pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) associés à la C.E.E. par la convention de Lomé, du système du « stabex » (stabilisation des exportations), sorte d'assurance pour les recettes d'exportations. A Madagascar, ce système est appliqué au café, à la vanille, au sisal et aux clous de girofle. Jusqu'à maintenant seuls les deux derniers en ont bénéficié, les recettes d'exportation vers la C.E.E. pour ces produits ayant été inférieures d'au moins 6.5 % à la moyenne des recettes des quatre années précédentes. Ainsi, la République démocratique malgache a déjà reçu des Neuf 842,5 millions de FMG (16,85 millions de francs) pour compenser les pertes d'exportations de 1978.

Le déséquilibre de la balance commerciale s'est en effet accru ces dernières années. En 1978, il s'élevait à 12,4 milliards de FMG (soit environ 240,8 millions de francs). Certes, les exportations ont régulièrement progressé en valeur mais insuffisamment pour compenser l'accroissement des achats de riz à l'étranger et la hausse de la facture pétrolière. L'île importe 450 000 tonnes de pétrole par an.

Il est à noter que, malgré les avantages commerciaux attribués par la C.E.E. aux ACP, les exportations malgaches vers les Neuf se sont légèrement contractées depuis 1976. Les Etats-Unis sont devenus le premier client de la République démocratique malgache en achetant 25 % de ses exportations. Néanmoins, la Communauté européenne a absorbé, en 1978, 35,7 % des produits exportés par Madagascar, tandis que cette dernière achetait 59,5 % de ses importations aux Neuf dont 34,8 % à la France.

Malgré la découverte de traces de pétrole, malgré la richesse de la terre et des conditions climatiques favorables, malgré une population évoluée et des marchés demandeurs pour ses produits d'exportation, les perspectives économiques de la R.D.M. restent incertaines. Elles dépendent notamment de la capacité du pays à développer des moyens de communication qui sont actuellement un sérieux handicap. Un effort dans ce sens a déjà été réalisé dans le secteur aérien avec l'acquisition par Air Madagascar de deux Boeing qui effectuent des liaisons quotidiennes entre les grandes villes de l'île. Cependant, Tamatave, le principal port de Madagascar, n'est toujours relié à la capitale que par une voie ferrée unique. Le train dont les déraillements ne se comptent plus, parcourt les 350 kilomètres en quinze heures.

(*) Journaliste.

LES CINQ ANS DU TROISIÈME PLAN CALCUL

Vers une nouvelle politique

(Suite de la page 11.)

Le chiffre d'affaires annuel a augmenté en moyenne de 15 %, soit, à peu de chose près, le pourcentage moyen des dix premiers constructeurs mondiaux. C'est plus, en tout cas, que le taux de croissance enregistré par Honeywell (11,38 %), qui n'est plus le numéro deux mondial derrière I.B.M. Ni même le numéro trois. N.C.R. et Burroughs l'ont dépassée, et seule l'intégration de sa participation dans C.I.I.-H.B. lui vaut d'occuper — encore — la quatrième place.

Au-delà de la progression honorable de son chiffre d'affaires, force est pourtant de constater que C.I.I.-H.B. n'a pas fait de miracle. Sa part du *marché européen reste stagnante* : autour de 11-12 %. Elle n'est plus la première firme d'informatique en Europe, la britannique I.C.L. l'ayant dépassée. Sur le marché français, C.I.I.-H.B. ne « *couvre pas la moitié des besoins en informatique générale* » ; et, contrairement à ce qu'espérait son P.-D. G., M. Jean-Pierre Brulé, I.B.M.-France caracole toujours loin devant elle.

● On estime que C.I.I.-H.B. détient 27 % du marché français, soit le même pourcentage que C.I.I. et Honeywell-Bull au moment de la fusion. Sans doute les statistiques d'alors n'étaient-*elles pas très sûres. Il reste* qu'au mieux, le gain est de deux à trois points en quatre ans. C'est peu, compte tenu notamment de la politique d'achats préférentiels des administrations. Car l'Etat, en l'occurrence le ministère de l'industrie, a multiplié les incitations à l'achat de matériels C.I.I.-H.B.

● Globalement, l'objectif des 4 milliards de francs de commandes a été tenu. A quelques pour cent (en moins) près. Ce résultat n'a pas été acquis sans mal. Les trois années précédentes, les pouvoirs publics avaient pris l'habitude de tenir compte, non seulement des matériels livrés et réceptionnés, mais aussi des commandes enregistrées. On repoussait en quelque sorte le problème dans le temps. Or, la convention stipulait que le bilan global au 15 mars 1980 devait porter sur les seuls matériels livrés. Les semaines précédant l'échéance ont vu se multiplier les pressions du ministère de l'industrie sur les diverses administrations et sociétés nationales concernées. *Interventions* qui ont suscité de la grogne, mais finalement, au prix de quelques « acrobaties » de dernière heure, les « quotas » ont été à peu près remplis.

● *La compagnie* n'a procédé à aucun licenciement collectif. Les effectifs (environ dix-neuf mille personnes) ont très légè*rement diminué par le jeu des* départs volontaires et des mises en retraite. L'embauche, stoppée pendant deux ans, a repris en 1978. La fusion a bien évidemment eu des conséquences au niveau de l'emploi. Mais les problèmes se sont plutôt posés en termes individuels.

● *La rentabilité était l'un des* maîtres mots des artisans de la fusion. Officiellement, cet objectif a bien été atteint, puisqu'en 1979 C.I.I.-H.B. a dégagé un bénéfice net consolidé de 210 millions de francs, après une subvention de 110,4 millions de francs (voir tableau p. 15). Ce résultat a été également obtenu grâce à l'utilisation d'un important report déficitaire qui apparaît comme profit exceptionnel. Procédé au demeurant parfaitement normal, même si d'aucuns trouvent qu'en 1976, lors de la fusion, les pertes de la C.I.I. ont été singulièrement gonflées, afin de permettre à C.I.I.-H.B. de disposer d'un montant très important de reports déficitaires (668 millions à la fin de 1978).

En 1979, la compagnie n'avait prévu, dans son plan prévisionnel, de n'utiliser ces reports déficitaires qu'à concurrence de 78 millions de francs. Ce chiffre a été porté, en fin d'année, à 137,5 millions de francs, grâce à quoi la compagnie a, très exactement, dégagé le bénéfice net qu'elle avait prévu d'annoncer.

Ces procédures fiscales et comptables n'ont au demeurant qu'un intérêt marginal. Après tout, il était de bonne guerre que l'on donné à C.I.I.-H.B. tous les atouts possibles pour qu'elle puisse atteindre cet objectif de rentabilité. Reste à savoir si la société a les capacités suffisantes pour autofinancer ses investissements et ses recherches pour les prochaines années. Question d'actualité, compte tenu de l'évolution de ses rapports avec Honeywell.

Bilan positif pour Honeywell

Lors de la fusion, deux orientations pouvaient être envisagées. Soit C.I.I.-H.B. devenait un simple appendice d'Honeywell. Soit les deux entreprises coopéraient sur un pied d'égalité pour élaborer une seule ligne mondiale de produits afin d'obtenir une véritable économie d'échelle. Dans ce cas, des conflits pouvaient apparaître au sein du comité technique chargé d'harmoniser les stratégies pour déterminer qui faisait quoi.

Or les choses se sont passées différemment. Il y eut bien des occasions où Honeywell a fait sentir son poids : veto au projet de rachat par C.I.I.-H.B. de la *société allemande Olympia* ; obligation faite à la compagnie française de vendre sa branche « réseaux informatiques » à General Electric ; réticences à un accord C.I.I.-H.B.-Nixdorf. Mais, pour le reste, il n'y a eu, tous comptes faits, ni mise sous tutelle complète ni véritable coopération.

Honeywell a mené sa stratégie comme bon lui semblait, sans se préoccuper des Français. Libres à eux d'acheter, de fabriquer dans les conditions prévues par les accords, voire d'adapter les ordinateurs conçus outre-Atlantique. Libres à eux également de développer leurs propres machines, mais à leurs frais. Ce que C.I.I.-H.B. a, comme on le verra plus loin, été amenée à faire.

Dans ces conditions, il ne pouvait y avoir, pour les Américains, matière à conflit. Pour eux, le bilan de l'opération est largement positif. Ils ont puisé dans le réservoir technologique de l'ex-C.I.I. ce qui pouvait les intéresser. *Ils ont régulièrement* perçu, de C.I.I.-H.B., des dividendes, élargi leur parc, grâce notamment aux achats préférentiels français, trouvé des marchés captifs pour leurs mini-ordinateurs. Ils ont acheté, lorsqu'ils en avaient besoin, à leur associé quelques centaines de moyens ordinateurs « 64 », ainsi que des périphériques. Mais, globalement, le solde de leurs échanges avec C.I.I.-H.B. ne cesse de s'améliorer, alors que l'on espérait en France un mouvement contraire.

Le déficit commercial de C.I.I.-H.B. à l'égard d'Honeywell est passé de 7,5 millions de dollars en 1976 à 19,35 millions en 1977, 42,3 millions en 1978 et 67,3 millions de dollars en 1978. La mise *en fabrication progressive* en 1979 à l'usine d'Angers de C.I.I.-H.B. des « 66 » et des mini « 6 » n'a pas pu contrebalancer la forte diminution des achats d'Honeywell en 1978 et en 1979. Bref, on est loin de cette coopération « *équilibrée et équitable* » que les pouvoirs publics appelaient en 1975 de leurs vœux. *Le fléau de la balance* penche en faveur d'Honeywell, qui peut aujourd'hui se passer de C.I.I.-H.B. alors que l'inverse n'est pas vrai.

Confrontée à cette attitude de son partenaire américain ; ne pouvant, pour des motifs d'ordre politique et commercial, être *totalement à sa remorque*, C.I.I.-H.B. a donc été amenée à définir au fil des jours une stratégie plus ou moins autonome. Celle-ci s'articule autour de trois axes.

— Pour « *faire du chiffre* » et maintenir sa clientèle d'origine Honeywell, C.I.I.-H.B. est obligée de vendre les produits *conçus* aux Etats-Unis (mini « 6 », « 66 »). Leur fabrication en France impliquera une augmentation de valeur ajoutée (un peu plus de 60 %, semble-t-il). Mais, outre qu'il lui coûte parfois moins cher d'importer directement (lorsque le dollar est à la baisse), C.I.I.-H.B. dépend toujours du groupe américain pour *certains sous-ensembles. De plus*, les recherches sur les produits futurs qui succéderont aux mini « 6 » et au « 66 » lui échappent. Pour une part importante de son chiffre d'affaires, C.I.I.-H.B. dépend donc d'Honeywell.

— Pour répondre aux besoins d'évolution de la clientèle d'origine C.I.I. (dont les machines sont incompatibles avec celles d'Honeywell), et à ceux des utilisateurs de son moyen ordinateur « 64 », la compagnie a été amenée, après bien des hésitations, à développer un ordinateur, indépendamment des Américains. Baptisé P 7 G, il a été mis en chantier en 1977. C'est un compromis entre, d'une part, les prototypes de grands ordinateurs (X 4 X 5) que l'ex-C.I.I. envisageait de commercialiser en 1977 - 1978 et, d'autre part, les travaux des équipes d'Honeywell-Bull sur le successeur du « 64 ». Les premières livraisons sont prévues pour la fin de l'année.

La compagnie va donc avoir deux lignes de produits bien distinctes à son catalogue. D'une part, les Mini « 6 » et les « 66 » d'Honeyewll qui couvrent toute la *gamme de puissance*, quoique la firme américaine connaisse quelques problèmes pour garder le contact avec ses concurrents dans *le très haut de gamme*. D'autre part, les P 7 G, incompatibles avec la ligne Honeyewll, et qui ne couvrent qu'une partie (le milieu) de la gamme.

Qu'on le baptise moyen ordinateur de grande taille ou grand ordinateur de petite taille, il reste que P 7 G (rebaptisé DPS 7) aura sensiblement les mêmes performances que les X 4 X 5 de l'ex-C.I.I. Mais avec trois ans de décalage. Trois années pendant lesquelles la course à la puissance s'est poursuivie. Ce *matériel* ne permet donc pas à C.I.I.-H.B. d'occuper le créneau des grandes et très grandes machines. Celui-ci reste l'apanage *d'Honeyewll. Sans parler* des I.B.M., Univac, I.C.L., Control Data et Cie. Avec la fusion, la France a décroché d'une génération de machines.

800 millions pour un grand ordinateur ?

A la Direction générale de l'industrie, comme chez Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, le nouveau tuteur industriel de la compagnie qui a remplacé la C.G.E., il semble que l'on ait pris conscience de ce problème. On aimerait que C.I.I.-H.B. se replace, en toute indépendance, sur un créneau qui représente toujours une part importante du chiffre d'affaires de l'industrie informatique. Cela permettrait de se garantir pour partie contre toute défaillance d'Honeywell.

Enfin, on redécouvre, dans le contexte international actuel, l'importance stratégique des grands ordinateurs (pour les usages militaires et scientifiques notamment). Un projet pourrait être mis en chantier par C.I.I.-H.B. Il s'agirait de sortir en 1985 une machine, successeur du *P 7 G, qui se comparerait*, à cette date, aux plus grands ordinateurs d'I.B.M. et d'Honeywell.

Mais les marges de C.I.I.-H.B. ne permettent pas de financer une telle machine. Alors que les plans prévisionnels de C.I.I.-H.B. pour 1980-1985 prévoient un doublement du chiffre d'affaires, les *frais de recherches*, ne doivent, rentabilité oblige, augmenter que de 25 %. Aussi envisage-t-on, une fois de plus, de se tourner vers l'Etat. Plus précisément, vers trois ministères : les armées, les P.T.T. et l'industrie, qui pourraient financer l'opération sous la forme de marchés d'étude. Un dossier a été remis récemment aux trois ministres intéressés. L'addition se monterait à 800 millions de francs sur cinq ans !

Un rapport enterré mais bien actuel

IL est, dans la haute administration, des rapports maudits. Ceux dont on parle à mots couverts et qui, officiellement, n'existent pas. On se rappelle le rapport Hannoun sur les aides publiques aux industries. Moins connu est le cas du rapport sur « la politique de l'Etat dans le domaine de l'informatique » rédigé en 1979 par deux conseillers à la Cour des comptes, MM. *Jérôme Monod* et Joseph Libois.

Tout au long des cent vingt pages de leur rapport, les deux conseillers analysent l'évolution des relations entre l'Etat et C.I.I.-H.B. et la stratégie de cette dernière, notamment en matière de grands ordinateurs. Ils s'inquiètent de l'incompatibilité entre les « 66 » d'origine Honeywell et leurs successeurs, d'une part, et le P7G de C.I.I.-H.B., d'autre part. Ce « *problème extrêmement sérieux pour l'avenir* » est « *la conséquence de l'abandon des X4X5 et celle de l'histoire mouvementée d'une société construite par raccrocs sur des filières disparates... L'opinion de systèmes non compatibles avec les grands constructeurs mondiaux et la présence chez un même constructeur de séries non compatibles entre elles est une source de difficultés à deux égards : la stratégie d'attaque commerciale sur le marché mondial ; la sécurité donnée sur l'avenir à sa propre clientèle* ».

Les deux conseillers écrivent dans leur conclusion qu' « *en contrepartie de l'abandon d'une part importante des ambitions d'indépendance nationale dans le domaine de l'informatique universelle, on peut estimer que les résultats financiers de C.I.I.-H.B. sont conformes à ce que l'on pouvait espérer* »... Mais, poursuivent-ils, « *jamais la confrontation avec I.B.M. ne sera réellement frontale ; C.I.I.-H.B. s'est vu interdire de fait en 1975 de nourrir un jour des ambitions mondiales au plan de l'informatique universelle* ».

Transmis en septembre 1979 *au président de la République* et au ministre de l'industrie, ce rapport a causé quelque émoi. On a reproché aux deux auteurs de critiquer la politique industrielle de l'Etat, alors que les rapports de la Cour ne doivent porter que sur les applications de cette politique !

Certains, en tout cas, voient une relation de cause à effet entre ce rapport et la « démission » de M. Libois de la présidence de la mission interministérielle chargée de coordonner la politique d'achat des administrations de matériel informatique. Son successeur se serait vu rappeler avec insistance tout l'intérêt que les plus hautes autorités de l'Etat portaient à la politique de promotion dans les administrations des matériels de C.I.I.-Honeywell Bull.

Toute cette affaire a suscité une petite fronde au sein de la vénérable institution... Pourtant le rapport paraît bien enterré. Mais qui sait... peut-être n'est-il pas étranger à une certaine prise de conscience des pouvoirs *publics de la nécessité de revoir* leur stratégie en matière de grande informatique.

de l'informatique

— Troisième axe vers lequel C.I.I.-H.B. s'est orienté : la bureautique et les activités nouvelles. En 1975, une grave erreur avait été commise par les pouvoirs publics : celle de couper en deux la C.I.I. et d'opérer un distinguo entre grande et petite informatique. D'un côté, expliquait-on, il y a C.I.I.-H.B., champion de l'informatique générale. De l'autre, les chevau-légers de la mini et péri-informatique. Logabax, Intertechnique et surtout Thomson qui, *hostile à la* fusion, se voyait offrir en compensation les activités mini-informatique de la C.I.I. et de la Télémécanique. On leur promettait un *« effort similaire »* à celui consenti à C.I.I.-H.B., pour *« doter la France d'une industrie de dimension internationale en mini et péri-informatique »*. De fait, l'Etat allait fournir quelques subsides aux uns et aux autres sous la forme de subventions ou de contrats de croissance.

Bien vite pourtant, la grogne allait gagner ce petit monde. Car C.I.I.-H.B., dont le P.-D. G. n'avait jamais adhéré à cette idée saugrenue de séparation entre grande et petite informatique, se révélait un concurrent d'autant plus dangereux qu'il bénéficiait des commandes garanties de l'Etat. Tout, en effet, poussait la Compagnie dans cette voie. D'abord et toujours la nécessité de « faire du chiffre ». Ensuite, l'évolution du marché de l'informatique où il faut de plus en plus proposer aux utilisateurs des systèmes complets intégrant petits et grands ordinateurs, des périphériques, sans oublier les services (et la valeur ajoutée) qui y sont attachés. Enfin, la compagnie ne voulait pas se fermer d'emblée les portes de ce futur marché qu'est la bureautique. Un domaine où son partenaire est absent.

Cette orientation de C.I.I.-H.B. s'est traduite par plusieurs actions : tentative avortée de prise de contrôle de Logabax et d'Olympia ; rachat de 60 % d'une petite société française de micro-ordinateurs R2E ; accords de distribution de produits avec des sociétés américaines ; développement des cartes à mémoires. Pour les prochaines années, cette diversification vers les produits de bas de gamme doit absorber une bonne partie des moyens en recherche-développement de la compagnie. Là aussi, l'étroitesse de ses marges et l'ampleur de la tâche amènent la compagnie à se tourner vers l'Etat. Elle espère recevoir une part non négligeable de la manne prévue dans le nouveau plan d'informatisation de la société (2,25 milliards de francs sur cinq ans). Dans un premier dossier, elle demandait 1 500 millions de francs. Chiffre ramené à 1 020 millions dans une seconde mouture, dont 480 millions pour développer des disques magnétiques, 271 millions pour les imprimantes et 189 millions pour la bureautique.

La voie étroite

Cet appétit inquiète vivement les autres industriels du secteur. A commencer par la C.G.E., qui avait tenté, lorsqu'elle était encore actionnaire de C.I.I.-H.B., de s'opposer à cette diversification. Ce fut même la cause principale de son « départ forcé ». Effet direct de cette concurrence ? Toujours est-il que les chevau-légers de la mini et de la péri-informatique française sont loin d'avoir atteint la *dimension internationale*.

Chez Thomson, la fusion des équipes d'origine C.I.I. et Télémécanique ne s'est pas faite sans mal. Le mini-ordinateur Solar de la Télémécanique a été quelque peu sacrifié et le successeur du Mitra de la C.I.I. connaît des problèmes de prix de revient. Heureusement, la division informatique militaire est là.

De son côté, Logabax annonce une perte de près de 80 millions de francs pour 1979. Chacun sait que son actionnaire, le groupe belge Electrobel, est vendeur. Les informaticiens de Thomson aimeraient bien racheter Logabax (Intertechnique est aussi sur les rangs). Apparemment, tout est prêt, mais au sommet on hésite toujours. Peut-être parce que chez Thomson on s'interroge aussi sur le maintien à terme du groupe dans ce domaine. Bref, sur ce chapitre de la mini, les résultats de l'opération de 1975 ne sont guère concluants. Les pouvoirs publics se trouvent — par leur faute — dans cette situation paradoxale de financer des sociétés — C.I.I.-H.B., Thomson, Logabax, Intertechnique — en concurrence directe sur un marché français dont la taille (5 % du marché mondial) ne permet *d'assurer que la survie économique* d'une seule entreprise.

Demi-succès pour les uns, demi-échec pour d'autres, ce troisième plan calcul aura finalement coûté quelque 3 milliards de francs au Trésor, qui s'ajoutent au milliard versé lors des deux précédents. Sans doute pourrait-on disserter à l'envi sur ce qui se serait passé si l'expérience Unidata avait été poursuivie, *si les accords avec Honeywell* avaient été mieux négociés, si les pouvoirs publics avaient suivi, depuis quinze ans, une politique constante (à l'image des Japonais) et non en zigzag, si... si...

A l'aube de cette décennie 80, il importe moins de refaire l'histoire que de donner à l'industrie française de l'informatique tous les atouts pour survivre. Comment maintenir tout à la fois des liens avec Honeywell et s'affranchir du partenaire américain, relancer une coopération européenne échaudée par l'échec d'Unidata, se placer sur ces nouveaux marchés que sont la bureautique, reconquérir une place à part entière dans la grande informatique, ne pas perdre pied dans la mini, maintenir le dynamisme des sociétés *de services, acquérir une compétence* mondiale dans les circuits intégrés.

La voie est étroite car il faut tenir compte de ce qui existe et prendre en compte les erreurs passées. Or C.I.I.-H.B. est incapable d'assumer seule la plupart de ces tâches. Alors ? Faut-il voir dans l'emprise grandissante de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson sur C.I.I.-H.B., l'opération avec Olivetti, la « redécouverte » des grands ordinateurs, les prémices d'une nouvelle orientation de la politique industrielle informatique.

Dans une telle hypothèse, C.I.I.-H.B. s'appuierait plus que jamais sur ses deux tuteurs — ses deux béquilles diraient d'aucuns — que sont l'Etat et S.G.P.M. L'Etat financerait une activité « Arsenal » pour développer une gamme de grands ordinateurs indépendamment d'Honeywell, dont on continuerait par ailleurs à vendre et à fabriquer les matériels. Quant à la *bureautique elle serait en fait* l'apanage de Saint-Gobain. Son opération avec Olivetti n'aurait pas été sans susciter quelques grincements. C.I.I.-H.B. ne souhaitait-elle pas investir seule (avec le soutien de l'Etat) et directement dans ce secteur ? Or tout se passe comme si la compagnie allait devoir agréger sa bureautique encore embryonnaire à celle, bien plus puissante, d'Olivetti dans le cadre d'une stratégie d'ensemble décidée par S.G.P.M., et la firme italienne. M. Fauroux aurait-il coupé l'herbe sous les pieds de M. Brulé ?

Cette nouvelle politique, *si elle* se précise, passe donc par un nouvel et important effort financier de l'Etat, mais aussi par des regroupements en France et des associations ponctuelles à l'échelle *européenne*. Encore faut-il que les pouvoirs publics et les nouveaux venus (comme Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) tirent les leçons de ces dernières années, qu'ils élaborent une stratégie à long terme pour l'ensemble de ce secteur et s'y tiennent. Enfin, que les règles du jeu entre toutes les parties prenantes soient clairement et publiquement définies.

J.-M. QUATREPOINT.

LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT A PROGRESSÉ (en francs constants) DE 30 % EN QUATRE ANS

(millions de F) *	1976	1977	1978	1979
Chiffre d'affaires	3 140	3 788,2	4 456,2	5 128,6
Marge brute d'autofinancement (cashflow)	528	651	791	779
Résultats avant utilisation reports déficitaires et subventions	— 192	— 341,9	— 151,5	— 37,8
● Utilisation reports déficitaires	+ 29,3	+ 31,4	+ 129,4	+ 137,5
● Subventions	+ 250	+ 460,5	+ 212,5	+ 110,4
Bénéfice net	+ 87,3	+ 144	+ 190,4	+ 210,1

* chiffres consolidés

Le programme énergétique de la France n'est-il qu'un pari audacieux ?

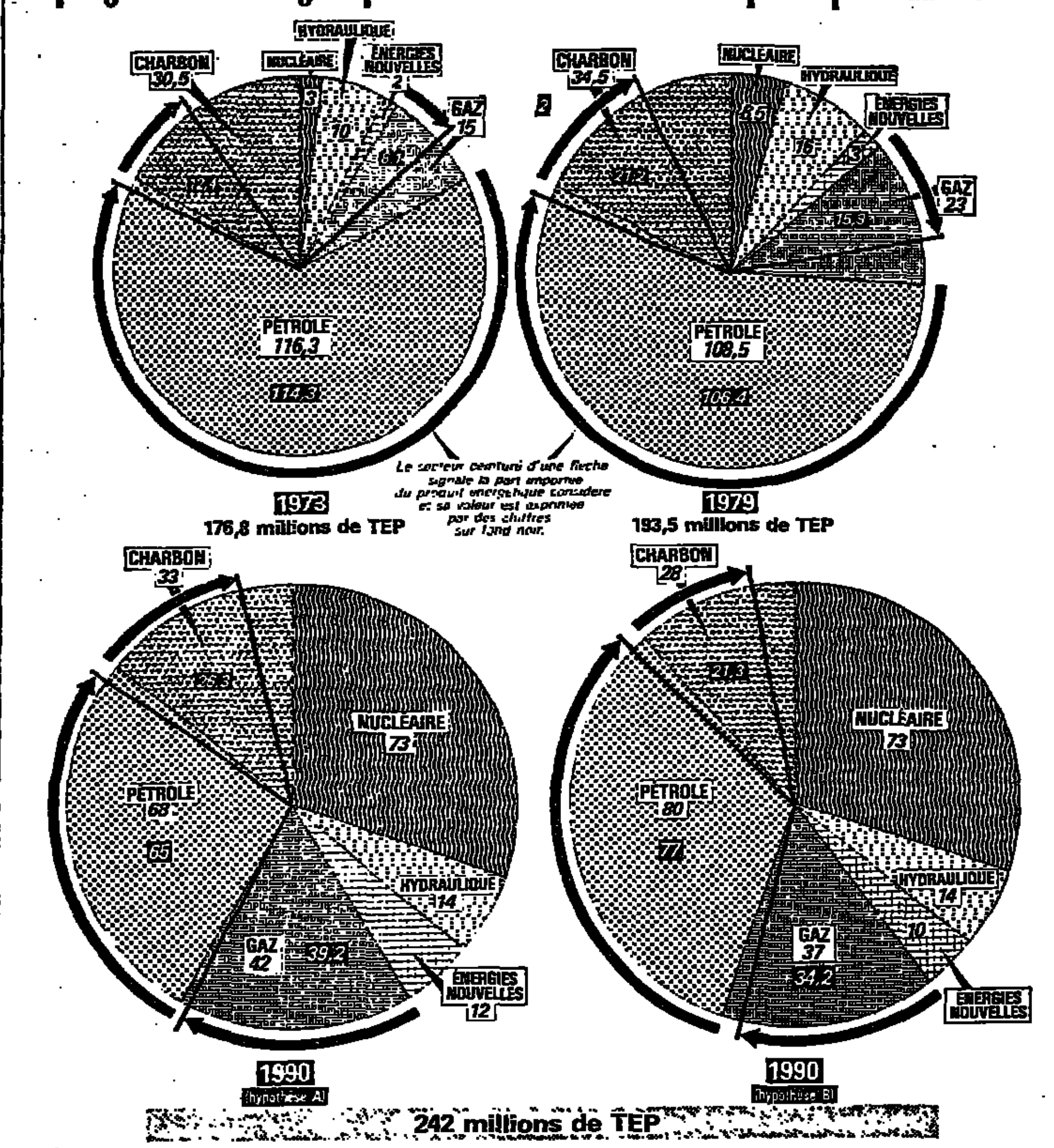

Définies par le conseil central de planification du 27 mars puis adoptées par le conseil des ministres du 2 avril, les nouvelles orientations énergétiques de la France sont pour le moins ambitieuses. Le pétrole, qui représentait les deux tiers de la consommation nationale d'énergie en 1973, devrait compter en 1990 pour moins du tiers. Un tel choix tient certes au fort développement du nucléaire, ce qui suppose qu'aucun incident ne vienne troubler le programme de construction de centrales atomiques. Il faudra aussi que le commerce international charbonnier réponde aux vœux français, puisque la production nationale ne sera plus que d'une dizaine de millions de tonnes en 1990. La consommation de gaz importé est, elle aussi, censée augmenter, ce qui, en ces premiers mois de 1980 — alors que les revendications des pays producteurs semblent particulièrement dures, — peut paraître douteux. Enfin les économies d'énergie devront tripler.

(1) Les hypothèses gouvernementales sont fondées sur une croissance moyenne de la production intérieure brute (PIB) de 3,5 % par an au cours de l'actuelle décennie. Les hypothèses A et B varient selon les possibilités de remplacer le pétrole par d'autres énergies (principalement le charbon et le gaz). Mais, pour le pétrole, dans un cas (28 %) comme dans l'autre (33 %), les objectifs gouvernementaux reviennent à réduire de plus de moitié en quinze ans la part du brut dans le bilan énergétique de la France. Les experts de la commission de l'énergie du VIIIe Plan préconisent, quant à eux, de ramener la part du pétrole dans la consommation à 40 % en 1990.

(2) Le gouvernement considère comme *« production nationale d'énergie primaire »* la fabrication de kilowatts-heure dans les centrales nucléaires. La part de l'uranium importé sera cependant croissante. En 1973, la France a importé 1 700 tonnes d'uranium, en 1979, 4 700 tonnes. En 1990, les importations devraient être de l'ordre de 6 000 à 7 000 tonnes.

L'augmentation des investissements

(Suite de la page 11.)

Nous voici donc au seuil d'un cycle de renouvellement, en quelque sorte inscrit dans l'histoire : probablement étalé, et sans doute atténué, le mouvement n'en existera pas moins.

Second motif justifiant l'attente d'un montée des besoins d'investissement : les économies d'énergie. On va, nous dit-on, changer de vitesse, c'est-à-dire non plus prolonger les tendances antérieures, mais procéder à des innovations technologiques pour *accélérer le mouvement. Les chiffres* sont là : selon la commission de l'énergie du VIIIe Plan, pour le seul secteur industriel, les investissements à prévoir sont de l'ordre de 60 milliards sur dix ans. Cela représenterait, toutes choses égales d'ailleurs, une majoration du flux annuel des investissements industriels de quelque 10 %.

A ces investissements porteurs d'économies vont s'ajouter ceux qui correspondent à la mise en place d'énergies nouvelles ou à la remise en honneur du charbon. Pour les cimentiers la facture correspond à un supplément annuel d'investissements de 15 %.

Ce qui justifie la conclusion de la commission de l'énergie : *« Une politique de l'énergie est une politique d'investissement. Décider une croissance sobre en énergie... c'est remplacer une dépense de consommation étalée sur un grand nombre d'années par un investissement à effectuer dans un délai plus bref. »* On ne saurait mieux définir la philosophie *même de l'acte d'investissement*.

Mais dépassons le problème de l'énergie pour en venir au plan plus général du redéploiement industriel. Il est clair que celui-ci *n'en est qu'à ses débuts*. Car, depuis 1975, les entreprises ont surtout fait des efforts de *gestion* (sur les stocks, les consommations de matières, les frais généraux). Elles viennent seulement d'aborder le problème de leur redéploiement *stratégique*, lequel implique de véritables mutations sectorielles, dont le coût en *capital* sera nécessairement élevé.

C'est pure logique : la France, comme les autres pays développés, doit se spécialiser dans les industries associant technologie et capital, alors que les secteurs consommateurs de main-d'œuvre ont tendance à se développer dans les pays moins industrialisés. *Mais cela se paie.* Quand on passe d'une production de biens intermédiaires classiqués à l'industrie nucléaire, ou à la fabrication de composants électroniques, cela implique, *ipso facto*, un relèvement du « coefficient de capital ». Au dire des chimistes, qui dans leurs secteurs traditionnels travaillent avec un coefficient voisin de l'unité (1 franc de capital pour 1 franc de chiffre d'affaires), il faut envisager une majoration de 50 % dudit coefficient lorsqu'on s'aventure dans la biochimie. A quoi s'ajoute le caractère très évolutif des industries à haute technologie : dans l'industrie des circuits *intégrés, les phénomènes d'obsolescence* font que la durée normale d'amortissement ne dépasse pas trois ou quatre ans, contre dix ans ou plus dans les secteurs classiques.

Mais même au sein de ces derniers, les évolutions techniques en cours impliquent des investissements accrus : ainsi le « produit » automobile de 1985 exigera-t-il, d'après les constructeurs français, une « consommation de capital » (mesurée par l'annuité d'amortissement) de 20 % à 30 % supérieure à celle des dernières années.

Des prévisions insuffisamment musclées

Rappelons, enfin, les perspectives ouvertes par l'automatisation, *rebaptisée « robotique »*. Limitée jusqu'ici aux productions de base (du type four ou laminoir), elle va maintenant s'étendre aux stades aval de la production : tri, emballage, transport, expédition. Cas-type : l'industrie du verre, qui a déjà fait d'énormes progrès de productivité au niveau des productions primaires, mais beaucoup moins en bout de ligne. Là se trouvent les « gisements » de productivité, et aussi les espoirs d'amélioration des conditions de travail. Et là vont porter les efforts de toutes les professions. La robotique est déjà omniprésente, sinon toujours dans les usines, du moins dans les « cartons » des industriels.

Le diagnostic final est clair : un nouveau cycle d'investissements se profile à l'horizon. Du moins les besoins sont-ils présents et pressants. Quant à les *satisfaire tous, c'est un autre* problème... Mais gare à la vague !

Le contraste est en tout cas saisissant entre cet inventaire et les chiffres très modestes que livrent les modèles économétriques *à moyen terme qui « tournent »* actuellement. Mais faut-il s'en étonner ? Indispensables, quelquefois méritoires, compte tenu du matériau disponible, les travaux économétriques ne sauraient répondre à tout. Quel que soit le sérieux de leurs auteurs, les modèles rencontrent vite leurs limites dans un milieu mouvant, où se superposent cycles classiques et bonds structurels : entrelacs propre à dérouter les meilleurs experts. En fait, en matière d'investissements, un chiffrage digne de foi supposerait que l'approche économétrique fût complétée par une démarche empirique beaucoup plus fine, une sorte d' « audit » des besoins d'équipements à moyen *terme, branche par branche.*

Rien de tel n'existe à l'heure actuelle. Résultat : on est en train de bâtir des prévisions 1985 plus ou moins lénifiantes. L'effort d'investissement qui nous attend devrait être préparé techniquement (mobilisation de l'épargne, musculation des entreprises) et psychologiquement : *car on ne peut considérer que* l'opinion soit spontanément acquise à l'idée de laisser la priorité à l'investissement sur la consommation (à l'inverse de ce qui fut observé entre 1974 et 1979). Toutes inflexions qui ne ressortent nullement de la lecture des chiffres actuellement publiés.

Il faudra bien, pourtant, que les Français se mobilisent. Sans *doute pourrait-on envisager*, dans un schéma idéal, de « partager » le fardeau de l'investissement, dans une certaine mesure, au niveau européen. Cela se pratique dans certains secteurs, principalement *sous* l'impulsion des grands groupes, mais ces cas sont encore trop rares. Seul un progrès décisif de l'Europe permettrait de parvenir à des économies significatives en matière d'investissements. Ce n'est pas, semble-t-il, pour demain matin.

ALBERT MERLIN.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● LA FRANCE, L'INFLATION ET LES SOCIO-STRUCTURES

Alain LEROUX.

S'il est peu de thèmes aussi riches et aussi périlleux que l'inflation, c'est sans doute parce qu'il s'est créé à son *sujet un nombre* suffisant de tabous, notamment dans la science économique. Il y a une cinquantaine d'années, l'accent eût été mis sur l'excès d'émissions monétaires, et une analyse d' « avant-garde » aurait dénoncé l'excédent des revenus *distribués sur la production de richesses.* Bien différent le terrain de 1980, exploré par le professeur d'Aix : le terme *monnaie* est volontairement exclu du débat. En défendant les assignats, il est vrai, Mirabeau ne se heurtait pas à des groupes d'intérêts ; le mécanisme est *donc bien* différent, chaque groupe poussant son pion en avant, sans considération d'équilibre général et en ignorant même, est-il précisé, les données de cet équilibre. *Un chapitre est* consacré aux grands groupes en présence.

Limiter l'étude à la France depuis 1950 semble, certes, imposé par l'ampleur du sujet, déjà à peine abordé sur le plan de l'observation statistique, mais du coup bien des lumières font défaut. Nous sourions certes à la querelle entre inflation par la demande et inflation par les coûts, personne n'ayant jamais su si l'œuf avait précédé la poule ou l'inverse, mais, dans d'autres circonstances, ce sont les sourcils qui se froncent : les faits cités, ici ou là, sont loin d'être à l'abri de tout reproche.

Quant au mécanisme, nous devons renoncer — provisoirement c'est certain — à une analyse correcte de la *stagflation* et au concept de *rigueur* dans la société, la clef du problème.

Après l'analyse des trente dernières années, nous passons aux perspectives pour les vingt suivantes. Trois évolutions possibles, est-il dit : démantèlement, stabilisation et « explosion ». Un facteur essentiel manque cependant : quel sera le rythme générateur de souffrances suffisantes pour modifier l'attitude générale, actuellement passive et inflationniste ? A propos de l'abandon par le gouvernement de son rôle d'arbitre, il eût été utile de rappeler aussi bien l'arbitrage obligatoire en matière de salaires décidé par Léon Blum que la célèbre conférence du Palais-Royal, en 1946, où le mécanisme a joué en « roue libre ».

Si le contestable alterne avec le profond, la richesse de l'ensemble en fait une lecture utile, malheureusement rendue difficile par des accumulations de notes perdues dans la masse.

★ GEEPA, Paris 1980, 19,5 cm, 310 p.

● COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN

Pour comprendre le modèle économique D.M.S. - Crédit interentreprises. Economie et planification.

Fort différentes en sujet et en style, ces publications du Plan permettent de juger la riche végétation de l'arbre semé, il y a trente-cinq ans, par Jean Monnet.

La brochure sur le « modèle D.M.S. » *(dynamique multisectorielle), en collaboration* avec l'INSEE, présente cet instrument, propre à prospecter l'horizon de cinq ans, y compris le cheminement. Né il y a un an, en remplacement du FIFI, cet outil central permet divers prolongements, *notamment des projections glissantes,* à l'intention des entreprises. Comme tant d'outils nouveaux, il voit déjà grandir le tout jeune rival *Propage.*

Une lacune importante, une fois de plus : l'emploi n'est considéré que du point de vue global, à l'instar de toute politique économique avec les résultats logiques que l'on sait. Les raisonnements du cadre général sont eux-mêmes loin d'être irréprochables, notamment pour la « capacité de production ». L'enquête mensuelle de l'INSEE est, une fois de plus, mal interprétée.

Quant à l'autre brochure, elle est consacrée à un problème plus limité, à l'intention des entreprises, fort nombreuses, qui reçoivent des crédits ou qui, volontairement ou non, en accordent. Le groupe a été présidé par M. P. Mordacq. Un texte nourri de 22 pages, comportant des recommandations, est complété par 182 pages d'annexes. Instrument très recommandé aux entreprises.

★ *La documentation française,* 1979 et 1980, et 212 pages.

● TENDANCES NOUVELLES DE L'ECONOMIE POLITIQUE

Gérard GRELLET

Ouvrage qui peut être fort utile, sinon aux économistes, du moins aux contemporains tentés de surestimer les possibilités de cet ensemble de connaissances qui, aujourd'hui, s'éloignent de *la science plus* qu'elles ne s'en rapprochent.

Dès l'abord, par des vues, en somme classiques, sur Jacques Rueff et le libéralisme, fleurit l'illusion commune sur la véracité ou la fausseté des doctrines par insuffisance de distinction entre *le* rôle des hommes et l'enchaînement des choses. Annoncer, par exemple, l'échec du libéralisme devant la crise des années 30 est un exercice d'école, puisque, déjà en ce temps, les hommes refusaient, chaque fois qu'ils le pouvaient, la fluidité despotique. Sur la déflation autoritaire de Laval en 1935, méprise double, sans importance peut-être, puisqu'elle est à peu près admise. Il est à peine nécessaire de rappeler ici la faiblesse du rôle de l'observation continue en économie, en particulier dans l'école française. Citer comme un fait paradoxal que, en 1974 et 1975, le taux d'intérêt négatif en Angleterre n'a pas freiné les investissements, peut surprendre, tant ce fait a été fréquent, en de nombreux pays, avant même 1974.

Plus solide et plus convaincante est la partie concernant les pays de l'Est et l'échec relatif de leurs réformes ; plus logique aussi, du fait que le rôle respectif des hommes et des *choses est, ici, un peu mieux* déterminé.

Par contre, nous nous retrouvons, avec les pays peu développés, dans un monde d'idées reçues de bon ton et superficielles. Chaque passage appellerait observation profonde et réflexion. Par exemple, le rituel échec de la révolution verte qui a sauvé l'Extrême-Orient, menacé d'une « famine imminente » il y a quinze ans... Quant à l'expression « *paupérisation générale* », elle mériterait, tout au moins, quelques nuances.

Il faudra bien admettre, un jour, que le seul test en économie, le seul « terrain de la vérité », c'est la prévision, épreuve trop redoutable pour être tentée.

Utile, cet ouvrage bien intentionné, et qui peut se résumer par la première phrase de la conclusion : « *Il n'est que trop évident que l'économie politique traverse aujourd'hui une crise.* »

★ Editions Le Centurion, Paris 1979, 166 pages.

● LA LUTTE CONTRE L'INFLATION ET LE CHOMAGE SOUS LA Ve RÉPUBLIQUE

André-Benjamin JAURÈS

Saluons simplement la parenté, assez distante, avec l'illustre tribun, lequel avait bien d'autres soucis que l'inflation.

Eloquent, expressif, éclairant et dramatique aussi est ce passage au ralenti, avec arrêts fréquents sur l'image, de notre évolution économique depuis vingt ans.

Depuis 1963, année où de Gaulle imposa à Pompidou et à M. Giscard d'Estaing un « plan de stabilisation » qui freina l'expansion, le balancement est constant, avec accélération progressive, surtout depuis 1974. Tour à tour, les meilleurs chroniqueurs du temps ainsi que des opposants politiques critiquent soit la sévérité d'une politique qui, pour 2 % sur les prix, ralentit le débit de richesses, soit la mise en péril de la monnaie et la funeste spirale.

Ainsi, le globalisme est la note *dominante, quelque peu tragique,* car les moyens d'investigation ne permettent pas d'aller au fond, bien au fond. Sans doute, en 1974, M. Chaban-Delmas dénonce-t-il dans sa campagne présidentielle quelques drames sociaux tels que l'« *exaspération des besoins* », mais il se contente d'en conclure qu'il faut « *changer la société* ». Qui le conteste ?

Non seulement, dans tout l'ouvrage, l'expression maudite de « *stagflation* » est évitée, mais, pas une fois, n'est citée, en dépit de la qualité des avis, l'expression-clé « élasticité de l'offre ». Est toujours sous-entendue l'idée d'une production en presque roue libre, alors que son élasticité diminue d'année en année, du fait du recul des investissements depuis six ans au profit *de la consommation. Bien que* l'absence de tableaux multidimensionnels appropriés facilite ces vues optimistes, il est regrettable qu'après cette brillante présentation l'auteur prenne avec vivacité le parti de la diminution importante des impôts, qui se paierait elle-même par l'accroissement d'activité. Peut-être faut-il bien regarder ce qui a été fait dans le monde dans cette voie et penser aussi que les remèdes populaires sont trop tentants pour les hommes politiques pour qu'ils n'aient pas porté leurs vues de ce côté.

Une morale profonde se dégage de cette galerie vivante : tout diagnostic est *refusé* qui risque de conduire à une thérapeutique inapplicable ou socialement trop déplaisante. Priorité au confort d'esprit.

★ Imprimerie Jouve, Paris 1980, 95 pages.

● L'INDUSTRIE AFRICAINE EN 1979

Bénin, République Centrafricaine, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire.

En dépit des sombres prédictions de fées Carabosse, elle avance quelque peu cette industrie, mais de façon très inégale, la béninoise et la centrafricaine étant même plutôt en recul. Par contre, sont en meilleure posture le Cameroun, avec son « libéralisme planifié », le Congo, *avec son communisme* à capital étranger (Elf-Congo), et surtout la Côte-d'Ivoire, sous l'autorité efficace de M. Diawara (bière, scierie, ciment, etc.).

L'ouvrage contient un bilan complet des activités des principales sociétés et de leurs résultats financiers.

★ Ediafric, *La documentation africaine,* Paris 1980, 232 pages.

Le Monde

culture

FORMES

LES LIGNES PURES DU DESSIN

Arrêtons-nous un moment sur les sommets, même s'il y a un moindre mérite à redécouvrir les valeurs consacrées. Les dessins d'Henri Laurens sont à *découvrir, du moins* la bonne centaine qu'on nous propose ces jours-ci, reproduits d'ailleurs dans le très bon livre de Patrick Waldberg (éditions Le Sphinx-Veyrier), prétexte de cette exposition (1). Des dessins de sculpteur, bien sûr, qui suivent l'évolution de sa sculpture depuis *la période cubiste jusqu'aux figures* féminines libérées, surprises en plein mouvement, lesquelles s'allégeront de plus en plus, sur le papier, après les années 30. Car le thème de la *femme*, associé à celui de la mer, domine toute la production de Laurens : ondines, baigneuses, mar*chandes de poissons, dormeuses,* femmes-fleurs... Aux constructions géométriques décomposées et recomposées allant vers une simplification croissante, succèdent les formes pleines et harmonieuses sur fond de gouache, avant que ne se multiplient, et se démultiplient, les déformations *linéaires, d'un trait ininterrompu,* les entrelacs merveilleusement simultanéistes de ces cocons dévidés, études vertigineuses qui finiront, *on le sait*, par des corps massifs.

Greta Knutson est célèbre en Suède. C'est pourtant en France qu'elle vit, peint et écrit depuis près de soixante ans. Il était temps qu'à Paris lui soit consacrée une rétrospective (2) où toutes les étapes d'une carrière difficile à résumer en vingt lignes sont amplement représentées : les claires et joyeuses toiles de la jeunesse, qui concilient (ou font alterner) les libertés d'un fauvisme quelque peu décoratif avec la discipline et la recherche du volume enseignées par le cubisme, et qui s'assombriront par la suite ; une inspiration renouvelée par la lumière et les sites provençaux ; le retour enfin à une figuration plus fidèle, à un baroquisme opulent, rutilant, qui s'est souvenu des leçons d'André Lhote.

Greta Knutson fut, de 1925 à 1938, l'épouse de Tristan Tzara. Elle fut donc mêlée à son milieu, mais elle a réagi de toutes ses forces à la tentation surréaliste. Elle a tenu bon. Tout en témoigne : sa peinture, sa sculpture, ses admirables dessins aux lignes pures, aux contours nets. Là, sa manière *« évoluait en un sens contraire à sa peinture »*, souligne M. Lars Bergquist. Voyez, par exemple, ses portraits de toute la bande, de Giacometti, de René Char — Char, qu'en outre une grande huile *représente coiffé* d'un chapeau, fut et reste son ami. Elle milita à ses côtés dans les rangs de la Résistance. *Maintenant* sa vue défaillante ne lui permet que des collages et des découpages, mais elle ne l'empêche pas d'écrire aussi bien en suédois qu'en français ou en allemand. Un livre, *Bestien*, vient de paraître à Berlin. Car Greta Knutson, qui fut le critique d'art d'*Empédocle sous le* nom de *Chistine Carennac*, est d'une culture folle. Dans tous les domaines.

Chine éternelle et réinventée

Visions d'une Chine éternelle et réinventée, « sa » Chine, les paysages imaginaires de Loo (3) sont immergés dans une lumière diffuse. Des rochers déchiquetés ferment parfois l'horizon, mais toujours sur ces étendues plane le disque parfait d'un astre tranquille. Faut-il insister sur les vertus plastiques d'une peinture généralement à base d'un pointillisme méticuleux qui lui donne son velouté, plutôt que sur la mer de sérénité qui recouvre une planète vivante ?

On ne saurait dissocier la méditation poétique, surhumanisée, dans laquelle elle vous plonge, des moyens qu'elle justifie. Cette peinture *qui reste peinture vous entraîne sans* qu'aucun signifiant ne s'en mêle, au-delà de la peinture. Et, comme si ces toiles ne vous satisfaisaient pas encore, Loo renouvelle l'incantation avec des huiles sur papier et des fusains qui montrent une autre face de son talent. En vérité ces dessins sont fort beaux, où apparaissent des oiseaux, où s'enroulent les spirales de coquillages, fossilisés ou non. C'est la fusion des cultures orientale et occidentale à un très haut degré.

Il n'est plus temps d'aller voir ou revoir les toiles de Xavier Valls exposées dans la galerie du même nom à l'occasion du prix Drouant 1980 qui lui a été décerné, mais il faut se hâter de rendre visite à la très importante rétrospective Wemaëre, qui prend fin le 15 mai (4), et, déjà, aux peintures au feutre de Claude Aveline (5), aux quatre artistes bâlois du groupe Tangens V 79 (6) ou aux peintures d'Ancel (7).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol, Paris-4e.
(2) Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris-3e.
(3) Galerie Valmay, 22, rue de Seine, Paris-6e.
(4) 141, rue Saint-Martin, Paris-3e.
(5) Valérie Schmidt, 41, rue Mazarine, Paris-6e.
(6) Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice, Paris-6e.
(7) La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6e.

CINÉMA

« FANTASTICA » AU FESTIVAL DE CANNES

(Suite de la première page.)

Mais Lorca n'a pas à choisir entre le spectacle musical et le cinéma. Ce qui est confronté ici, c'est d'une part le métier de comédienne et, d'autre part, l'engagement dans la vie réelle. Lorca, star façonnée par Paul, va du côté d'Euclide Brown et de ses amis, pour ne plus être une star. Se croyant intégrée au monde réel, elle joue encore un rôle. Où est le théâtre ? Où est la vie ? Il y a longtemps que Jean Renoir, avec « le Carrosse d'or », a répondu à cette question.

On peut être étonné, déconcerté, par le fait que Gilles Carle semble se mettre en rupture avec ses films précédents en faisant perdre à Lorca sa guerre écologique à laquelle, d'ailleurs, Euclide Brown renonce le premier. On peut être étonné et déconcerté de voir la pollution du « paradis » par les colorants donner lieu à des images dont la beauté fait la nique aux protecteurs de la nature. Le propos de Gilles Carle, ici, est d'exalter le rêve, et cela ne va pas sans une certaine confusion. En fait, le réalisme, le problème sociologique sont battus en brèche par le spectacle, et le film s'affirme optimiste par l'exaltation de la fantaisie, de la liberté de ce spectacle. Gilles Carle a réalisé des scènes de comédie musicale (répétitions, fantasmes, représentations en public, tout se mêle, la musique et les chansons ont beaucoup d'attrait) qui ne s'inspirent pas des modèles hollywoodiens et dont Lewis Furey est le démiurge.

Cela constitue le meilleur de « Fantastica », avec l'interprétation de Carole Laure, dirigée en somme par deux metteurs en scène qu'elle inspire, qui la font évoluer, sous ses deux visages, entre deux mondes, pour la mener à l'apothéose du *chant, de la danse, du jeu, de* l'illusion qui donne le bonheur.

JACQUES SICLIER.

■ « L'Asile ou le Chant de la joyeuse vie », la pièce de Bratt et Anderson, mise en scène au Théâtre Présent par *Georges Werler*, sera présentée au cours du gala exceptionnel prévu le lundi 12 mai, à 20 h. 30, dans cette même salle. Les bénéfices de cette soirée, placée sous le patronage de Charles Vanel et du professeur Milliez, iront à l'IDAR, association de défense des retraités qui s'oppose actuellement au projet de loi visant à réglementer l'hébergement des personnes âgées dans les foyers-logements. Rappelons que le spectacle « l'Asile », interprété par de jeunes comédiens, traite des problèmes du troisième âge. (Réservations : 283-02-55.)

DANSE

AU THÉATRE DE LA VILLE

Jennifer Muller...

Jennifer Muller et sa compagnie commencent au Théâtre de la Ville *une tournée qui les mènera cet été* jusqu'à Avignon. Jennifer Muller, *c'est* la danse survoltée, sauvage, totale, et pourtant insinuante et tendre, une danse féminine pourrait-on dire, à l'image de la chorégraphe, grande et belle fille volontaire, préoccupée avant tout *de rapports humains, de justice et* de vérité. Chez elle, pas de distanciation et d'intellectualisme. Ses ballets sont des tranches de vie quotidienne, on y parle d'amour, de solitude, d'amitié. La danse y est poussée à un état de paroxysme. C'est un afrontement *de corps, des assauts, des esquives,* des chutes en cascade, des déséquilibres vertigineux et des courses folles, menés dans des éclats de rire comme de grands chahuts. Mais derrière l'apparente décontraction et l'aisance naturelle, quelle maîtrise, quel entraînement !

La troupe de Jennifer Muller possède une extraordinaire souplesse ; elle se joue des difficultés *techniques, enchaîne des dégagés,* des arabesques et des sauts retournés à des vitesses qui coupent le souffle. Pourtant, au fur et à mesure que se déroule le programme (« Lovers », « Speeds », « Predicaments for five »), une certaine lassitude saisit le specta*teur. Elle vient de la structure* même des chorégraphies. Les ballets de Jennifer Muller sont comme un paysage éclairé par le brutal soleil de midi ; il y manque des ombres pour moduler le relief, quelques nuages, un peu de mystère pour rêver. Ce phénomène de *saturation on l'avait déjà ressenti* chez Twyla Tharp, pour les mêmes raisons. On se souvient encore *du magistral solo de Twyla Tharp* dans la Cour des papes à Avignon. Celui que Jennifer Muller interprète ici, sur une musique de Jean-Luc Ponty, est d'une bouleversante beauté.

... et le Centre national de danse contemporaine d'Angers

C'est le triomphe pour les danseurs du Centre d'Angers venus présenter à Paris « Passerelle », création collective, une vingtaine de courts tableaux sur le thème du cirque, signés tantôt de l'un tantôt de l'autre des neuf apprentis chorégraphes.

Ils ont été formés d'après les méthodes chères aux danseurs artistiques du Centre, « Nikolaïs » : improvisation sur des thèmes donnés, entraînement intensif, initiation à la composition. Le résultat d'un an et demi de travail, c'est cette suite de séquences où chacun affirme son tempérament et ses dons personnels. On trouve bien *sûr la griffe du maître* dans la mise en scène colorée, dynamique, mais aussi dans l'esprit des gags où le cocasse, le burlesque, le poétique, jouent à plein. Ils sont soulignés dans chaque effet par la musique éléphantesque du David Darling Ensemble.

Un grand esprit d'équipe, des concertations multiples, sont à l'origine de ce spectacle gai, avec ses funambules, ses numéros de cerceau, ses imbriquements de corps à la Pilobolus.

« Passerelle » est la confirmation du bien-fondé de ce Centre angevin financé à part égale par la ville et par l'Etat ; et l'on souhaiterait que de nombreux danseurs puissent venir s'y former aux techniques modernes. Pourtant, la réussite de ce premier essai est fragile. Si le produit est assez « consommable », pour pouvoir « tourner » dans la France entière, il ne faut pas en conclure que les créateurs se fabriquent comme des petits pains et que les neuf membres de la troupe sont désormais des chorégraphes confirmés ou même des danseurs d'une haute envolée. Pour eux, ce spectacle n'est pas une fin en soi.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Ville : Jennifer Muller, 20 h. 30 ; *Centre contemporain d'Angers*, 18 h. 30.

VARIÉTÉS

Paco Ibanez à Bobino

La chaleur de l'amitié

Le père de Paco Ibañez avait un atelier d'ébéniste au faubourg Saint-Antoine dans les années 20. C'était un vrai artiste qui, par le jeu de la fraternité, côtoyait Manuel de Falla et le monde espagnol de la danse vivant alors à Paris. Dans les années 30, ce père est retourné dans son pays, qui s'était offert une république. Puis il a naturellement fait la guerre contre les franquistes, et, de nouveau, il s'est réfugié en France à partir de 1939, d'abord à Perpignan, ensuite à Paris.

Paco Ibañez avait quatorze ans en 1984 quand il prit lui aussi les outils de l'ébéniste et commença à faire des miracles avec un rabot, à donner une nouvelle vie à du bois, à rechercher des formes et des rythmes.

Au début des années 50, Paco, qui, entre deux meubles, deux objets décoratifs, apprenait la guitare classique, rencontre le peintre Soto. Celui-ci va lui enseigner la rigueur, le courage de suivre dans la vie certains critères, d'aller jusqu'au bout de ceux-ci en dépit des difficultés. Paco Ibañez et Soto travaillent ensemble à la guitare pendant sept ans. Avec la chanteuse Carmela — qui se produit actuellement à la Vieille Grille. — ils forment même un trio et jouent, chantent du folklore latino-américain.

Peu à peu, Paco Ibañez entre aussi dans la chanson, découvre Brassens, traduit en castillan par un ami, puis Ferré, Béart, Trenet ; est impressionné par Damia, par Brel, pour qui la chanson est un acte d'amour et qui dramatise ce qu'il dit, part souvent comme d'une confidence pour aboutir au paroxysme, amplifie les mots qu'il crache parfois dans le coup de gueule.

Un jour, brusquement, chez Paco, la chanson, offerte avec toute la sincérité et la générosité du monde, prend un peu le dessus sur les autres activités. Il donne des concerts, enregistre des albums, se sent bien dans le dialogue avec le public ou en chantant des heures au milieu d'amis, de compatriotes. Il n'a pas abandonné pour autant l'ébénisterie, il a même un atelier, avec son frère, du côté de Beaubourg, et il continue à travailler le bois.

Une soirée comme on en voit peu

Depuis neuf ans, Paco Ibañez n'avait pas chanté sur une scène parisienne, se contentant de « tournées » en province et, l'année dernière, dans toute l'Espagne, sauf la Galice et les Asturies. Le voici aujourd'hui à Bobino avec des amis qu'on écoute évidemment avec le cœur : Jacques Florence, qui restitue l'émotion, la sensibilité des textes de Couté ; Carlos Paredes, qui, avec sa guitare, reconstitue devant nous un peu de l'âme populaire portugaise. Paco Ibanez lui-même est émouvant, poignant, lyrique, drôle ou ironique, dans des chansons dont les mots ont été écrits par Luis Cernuda, Gonzalez Turion, Luis de Gongora, Gabriel Celaya ou Goytisolo.

Comme dans une réunion amicale particulièrement chaleureuse, Ibañez évoque l'Espagne profonde et éternelle, parle de la terre espagnole, raconte des histoires d'amour qui finissent en tragi-comédies, se souvient d'un archiprêtre qui se cachait derrière Aristote pour dire que dans la vie il y a le bien et le mal et qu'il faut choisir ce qu'il y a de meilleur. Ibañez chante aussi des chansons de Brassens (J'ai rendez-vous avec vous, Chanson pour l'Auvergnat). *Une soirée comme on en voit peu.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 21 heures.
★ Disques Polydor.

NOTES

Jazz

Albert Collins à la Mutualité

Chanteur guitariste trépidant, témoin électrique de la deuxième génération du blues moderne, Albert Collins est un bluesman à l'éblouissante présence en scène. Il est pourtant aussi célèbre pour un jeu de guitare tout en économie et en violence, par traits et fulgurances. L'an dernier, il triomphait à Montreux : ce samedi, on pourra découvrir ce guitariste venu du soleil texan et qui aime tant chanter, comme pour évoquer l'Enfer de Dante, la brûlure du froid.

P.M.

★ Mutualité, 21 heures.

Photo

John Batho chez Zabriskie

John Batho expose soixante-cinq nouvelles photos sur les trois niveaux de la galerie Zabriskie. Sa précédente exposition, il y a deux ans, dans la même galerie, présentait un choix plus rare, plus serré, une recherche unique. Sa production s'est déliée, s'est emballée, et tourbillonne comme ces manèges de fêtes foraines devant lesquels il a planté son appareil, en butte aux mouvements et aux taches de couleur des bâches clinquantes.

Les tirages réalisés par Fresson mettent à nu, à fleur d'image, une matière, un velouté, un ondulé, une grenadine. Ils lui donnent une perception en grain, décomposante comme un prisme, chimique, moirée, sucrée, toute en myriades.

Le travail de Batho est en quelque sorte parfait, calculé, exemplaire, et aussi un peu terne dans sa répétition. Une sorte de limite. Toute la matière première enfantine — et qui colle bien à l'esprit de la couleur, au *coloriage* — est ici détournée, étiolée. Il est probable que des enfants trouveraient sinistres ces photos, bien qu'elles montrent des barbes à papa, des girouettes et des manèges.

Au fur et à mesure qu'on descend les deux sous-sols de la galerie, le sujet s'affine, s'épure, et finit par *perdre toutes ses anecdotes*. Il ne reste plus que la courbe et l'angle d'un bras nu sur le bleu du ciel, et c'est ce qui est le plus beau.

H.G.

★ 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4e. Jusqu'au 14 juin.

Théâtre

« L'Illusion comique »

A intervalles réguliers, « l'Illusion comique », cette pièce de Corneille qui traite du réel et de l'apparence, tente les metteurs en scène. Quand il était à *Chaillot*, Georges Wilson y campait un fabuleux Matamore. Hubert Gignoux l'a montée au TEP. Le Théâtre des Deux-Rives la présente à la Resserre de la Cité internationale.

« L'Illusion comique », catalogue du style baroque, tout en trompe-l'œil, se joue donc sur des plateaux-tréteaux. Mais la magie des éclairages remplace celle des machineries. La mise en scène d'Alain Bezu l'utilise à plein et avec bonheur : un œillet rouge se pose comme par enchantement sur une camisole blanche, les personnages apparaissent dans un miroir ovale, semblent se matérialiser dans le faisceau d'un *projecteur*. Ils appartiennent au rêve d'un père à la recherche de son fils que sa sévérité a chassé et qui demande de l'aide à une sorte de sorcier. Ils appartiennent au théâtre puisque le fin mot de l'histoire est que le *sorcier* fait voir le fils en train de jouer ses aventures au cours d'une représentation.

Alain Bezu insiste, lui, sur l'onirisme, l'ésotérisme, sur la prise de conscience du père, la mise en doute de sa morale rigide et assurée. Le spectacle frôle l'image psychanalytique, et le texte ne le supporte pas. Il est écrit pour être joué et même surjoué avec éclat, certainement pas sur le ton feutré imposé aux acteurs, et qui les contraint, qui les *fait voguer immobiles comme des* voiliers par jour sans vent. — C. G.

★ Cité internationale, Resserre, 20 h. 30.

Variétés

Albert au Petit-Montparnasse

Michel Boujenah est un jeune comédien qui a imaginé un personnage proche de lui se faisant appeler Albert, originaire de Tunis, et racontant avec vivacité et truculence ses souvenirs et son exil, mettant en scène la mémoire, le langage et l'imaginaire d'un francophone juif-arabe. Albert lui-même change de personnage avec une belle souplesse, utilise avec efficacité et rigueur une mimique suffisamment riche déjà pour faire naître le rire ou l'émotion, a brusquement, au détour d'une histoire, quelques trouvailles poétiques. Le spectacle est court (une heure) et son audience s'est élargie en quelques semaines en passant du Lucernaire au Petit-Montparnasse. — C. F.

★ Petit-Montparnasse, 22 heures.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Fontaine (874-74-40) : la Staar (sam., 21 h.).
Saint - Georges (878-53-47) : l'Aide-Mémoire (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20) : la Mouette (sam. et dim., 20 h. 30); le Renard et la Grenouille; Doit-on le dire ? (dim., 14 h. 30).
Chaillot (727-81-15) : le Grand Magic Circus (sam., 20 h. 15). — Gémier : Honorée par un petit monument (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon (325-70-32) : Du côté des îles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Traces (sam. et dim., 18 h. 30).
T. E. P. (797-96-06) : Odets ; Brecht (sam., 20 h. 30).
Petit T. E. P. (797-96-06) : Béatrice Moulin, le mime Pradel (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33) : *Danse : Jeunes chorégraphes* et nouvelles compagnies : le Four solaire (sam. et dim., 17 h. 30).
Carré Silvia Monfort (521-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Théâtre-Danse Kootiyattam (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Centre national de danse contemporaine d'Angers (sam., 18 h. 30) ; Jennifer Muller and the Works (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Délire à deux (sam. et dim., 20 h. 30) ; Amelia (sam., 22 h. ; dim., 17 h. et 22 h.).
Antoine (208-77-71) : Une case de vide (sam., 21 h.).
Artistic-Athévains (272-26-77) : Un silence à soi (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Cartoucherie, Epée - de - Bois (374-20-21) : le Neveu de Rameau (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : le Général Pegnaloza et l'Exilé Mateluna (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : les Dernières Heures de Babylone (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Force 7 (365-16-27) : Rue Apodaca (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Cirque d'Hiver (700-12-25) : le Bossu (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).
Cité internationale (589-38-69), Galerie : la Mandragore (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : Amphitryon (sam., 20 h. 30). — Resserre : l'Illusion comique (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Victor s'en mêle (sam., 20 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Joker Lady (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : Une marionnette, un mari honnête (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-98) : les Dialogues putanesques (sam., 21 h.).
La Bruyère (874-76-99) : *Un roi qu'a des malheurs* (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge Idée fixe (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; les Visages de Lilith (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : les Inentendus (sam., 18 h. 30) ; Juin 40 (sam., 20 h. 30) ; Archéologie (sam., 22 h. 15) ; Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marie-Stuart (508-17-80) : *Haute surveillance* (sam., 20 h. 30) ; *Rue du Cirque-Romain* (sam., 22 h. 30).
Marigny (225-20-74) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins (265-90-00) : Grugru, *quand le théâtre rencontre le cinéma* (sam., 20 h. 45).
Michel (265-35-22) : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : Albert (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30). — III : Du côté de chez Colette (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-50-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : la Loi sur les corps (sam., 20 h. 30).
Présent (203-02-55), Amphi : la Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Salon Permanent (633-12-16) : le Tarot (sam., 20 h. 30).
Studio des Champs - Elysées (723-35-10) : Blanchisserie Blanche (sam., 21 h.).
Studio-Théâtre 14 (532-49-19) : les Serments indiscrets (sam., 20 h. 30).
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51) : Trio pour deux canaris (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51) : les Femmes savantes (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 18 (226-47-47) : Qu'un 1900 *impur abreuve nos signaux* (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-03) : 13 515 francs (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond (387-75-38) : le *Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange* (sam., 20 h. 30; dim., 18 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : l'Aube de silence (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre de Sparte (628-58-28) : le *Diable et le Bon Dieu* (sam., 19 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre de l'Union (770-90-94) : le Barbier de Séville (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Patricia Lai (sam., 20 h.) ; Pinter and Co. (sam., 21 h.) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30).
Bistrot Beaubourg (277-48-02) : Naphtaline (sam. et dim., 21 h. 30).
Blancs - Manteaux (887 - 16 - 70) : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; Raoul, je t'aime (sam., 21 h. 30) ; les Belges (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : Charlotte (sam., 20 h. 30) ; les Deux Suisses (sam., 22 h.) ; Coupe-moi le souffle (sam., 23 h. 15). — II : Riou-Pouchain (sam., 22 h. 30).
Cafessalon (278-46-42) : Jacques Charby (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : L'avenir est pour demain (sam. et dim., 20 h. 30) ; Quand reviendra le vent du nord (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (277-41-40) : Lucie Dolène (sam., 20 h. 45) ; C. Cerat (sam., 21 h. 30) ; B. Dimey (sam., 22 h. 45).
Coupe-Chou (272-01-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : Tchouk Tchouk Nougah (sam., 20 h. 30) ; C. Pereira (sam., 21 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h. 45).
Croq'Diamants (272-20-06) : Mémoires de deux guitares (sam., 20 h. 30) ; Star Walz (sam., 21 h. 45).
L'Ecume (542-71-16) : Lesser Family (sam., 20 h. 30) ; Georgia (sam., 22 h., dernière) ; J. Nacache (sam., 23 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : Rue des Six-Boutiques (sam., 20 h. 30) ; May Bertram (sam., 22 h. 30) ; Jonathan Livingstone le goéland (dim., 14 h. 30).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Fer-Play (707-96-99) : Alabama Blues (sam. et dim., 22 h.) ; *Beija-Flor* (sam. et dim., 23 h.).
Le Marche-Pied (636-72-45) : Y. Pecqueur, M. Bijeault (sam., 20 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15) ; Chansonges (sam., 23 h. 30). — II : Ça s'attrape par les pieds (sam., 21 h.) ; *Suzanne, ouvre-moi* (sam., 22 h.) ; Si la concierge savait (sam., 22 h. 45).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Cherche homme pour faucher terrain *en pente* (sam., 21 h. 30).
Sélénite (354-53-14), I : Il faudrait essayer d'être heureux (sam., 21 h.). — II : Sornettes d'alarme (sam., 21 h.).
Splendid (887-33-82) : *Elle voit des* nains partout (sam., 20 h. 45).
Soupap (278-27-54) : M. Delille, A. de Réty (sam., 20 h.); Architruc, R. Pinget, A. Cazalas, O. Bruhnes (sam., 21 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : E. Rondo (sam., 20 h. 30) ; le Retour de Frankenstein (sam., 21 h. 30) ; Otto Wessely (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Passe-moi l'sel (sam., 21 h.) ; Kaminka (sam., 22 h. 30).
Vieille-Grille (707-60-93), I : Busai (sam., 20 h. 30) ; Une cocaïne allemande (sam., 22 h. 30) ; Folk irlandais (dim., 17 h. 30). — II : B. de la Salle (sam., 20 h. 30, dernière).

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39) : *Utopopolis* (sam., 20 h. 30).
Renaissance (208 - 18 - 50) : Viva Mexico (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : *Phi-Phi* (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : *Paco Ibanez* (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Centre d'art celtique (258-97-62) : François Budet (sam., 18 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Los *Machucambos ; les Pachacamac* (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : D. Montain (sam., 18 h. 30) ; Jacques Bertin (sam., 20 h. 30) ; Libre parcours variétés, avec *B. Deralme*, D. Barbier, V. Bellet... (dim., 20 h. 30).
Gaîté - Montparnasse (322-16-18) : P. Font et P. Val (sam., 20 h. 30).
Interclub 17 (227-68-81) : *Ballet et* musique du Sénégal (sam., 20 h.) ; Danses et chants du Portugal (dim., 20 h.).
Olympia (742-25-49) : Charles Aznavour (sam. et dim., 21 h.) ; Chant pour le Vietnam (dim., 15 h.).
Palais des sports (828-40-90) : les Harlem Globe Trotters (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 15 et 17 h. 30).
Point-Virgule (278-67-03) : G. Demaysoncel, C. Vence-Tognazzoni (dim., 20 h. 30).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : le Grand Orchestre du Splendid (sam., 21 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : Christophe Aubron (dim., 21 h.).
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60) : Marc Chapiteau (sam., 21 h.).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Deux-Anes (606-10-26) : Pétrole... Ane (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

La danse

Palais des congrès (758-22-53) : l'Opéra de Pékin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 10 - Dimanche 11 mai

Espace Marais (271-10-19) : le Plateau-Bascule.
Centre d'art celtique (258-97-62) : Ballet M. Kerjean (sam., 20 h. 30).
Ranelagh (288-64-44) : Vocalise Danse Théâtre (dim., 20 h. 30).
Atelier 102 (238-08-74) : Susan Resnick (sam., 20 h. 30).
Hôtel Saint-Aignan (277-35-76) : Compagnie Alberte Raynaud (sam., 21 h.).
American Center (354-99-92) : Spectacle Solaris (sam., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : Duo Delangle (Koechlin, Denisov, Dubois...) (sam., 19 h. 30) ; P. Lieutaud (Fauré, Tournier, Katchaturian) (sam., 21 h.) ; Vinay Bidhe (musique de l'Inde) (dim., 17 h. 30) ; C. Delangle (Debussy, Maurice, Denisov, Milhaud) (dim., 19 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Quintette *Roussel* (Haendel, Tartini, Haydn...) (sam., 21 h.) ; Quintette Roussel (Telemann, Haydn, Ibert, Pierné) (dim., 16 h.).
Salle Gaveau : Trio d'Archi di *Roma* (Schubert, Haydn, Giuliani, Mozart) (sam., 17 h.).
Radio-France, studio 106 : C. Gaumont (Peerson, Byrd, Duphly...) (sam., 18 h. 30).
Palais des arts : Ensemble Cantarel de Paris, dir. D. Verdin (Theodorakis, Neruda) (sam., 20 h. 30).
Heure musicale de Montmartre : *G. Magnan (Chopin, Schumann,* Debussy) (sam., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : A. Bernard (Vivaldi, Haendel, Torelli) (sam., 21 h.).
Eglise américaine : Duo M. Vignon, *C. Chanel (Bach, Scarlatti...)* (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : London Symphony Orchestra, dir. C. Abbado, sol. A. Brendel (Beethoven, Tchaikovski, Mahler) (sam. et dim., 20 h. 30).
Notre-Dame : F. Mento (Soler, Guillou, Widor) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint - Thomas - d'Aquin : M. Schuster (Bach) (dim., 17 h. 45).
Musée d'art moderne : H. Barda (Debussy, Berg, Prokofiev, Schoenberg) (dim., 16 h.).
C. I. S. P. : Orchestre parisien, dir. E. Demais (Gounod, Bizet, Mouret) (dim., 17 h.).
Espace Marais : A. Ragbel, I. Coaquette (dim., 20 h. 30).
Eglise Saint - Louis des Invalides : A.-M. Barat, P. Heehler (Duruflé, Vierne) (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : W. Christie (Bach, Scarlatti...) (dim., 17 h.).
Chapelle de la Salpêtrière : Chœur F. Poulenc (Fauré, Glinka, Britten) (dim., 16 h. 30).
Conciergerie : les Ménestriers (chants et danses de la Renaissance) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Blancs-Manteaux : Chorale Sine Nomine, dir. B. Michelet, sol. J. Marichal (Balbastre, Geoffroy...) (dim., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : M. Laferrière Orchestra (sam., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : M. Lorca (sam., 20 h. 30) ; Salsa Musique (sam., 22 h. 15).
Club Saint-Germain (222-51-09) : Art Taylor (sam., 22 h.).
Dreher (233-48-44) : S. Lacy, S. Potts, K. Carter, O. Johnson (sam. et dim., 21 h. 30).
Golf Drouot (770-47-25) : Rock'n Roller (sam., 22 h.).
Institut néerlandais (705-85-99) : L. Cuypers (sam., 20 h. 30) ; Ensemble de percussions Van Duynhoven (dim., 17 h.) ; Maarten Van Regtern Altena (dim., 18 h. 30) ; Surinam Music Ensemble (dim., 20 h. 30).
Patio - Méridien : Jimmy Smith (sam. et dim., 22 h.).
Mutualité : Albert Collins (dim., 20 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : *Allen Quartet et S. Vander* (sam., 20 h. 30).
Riverbop (325-93-71) : Groupe Diaphane (sam., 22 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : *Célébration* (sam. et dim., 19 h.) ; *Bovik* (dim., 17 h.).

Dans la région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : Voyages avant l'an 40 (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Bobigny, M. C. 93 : Ballets Karin Waehner (sam., 20 h. 30).
Bois-Colombes, Salle municipale : Huit femmes (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Boulogne, T. B. B. (603-60-44) : les Trois Jeanne (sam., 20 h. 30).
Chatou, Maison pour tous (071-13-73) : Tchouk Tchouk Nougah, Gwendal... (sam., 17 h. 30).
Chelles, C. C. (421-20-36) : le Retour du chien (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul - Eluard (890-89-79) : Les mots n'ont pas d'écailles (dim., 15 h.).
Clamart, C. C. J.-Arp (645-11-87) : Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison des arts (899-94-50) : J. Gauthier, A. Nashima (Mozart, Beethoven, Schumann) (dim., 15 h. 30).
Enghien, C. C. F.-Villon (989-85-89) : Festival de clowns (sam., 21 h.).
Evry, Agora (077-93-50) : Zouc (sam., 21 h.) ; Bayanihan (dim., 16 h.).
Marly-le-Roi, Maison Jean - Vilar (958-73-87) : Re-Naissance, danse (sam., 21 h. ; dim., 16 h. 30).
Montreuil, C.C.C. (858-07-30) : Jazz up (sam., 21 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : Bérénice (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) : Regardez les hommes tomber (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Megumi Satsu (sam., 22 h. 30).
Sarcelles, Gymnase Saint - Exupéry (990-30-94) : le Cirque impérial (sam., 21 h.).
Stains, Théâtre Paul-Eluard (821-61-05) : Sonny 79 (sam., 20 h. 30).
Ville-d'Avray, *château* (750-44-02) : B. Revert, A. Motard... (Debussy) (sam., 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : Si jamais je te pince (dim., 18 h.).
Yerres, CEC (948-38-06) : Oh ! les beaux jours (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : les Tuniques écarlates, de C. B. De Mille ; 17 h., Cinéma du réel 1980 : Fuir, de H. Girard ; Matei ma nyama, de H. J. Steinfurth ; 19 h., Sherlock Holmes au cinéma : la Voix de la terreur, de R.W. Neill ; 21 h. : la Cinquième Victime, de F. Lang. — Dim., 15 h. : Dada et le Surréalisme, 17 h., Sherlock Holmes au cinéma : Pursuit to Algiers, de R.W. Neill ; 19 h. : A feu et à sang, de B. Boetticher ; 21 h. : la Ballade de Bruno, de W. Herzog.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 17 h., Cinéma muet (15 h. : la Mère, de V. Poudovkine ; 17 h. : Solitude, de P. Fejos) ; 19 h. et 21 h., Cinéma japonais (19 h. : l'Epée Bijo Maru, de K. Mizoguchi ; 21 h. : Gentilhomme d'une nuit, de T. Kinugasa). — Dim., 15 h. : la Veuve joyeuse, d'E. Lubitsch; 17 h. : Gloria, de C. Autant-*Lara ; 19 h. : Cocorico, Monsieur* Poulet, de J. Rouch ; 21 h., Cinéma japonais : le Bonheur à nous deux, de Z. Matsuyama.

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.-v.f. : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Balzac, 8e (561-10-60), Parnassiens, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AVARE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
A VENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DEROBADE (Fr., *) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
ELLE (A., *, v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'EVEIL DES SENS D'EMY WONG (It., **, v.f.): Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., *, v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).
LE FOU DE MAI (Fr.), St-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont - Sud, 14e (327 - 84 - 50), *Montparnasse* - Pathé, 14e (322-19-23.), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
I COMME ICARE (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
INTERDITS (C.M. : Scopitone, Milan Bleu) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI, film italien de Francesco Rosi (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME, film américain d'Alan J. Pakula (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343 - 04 - 67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES FAISEURS DE SUISSES, film suisse de R. Lyssy : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : George-V, 8e (562-41-46) ; La Clef, 5e (337-90-90).
GIRLS, film français de Just Jaeckin (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; *Montparnasse* 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE JOUR DE LA FIN DU MONDE, film américain de J. Goldstone (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES FOURGUEURS, film américain de D. Deluise (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
FANTASTICA, film franco-canadien de Gilles Carle : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99). — V.f. : Ternes, 17e (380-10-41).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
LE MALADE IMAGINAIRE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MARATHON D'AUTOMNE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MOLIERE (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
MOUSAKI (Jap., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES MUPPETS (Ang., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16). H. sp.
NOCES DE SANG (Mar., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE PIEGE (A.) (*) : Styx, 5e (633-08-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUADROPHENIA (Ang.) (**) v.f. : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
REVANCHE A BALTIMORE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
STAR TREK (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul' Mich, 5e (354-48-29).
TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

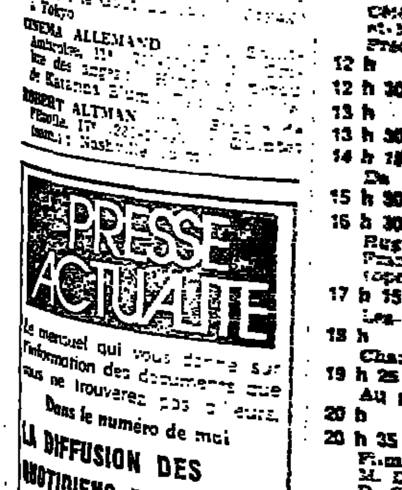

TOM HORN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

YANKS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

WOYSECK (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les festivals

ERIC ROHMER, 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : la Carrière de Suzanne ; la Boulangère de Monceau (sam.) ; l'Amour l'après-midi (dim.).

KUROSAWA-MIZOGUCHI, v.o., 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) : Vivre (sam.) ; les Contes de la Lune vague après la pluie (dim.).

JACQUES TATI, Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : Jour de fête ; les Vacances de M. Hulot ; Mon oncle.

ANGOISSE ET EPOUVANTE, v.o., Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : la Maison de l'exorcisme ; Phantasme ; Amityville, la maison du diable.

JACK NICHOLSON, v.o., Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : le Dernier Nabab (sam.) ; Missouri Breaks (dim.).

HUMPHREY BOGART, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44) : la Femme à abattre (sam.) ; le Grand Sommeil (dim.).

LE FILM NOIR, v.o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : l'Enigme du Chicago-Express ; Ça commence à Vera-Cruz (sam.) ; Adieu ma jolie (dim.).

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). — I. : 14 h. : Un tramway nommé Désir ; 16 h. et samedi 0 h. 25 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : les Diables ; 20 h. 10 : Music Lovers ; 22 h. 20 : Orange mécanique ; ven. 0 h. 25 : A l'Est d'Eden. — II. : 14 h. 10 : A bout de souffle ; 16 h. 10 + ven 0 h. 30 : Easy Rider ; 17 h. 50 : Lenny ; 20 h. et sam. 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.

LES FILMS LES PLUS CHERS DU MONDE, Eldorado, 10e (208-18-76) : Barbarella (**) (sam.) ; les Naufragés de l'espace (v. o.) (dim.).

CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) : le Dictateur (sam.) ; le Kid (dim.).

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Scum (sam.).

RETOUR AU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : The Shooting ou la Mort tragique de Lelan Drem (sam.) ; Quarante tueurs (dim.).

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses (sam.) ; Chercheurs d'or (dim.).

LE MELO RETROUVE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Village du plaisir (sam.) ; Remember my Name (dim.).

LUIS BUNUEL, Olympic, 14e (542-67-42) : Los Olvidados (sam.) ; l'Ange exterminateur (dim.).

COMEDIES ITALIENNES (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Mesdames, Messieurs, bonsoir (sam.) ; les Nouveaux Monstres (dim.).

L'AGE D'OR DU CINEMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40) : les Enfants du paradis (sam. et dim.).

MELOS ET GRANDS DRAMES (v. o.), Denfert, 14e (354-00-11) : Violence et Passion (sam.) ; Reflets dans un œil d'or (dim.).

OZU (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : le Goût du saké ; Voyage à Tokyo.

CINEMA ALLEMAND (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : l'Ombre des anges ; l'Honneur perdu de Katarina Blum ; Feu de [illegible].

ROBERT ALTMAN (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : Quintet (sam.) ; Nashville (dim.).

PRESSE ACTUALITE

Le mensuel qui vous donne sur l'information des documents que vous ne trouverez pas ailleurs.

Dans le numéro de mai

LA DIFFUSION DES QUOTIDIENS FRANÇAIS

L'évolution globale et titre par titre depuis 1960.

L'AVENIR DES QUOTIDIENS RÉGIONAUX

L'inventaire de leurs handicaps et de leurs atouts

LE JOURNALISME VIVIER DE LA POLITIQUE

Un phénomène typiquement québécois

PATRICK MARESCAUX

rédacteur en chef de « 50 millions »

ET FRANÇOIS LAMY

directeur de « Que Choisir ? » font le point sur les revues de consommateurs

DANIEL MORGAINE

commente la situation des Editions Montsouris

PRESSE ACTUALITÉ

est introuvable en kiosque. Exclusivement vendu par abonnement.

ENVOYEZ 13 F (timbre ou chèque) à Presse Actualité, 5, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08 en spécifiant numéro de mai. L'abonnement d'accueil : 90 F.

RADIO-TÉLÉVISION

A voir

LES COULEURS DE DIANE

Du château d'Anet, il ne reste *plus grand-chose, un portail, une* chapelle, ou plutôt : *la* chapelle et *le* portail de ce chef-d'œuvre de Philibert Delorme, alors surintendant des châteaux royaux jusqu'à sa disgrâce en 1559. Un chef-d'œuvre de l'architecture française où, pour la première fois, l'on vit superposés les ordres dorique, ionien et corinthien, transition entre la Renaissance et l'époque classique.

Des amours de Diane de Poitiers, pour qui Anet fut construit, et du roi Henri II, qui le construisit pour elle, il reste au moins des initiales enlacées : D à l'endroit, H, D à l'envers. Le curieux chassé-croisé des initiales de Diane est bien évocateur de son caractère : « *Belle à voir, honnête à hanter* », selon François Ier, « *énormément rapace* » pour Michelet, « *mécène à l'exceptionnelle grandeur* », pense Augustin Thierry. Elle sut en tout cas ce qu'était la puissance et comment s'en servir, pour soi sans doute, pour d'autres aussi ; poètes, peintres, sculpteurs qui en préserveront l'image : nue.

Il aurait fallu des dons de médium pour se glisser entre cette femme et ce château. Pierre Philippe, le réalisateur, a trouvé un moyen plus sûr encore peut-être : la poésie. — F.E.

★ Dimanche 11 mai, A 2, 21 h. 35.

VU

La roue tourne

Il est très bien, Jean-Claude Pascal, d'une sincérité, d'une simplicité uniques en leur genre. Dans « V 3. Le nouveau vendredi », il nous a confié avec beaucoup de drôlerie que, contrairement à ce qu'on dit, ce n'est pas lui qui boude le cinéma, c'est l'inverse. Voilà bientôt douze ans que plus personne ne lui téléphone pour lui proposer un rôle à l'écran. On a prétendu que c'était parce qu'il s'adonnait au tour de chant. Beau prétexte. Ça n'a pas empêché Reggiani de faire un come back *fulgurant.*

On l'a vu aussi, Reggiani, au cours de cette émission, et tranchante et touchante, sur les stars à éclipses. Lui nous a raconté des histoires. Il a prétendu n'avoir jamais connu le grand trou noir où culbutent parfois des noms pourtant bien accrochés au firmament des étoiles. Manque de pot, on a retrouvé une vieille interview en noir et blanc, au cours de laquelle il exprimait sans fausse honte son désarroi devant cet angoissant silence des maisons de production.

Micheline Presle, lisse, belle, inchangée, n'a pas triché, elle, à ce petit jeu d'une vérité pas facile à vivre ni à avouer. A ce propos, on l'a revue avec Daniel Gelin dans un extrait des Saintes *chéries, son dernier grand succès à la télé. A l'époque, on trouvait ça complètement débile, et là on a été surpris par la qualité et le naturel d'une petite scène de ménage formidablement bien jouée comparée à ce qu'on voit aujourd'hui.*

Le plus émouvant, ça a été la ravissante Pascale Petit, toute triste, toute remuée de devoir arpenter, pour les besoins de la caméra, après une si longue absence, les studios de Boulogne-Billancourt. On en avait le cœur serré. Le plus marrant, ce sont les airs de matador d'un Eddie Constantine, qui fait un malheur en Allemagne. Il chante, il joue sous la direction de réalisateurs connus. Il reçoit même — vieux rêve enfin réalisé — des offres d'Hollywood. On l'arrête dans la rue pour lui demander des autographes, et, quand il se revoit en Lemmy Caution, il se trouve sensationnel.

La roue tourne... On est tout en haut, et du soir au lendemain on se retrouve dans le bas. Pourquoi ? Les motifs invoqués par les uns ou les autres — question de chance, de volonté, faux pas, désir de ne plus être catalogué dans tel ou tel emploi, primauté accordée à la vie privée — ne convaincront qu'eux-mêmes. En réalité, ça ne s'explique pas. Peu importe au fond, le résultat est là, dur à digérer. Un comédien ne peut vendre que ce qu'il a : lui-même. S'il ne trouve plus preneur, c'est une atteinte à son moi le plus profond. Il est tout entier concerné, contesté, dévalué. Sa raison d'être, c'est de plaire, d'être aimé. Ce n'est jamais très agréable de voir quelqu'un à qui l'on tient vous négliger, vous quitter. Quand c'est le public, ou du moins l'idée que s'en font les gens de la profession, alors là, c'est dramatique.

CLAUDE SARRAUTE.

Samedi 10 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 Magazine auto-moto.
18 h 55 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Mai - juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
L'attaque allemande commence à l'aube.
20 h Journal.
20 h 30 Numéro un des numéros un.
21 h 30 Série : Columbo.
« Des sourires et des armes », réalisation de L. Penn, avec P. Falk, J. Nolan, C. Revill.
23 h 10 Télé-foot 1.
Finale coupe anglaise.
0 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel.
D'après le roman de H. de La Madeleine, réalisation G. Lessertisseur. Avec O. Azais, F. Bonnal, G. Louret...

21 h 45 Variétés : Les Rolling Stones.
22 h 50 Document : Les solitaires de l'Atlantique.
Ils étaient cinq, il y a vingt ans, au départ de la première traversée de l'Atlantique en solitaire, de Plymouth, en Angleterre, à Newport, aux Etats-Unis. En 1980, pour la sixième édition de cette course, ils seront plus de cent. Francis Chichester a gagné en 1960, Eric Tabarly en 1964 et 1976, Alain Colas en 1972. La Transat reste l'épreuve-reine.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : images du souvenir ; Enfants d'Angleterre : un système scolaire exemplaire.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : au siècle des Lumières.
20 h *Les jeux.*
20 h 30 Le roman du samedi : « la Tisane des sarments ».
D'après J. Bousquet, adaptation M.-P. Briselance et *J.-C. Morin, réalisation J.-C. Morin.* Avec P. Léotard, A.-L. Meury, H. Serre, A. Saint-Mor, F. Bertin, etc.
Le roman d'une vie paralysée, celle du poète Joe Bousquet, devenu malgré lui, dans le confinement de sa chambre, la figure de l'écrivain moderne, selon Paulhan.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Le Festival du livre, à Nice.
19 h. 30, Entretien avec... J. Raphaël-Leygues.
20 h., « le Chapeau de paille d'Italie », d'E. Labiche, avec D. Ajoret, M. Amiel, J. Amos, etc.
21 h. 29, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 15, Ouverture : Le matin des musiciens (les petits maîtres du dix-neuvième siècle français ; la musique d'orgue du dix-neuvième siècle).
20 h. 5, Soirée lyrique : « Manon Lescaut », drame lyrique de Puccini, par l'Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France, avec N. Shade, L. Marinescu, H. Theyard, G. Friedmann..., dir. N. Bonavolonta.
23 h. 5, *Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ?* (Schubert) ; 1 h., Festival de Lille 1978.

Dimanche 11 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 *Le jour du Seigneur.*
11 h Messe.
Célébrée en l'église de Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne).
Prédicateur : Père Claude Robert.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
16 h 30 Sports première.
Rugby (demi-finale du championnat de France, seconde mi-temps en direct) ; Golf (open à Saint-Cloud).
17 h 15 Série : Le monde merveilleux de Disney.
Les espions volent bapt
18 h Variétés : Découvertes francophones.
Chantons français (demi-finale).
19 h 25 Les animaux du monde.
Au pays des singes dorés.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Téléphone rose ».
Film français d'E. Molinaro (1975), avec M. Darc, P. Mondy, P. Prevost, M. Lonsdale, D. Ceccaldi, G. Hérold (rediffusion).
Les représentants d'une firme américaine font appel à une prostituée de luxe pour rendre agréable le séjour à Paris d'un industriel de province, dont ils veulent racheter l'usine. L'industriel devient sincèrement amoureux.
Un vaudeville qui se veut moderne, et où abonde les mots d'auteur. Bien ficelé, mais pas toujours de très bon goût.
22 h Théâtre municipal contemporain.
Le jeu de Sainte-Agnès, de M. Constant, avec les solistes de l'ensemble Ars Nova, C. Verdier, trombone et cor tibétain, S. Gualda, percussions, P. Urban, guitare, J. Maréchal, orgue. Sous la direction de M. Constant.
Une farce sacrée inspirée d'un manuscrit du Moyen Age, l'histoire d'une jeune vierge condamnée pour sorcellerie.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
12 h 45 Il était un musicien.
Monsieur Satie (réalisation J. Valère).
13 h Journal.
13 h 20 Série : Colorado.
Le crime.
14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h 45 Des animaux et des hommes.
16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Mort en stock.
17 h 40 Majax : Passe-passe.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : La taupe.
D. J. Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guinness, A. Knox, I. Bannen...
21 h 35 Document de création : Un homme... un château.
Anet (proposé par P. Gall, réal. P. Philippe). *Dans le célèbre château construit par Philibert Delorme et décoré par Jean Goujon, à la recherche de Diane de Poitiers.*
22 h 5 Le petit théâtre.
« Le Rond », de J.-C. Danaud.
22 h 35 Chefs-d'œuvre en péril.
Les châteaux d'Auvergne.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'ICEI destinées aux travailleurs immigrés.
10 h 30 Mosaïque.
Images du Maroc.
16 h 40 Prélude à l'après-midi.
Récital P. Entremont : *Sonate en la mineur* de Mozart ; *Pavane pour une infante défunte* et *Gaspard de la nuit* de M. Ravel.
17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
Besançon et Ornans.
18 h 40 L'aventure : Le grand voyage.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Poum, la vie dans le Nord calédonien ; Lauréat de l'artisanat en Guadeloupe.
20 h Dessin animé : Mister Magoo.
20 h 30 Villes au trésor : Nancy.
La place Stanislas avec ses grilles d'or dessinées par Jean Lamour ; mais encore les palais du duc de Lorraine, mais encore les musées de Nancy : celui des Beaux-Arts et l'autre, consacré à Emile Gallé. Promenade artistique
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Don Quichotte.
Par J.-M. Royer et A. Taleb.
22 h 40 Cinéma de minuit : « Faubourg Montmartre ».
Film français de R. Bernard (1931), avec G. Morlay, L. Noro, C. Vanel, P. Bertin, P. Carton, Florelle, A. Dubosc, N. Picard, H. Leblond.
Les deux filles d'un voyageur de commerce vivent seules dans un modeste logement du faubourg Montmartre. L'une tourne mal, l'autre réussit à rester honnête, malgré le mauvais exemple et les intrigues de sa sœur, liée à un voyou.
Drame populiste d'après un roman d'Henri Duvernois. Monde du faubourg à la frontière d'une petite bourgeoisie sombrant dans la pauvreté et les bas-fonds. Les deux faces (fantaisie et émotion) de Gaby Morlay, qui domine la distribution.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Don Helder Camara.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre Pensée française.
10 h., Messe du Mai musical, à la cathédrale de Bordeaux.
11 h., Regards sur la musique : « l'Enlèvement au sérail », de Mozart (deuxième partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons : Hongkong (en partance sur la Cathay Pacific Air Line).
14 h. 5, « Une fille à brûler », de V. Théophilidès, d'après la « Jeanne d'Arc », de J. Delteil, avec V. Théophilidès et M. Ozan.
15 h. 26, Musique enregistrée.
16 h. 5, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes.
17 h. 30, Rencontre avec... F. Flohic, G. Loisaille et A. et P. Rousset.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Poésie russe.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Six pièces de Paderewski, par E. Chojnacka, piano ; « Quatuor pour saxophones », de J.-M. Damase, par le Quatuor Deffayet.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris : Katchaturian, Mozart, Rossini, Beethoven.
9 h. 2, Les chants de l'âme : l'Eglise américaine.
9 h. 30, Cantate BWV 86 (Bach).
10 h. 15, Les classiques favoris : Mozart.
11 h., Les petites oreilles : Schütz, Haydn, musique balinaise.
12 h., Le concert de midi : « Symphonie n° 3 *en la mineur Ecossaise* », de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. H. Soudant.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : E. Berchot, piano, et A.-M. Rochard-Ballobon, violoncelle.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre, de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Don Carlos », de Verdi.
19 h., Jazz vivant : De bops revivals.
20 h. 5, Le concert du dimanche, présentation.
20 h. 30, Echanges internationaux : « Quatre poèmes symphoniques d'après Arnold Böcklin », de Reger ; « Capriccio pour piano et orchestre », de Stravinski ; « Symphonie n° 104 en ré majeur », de Haydn, par l'Orchestre de la radio de Hanovre, dir. B. Klee, avec M. Beroff, piano.
22 h. 30, Une semaine de musique vivante : Anthologie des concerts de France-Musique.
23 h. 30, Ouvert la nuit : Jean Langlais ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 11 MAI

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, participe à l'« Interview-événement » de R.T.L., à 13 h. 15.

douleurs baume algipan
rhumatismales la chaleur bienfaisante
Visa GP 255 K 460 VENTE EN PHARMACIE

PRESSE

M. FRANÇOIS MITTERRAND INVITE LES MILITANTS A SOUTENIR UN PROJET DE QUOTIDIEN SOCIALISTE

M. François Mitterrand a adressé aux militants du parti socialiste une lettre datée du 21 avril pour leur demander de contribuer à la création du quotidien socialiste du matin que la direction du P.S. se propose de lancer (probablement à l'automne dans cette hypothèse) :

« *Une entreprise de cette importance exige que les militants soient assez nombreux à la soutenir,* écrit M. Mitterrand. *Dans le cas contraire, il faudrait renoncer. Pour ma part, je le regretterais car je crois nécessaire que notre parti soit enfin doté d'un journal quotidien national leur permettant de porter haut sa voix et assurant sa présence permanente dans la vie des Français. J'éprouve comme vous ce sentiment d'amertume et de tristesse quand il nous faut subir les effets de notre absence dans la grande presse et supporter la déformation systématique de nos idées, de nos interventions, de nos propositions, y compris dans les journaux qui se disent proches de nous et qui altèrent trop souvent et notre action et notre identité.*

» *Cette situation conduit à dénaturer les débats d'idées qui sont une des richesses du socialisme et de notre parti, lorsqu'ils sont utilisés au service d'objectifs politiques contraires aux nôtres, exploités à des fins commerciales ou artificiellement entretenus afin de nous diviser. Nous nous trouvons ainsi confinés dans un droit de réponse limité aux seules questions qu'on nous pose, par les moyens qu'on nous consent et sans capacité de riposte aux attaques convergentes du pouvoir et d'ailleurs dont nous sommes l'objet.* »

La direction du P.S. précise, sur un carton joint à la lettre du premier secrétaire, qu'elle attend les réponses avant le 15 mai. Le tarif des abonnements est fixé à 480 F et celui des abonnements de soutien ne pourra être inférieur à 1 000 F. Le chiffre de 20 000 abonnés serait le minimum exigé par la direction du P.S. pour que le projet prenne corps.

Simultanément, on apprend que *le Matin* — qui envisageait sérieusement de lancer un *Matin du Nord* cette année — a « gelé » son projet. La décision ne serait pas sans rapport avec l'initiative de M. Mitterrand, « *le Matin* » *ne voulant pas gêner le projet socialiste* ».

On affirme d'autre part que la fidélité de la clientèle socialiste à *Nord-Matin* — bien qu'un grand nombre de ses pages soient couplées avec *Nord-Eclair* — aurait aussi incité *le Matin* a renoncer à son projet. Cependant, le journal de M. Perdriel pourrait publier à l'automne, chaque lundi, huit pages consacrées au Nord, dont le responsable serait M. Pol Echevin, chef de la rubrique sociale, originaire de la région.

C. D.

● *La succession de M. Jacques Fauvet au* Monde. — MM. Claude Julien et Alain Jacob sont arrivés en tête du premier tour exploratoire prévu par la procédure adoptée le 15 avril pour désigner le candidat de la rédaction du *Monde* à la succession de M. Jacques Fauvet. Le second tour exploratoire aura lieu le 20 mai, entre ces deux candidats, avant l'assemblée générale de la Société des rédacteurs prévue pour le 31 mai.

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN JOSEPH BREITBACH

L'écrivain franco-autrichien Joseph Breitbach est mort, le 9 mai, à Munich, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

[Né de parents tyrolien et lorrain, Breitbach s'était fixé en France en 1928. Il avait été un des familiers de la N.R.F., de Gide, Roger Martin du Gard et Julien Green. Il a écrit notamment : *le Liftier amoureux, Clément, Rapport sur Bruno* (dédié à Jean Schlumberger), et deux pièces, *le Jubilaire* et *Derrière le rideau*, montées à Paris en 1960 et 1975.

Avec Dominique Auclères et Raymond Aron, il a œuvré à la réconciliation franco-allemande au lendemain de la seconde guerre mondiale.]

LE DERNIER LIVRE DE PIERRE VIANSSON-PONTÉ

La référence du dernier livre de Pierre Viansson-Ponté, dont Maurice Schumann a rendu compte dans *le Monde* du 7 mai, a malencontreusement disparu au bas de l'article. Précisons donc que *les Jours évanouis*, le troisième tome de ses chroniques qui vient de paraître, est publié comme les deux premiers aux Editions Stock (392 pages, environ 65 francs).

Le Monde

économie

SOCIAL

Réunis pour la première fois au Conseil de l'Europe

Vingt et un ministres responsables de l'immigration préconisent une action « urgente et concertée »

A l'heure où, à Paris, un grand nombre d'organisations préparaient la « marche nationale » des immigrés — prévue ce samedi 10 mai, à 14 heures, place de la République, — les ministres responsables des problèmes migratoires dans les vingt et un Etats membres du Conseil de l'Europe ont tenu une conférence, à Strasbourg, du 6 au 8 mai. Ils ont approuvé une série de recommandations — parfois en contradiction avec la politique mise en œuvre par leurs gouvernements — en vue d'une action « urgente et concertée » à l'égard des travailleurs étrangers.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Quatre millions d'étrangers en France, dont un *million neuf cent mille actifs ; plus de* onze millions en Europe occidentale, dont six millions six cent mille actifs; ces chiffres ont été rappelés par les *ministres des vingt et un Etats membres* du Conseil de l'Europe (1) réunis pour la première fois, en présence d'observateurs de la Finlande, du Saint-Siège et d'organisations internationales (2).

Deux thèmes avaient été retenus pour ces débats à huis clos : l'intégration des travailleurs migrants et de leurs familles dans les pays d'accueil, et la coopération avec les nations d'origine dans la perspective, précisément, d'un certain nombre de retours « *volontaires* ». D'entrée de jeu, le Conseil de l'Europe avait publié un communiqué dénonçant l'exploitation de millions d'immigrants qui, désavantagés socialement et professionnellement et privés, dans la plupart des pays, de leurs droits civiques et politiques fondamentaux, « *sont les citoyens les plus vulnérables, les premiers à subir les conséquences de la récession* ».

Le communiqué ajoutait que « *leur contribution importante au développement économique de l'Europe justifie une reconnaissance de leurs droits et aspirations* ». Aussi, la plupart des ministres entendaient-ils rechercher avec la Suède les moyens d'une action « *urgente et concertée* », d'une stratégie commune visant surtout à octroyer aux migrants « *un statut juridique qui leur assure un séjour stable et des conditions de travail égales à celles des nationaux* ».

Les libertés fondamentales

A l'issue de la conférence — préparés depuis deux ans et demi par les divers pays, — les ministres ont défini une série de priorités, à commencer par la participation des migrants aux décisions qui les concernent : « *Ils devraient, pour cela, jouir des libertés fondamentales, telles que la liberté d'expression, de réunion et d'association* », indiquent les ministres dans leur résolution, qui constitue, a dit Mme Andersson, ministre suédois de l'immigration, le premier document international du genre.

Partant du principe que l'aide au développement vaut mieux que l'immigration, les ministres demandent que de nouvelles possibilités d'emploi soient créées dans les pays d'émigration, grâce à l'intervention financière du Fonds de réétablissement du Conseil de l'Europe. L'élimination des obstacles au regroupement familial, la protection de la deuxième génération des migrants et la simplification des formalités de naturalisation sont recommandées.

En ce qui concerne les procédures d'expulsion, les ministres — y compris, pour la France, M. Stoléru — estiment qu'elles « *devraient prévoir un droit de recours effectif* », qui n'existe à peu près nulle part, pas plus en France qu'en R.F.A., en Belgique, en Suisse ou en Grande-Bretagne.

Que peut-on attendre d'une telle déclaration d'intention, approuvée par M. Stoléru ou par... le chef du département fédéral de la justice et police du gouvernement helvétique ? N'est-il pas un peu tard pour s'interroger sur le sort des chômeurs étrangers et des enfants de migrants, alors que la plupart des Etats occidentaux ont verrouillé leurs frontières depuis 1974 ? Comme le reconnaissait un délégué ouest-allemand, les interventions du Fonds de réétablissement ne sont qu'« *une goutte d'eau dans l'océan* », et seuls trois pays (l'Espagne, le Portugal et la Suède) ont ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur le statut juridique du travailleur migrant.

Le Conseil de l'Europe émet de simples recommandations. Mais « *un premier pas* » vient d'être fait, a déclaré Mme Andersson, et l'Italie a proposé d'accueillir une deuxième conférence des ministres de l'immigration. Malgré les réticences de la France et de la R.F.A., cette initiative a été acceptée par les participants.

JEAN BENOIT.

(1) Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, France, R.F.A., Grèce, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni.

(2) Notamment le Bureau international du travail, l'O.C.D.E., le Conseil et la Commission des Communautés européennes, le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, ainsi que l'Assemblée parlementaire, le Fonds de réétablissement du Conseil de l'Europe et la Conférence des pouvoirs locaux et régionaux.

Aux élections des délégués du personnel

LA C.G.T. CONFIRME SES PROGRÈS CHEZ TALBOT

Les élections de délégués du personnel ont eu lieu le 8 mai, chez Talbot à Poissy (ex-Simca-Chrysler). Comme cela avait été le cas, quelques jours plus tôt, pour les élections du comité d'entreprise (*le Monde* du 8 mai et du 9 mai), la C.G.T. double presque le nombre des voix en sa faveur, au détriment de la C.S.L. (ex-C.F.T.), qui reste cependant majoritaire.

RESULTATS

Premier collège. — Inscr., 18 308, vot. 17 754. C.S.L. : 52,58 % des votants (contre 62,57 % en 1976) et 24 sièges sur 44 (contre 38 sièges sur 52) ; C.G.T. : 31,71 % (18,25 %) et 15 sièges (10); autonomes : 6,36 % (8,36 %) et 3 sièges (4) : F.O. : 2,95 % (2,3 %) 1 siège (inchangé) ; C.F.D.T. : 2,34 % (3,28 %), 1 siège (inchangé).

Tous collèges. — Inscr., 23 214, vot. 22 341. C.S.L. : 53,91 % (62,85 %), 32 sièges sur 55 (44 sièges sur 63) ; C.G.T. : 26,38 % (15,47 %), 13 sièges (10) ; autonomes : 7,03 % (9,47 %), 4 sièges (6) ; F.O. : 6,15 % (4,57 %), 3 sièges (2) : C.F.D.T. : 1,94 % (2,78 %), 1 siège (inchangé).

La nouvelle convention médecins-Sécurité sociale comporterait un respect rigoureux des tarifs

Les discussions entre les caisses d'assurance-maladie et la F.M.F. (Fédération des médecins de France) vont parvenir à leur terme et elles seront soumises, avant la fin de ce mois, au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, a déclaré M. Matrice Derlin (F.O.), président de cet organisme, le 9 mai, devant la presse.

M. Derlin, comme le fait également M. Bergeron et sa confédération, affirme qu'il n'est pas question d'instaurer une « *médecine de riches et une médecine de pauvres* », ainsi que l'affirment la C.S.M.F. (Confédération des syndicats médicaux français, organisation majoritaire qui ne participe pas aux négociations), la C.G.T. et le P.C.F.

« *C'est le système actuel,* avait déjà déclaré la commission exécutive F.O., *reposant sur le droit permanent à dépassement de tarif (D.P.), que les dirigeants de la C.S.M.F. voudraient maintenir, perennisant ainsi un double secteur de soins, tout en continuant à se prévaloir des avantages sociaux et fiscaux que leur accorde le conventionnement.* »

Le double secteur existait déjà, puisque les assurés étaient remboursés à *des taux différents*, selon que le médecin n'était pas conventionné (3 F pour une consultation) ou conventionné (75 % de 40 F, soit 30 F).

L'objectif de M. Derlin est de mettre fin au non-respect des tarifs conventionnels et aux abus de dépassement permanent, car les commissions de contrôle composées de médecins sont beaucoup trop laxistes.

L'instauration d'une autodiscipline rigoureuse est l'un des principaux dispositifs de la convention actuellement négociée, a dit M. Derlin. Les médecins conseils des caisses y auront un rôle très important.

Le déconventionnement des médecins qui ne respectent pas les tarifs, jusqu'ici soumis à une très lourde procédure, pourrait devenir quasi automatique. La nouvelle convention ne comportera plus (article 18) l'engagement des organismes de sécurité sociale à ne pas créer de « *médecine de caisse* », ou à concurrencer la médecine libérale.

Autre point important : la convention serait signée pour cinq ans, mais pourrait être reconsidérée au bout de deux ans.

Enfin, alors qu'on lui reproche de traiter avec une organisation minoritaire, M. Derlin répond qu'en 1971, déjà, la convention n'avait d'abord été signée que par la F.M.F. et que tous les médecins s'y étaient finalement ralliés, puisque les praticiens non conventionnés ne représentent qu'environ 15 %. De plus, M. Derlin estime que l'afflux des jeunes médecins, soucieux de se créer une clientèle, sera un gage important pour le respect des conventions.

Il faut, enfin, observer que, si plusieurs points sont encore en discussion entre les caisses et la F.M.F., la nouvelle convention, une fois signée, aura sans doute à surmonter divers obstacles avant de recevoir l'approbation des pouvoirs publics.

LA MAJORITÉ DES MUTUELLES REFUSENT D'APPLIQUER LE TICKET MODÉRATEUR D'ORDRE PUBLIC

La Fédération nationale de la mutualité française (23 millions d'adhérents) fera, les 10 et 11 mai, le point sur les négociations engagées avec le ministère de la santé sur l'assouplissement du décret instituant un ticket modérateur d'ordre public. Plus de la moitié des organisations mutualistes ont déjà fait savoir qu'elles n'appliqueraient pas ce texte.

La Fédération, selon son président, M. Teulade, refuse la proposition du ministre de verser une ristourne aux caisses d'assurance-maladie « afin de participer de cette façon à l'effort demandé à tous pour le redressement financier de la Sécurité sociale ».

M. BARRE : il faut stabiliser les cotisations sociales.

(De notre correspondant.)

Lyon. — M. Barre a inauguré vendredi 9 mai le Salon international de la lunetterie, de l'optique oculaire et du matériel pour opticiens (SILMO), qui se tient, jusqu'au 12 mai, à Lyon.

Le premier ministre, après avoir cité en exemple l'industrie de la lunetterie, « *composée d'entreprises qui ont compris depuis longtemps les secrets de l'économie de compétition* », a évoqué l'évolution de la fiscalité. « *Les taux de la T.V.A. sont en France les plus élevés des pays d'Europe occidentale*, a déclaré à ce propos le premier ministre, *et il conviendrait : les réduire, plutôt que de les augmenter, car il s'agit d'un impôt qui pèse sur les prix et frappe aveuglément les consommateurs, quel que soit le niveau de leurs revenus. Quant à l'augmentation de la fiscalité directe sur les personnes physiques et les sociétés, elle n'a jamais rencontré la faveur de l'opinion, ni des assemblées qui s'en inspirent* ».

Partant de ces constatations, il a récusé l'idée de faire financer les cotisations sociales par l'impôt : « *Je considère que la première chose à faire en France est de stabiliser les cotisations sociales au niveau qu'elles ont atteint, avant même de caresser l'espoir de les réduire, et que l'avenir de notre économie rend nécessaire une pause des dépenses sociales. C'est ce que je tente de faire au milieu de toutes les critiques et de toutes les surenchères.* » — C. R.

AUX ASSISES DU PATRONAT CHRÉTIEN A AVIGNON

Si les problèmes économiques sont insolubles c'est parce que les responsables politiques ne sont pas capables de les traiter

déclare M. François Ceyrac

De notre envoyé spécial

Avignon. — Invité, vendredi 9 mai, « *à titre personnel* » aux treizièmes assises nationales du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise (C.F.P.C.), qui s'achevait le 11 mai à Avignon, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., prenant de la hauteur, a exposé sa vision du devenir politique et économique du monde et de la France devant trois cents congressistes très attentifs.

M. Ceyrac a commencé par évoquer le risque d'une « *conflagration internationale* ». Mais, a-t-il dit, « *le pire, c'est le métier des hommes politiques et c'est à eux de l'éviter* ». Pour lui, la crise actuelle est la conséquence de « *la dislocation* », à la fin des années 60 — avant la guerre du Kippour, — d'un « *ordre* » né du conflit 1940-1945. Une dislocation due aux évolutions monétaires et politiques et, depuis dix ans, ce ne sont que « *recherches tâtonnantes et désordonnées d'un nouvel équilibre* ».

Pour le président du C.N.P.F., trois problèmes majeurs se posent à l'aube de cette décennie. En premier lieu, la remise en cause des approvisionnements de base des pays développés, « *un danger permanent à travers le comportement incertain des possesseurs de matières premières et d'énergie* ». A ce propos, M. Ceyrac affirme : « *Le pétrole est un problème politique. Ce n'est pas pour des raisons économiques que son prix a quadruplé en 1973-1974, ce n'est pas pour des raisons économiques qu'a éclaté la crise iranienne.* » Il s'agit là « *d'un désordre et d'une incapacité politiques, dont l'Europe donne actuellement un assez beau spectacle* ». Et le patron des patrons d'ajouter : « *Les problèmes économiques ne sont insolubles que parce que les responsables politiques ne sont pas capables de les traiter.* »

En second lieu, l'exaspération croissante du nationalisme, poussé jusqu'à l'absurde.

Troisième problème : le vieillissement des idéologies et l'apparition d'aspirations nouvelles.

Revenant sur le terrain strictement économique, le président du C.N.P.F. retient deux phénomènes : la mondialisation de la concurrence et la révolution technologique.

Pour lui, c'est dans l'innovation technologique que la France a sa meilleure chance, à condition de dépasser les vieux antagonismes nationaux entre l'agriculture et l'industrie d'une part (1), l'industrie et le commerce d'autre part.

Il faut d'autre part présenter cette innovation technologique non comme une source de dérangement des habitudes acquises, mais *comme « une vision audacieuse de la création sociale »*. Il convient, dans les années 80, d'associer — chacun à leur niveau — tous les collaborateurs à la marche de l'entreprise : de décentraliser les organes de décision ; de développer la formation permanente, et, pour les jeunes, les formations alternées. « *Les relations sociales sont trop souvent présentées*, affirme M. Ceyrac, *comme un affrontement entre les syndicats et le patronat. Noir et blanc. Bons et méchants. C'est simpliste. Au contraire, une nouvelle vision du monde économique et social a provoqué la réflexion sur l'aménagement du temps de travail.* » Le président du C.N.P.F. ajoute : « *Il n'y a pas de raison que l'on n'aboutisse pas dans le cadre du rapport Giraudet et que la France ne se modernise pas aussi dans ce domaine. Une politique sociale, ce n'est pas seulement l'entassement des avantages acquis.* » Puis, n'oubliant pas son public, il conclut : « *Le philosophe a dit : « Le pessimisme est de raison, » l'optimisme est de volonté. » J'ajouterai : les chrétiens sont l'espérance.* » — M. C.

(1) Des groupes d'études et de travail ont été mis en place depuis l'an dernier entre la F.N.S.E.A. et le C.N.P.F.

A Saint-Brieuc

TROIS MÉDIATEURS SONT CHARGÉS DE RECHERCHER UNE SOLUTION DANS LE CONFLIT DU JOINT FRANÇAIS

(De notre correspondant.)

Saint-Brieuc. — Saisi en référé par les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. de l'usine du Joint français de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), où se déroule, depuis dix semaines, un conflit sur les salaires, le tribunal de grande instance de Saint-Brieuc a nommé jeudi trois experts médiateurs. Un syndic, un ancien magistrat et un ancien directeur régional du travail, ont reçu pour mission d'entendre les deux parties et de proposer sous quinzaine des moyens de mettre fin au conflit.

Celui-ci s'était durci depuis lundi, après un autre jugement en référé du même tribunal, qui, à la demande de la direction, avait ordonné la cessation des entraves à la liberté du travail. Le personnel avait décidé une grève générale reconductible toutes les vingt-quatre heures, et bloqué l'entrée de l'usine. Ce jugement du tribunal a, semble-t-il, détendu l'atmosphère. Réuni en assemblée générale vendredi, le personnel a décidé la reprise du travail lundi, durant le temps que se tiendra l'expertise.

ÉNERGIE

L'évolution du prix du gaz

« Les prix du gaz naturel devront être compatibles avec le prix du pétrole brut », soulignait le communiqué final de la réunion de l'OPEP à Taïf. Alors que plusieurs pays consommateurs, dont la France, renégocient avec les producteurs (Algérie, Pays-Bas) les prix contractuels du gaz, cette déclaration, pour vague qu'elle soit, indique une tendance qui semble irréversible, d'autant que plusieurs pays membres de l'OPEP, dont le Venezuela, soutiennent la position de l'Algérie, comme en témoignent les propos que nous a tenus M. Calderon Berti, président en exercice de l'organisation.

D'autre part, le bulletin d'information d'Elf-Aquitaine du mois de mars — imprimé il est vrai avant que ne s'engagent ces discussions — soulignait cette évolution. Au moment où Gaz de France est engagé dans des négociations difficiles avec la Sonatrach algérienne, ce commentaire a été jugé plus que maladroit au ministère de l'industrie. On trouvera ci-dessous une déclaration du président d'Elf-Aquitaine, M. Albin Chalandon, qui précise la position de son groupe — important producteur de gaz à Lacq comme en mer du Nord. — B.D.

M. Calderon-Berti : le Venezuela appuie la position algérienne

« *J'ai appuyé la proposition algérienne sur le prix du gaz,* nous précise M. Calderon-Berti, le ministre vénézuélien du pétrole, lors de son passage, le 9 mai, pendant quelques heures à Paris. *Il est vrai que les prix du gaz sont très faibles comparés à ceux du pétrole. Il est donc important que les pays membres revoient cela et établissent une véritable politique du gaz. Il n'y a aucune raison pour qu'en terme de pouvoir calorifique il y ait un écart de prix entre les deux sources d'énergie. Il faut certes affiner l'analyse ; la situation est différente selon qu'il s'agit de gaz associé au pétrole ou de gaz seul. Mais la position de l'Algérie est très solide.* »

Reconnaissant que les termes du communiqué de la conférence de Taïf à ce sujet sont vagues, le ministre vénézuélien ajoute : « *Une bonne idée doit bien commencer à prendre corps d'une manière ou d'une autre.* »

M. Calderon-Berti se dit, par ailleurs, très satisfait de la réunion extraordinaire de l'OPEP, « *alors que beaucoup annonçaient une importante confrontation entre les pays membres* ». Il estime que la formule d'indexation de prix, qui est « *très importante pour les pays industriels, pour les pays en voie de développement et pour l'économie mondiale* », pourrait être appliquée « *dès la fin de cette année* » si les membres arrivent à convaincre les pays réticents (Algérie, Iran, Libye) qu'il y va de l'intérêt de tous.

Mais, auparavant, les pays membres devront « *se battre pour la réunification des prix* ». Une formule d'indexation nécessite « *un prix-plancher* » et donc « *une structure unifiée des prix* ». M. Calderon-Berti croit d'ailleurs à un mouvement prochain de la part des pays qui ont maintenu les prix les plus bas.

Enfin le ministre vénézuélien s'est dit « *particulièrement heureux* » de la décision de principe sur la constitution d'une agence de développement chargée d'aider les pays du tiers-monde qui ont des difficultés de balance des paiements du fait du renchérissement du pétrole et aussi de financer l'exploration de nouvelles sources d'énergie dans les pays les plus pauvres. Cette agence était une proposition de l'Algérie et du Venezuela. Mais le ministre reconnaît qu'aucun fonds ne lui a été affecté. « *Cela relève*, dit-il, *des ministres des finances.* »

M. Chalandon : les revendications des pays producteurs nous inquiètent

« *L'éditorial du bulletin mensuel d'information d'Elf-Aquitaine affirmait récemment que des relèvements des prix de vente intérieurs du gaz devront être acceptés au nom de la loi du marché.*

— Nous n'intervenons pas dans les contrats d'achat de gaz à l'étranger puisque Gaz de France a le monopole de l'importation. En revanche, notre position de producteur et de distributeur en France nous conduit à demander que le prix du gaz naturel reste en ligne avec les prix internationaux, c'est-à-dire qu'on ne cède pas à la tentation de le plafonner en France lorsque son prix augmente à l'importation. Nous pensons en effet que l'attitude inverse — en entretenant dans l'esprit des consommateurs l'illusion que le gaz est par nature un combustible bon marché — aboutirait rapidement à des distorsions incompatibles avec des conditions normales d'approvisionnement.

— *Ce même éditorial soulignait aussi que « les prix de vente du gaz naturel sur le marché international tendent (...) à s'aligner irrésistiblement sur la valeur équivalente du pétrole brut ». Vous semblez ainsi justifier les revendications actuelles de certains pays producteurs ?*

— Pas du tout. Elf-Aquitaine a simplement voulu dire que la situation actuelle, dans laquelle le prix du gaz rendu à la consommation est inférieur à celui de ses équivalents pétroliers, le fuel domestique et le fuel lourd B.T.S., pouvait difficilement durer. Cela ne signifie pas pour autant que le prix du gaz doit être identique à celui du pétrole, thermie pour thermie. Le pétrole contient des produits plus nobles comme l'essence; il est donc normal qu'il soit plus cher. Nous avons employé l'expression « valeur équivalente », peut-être trop elliptique, pour bien marquer cette différence.

» Loin de vouloir les justifier, les revendications de certains pays producteurs nous inquiètent : elles consistent à aligner le prix départ du gaz sur celui des pétroles les plus riches en essence, donc les plus chers. Si on ajoute à cela des frais de transport beaucoup plus élevés, le gaz rendu en France risque d'être aussi cher, sinon plus, que le fuel domestique. Tous ses usages industriels seraient alors remis en question.

» La surévaluation est aussi dangereuse que la sous-évaluation. »

● *La Sonatrach a éclaté en quatre sociétés.* — La Sonatrach, société nationale pétrolière algérienne (cent mille employés) a éclaté en quatre sociétés (nos dernières éditions datées 10 mai) : la société mère qui garde ses attributions en matière de recherche, d'exploitation, d'exportation et de transport d'hydrocarbures, et trois nouvelles sociétés constituées en « *entreprise socialiste à caractère économique* ». Celles-ci prendront en charge les secteurs du raffinage et de la distribution, des plastiques et caoutchoucs, et enfin des grands travaux pétroliers. — *(Corresp.)*

● *La Chine a protesté auprès du Japon, mercredi 7 mai,* contre la décision prise par ce dernier d'entreprendre, avec la Corée du Sud, des forages pétroliers sur le plateau continental, en mer de Chine orientale, sur lequel Pékin a réaffirmé sa souveraineté. Dans une déclaration gouvernementale publiée par l'agence Chine nouvelle, Pékin accuse le Japon d'avoir « *négligé d'attacher l'importance qui leur est due aux relations amicales sino-japonaises* » en parvenant à un accord « *avec les autorités sud-coréennes sans consulter la Chine et dans le dos de la Chine* ». La dernière démarche chinoise dans ce sens remonte à 1978. — *(A.F.P.)*

LE JAPON AURAIT ACCEPTÉ DE PAYER 35 DOLLARS LE BARIL LE PÉTROLE IRANIEN

Dans le conflit qui l'opposait à l'Iran sur les prix du pétrole, le Japon aurait battu en retraite et serait prêt à accepter de payer 35 dollars par baril le brut iranien. L'Iran vend 26,5 millions de tonnes de brut par an au Japon, assurant ainsi 13 % des approvisionnements pétroliers japonais.

Au début d'avril, la Compagnie nationale iranienne des pétroles avait annoncé son intention d'appliquer, à compter du 1er avril, une hausse de 2,50 dollars par baril et de porter ainsi à 35 dollars le prix du baril de brut.

Les douze compagnies pétrolières japonaises auraient, dans un premier temps, accepté ces nouvelles conditions. Mais, à la mi-avril, le gouvernement japonais a enjoint aux compagnies de ne pas payer ce prix et de retarder les paiements, le temps de négocier un tarif plus bas avec l'Iran. Depuis le 30 avril, les livraisons de brut iranien sont effectivement suspendues et les deux parties négocient.

Citant des sources pétrolières, l'agence Associated Press indique le 9 mai que le gouvernement japonais aurait revu sa position et envisagerait finalement d'accorder aux douze compagnies pétrolières l'autorisation de payer le brut iranien à 35 dollars le baril.

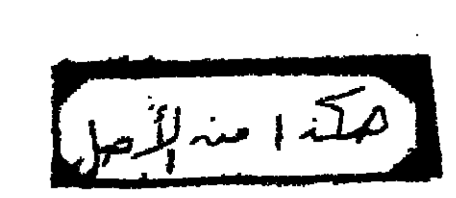

CONJONCTURE

Des profits, pour quoi faire ?

Les entreprises françaises se portent bien. L'augmentation de leurs bénéfices, en 1979, en témoigne. Bien sûr, les experts ne manquent pas de faire remarquer que, dans certains cas, le niveau des profits reste inférieur à ce qu'il était en 1973, l'année record. Il n'en demeure pas moins que le redressement amorcé en 1978 se trouve, aujourd'hui, largement confirmé.

Voilà au moins un pari que M. Barre aura gagné, lui qui souhaitait rendre aux sociétés françaises leur compétitivité. Il est vrai qu'il leur en a donné les moyens, en libérant les prix, en *« recommandant »* une politique salariale plus rigoureuse, en facilitant les restructurations.

Ce redressement financier est une bonne chose. On ne gagne pas la guerre économique avec des entreprises exsangues ou moribondes. L'opinion l'a sans doute compris, qui, par exemple, n'a guère protesté lorsque, l'été dernier, seules les cotisations des salariés furent majorées pour assainir les comptes de la Sécurité sociale.

Le problème est que cette progression des profits n'a, pour l'heure, guère d'effets sur la situation des travailleurs, qui voient leurs revenus stagner et le marché de l'emploi continuer à se dégrader. De là à ce qu'ils en viennent à conclure que le redressement des firmes s'est fait essentiellement sur leur dos, et que l'amélioration des bénéfices des sociétés est inversement proportionnelle à celle du sort qui leur est réservé, il n'y a qu'un pas.

Le patronat a souvent expliqué les causes de la dégradation de la compétitivité des entreprises, et les raisons pour lesquelles il fallait y remédier. Il lui faut, aujourd'hui, trouver des réponses convaincantes et vérifiables à la question qu'on ne peut manquer de lui poser : *« Des profits, mais pour quoi faire ? »* en sachant que la formule du chancelier Schmidt, *« les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain, et les emplois d'après-demain »* risque d'apparaître un peu courte...

A. L.

INDUSTRIE

LES BOEING-707 NE RECEVRONT PAS DE NOUVEAUX RÉACTEURS FRANCO-AMÉRICAINS

Faute d'avoir recueilli le nombre suffisant (vingt-cinq appareils) qui puisse lui permettre de lancer sur des bases économiques rentables le programme de « remotorisation » de ses 707 intercontinentaux civils, Boeing a *abandonné son projet d'installer* des réacteurs franco-américains CFM-56 sur des Boeing-707 en service (nos dernières éditions datées 10 mai). L'avion utilisé pour les essais, un Boeing-707 de série, sera réaménagé et il deviendra le dernier exemplaire de ce modèle à être acquis par une compagnie aérienne.

Selon un porte-parole de Boeing, l'intérêt des compagnies aériennes pour ce programme de « remotorisation » de leurs 707 s'est révélé insuffisant pour justifier le lancement commercial de l'opération. Au début du projet, Boeing avait estimé que le marché pouvait se situer autour de deux cents avions, soit de l'ordre d'un millier de réacteurs à construire par les sociétés General Electric, aux Etats-Unis, et SNECMA, en France. Les efforts de commercialisation n'ayant rien donné, ils ont été suspendus par Boeing et le 707 équipé de quatre réacteurs CFM-56, qui avait accumulé cent soixante-cinq heures de vol d'essai, ne sera pas soumis à l'homologation de l'agence fédérale chargée de la réglementation aérienne.

Toutefois, Boeing a obtenu, au début de l'année, un contrat préliminaire de l'armée de l'air américaine pour la « remotorisation » de ses avions KC-135 qui sont la version militaire du Boeing-707 destinée au ravitaillement en vol d'avions de combat ou de transport.

C'est la raison pour laquelle le 707 d'essai est actuellement en tournée de démonstration sur plusieurs bases des Etats-Unis. L'armée de l'air américaine décidera vraisemblablement en octobre prochain si elle exécute ou si elle suspend son projet de moderniser ses avions-citernes. Le marché potentiel de l'armée de l'air américaine est de l'ordre de sept cents avions, ce qui peut représenter, pour les constructeurs franco-américains du réacteur, une commande éventuelle de l'ordre de trois mille cinq cents moteurs.

AFFAIRES

LE REDRESSEMENT DE LA FILIALE BRITANNIQUE DE TALBOT EST COMPROMIS

Le programme de redressement de Talbot-U.K., filiale britannique du groupe français P.S.A.-Peugeot-Citroën, est compromis, selon la direction, par un conflit social, qui a éclaté dans son usine de *Lindwood, en Ecosse. Ce conflit,* qui concerne vingt-six salariés, a déjà entraîné la mise en chômage technique de deux mille travailleurs (sur un effectif total de six mille), et pourrait provoquer un arrêt total de la production de l'usine.

Talbot-U.K., qui a enregistré une perte de 40 millions de livres en 1979 (400 millions de francs environ) espérait équilibrer ses comptes cette année. Cet objectif sera sans doute difficile à atteindre, du fait de la grève, si elle se poursuit, mais aussi des sanctions commerciales envisagées par les pays de la C.E.E. à l'égard de l'Iran. Ce pays est en effet le premier client étranger de Talbot-U.K., qui doit lui livrer en 1980 des pièces détachées et des moteurs pour plus de 150 millions de livres (1 500 millions de francs).

● *Fujitsu et T.R.W. créent une filiale commune.* — Fujitsu, premier constructeur japonais d'ordinateurs, et le groupe américain T.R.W. viennent de créer une société commune aux Etats-Unis. Cette firme b...isée T.R.W.-Fujitsu distribuera sur le marché américain des minis et moyens ordinateurs ainsi que des matériels périphériques fabriqués par la firme japonaise. Cette dernière, qui détiendra 51 % de cette filiale commune avec T.R.W., espère vendre ainsi, en 1984, 200 millions de dollars de matériels aux Etats-Unis.

● *Le groupe des Maisons Bruno Petit* vient de devenir l'actionnaire principal de Maisons et Chalet idéal (M.C.I.) : cette opération s'est faite grâce à la Midland Bank France, qui avait racheté 80 % du capital de M.C.I. avant d'en rétrocéder l'essentiel à Bruno Petit. Les Maisons Bruno Petit ont au cours de ces dernières années acquis le contrôle majoritaire de Babeau et de la Société des constructions André Beau, et plus récemment racheté la S.A. les Pavillons modernes de Sologne et la marque les Maisons Balency. Ces diverses opérations portent le groupe dans le peloton de tête des fabricants de maisons individuelles, qui comprend déjà le Groupe Maison familiale et les Maisons Phénix.

TRANSPORTS

Les armateurs français commandent cinq navires minéraliers à des chantiers japonais et brésiliens

(Suite de la première page.)

Cet engagement patronal est *toutefois* subordonné à une négociation engagée avec les syndicats d'officiers et de marins dans la perspective d'aboutir à la constitution d'un équipage moins nombreux que celui qui est habituellement à bord de ce genre de cargos, comme le font déjà d'autres armateurs européens ou japonais.

Puisqu'il s'agit de navires construits au Japon, qui seront livrés entre février et septembre 1982, les services du ministère des transports s'emploient à obtenir auprès des ministères du *budget et du commerce extérieur* les licences d'importation nécessaires.

Dans le créneau des navires de taille plus modeste, d'autres armateurs français viennent, eux aussi, de faire un pas en avant. Il s'agit de la société dénommée Union navale, qui est liée par des contrats d'approvisionnement avec l'ATIC (Association technique de l'importation charbonnière). Cette association jouit en France, on le sait, du monopole de l'achat de tous les charbons étrangers. L'Union navale a, il y a quelques jours, mis un point final avec des chantiers brésiliens et une société financière de ce pays à une négociation portant sur la commande de deux navires charbonniers de 40 000 tonnes chacun. Ces bateaux seront livrés, le premier fin 1980, le second (affecté à une filiale de l'Union navale) début 1982.

Deux fois plus cher que les Polonais

L'ensemble de ces décisions, illustrant le dynamisme de certains armateurs français qui, de ce fait, pour certains genres de transport, n'ont rien à envier aux plus grands noms de Grèce, de Hongkong ou d'Oslo, conduisent toutefois à poser une série de questions.

Pourquoi les chantiers français, dont les carnets de commandes ne sont pourtant pas pleins à craquer, c'est le moins qu'on puisse dire, n'ont-ils pas soumissionné pour ce genre de commandes ?

On répond, dans les milieux spécialisés, que ces navires minéraliers, charbonniers ou transporteurs de céréales, assez simples *à construire, n'intéressent* pas les chantiers nationaux, qui préfèrent se spécialiser dans les navires à *forte* valeur ajoutée (méthaniers et propaniers, porte-conteneurs, navires chimiques, paquebots). *Il faut remonter à 1971* pour voir le dernier minéralier lancé par un chantier français.

Il y a deux ans, à propos d'une offre lancée par l'armement Louis Dreyfus, les entreprises *françaises,* visiblement *non* compétitives sur ce créneau commercial, proposaient un prix deux fois plus élevé que les chantiers polonais ! C'est pourquoi le gouvernement vient de demander à la *chambre syndicale de la* construction navale d'étudier, techniquement et financièrement, une série de cinq navires minéraliers - charbonniers - céréaliers, qui utiliseraient, éventuellement, *le charbon au lieu du fuel comme* moyen de propulsion... comme au début du siècle.

Vu du côté des armateurs, il est certain que le transport du charbon est un secteur d'avenir. Cent quarante millions de tonnes ont été transportées sur les océans en 1979. D'ici à 1985, la consommation s'accroîtra au rythme de 15 à 20 % par an *(le Monde* du 24 janvier). Pour ne prendre que l'exemple de la France, 29,7 millions de tonnes ont été importées en 1979, dont 21 millions de tonnes par mer. Pour 1980, les chiffres seraient respectivement de 33 millions et de 23 millions de tonnes.

Mais les investissements que réalisent les Français ne sont pas seulement destinés à « couvrir » *l'accroissement des importations* sur le marché national. Il est bien évident que les grands groupes comme CETRAGPA comptent faire flotter le pavillon français sur les trafics « tiers », entre l'Australie et le Japon ou l'Afrique du Sud et Rotterdam, ou les Etats-Unis et l'Italie par exemple, ce qui — soit dit en passant, — se traduit par des gains nets de devises pour la balance des paiements.

Cette « fringale » charbonnière (2) a d'ailleurs des effets très sensibles sur les prix du transport : si le taux de fret du charbon entre Baltimore (côte est des Etats-Unis) et Le Havre était en janvier dernier de 13 dollars par tonne, il est aujourd'hui de 17. Normal dans ces conditions que les armateurs se frottent les mains et investissent.

Du coup, tous les grands ports d'importation nourrissent de vastes projets pour être capables de recevoir des navires de plus en plus gros, de plus en plus nombreux et des cargaisons de plus en plus importantes. Les Etats-Unis à Hampton-Roads, Baltimore, Mobile, La Nouvelle-Orléans, le Canada à Vancouver, l'Afrique du Sud à Richard's-Bay, l'Australie avec le port de Hay-Point accessible aux navires de 150 000 tonnes, qui intéresse beaucoup des Japonais, la Chine (dont les investissements, là aussi, sont financés par des prêts japonais), la Pologne, enfin, accroissent considérablement leurs capacités d'exportation à long terme. C'est la preuve que la renaissance de cet or noir-là ne sera pas un feu de paille, ni pour les producteurs ni pour les transporteurs.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(2) Le charbon à coke pour la sidérurgie, mais surtout le charbon vapeur utilisé dans les centrales électriques.

« NORWAY » : INCIDENTS LÉGERS disent les armateurs

Parti avec retard de Southampton, le paquebot Norway *(ex-France) faisait route normalement le 10 mai vers New-York avec environ 850 passagers à son bord. On se souvient que, à cause de la présence de sable dans les tuyauteries de certaines cabines, l'armateur norvégien, M. Kloster, avait dû renoncer à embarquer des passagers — une centaine — à Southampton. Selon un communiqué de la société de courtiers Barry Rogliano Salles, à Paris,* « le départ de Southampton a été retardé de quelques heures seulement pour permettre de procéder avant la traversée à certaines vérifications, en particulier sur le circuit d'eau de toilette de certaines cabines qui, maintenant, fonctionnent normalement. »

« Compte tenu de ces inconvénients, dix passagers en tout ont préféré débarquer à Southampton. Une centaine de passagers, qui avaient embarqué dès l'origine pour le seul parcours Norvège-Southampton, ont également débarqué comme prévu dans ce port. Les ouvriers qui sont à bord continuent à effectuer les finitions prévues et leur travail progresse normalement. »

On a toutefois appris, le 10 mai, que les mille six cents passagers qui devaient embarquer à New-York, le 16 mai, pour le trajet New-York-Miami, ne pourront effectuer cette croisière. Ils seront remboursés. « Nous avons encore besoin de quelque temps, et il est nécessaire de quitter New-York sans passagers », *a indiqué le capitaine Torbjorn Hauge, qui se trouve à bord du* Norway.

[Il faut rappeler que la première tôle du « France » avait été posée le 7 octobre 1957 aux Chantiers de Saint-Nazaire. Le « Norway » aujourd'hui a vingt-trois ans. D'octobre 1974 à août 1979, le « France », en outre, est resté désarmé au fond du port du Havre et malgré les équipes d'entretien à bord, plusieurs organes vitaux du navire ont été paralysés pendant près de cinq ans. Le « Norway » a ensuite été « métamorphosé » aux chantiers allemands de Bremerhaven, en trente-deux semaines, un délai extrêmement serré. — F. gr.]

URBANISME

La reconstruction du marché Saint-Germain

M. CHIRAC ANNONCE LE DÉBUT DES AMÉNAGEMENTS SOUTERRAINS

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a visité le 9 mai le sixième arrondissement et en particulier le chantier de reconstruction du marché Saint-Germain. Il a affirmé sa volonté de profiter *« de l'opportunité de la reconstruction de ce marché pour y réaliser en partie les équipements publics qui font défaut à l'arrondissement »*. C'est là la thèse soutenue par M. Pierre Bas, député R.P.R.

Parlant de la revendication contraire des associations de défense qui souhaitent une reconstruction du marché de l'arrondissement à l'identique, le maire a déclaré : *« Nous sommes sensibles aux objections formulées quand elles sont de bonne foi mais dans cette affaire nous trancherons avec l'accord des élus. »*

Aucun projet définitif n'est encore arrêté, a encore expliqué M. Chirac, mais la réalisation des premiers équipements en sous-sol devrait commencer en juin pour être terminés en 1983. Une piscine, un gymnase, des parkings et des resserres pour les commerçants doivent ainsi être construits sous le marché actuel. Ces travaux, toujours selon M. Chirac, peuvent être faits sans gêner un futur projet d'aménagement en surface, qui devra recevoir l'accord du ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Michel d'Ornano, qui a ouvert une instance de classement du site du marché *(le Monde* du 11 octobre 1979).

M. Chirac a aussi visité l'ancien réfectoire des Cordeliers, situé derrière l'Ecole de médecine. Ce bâtiment de la fin du quinzième siècle doit être restauré avec l'aide de l'Etat.

ENVIRONNEMENT

E.D.F. VIDANGE : VIZILLE SANS EAU

Les huit mille habitants de de Vizille, dans l'Isère, sont privés d'eau depuis le 7 mai en raison d'une baisse soudaine des nappes souterraines dans laquelle ils puisent. Cette baisse est due elle-même au colmatage de la Romanche par les boues échappées du barrage du Chambon qu'E.D.F. est en train de curer.

Des centaines de tonnes de boues malodorantes ont asphyxié les truites sur 60 kilomètres. E.D.F. annonce que la remise en eau du barrage se fera avant le 19 mai.

LES RÉSULTATS DE SWISSAIR

Les Suisses redoutent la concurrence du futur train à grande vitesse

Swissair a réalisé, en 1979, un bénéfice net de 50,4 millions de francs suisses (126 millions de francs français) au lieu de 49,4 millions l'année précédente. La compagnie, dont le trafic n'a progressé que de 1 % d'un exercice à l'autre, continue de miser sur la qualité du service.

Pas question pour Swissair de courir après n'importe quel client. *« Si nous nous lancions dans le transport de masse, nous ne ferions honneur ni à la réputation de la Suisse ni à notre philosophie commerciale »*, confirme M. André Clemmer, directeur général pour la France de la compagnie suisse. *« Nous n'avons pas l'intention de créer une troisième classe,* ajoute-t-il. *Nous avons la recette moyenne par passager la plus élevée de tous nos concurrents. »*

Swissair a transporté, l'an dernier, 725 000 passagers entre la Suisse et la France, dont 580 000 entre la Suisse et Paris. Elle dessert Marseille et Nice ; ses responsables souhaiteraient ouvrir d'autres escales en province : Bordeaux et Toulouse à court terme, Nantes et la Corse à plus longue échéance.

En juillet, la compagnie prendra livraison du premier des quinze DC-9-81 (135 sièges) dont elle a passé commande, *« l'avion le plus silencieux et le plus économe du monde avec l'Airbus »*, affirment ses dirigeants, qui comptent le mettre en ligne sur Paris à l'automne 1980. Quant aux dix Airbus A-310, ils commenceront d'être exploités à partir de 1983. *« Des études approfondies sont en cours pour déterminer s'il sera piloté par deux ou trois hommes,* dit M. Clemmer. *Une décision sera prise avant la fin de cette année, en toute sérénité, sur la seule base de considérations objectives. »*

La mise en service du train à grande vitesse (T.G.V.) entre Paris et Lyon en octobre 1983 coïncidera avec l'entrée en ligne des premiers Airbus A-310, ce qui pose aux responsables de Swissair des *« problèmes particulièrement aigus »*. Des études ont, en effet, montré qu'entre Paris et Genève la compagnie suisse pourrait perdre, dans un premier temps, 40 % de son trafic.

Ses responsables affichent néanmoins un certain optimisme, ne prévoyant qu'un ralentissement de l'expansion. A leur avis, *« le T.G.V. devrait prendre davantage de clients à la route qu'à l'avion »*. Au reste, pour lutter contre cette concurrence ferroviaire qui mettra la capitale à trois heures vingt de la cité de Calvin (cinquante minutes en DC 9), ils envisagent d'accélérer les procédures au sol, notamment par la mise au point de systèmes d'enregistrement automatique.

« Compte tenu des aléas du transport aérien », les dirigeants de la compagnie suisse jugent *« absolument nécessaire »* une politique de diversification des activités, notamment dans le secteur touristique. Swissair se propose de créer une chaîne d'hôtels de toute première classe, soit par le rachat d'établissements existants, la prise de participations ou la signature de contrats d'exploitation. — J.-J. B.

CIRCULATION

« LA FUTURE LIGNE ERMONT - INVALIDES DEVRA ÊTRE ENTERRÉE SUR TOUT SON PARCOURS » déclare M. Le Theule

« La réalisation de la liaison ferroviaire Ermont-Invalides ne doit pas être retardée mais doit être modifiée dans sa consistance », a déclaré, vendredi 9 mai, M. Joël Le Theule, ministre des transports, en inaugurant la prolongation de la ligne de métro n° 13 bis au-delà de la porte de Clichy jusqu'à la station Gabriel-Péri, à Asnières-Gennevilliers (« le Monde » du 9 mai).

Donnant ainsi satisfaction à tous ceux, élus et riverains, qui critiquaient le passage de cette voie ferrée à l'air libre dans certains quartiers de Paris et de la banlieue, le ministre des transports a précisé : *« Il serait scandaleux de couvrir la voie ferrée au milieu de boulevards résidentiels et d'imaginer je ne sais quoi dans le quartier des Epinettes. Un passage en souterrain n'est même pas exclu pour cette section. »* Sans mâcher ses mots, M. Le Theule a rendu les techniciens responsables du retard (les crédits sont débloqués depuis seize mois) en les accusant de ne pas avoir *« informé complètement les élus »*.

Le président du conseil régional, M. Michel Giraud, sénateur R.P.R., a, quant à lui, souhaité que le VIIIe Plan confirme la priorité donnée aux transports en commun. Il pense que si un nouvel équilibre tarifaire est indispensable, il faut aussi améliorer les services rendus aux utilisateurs et, par exemple, étudier la possibilité d'ouvrir gratuitement les parkings de dissuasion aux titulaires de la carte orange.

Pour critiquer la suppression de certaines lignes d'autobus après la prolongation du métro et les augmentations de Paris, les élus socialistes et communistes ont refusé de participer à cette inauguration officielle. Le syndicat C.G.T. de la R.A.T.P. pour sa part avait organisé une manifestation pour protester contre le *« démantèlement de la Régie »*. La fédération socialiste des Hauts-de-Seine se plaint, dans un communiqué, que seuls des représentants du parti communiste aient pu prendre la parole à la fin de cette manifestation.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SPEICHIM

L'activité de l'exercice 1979 s'est traduite par un chiffre d'affaires de 531 millions de francs, contre 423 millions de francs en 1978.

Dans sa séance du 21 avril, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1979, qui font apparaître une marge brute d'autofinancement dépassant 11 millions de francs et un bénéfice après amortissements, provisions et impôt sur les sociétés, de 3 106 753,49 F, contre 5 379 435 F l'année précédente.

A l'assemblée générale, qui se tiendra le 26 juin 1980, le conseil proposera la distribution d'un dividende de 16 F, identique à celui de l'an dernier, qui, augmenté de l'impôt payé au Trésor, correspondra à un revenu global de 24 F par action. Après la distribution de ce dividende, qui absorbera 3 024 000 F, le report à nouveau se situera à 7 562 000 F.

Au 1er janvier 1980, le carnet de commandes dépassait 1,2 milliard de francs, restant à facturer.

INSTITUT MÉRIEUX

Le conseil d'administration de l'Institut Mérieux s'est réuni le 29 avril dernier.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1979, qui se traduisent, pour un chiffre d'affaires de 582 061 044 F, en accroissement de 22 % sur 1978, par un bénéfice après impôts de 44 493 480 F (après provision pour dépréciation des titres des filiales de 8 170 000 F) contre 3 983 169 F en 1978 (après provision pour dépréciation des titres de 34 339 000 F).

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 845 274 000 F, en accroissement de 22 % sur 1978, et le bénéfice consolidé net revenant à l'Institut Mérieux s'élève à 62 551 000 F contre 24 480 000 F.

Le conseil, usant de l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 1976, a décidé d'augmenter le capital social de 45 000 000 de francs à 50 000 000 de francs par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions, à raison d'une action nouvelle pour neuf anciennes.

Les 100 000 actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 1979 et donneront droit au dividende de l'exercice 1979.

La date de début de l'opération matérielle de remise des titres sera annoncée ultérieurement.

Compte tenu des bons résultats de l'exercice, le conseil proposera à l'assemblée générale, qui se réunira à Lyon le 2 juin, la distribution d'un dividende de 12 F (+ 6 F d'avoir fiscal) par action (ancienne et nouvelle), contre 10 F (+ 5 F d'avoir fiscal) en 1979. Cette distribution absorbera 12 000 000 de francs contre 9 000 000 de francs en 1979.

FROMAGERIES PAUL-RENARD

Le conseil d'administration a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1979 qui comprennent, cette année, l'intégration de la filiale de Monchelet-le-Thil. A structure comparable, le bénéfice net s'est élevé à 1,34 million de francs, contre 3,01 millions de francs, dont 0,45 million de francs de plus-value à long terme en 1978.

Ce résultat s'entend après déduction de la dotation aux amortissements de 9,52 millions de francs, dont 0,67 million de francs dû à la réévaluation (9,17 millions de francs en 1978) et d'une provision pour hausse de prix de 0,52 million de francs (0,60).

La marge brute d'autofinancement, en baisse de 12,3 %, a été de 11,08 millions de francs. Ces résultats tiennent compte des charges exceptionnelles dues aux dépenses de restructuration consécutives à l'installation à l'usine de La Chapelle d'une chaîne moderne de production dont la mise en route a eu lieu au cours du deuxième semestre.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 16 juin 1980, la distribution d'un dividende de 13 francs, soit 19,50 francs en incluant l'impôt déjà payé au Trésor, contre 18 francs l'an dernier.

CIT - ALCATEL

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier trimestre 1980 s'est élevé à 744 millions de francs. Du fait de l'apport de son activité téléphonie privée fait par la compagnie à sa filiale Telic avec effet du 1er janvier 1980, ce montant n'est pas directement comparable à celui du premier trimestre 1979 (747 MF).

Pour l'ensemble constitué par CIT-Alcatel et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé réalisé au premier trimestre 1980 s'élève à 1 581 millions de francs contre 1 383 millions de francs en 1979, en augmentation de + 14,3 %.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DES CHANGES

Effritement du dollar

Après avoir subi le contrecoup de la baisse des taux d'intérêt la plus rapide qu'on ait jamais vue (voir ci-dessus), le DOLLAR s'est légèrement raffermi en fin de semaine dans un marché heurté.

Initialement, il commença par *fléchir sensiblement*, trois grandes banques des Etats-Unis ramenant lundi leur taux de base de 18 1/2 % à 18 % et même 17 1/2 %. Mercredi, le fléchissement s'accentuait sur la nouvelle que la Chase Manhattan bank abaissait le sien à 17 %, tandis que jeudi, la réserve fédérale supprimait la surtaxe de 3 % sur son taux d'escompte. Du coup, le DOLLAR plongeait à moins de 1,79 deutschemark à Francfort et à moins de 4,18 francs à Paris. A Tokyo, il tombait en deux jours de près de 240 yens à moins de 230 yens. Il se trouvait ramené ainsi plus de trois mois en arrière. Vendredi, parce qu'un timide raffermissement s'était fait sentir sur les taux d'intérêt en eurodollars, la monnaie américaine regagnait un peu de terrain, les opérateurs se demandant si on n'avait pas touché un seuil de résistance au niveau duquel les banques centrales étaient susceptibles d'intervenir. A leurs yeux, tout le problème est de savoir si la récession qui se creuse aux Etats-Unis sera susceptible de faire reculer l'inflation et de réduire le déficit de la balance commerciale américaine. Privé du stimulant constitué par la folle hausse des taux d'intérêt, le DOLLAR se trouve à nouveau réduit à ses propres forces, avec, comme toile de fond, la hausse des prix intérieurs, l'incertitude politique, le renchérissement du pétrole et les aléas de toutes sortes.

Ailleurs, le FRANC français demeure en tête du système monétaire européen. Le DEUTSCHEMARK s'est toutefois nettement raffermi, atteignant 2,3450 F à Paris, pour fléchir un peu par la suite. Sur le marché de l'or, le cours de l'once a consolidé le palier de 500 dollars après notre accès de faiblesse de la semaine précédente, poussant même une pointe à 517 dollars, pour revenir à 508 dollars à la veille du week-end. Lors de la quarante-cinquième et dernière vente aux enchères mensuelle du Fonds monétaire international, l'adjudication a porté sur 444 000 onces de 31,1 grammes au prix moyen de 504,90 dollars. Les demandes portaient sur 1 822 000 onces contre 802 800 onces en avril dernier. Aucune nouvelle série de ventes émanant du Fonds monétaire n'est prévue dans l'immédiat. Ce qui était une des deux sources traditionnelles d'approvisionnement du marché de l'or, avec celle du Trésor américain, se trouve ainsi tarie. Cela ne devrait pas toutefois influer sur un marché très calme actuellement. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,2760	9,5876	3,8031	4,1036	66,1178	4,5303	1934,60
	—	2,2600	9,5711	3,8103	4,1098	65,9694	4,5426	1923,82
New-York.	2,2760	—	23,7388	59,8444	55,4631	3,4423	50,2386	0,1176
	2,2600	—	23,6127	59,3119	54,9903	3,4258	49,7512	0,1174
Paris.....	9,5876	4,2125	—	252,99	233,63	14,5088	211,63	4,9558
	9,5711	4,2350	—	251,18	232,88	14,5083	210,69	4,9750
Zurich....	3,8031	167,10	39,6676	—	92,6788	5,7521	83,9487	1,9658
	3,8103	168,60	39,8110	—	92,7137	5,7759	83,8805	1,9806
Francfort.	4,1036	180,38	42,8011	107,8994	—	6,2865	90,5802	2,1211
	4,1098	181,85	42,9397	107,8588	—	6,2298	90,4726	2,1362
Bruxelles	66,1178	29,0500	6,8961	17,3847	16,1120	—	14,5943	3,4176
	65,9694	29,1900	6,8925	17,3131	16,0516	—	14,5223	3,4290
Amsterdam	4,5303	199,05	47,2522	119,1202	110,3993	6,8519	—	2,3417
	4,5126	201,00	47,4616	119,2170	110,5306	6,8859	—	2,3612
Milan....	1934,60	850,00	201,7804	508,6774	471,4364	29,2598	427,02	—
	1923,82	851,25	201,6635	504,8932	468,1055	29,1623	423,50	—

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Chute des taux aux États-Unis

On n'avait jamais vu cela ! Avec un nouveau repli de près de 2 1/2 % cette semaine, la chute des taux d'intérêt sur le marché de l'eurodollar a atteint près de 9 % en un mois : d'un peu moins de 20 % à 11 % environ, le seuil de 10 % ayant même été frôlé mercredi. Quant aux banques américaines, leur taux de base diminue presque tous les deux jours : on en est à 17 % contre 20 % il y a peu de temps. Elles n'offrent plus que 10 1/2 % en rémunération de leurs dépôts au lieu des 15 à 17 % précédemment. Autre exemple significatif, le plus important établissement des Etats-Unis spécialisé dans le crédit hypothécaire a ramené ses taux de 17 1/2 % à 12 3/4 %.

Certes, les Américains ne font jamais rien comme les autres, c'est bien connu, mais l'ampleur de la désescalade est propre à donner le vertige.

Le plus remarquable est que cette désescalade s'effectue à l'initiative des autorités monétaires elles-mêmes, qui commencent à démanteler en hâte le dispositif contraignant imposé au système bancaire américain il y a cinq semaines à peine. Ainsi, mercredi, la Réserve fédérale a supprimé la majoration de 3 % sur le taux d'escompte officiel instituée le 14 mars dernier au préjudice des banques commerciales qui faisaient appel audit escompte deux semaines de suite plus de quatre fois par trimestre. Cela revenait à instituer une sorte de « super-enfer » au niveau de 16 % (13 % de taux d'escompte plus 3 %), appliqué aux trois cents plus grandes banques américaines, celles dont les dépôts dépassent 500 millions de dollars. L'annulation de cette mesure, qui pourrait préluder à d'autres assouplissements, est due, d'abord, au fait que le super-enfer se trouvait vide, les banques n'ayant plus besoin de recourir à l'escompte comme auparavant, en raison de la contraction brutale de la demande de crédit. D'autre part, à la grande surprise du FED, l'évolution de la masse monétaire connaît un renversement de tendance spectaculaire : non seulement sa croissance est tombée en dessous des normes admises, mais encore une diminution de 0,6 % vient même d'apparaître, ce qui ne s'était pas produit depuis longtemps.

La médecine administrée aurait-elle été trop brutale, au point de déclencher une récession « carabinée » ? Ou, plutôt, les mesures prises l'ont-elles été alors que la récession était déjà amorcée, se bornant à accélérer le processus ? Ainsi, le reflux de l'utilisation des cartes de crédit avait commencé avant les restrictions imposées le 4 mars dernier. On le sait bien : c'est lorsque la vague atteint son point le plus élevé qu'elle s'apprête à s'écrouler...

En tout cas, la rapidité du renversement de la tendance aux Etats-Unis abasourdit littéralement les analystes de Wall Street. « *Attachez vos ceintures* », avertit l'un d'entre eux.

Ailleurs, la City s'attend au maintien des taux britanniques au niveau actuel (17 à 18 %) jusqu'en juillet prochain, à la suite des déclarations du chancelier de l'Echiquier.

A Paris, c'est la stabilité quasi totale, l'argent à un mois se négociant aux environs de 12 5/8 %. A vrai dire, avec la remontée des taux ouest-allemands, sur lesquels se règlent nos autorités monétaires, on ne voit guère pourquoi les taux français, qui n'avaient pas suivi les taux américains à la hausse, les suivraient à la baisse.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2/5	Cours 10/5
Or fin (kilo en barre).	72900	72400
— (kilo en lingot)	72980	72495
Pièce française (20 fr.).	681	671 90
Pièce française (10 fr.).	399 90	398 50
Pièce suisse (20 fr.)...	532	530 50
Union latine (20 fr.)...	505	5 3
● Pièce tunis. (20 fr.).	499	476
Souverain	670 10	654
● Souverain Elizabeth II	782	751
● Demi-souverain	440	440
Pièce de 20 dollars ...	2830 40	2720
— 10 dollars ..	1370	1320
— 5 dollars ...	820	805
— 50 pesos ...	3960	3 40
● — 20 marks ..	601 60	60 10
— 10 florins ...	545	528 10
● — 5 roubles	330 10	349

MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible hausse du sucre

METAUX. — *Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La diminution de la consommation de métal pourrait être supérieure aux prévisions en fonction du ralentissement plus ou moins sensible de l'expansion économique dans plusieurs pays industrialisés.*

Le repli des cours du plomb se poursuit à Londres. Plusieurs producteurs américains ont à nouveau réduit le prix de leur métal ramené à 36 cents (— 4 cents) par livre. Si les achats pour compte soviétique se réduisent dans de sensibles proportions, il faut s'attendre à un gonflement des stocks mondiaux plus important que prévu.

Sensible recul des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. L'excédent mondial de production est évalué à 7 000 tonnes, mais il sera plus élevé si les Etats-Unis liquident une partie du métal excédentaire des stocks stratégiques. Principal pays consommateur, les Etats-Unis sont partisans d'un accord de stabilisation des prix. Ils penchent plutôt pour la constitution d'un stock régulateur que pour un système de contrôle des exportations.

DENREES. — *Flambée des prix du sucre sur l'ensemble des places commerciales en hausse de 10 % qui dépassent désormais leurs meilleurs niveaux de février 1975. Depuis le commencement de l'année, les cours du sucre se sont valorisés de 70 à 85 %. La récolte mondiale 1979-1980 atteindra 85,4 millions de tonnes à la précédente, estime le département d'Etat américain à l'agriculture. Une diminution sensible de la production est prévue en U.R.S.S., à Cuba, au Brésil, et en Inde. L'U.R.S.S., pour faire la soudure, avec des livraisons cubaines insuffisantes, se tournera vers le marché mondial. Déjà, l'Inde vient d'acquérir 200 000 tonnes de sucre pour faire face à ses besoins et pourrait encore en acheter une quantité équivalente. Les stocks mondiaux évalués en début de campagne à 21 millions de tonnes tomberaient à fin août à 16 millions de tonnes environ, niveau à peine supérieur au « stock de sécurité ».*

Les cours du cacao ont peu varié sur les différents marchés. Pourtant, le surplus mondial de fèves de la saison 1979-1980 est évalué par une firme privée britannique à 134 000, soit 17 000 tonnes de plus que lors de la précédente estimation.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
C.N.E. 3 %	12 325	32 460 060
Empr. 4 1/2 % 73	21 600	43 334 400
ELF-Aquitaine .	21 350	27 592 325
Michelin	21 490	18 364 390

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	5 mai	6 mai	7 mai	8 mai	9 mai
Terme ...	65 284 649	141 329 826	172 125 368	146 960 423	126 822 026
Compt. ... R. et obl.	138 060 830	116 994 905	172 973 155	132 428 734	136 203 463
Actions	62 470 168	61 845 621	73 963 651	68 259 640	50 781 377
Total	265 815 647	320 170 352	419 062 174	347 648 797	313 806 866

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

	5 mai	6 mai	7 mai	8 mai	9 mai
Franç. ..	103,6	104,6	105,1	105,7	N.C.
Etrang. ..	101,6	101,8	100,9	101,6	N.C.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

	5 mai	6 mai	7 mai	8 mai	9 mai
Tendance	101,4	102,9	103,9	104,4	104
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	104,8	105,7	106,8	107,4	107,2

(1) Non communiqués par l'INSEE.

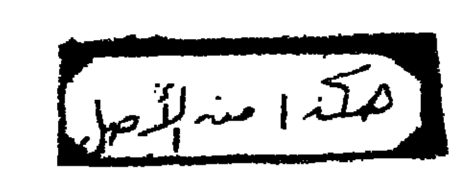

MAINE FINANCIÈ

CHÉ DES CHANGES

ment du dollar

ARCHÉ DE L'ARGENT

taux aux États-Unis

MATIÈRES PREMIÈRES

hausse du sucre

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 5 AU 9 MAI

La hausse prend du corps

AMORCEE la *semaine dernière* dans le désœuvrement le plus complet, la hausse des actions françaises s'est sensiblement accélérée cette semaine, provoquant une remontée moyenne des indices d'environ 3 %, l'ensemble des secteurs bénéficiant du mouvement. Cependant, le véritable fait marquant des séances sous revue a été l'accélération progressive du rythme quotidien des échanges. Tombé autour de 200 millions de francs à la veille du week-end dernier, le volume global des transactions (actions, obligations françaises et étrangères) a augmenté à chaque séance pour atteindre près de 400 millions de francs en fin de semaine. On est certes encore très loin des 700 à 800 millions de francs de titres échangés quotidiennement il y a quelques semaines, mais « la machine a été remise en marche », disait-on autour de la corbeille.

Les professionnels s'en félicitent d'autant plus que la première séance de la semaine augurait plutôt mal des suivantes. Pas d'affaires et des indices stables, tel fut en effet le bilan de lundi. Mardi, brusquement, sous la houlette *de quelques investisseurs institutionnels (Caisse des dépôts* en tête) l'indicateur instantané, en hausse de 0,9 % dès l'ouverture de la séance, gagnait finalement 1,5 %. Le mouvement était amorcé, les « suiveurs » n'allaient plus tarder. Le lendemain, une nouvelle hausse d'environ 1 % était enregistrée, mais, surtout, le volume des échanges *augmenta de 100 millions de francs* d'un coup ! Jeudi, dans un marché encore relativement animé, les différents indices s'adjugèrent 0,6 %. La seule baisse de la semaine se produisit à la veille du week-end. Encore fut-elle très limitée (— 0,3 % environ) et largement due à quelques opérateurs prudents soucieux de prendre sans attendre les quelques bénéfices amassés les trois jours précédents...

Fondamentalement, en effet, le climat était à l'optimisme vendredi au palais Brongniart. Un optimisme prudent, mesuré certes — « après tout, tout ne va pas pour le mieux aujourd'hui dans ce monde » — mais fondé sur des données réelles. La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, même si elle traduit l'amorce d'une récession et recèle des dangers d'une nouvelle accélération de l'inflation, est considérée comme un facteur positif. Les cycles inflationnistes ne sont d'ailleurs — dans un premier temps tout au moins — jamais négatifs pour les marchés de valeurs mobilières. Dès lors que les profits des entreprises, et les dividendes distribués, augmentent plus vite que la hausse des prix, l' « action peut même constituer un excellent refuge pour l'argent », vous dit-on à la Bourse.

Ce fut le cas en 1979, puisque la masse des dividendes distribués cette année augmentera de 22 %, pour atteindre environ 10 milliards de francs. Qu'en sera-t-il l'an prochain ? Nul ne le sait, mais chacun espère. « Pourvu qu'un emprunt d'Etat ne vienne pas éponger l'essentiel des liquidités nouvelles ainsi dégagées, le proche avenir du marché est assuré » confiait un professionnel. Oui, mais on parle justement de plus en plus du lancement d'un emprunt de 6 milliards de francs...

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Deux emprunts sont attendus la semaine prochaine. L'un sera lancé par le *Crédit hôtelier* pour un montant de 1 350 millions de

	9 mai	Diff.
4 1/2 1973	1 996	— 3,90
7 % 1973	6 449	+ 28
10,30 % 1975	87,80	+ 0,65
10 % 1976	88,50	+ 0,30
P.M.E. 10,6 % 1976	88,15	+ 0,40
P.M.E. 11 % 1077	88,30	+ 0,20
8,80 % 1977	96,30	— 0,20
10 % 1978	86,10	+ 0,20
9,80 % 1978	85,50	+ 0,45
9,45 % 1978	83,05	+ 0,05
8,80 % 1978	83,75	+ 0,25
9 % 1979	80,70	+ 0,20
10 % 1979	84,80	inchangé
10,80 % 1979	88,70	+ 0,30
12 % 1980	96	+ 0,50
C.N.E. 3%	4 157	— 8

francs à 14,50 %, l'autre, plus modeste, par la *Banque parisienne de crédit*, qui se propose de collecter 120 millions de francs à 14,70 %.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Banque Ottomane versera* pour 1979 un dividende inchangé de 3,10 livres par action, le revenu des parts de fondateur restant lui aussi fixé à 334,36 livres.

La *Sogenal* majore de 10 %

	9 mai	Diff.
Bail Equipement	200,90	+ 0,80
B.C.T.	104,90	+ 3,40
Banq. Rothschild	153	— 2,20
Cetelem	168,60	— 1,50
Chargeurs Réunis	206,10	— 3,40
Cie Bancaire	303,80	+ 10,80
C.C.F.	166	+ 4
C.F.F.	469	+ 17
C.F.I.	230	+ 6,20
Crédit du Nord	55,60	— 1,40
Eurafrance	318,50	+ 3
Financ. Paris	235	+ 6
La Hénin	370	+ 9
Locafrance	208	— 2
Locindus	383	+ 20
Midi	890	— 4
Prétabail	453	+ 14
Pricel	221	+ 2,50
Schneider	150,10	inchangé
Suez	280	+ 6,50
U.C.B.	166	+ 6,10

son dividende global pour 1979 (16,50 F) et va émettre à 230 F une action nouvelle de 200 F pour quatre anciennes.

La banque *Scalbert* distribuera pour 1979, un dividende global de 10,13 F contre 9 F.

LA MODERNISATION APRÈS LA MORALISATION

« Il faut moderniser la Bourse de Paris si l'on veut que le renouveau indéniable du marché financier, enregistré en 1978 et 1979, et que le mouvement, tout aussi indéniable, d'élargissement de l'actionnariat constituent un phénomène durable », a affirmé M. Jean Donnedieu de Vabres, président de la Commission des opérations de Bourse (COB), en présentant le douzième rapport annuel de cet organisme.

Face aux ambitieux programmes de modernisation entrepris à l'étranger, il importe que la place de Paris ne soit pas en état d'infériorité. A cet égard, il semble que les travaux de la Commission, présidée par M. Pérouse, directeur général de la Caisse des dépôts et chargée précisément de la modernisation des méthodes de cotation, des changes et de conservation des valeurs mobilières, aient particulièrement avancé. Un projet de loi portant sur les deux derniers choix, notamment la « sicovamisation » des valeurs, indispensable pour alléger le coût très lourd des opérations sur titre et de leur traitement, soit sur le point d'aborder la phase *législative. De même, la* réforme des cotations pourrait être très prochainement engagée, en commençant par la création de ce fameux marché (comptant et terme), étudié depuis si longtemps.

En attendant, *la COB* a supervisé avec vigilance et constance la mise en place des nouvelles procédures définies antérieurement pour « *moraliser » les opé*rations boursières. C'est ainsi que la réglementation interve*nue en 1978 avec l'institution* des offres concurrentes et des surenchères a été appliquée à quatre reprises, à l'occasion notamment de la bataille pour le contrôle de la société Paris-France, le jeu des offres et des contre-offres successives obéissant à des règles précises de prix, de délai et d'information. Cela a permis aux actionnaires, avec quelques difficultés, il est vrai, d'y voir tout de même un peu plus clair, spécialement dans le domaine des achats sur le marché, effectués par le groupe défenseur. Cette procédure a permis également de réaliser des progrès importants dans la moralisation des marchés. La COB, par ailleurs, a poursuivi sa politique d'amélioration de l'information. Au niveau de l'information périodique, les retards ont notablement diminué. Au niveau de son contenu, néanmoins, de sa mise à jour et de la synchronisation *de sa diffusion*, des progrès restent à faire. L'affaire Viniprix (annonce soudaine et imprévue d'une perte importante) est là pour le prouver. Enfin, pour la première fois, la COB a saisi la justice d'une affaire de manipulation des cours sur des *obligations* tout en assurant le contrôle du fonctionnement du marché et en faisant sanctionner l'exploitation de renseignements privilégiés.

L'Union de Banques à Paris a dégagé en 1979 un bénéfice net, hors plus-values, de 14,02 millions de francs contre 12,17 millions et versera un dividende global de 7,50 F contre 6 F.

Le dividende global de *l'Electro Banque*, pour 1979, est fixé à 18 F (contre 16,50 F).

Pechelbronn annonce, pour 1979, un bénéfice net de 30,97 millions de francs contre 24,67 millions et un dividende global de 11,25 F contre 10,20 F.

Alimentation

L'exercice 1980 se présente de façon satisfaisante pour *Lesieur*, estime son vice-président, dont le pronostic reste toutefois prudent en raison des incertitudes.

	9 mai	Diff.
Beghin-Say	184	+ 14,50
B.S.N.-G.-Danone	949	+ 32
Carrefour	1 780	+ 27
Casino	1268	+ 28
Gén. Occidentale	382	+ 13
Guyenne et Gasc.	345	— 11,50
Martell	485	+ 11
Moët-Hennessy	529	+ 26
Mumm	459	+ 19
Olida-Caby	223,80	inchangé
Pernod-Ricard	306,50	— 15,70
Perrier	245,20	+ 9,80
Radar	477,50	+ 1,50
St-Louis-Bouchon	172	+ 26
Saupiquet	275	+ 16
Veuve Cliquot	830	+ 5
Viniprix	419	— 10
Nestlé	8 370	— 30

Le groupe poursuivra au cours des années à venir sa politique d'acquisition à l'intérieur des frontières. Dès que les autorisations auront été obtenues, *Lesieur* portera sa participation dans la firme espagnole *Salgado* de 50 % à 75 %.

Filatures, textiles, magasins

Sur 6,67 millions de francs de bénéfice net pour 1979 (contre 6,40 millions), *les Trois Quartiers* verseront un dividende global de 75 F inchangé.

Les *Petits-Fils de Léonard Danel* verseront, pour 1979, un dividende global de 21 F contre 9,14 F.

La *Compagnie parisienne de chauffage urbain* a réalisé, en 1979, un bénéfice net de 9,3 millions de francs (+ 13,7 %). Ses actionnaires encaisseront un dividende global de 9 F contre 7,95 F.

Le bénéfice net consolidé de *Darty*, pour 1979-1980, s'établit à 67,07 millions de francs (+ 23,9 %). Le dividende global passe de 18,75 F à 24 F.

Au Printemps vient d'acquérir 40 % du capital de la *SOMATS*, filiale de distribution *d'Armand Thiéry Sigrand*.

En termes comparables, le béné-

	9 mai	Diff.
Agache-Willot	500	— 3
B.H.V.	103	— 2
C.F.A.O.	361	— 1
Darty	478	+ 18
Dollfus-Mieg	65,60	+ 0,10
Galeries Lafayette	155	+7
La Redoute	456	+6
Lainière Roubaix	41	+ 1
Prénatal	26,80	— 1,10
Printemps	117,80	+ 12,90
Rondière	250	inchangé
S.C.O.A.	41	+ 1,20

fice net consolidé du *B.H.V.* pour 1979, s'établit à 21,15 millions de francs contre 24,18 millions. Le dividende global s'élève à 10,50 F contre 9 F.

Paris-France passe son dividende pour 1979, après avoir enregistré une perte consolidée de 13,91 millions de francs.

Bâtiment et travaux publics

M. Francis Bouygues, président-directeur général du groupe *Bouygues*, table pour 1980 sur un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs (+ 25 %) et sur un bénéfice net supérieur au précédent (105 millions de francs).

Le bénéfice net de *Sainrapt* et *Brice* pour 1979 (24,04 millions

	9 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	439	+ 5
Bouygues	638	+ 28
Chim. et Routière	129	— 1
Ciments Français	137,10	+ 3,30
Dumez	647	— 22
Ent. J. Lefebvre	273	+ 22
Gén. d'Entrep.	186,10	+ 4,10
Gds Trav. Marseille	431	+ 14,20
Lafarge	252	+ 7
Maisons Phénix	595	+ 2
Pollet et Chausson	235	+ 0,50

de francs) a augmenté moins vite (+ 10,2 %) que l'inflation. Le dividende global est néanmoins majoré de 20 % à 15 F.

Le dividende global de *Porcher*, pour 1979, est majoré de 18,51 % à 24 F.

Matériel électrique, services publics

Interrompu depuis cinq ans, le *service* du dividende est repris

	9 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	55	+ 2
C.E.M.	45,10	+ 1
CIT-Alcatel	1 084	+ 45
C.G.E.	375	+ 13
Crouzet	309,80	+ 11,30
C.S.F.	485	+ 24
Gén. des Eaux	439,90	+ 29,80
Legrand	1 607	+ 10
Lyonn. des Eaux	368	+ 20
Machines Bull	63	+ 0,30
Matra	9 200	+140
Mot. Leroy-Somer	695	+ 44
Moulinex	78,70	+ 0,60
P.M. Labinal	242	+ 12
Radiotechnique	256	— 6
S.E.B.	210	+ 19,50
Signaux	630	+ 7
Télémec-Electr.	837	+ 36
Thomson-Brandt	210,10	+ 15,10
I.B.M.	229,50	+ 1,50
I.T.T.	112	+ 2
Schlumberger	446,30	— 4,60
Siemens	615	+ 18

par les *Signaux électriques*. Les actionnaires encaisseront un revenu global de 15 F (contre 8,75 F pour 1973-1974). Le bénéfice net pour l'exercice écoulé s'élève à 12,7 millions de francs contre 1,18 million.

Le résultat net consolidé provisoire de *Thomson-Brandt* pour 1979 s'élève à 460 millions de francs contre 390 millions. Un chiffre d'affaires consolidé de 36 milliards de francs en 1980 est attendu, ce qui correspondrait à une progression de 14 % à structures comparables.

Sfernice annonce un béefice net consolidé de 17,75 millions de francs contre 12,54 millions et un dividende global de 45 F contre 33 F.

Métallurgie, constructions mécaniques

Son dégagement de la sidérurgie et l'abandon de diverses créances contractées par diverses *sociétés appartenant à ce secteur* ont coûté à la *Compagnie industrielle et financière de Pompey* 4,39 millions de francs en 1979, après reprise de provision. Le bénéfice de l'exercice s'établit à 7,75 millions de francs (contre 8,09 *millions*) compte tenu des autres pertes et profits. Le résultat d'exportation est de 11,92 millions de francs contre 9,76 millions. Le dividende global est fixé à 9,75 F contre 8,85 F.

	9 mai	Diff.
Alspi	92,40	— 0,80
Av. Dassault-Breg.	810	+ 30
Babcock-Fives	133	+ 2
Chiers-Châtillon	14	— 1,40
Creusot-Loire	64	— 0,40
De Dietrich	639	+ 23
FACOM	435	+ 5
Ferodo	362	+ 3,20
Gén. de Fonderie	291	+ 6
Marine-Wendel	42,80	+ 1,70
Métal.-Normandie	56	— 0,10
Penhoët	269,50	+ 1,50
Peugeot-Citroën	217	— 5
Poclain	240,50	+ 6,50
Pompey	97	+ 0,10
Sacilor	[illegible]	— 1
Sagem	790	+ 10
Saulnes	[illegible]	— 5,70
Saunier-Duval	126	+ 13,50
Usinor	13	— 0,05
Vallourec	78,10	— 0,70

Pour la première fois depuis *trente-quatre ans, « Ford » sera* déficitaire en 1980. La perte prévisionnelle est chiffrée à 1,8 milliard de dollars pour les activités aux Etats-Unis. Elle ne sera pas couverte par les profits tirés de l'étranger évalués à guère plus de *1 milliard de dollars.*

General Motors a réduit de 48 % son dividende trimestriel, ramené ainsi de 1,15 dollar à 60 cents.

De Dietrich annonce pour 1979 un bénéfice de 26,67 *millions* de francs (contre 18,28 millions) et un dividende global de 41,70 F contre 36,75 F.

Produits chimiques

Après avoir presque décuplé son bénéfice net en 1979, passé en un an de 24 à 230 millions de florins, le groupe chimique néerlandais A.K.Z.O. a enregistré pour le premier trimestre une novelle amélioration de sa rentabilité, à telle enseigne que ses dirigeants tablent pour l'exercice entier sur des résultats très satisfaisants. Comme prévu, la distribution est reprise sur la base d'un dividende de 2,40 florins contre 4 florins pour 1974.

L' « Institut Mérieux » va distribuer une action pour neuf, créée jouissance du 1er jan-

	9 mai	Diff.
C.M.-Industries	379	+ 53,50
Institut Mérieux	699	+ 69
Laboratoire Bellon	411	+ 19
Nobel-Bozel	41,40	+ 2
Pierrefitte-Auby	146,10	+ 3,60
Rhône-Poulenc	134,50	+ 2,50
Roussel-Uclaf	235	+ 2,50
B.A.S.F.	333,80	+ 5,80
Bayer	279	+ 5
Hoechst	280	+ 8
I.C.I.	35,35	+ 0,55
Norsk-Hydro	446,30	+ 5,30

vier 1979. Le dividende global pour *1979* est fixé à *18 F* contre 15 F sur un bénéfice après impôts de 44,49 millions de francs, contre 35,06 millions.

Le bénéfice net consolidé de la *SANOFI* pour 1979 s'établit à 144 millions de francs contre 90 millions. Le dividende global est fixé à 13,50 F, ce qui correspond à des augmentations de 28,5 % et de 12,5 % par rapport aux sommes versées aux anciens actionnaires de *Parcor* et de *Labaz*.

Pétroles

Calculé selon la méthode « FIFO », le bénéfice net consolidé de la « Compagnie française des pétroles » s'élève pour 1979 à 2 451 millions de francs, ce qui correspond à plus d'un quintuplement en l'espace d'un an, pour un chiffre d'affaires accru de 31 % à 73,58 milliards de francs.

Coparex versera pour 1979 un dividende global sensiblement majoré (27,75 F contre 20,25 F).

	9 mai	Diff.
Elf-Aquitaine	1 385	+ 36
Esso	280,20	— 7,80
Franç. des Pétroles	248	+ 12,20
Pétroles BP	105,50	+ 4,60
Primagaz	259,80	+ 19,80
Raffinage	171,20	+ 3,70
Sogerap	174	+ 3
Exxon	255,50	+ 1,80
Petrofina	712	— 14
Royal Dutch	322	+ 3,50

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 11,11 millions de francs, contre 5,22 millions de francs.

Le capital sera augmenté par élévation du nominal des actions et incorporation d'une somme de *7,5 millions* de francs prélevée sur l'écart de réévaluation. Ce capital sera alors divisé en soixante mille actions nouvelles de 100 F nominal par échange de deux actions contre une ancienne.

Valeurs diverses

Le déficit de *J. Borel* a diminué en 1979, revenant de 99,36 à 29,22 millions de francs.

Les actionnaires des *Pompes funèbres générales* recevront pour *1979* un dividende global de 37,50 F contre 33 F.

Le bénéfice net consolidé de *Publicis* (part du groupe) pour 1979 s'élève à 38,75 millions de francs contre 30,14 millions. Le

	9 mai	Diff.
A.D.G.	212	+ 3,40
L'Air Liquide	537	+ 23
Arjomari	162	+ 6
Bic	506	+ 36
Club Méditerranée	368	+ 26
Essilor	880	+ 59
Europe 1	919	+ 13
Gle Ind. Part.	148	+ 6
Hachette	249	+ 4
J. Borel Int.	152	+ 7
L'Oréal	675	+ 4
Navigation Mixte	155,50	+ 14,50
Nord-Est	33,60	— 0,45
Presses de la Cité	270	+ 11,50
P.U.K.	111	+ 3,30
St-G.-Pt-à-Mous.	130,60	— 0,40
Skis Rossignol	662	+ 17
U.T.A.	156	— 2

dividende global passe de 15 F à 22,50 F.

La *Compagnie française des ferrailles* se propose de distribuer 1 action gratuite pour 7.
une action *gratuite* pour sept.

Le résultat net consolidé de « *Saint - Gobain* » pour 1979 s'élève à 656 millions de francs contre 413 millions. Les cessions d'actifs sont comprises dans ces chiffres pour 385 millions et 258 millions respectivement.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Safic Alcan annonce pour 1979 un bénéfice net de 6,11 millions

	9 mai	Diff.
Imetal	111	+ 6
Kléber	58,70	+ 2,90
Michelin	877	+ 22
Penarroya	88	+ 3,80
Charter	13,35	— 0,65
INCO	83,10	— 6,60
R.T.Z.	34	+ 0,50
Union Minière	103	— 0,10
Z.C.I.	251	+ 0,05

de francs contre 4,01 millions. Le dividende global passe de 19,50 F à 21 F.

Mines d'or, diamants

	9 mai	Diff.
Amgold	332	— 1
Anglo-American	51,30	+ 0,80
Buffelsfontein	145,50	+ 3,50
De Beers	37	— 0,20
Free State	227	— 5
Goldfields	43,10	— 1,10
Harmony (1)	79,80	+ 0,60
President Brand	167,30	+ 3,30
Randfontein	261	— 8
Saint-Helena	151	— 5,60
Union Corporation	52,50	+ 1
West Driefontein	313,90	— 0,90
Western Deep	156	+ 3
Western Holding	284	— 11,50

(1) Compte tenu du coupon de 7,60 F.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Plus hésitant

Le marché new-yorkais de valeurs mobilières s'est montré nettement plus hésitant cette semaine, et l'indice Dow Jones a terminé en repli de 5,11 points à 805,80.

La période sous revue avait pourtant bien commencé. Devant la désescalade des taux d'intérêt (voir le « marché de l'argent ») et l'abolition *du double taux de l'escompte* instantané le 14 mars pour la Réserve fédérale, le Big Board a d'abord bien réagi. A partir de jeudi, des ventes bénéficiaires ont cependant pesé sur les cours, les craintes concernant un ralentissement sensible de l'activité économique reprenant le dessus. Le « Business Council », influent groupe d'hommes d'affaires, a indiqué notamment que selon eux « la récession actuelle est l'une des plus sévères de l'après-guerre ». La crise de l'industrie automobile n'augure d'ailleurs rien de bon.

D'un vendredi à l'autre, on a échangé 186,41 millions d'actions contre 150,3 millions la semaine précédente.

	Cours 2 mai	Cours 9 mai
Alcoa	54 7/8	53 1/2
A.T.T.	53 1/4	52 5/8
Boeing	33 7/8	32 1/2
Chase Man. Bank	38 3/8	41 1/4
Du P. de Nemours	36 5/8	36 3/4
Eastman Kodak	51 1/2	50
Exxon	60 1/2	59 5/8
Ford	23 1/4	23 1/8
General Electric	46	46 7/8
General Foods	27	28 1/4
General Motors	45 1/4	41 5/8
Goodyear	11 7/8	12
I.B.M.	54	52 3/8
I.T.T.	26 1/8	26 3/4
Kennecott	27 1/8	24 3/4
Mobil Oil	71	65
Pfizer	38	38 7/8
Schlumberger	106 5/8	104 1/4
Texaco	34 5/8	34
U.A.L. Inc.	16 1/4	15 7/8
Union Carbide	39 1/8	39 1/2
U.S. Steel	18 5/8	17 3/4
Westinghouse	22 1/8	22 3/4
Xerox Corp.	52 1/8	49 7/8

LONDRES

Baisse

Le marché britannique a reviré à la baisse cette semaine à Londres. Contrairement à ce que la City attendait, les taux d'intérêt ne sont pas à la veille d'être baissés, « tant qu'une attitude plus réaliste ne se manifestera pas *dans les revendi*cations salariales », a indiqué le chancelier de l'Echiquier. La demande de crédits bancaires reste également trop forte pour y songer.

L'indice « Financial Times » des valeurs industrielles s'est établi à 436,50 contre 443,6 le 2 mai.

	Cours 2 mai	Cours 9 mai
Bowater	180	174
Brit. Petroleum	334	326
Charter	147	144
Courtaulds	69	67
De Beers *	8,70	8,33
Free State Geduld*	50	48 3/4
Gt Univ. Stores	410	392
Imp. Chemical	376	376
Shell	350	348
Vickers	124	118
War Loan	31 5/8	32 1/4

(*) En dollars.

TOKYO

Repli

Après un mois de hausse presque ininterrompue, une baisse relativement sensible, conduite par les valeurs pétrolières, a été enregistrée cette semaine au Kabuto-cho.

L'indice Nikkei Dow Jones du 9 mai s'est établi à 6 808,38 (contre 6 882,65 le 2 mai) et l'indice général est revenu de 470,09 à 468,71.

	Cours 2 mai	Cours 9 mai
Canon	642	651
Fuji Bank	415	415
Honda Motors	603	576
Matsushita Electric	707	710
Mitsubishi Heavy.	191	193
Sony Corp.	1 950	2 010
Toyota Motors	830	835

FRANCFORT

	Cours 2 mai	Cours 9 mai
A.E.G.	75	75
B.A.S.F.	141,10	142,70
Bayer	117,70	121,80
Commerzbank	161,50	167,50
Hoechst	115,90	122,10
Mannesman	117,70	117,30
Siemens	260	263
Volkswagen	185,70	186

Bayer fait des économies en prévision de l'avenir

Le groupe allemand Bayer, nº 3 de l'industrie chimique d'outre-Rhin, annonce pour 1979 un bénéfice net mondial de 435 millions de DM, en baisse de 6,9 % sur son précédent résultat.

De tous les grands chimistes mondiaux, il est ainsi le seul, malgré une conjoncture très porteuse, à avoir vu ses profits regresser, alors que tous ses concurrents ont enregistré des bénéfices en très forte progression, la moindre n'étant pas inférieure à 30 %.

Que s'est-il donc passé ? Les affaires n'auraient-elles pas été aussi bonnes pour Bayer que pour les autres ? La réalité est différente. Bayer a aussi pleinement profité de la conjoncture et de la hausse des prix, à telle enseigne que ses dirigeants ont saisi l'occasion pour procéder à des amortissements accélérés (en Iran, au Nicaragua et pour la filiale américaine Miles) et, en plus, pour mettre un peu d'argent de côté (80 millions de DM mis en réserve facultative) en prévision peut-être de temps plus difficiles. Cette politique d'économies volontaires s'est d'autant plus fait sentir que, de surcroît, le groupe a dû éponger les pertes subies par plusieurs de ses filiales : Bayer do Brasil (30 millions de DM), Metzeler (110 millions de DM) et Agfa-Gevaert (116,9 millions de DM), dont il vient de prendre le contrôle à 60 % avec l'accord de l'office allemand des cartels, avec la ferme intention de porter cette participation à 100 % d'ici deux ans.

Tout s'explique donc. La preuve que la situation de la firme de Leverkusen est loin d'être mauvaise : ses actionnaires encaisseront un dividende majoré, porté de 6 à 7 DM et les résultats dégagés par la maison mère pour le premier trimestre sont de nouveau en très forte augmentation avec un bénéfice avant impôt de 276 millions de DM accru de 34,6 % pour un chiffre en progression de 18,5 % à 3,51 milliards de DM. Quant aux ventes de Bayer dans le monde, elles ont progressé de 23,4 % au cours de la même période pour atteindre 7,56 milliards de DM.

Pour mieux maîtriser le développement des affaires internationales, les dirigeants du groupe ont décidé de procéder à des modifications de structures, l'un des objectifs étant, semble-t-il, de faire reprendre en main par des nationaux les rênes des filiales étrangères. Ainsi chez Bayer-France, M. Jacques Martin, qui, ayant atteint la limite d'âge, vient de prendre sa retraite, a été remplacé à la présidence par son adjoint M. Gunter Oehlke (52 ans), ancien patron de Bayer-Tokyo. Dans un avenir proche ou un peu plus éloigné, les autres chimistes allemands pourraient se rallier à cette politique. — A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS L'ÉLECTION CANTONALE DE VINCENNES-FONTENAY-NORD

Le P.C. produit un document sur l'« organisation de l'illégalité »

L'élection cantonale de Vincennes-Fontenay-Nord continue de provoquer une vive polémique entre l'U.D.F. et le parti communiste. Au second tour de scrutin, dimanche 27 avril, le dépouillement avait été marqué, dans des bureaux de vote de Fontenay-sous-Bois, par divers incidents, dont les deux partis se rejettent la responsabilité. Transmis à la gendarmerie, les procès-verbaux étaient soumis au tribunal administratif de Paris, qui proclamait, le 30 avril, l'élection du candidat de la majorité, M. Marc Favas (C.N.I.P.) contre Mme Nicole Garand (P.C.), dont l'invalidation était à l'origine du scrutin.

Pour le parti communiste, la fraude a été organisée sous la responsabilité du préfet du Val-de-Marne, dont il réclame la démission.

M. Guy Poussy, secrétaire fédéral du Val-de-Marne du P.C., a rendu public, au cours d'une conférence de presse, vendredi 9 mai, un texte qui serait la transcription d'une conversation *entre les forces de l'ordre* enregistrée par un radio-amateur anonyme sur cassette, dans la nuit du 27 au 28 avril. La fédération départementale du P.C. aurait trouvé ce document dans sa boîte aux lettres.

Pour M. Poussy, ce document « *contribue à éclairer l'engagement du préfet dans l'organisation de l'illégalité* ».

Que dit ce document ? Peu de chose en vérité. Il indique qu'il a été fait appel à des policiers en civil :

« *Je me propose d'implanter aux abords du bureau de vote situé rue de Vièvre une équipe en civil pour les informations, mais pas de tenue. Etes-vous d'accord avec moi ?*

— *Je suis d'accord. Pas de provocation, que vous vous teniez prêts à intervenir, mais pas de provocation. Des gens en information autour du bureau...* »

Un peu plus loin : « *Nous avons actuellement une quarantaine de personnes qui occupent le groupe Perret.* »

Ce qui fait dire à Mme Nicole Garand, la candidate du parti communiste : « *Certains services « spéciaux » de la police traînaient en soirée dans les bureaux.* »

L'autre élément d'information concerne les résultats : « *Je me trouve actuellement avenue de Borge, au bureau centralisateur à Vincennes. Des procès-verbaux qui viennent d'être déposés, avec additions qui sont faites, la candidate Nicole Garand serait élue avec 23 voix d'avance. Un problème se pose, puisque le président de ce bureau centralisateur est un élu vincennois. Il se propose de ne pas publier les résultats et de nous requérir pour faire évacuer la salle. Or je n'ai pas de téléphone à ma disposition pour me mettre en rapport avec le représentant du préfet. Pourriez-vous l'informer de ceci et, le cas échéant, lui demander des instructions ?* »

Cette cassette constitue simplement un document de plus, puisque, effectivement, les résultats globaux font apparaître que *Mme Garand distance M. Favas* (majorité) de vingt-trois voix. Mais ces résultats comportent des ratures, et ce sont ces ratures qui ont conduit à la proclamation, mercredi 30 avril, trois jours après la consultation, de l'élection de M. Favas par le tribunal administratif de Paris.

D'autre part, Mme Garand a déploré que ce même tribunal administratif ait prit sa décision sans l'entendre et que ni elle, ni ses amis, ni son avocat, n'aient vu de documents depuis le dimanche 27 avril.

Ce que M. Poussy appelle le « *coup de force* » de Fontenay vise, selon lui, directement M. Marchais, « *candidat potentiel* » du parti communiste à la prochaine élection présidentielle. Il s'agit, a-t-il dit, d'une répétition en vue de mettre sur pied une stratégie globale pour les élections de 1981.

La C.G.T. s'est jointe au P.C. pour appeler à manifester, lundi 12 mai, à la préfecture de Créteil (où doit se réunir le conseil général), pour appuyer la demande de démission du préfet. Les maires communistes du département ont annoncé leur intention de fermer les mairies l'après-midi.

FRANCIS GOUGE.

La journée d'action du 13 mai

LA C.G.T. A DONNÉ DES CONSIGNES DE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES

La C.F.D.T. s'y associe dans vingt-six départements

La multiplication des appels à la grève le 13 mai fait prévoir que cette journée d'action touchera la plupart des activités.

La défense de la Sécurité sociale et, en particulier, le refus du « *ticket modérateur d'ordre public* » restent généralement l'objectif des syndicats. Mais c'est avec succès que la C.G.T. a développé le thème selon lequel « *c'est sur l'ampleur de l'action du 13 mai que le gouvernement et le patronat évalueront jusqu'où il serait dangereux d'aller* ».

Formule qu'a encore reprise M. Séguy, le 9 mai, à Annecy, non sans attaquer une nouvelle fois la C.F.D.T., accusée de résignation à la fatalité de la crise et de collaboration de classes. « *Il n'est pas question pour nous*, s'est écrié le leader cégétiste, *de se résigner à cette dégringolade de la C.F.D.T. D'ailleurs, nombre de ses militants qui ont impulsé l'évolution unitaire dans leur centrale n'acceptent pas un retour à quinze ans en arrière. Le recentrage n'est pas au bout de ses difficultés et de ses déboires.* »

Cependant, le bilan des ordres de grève, dressé ce samedi 10 mai par la C.G.T., fait apparaître que les cédétistes se sont associés à elle dans vingt-six départements pour décider des arrêts de vingt-quatre heures, consigne que, de son côté, la C.G.T. a lancée dans la quasi-totalité du pays.

Dans de très nombreux cas, des manifestations communes sont prévues. Mais c'est surtout dans les grandes entreprises, en particulier dans la chimie et la métallurgie, que l'unité s'exprimera le plus.

Elle gagne en divers endroits Force ouvrière, la FEN et même la C.G.C. et la C.F.T.C. Cependant, les consignes de F.O., même si elles sont parfois unitaires en certains points comme dans les P.T.T. ou les finances, restent le *plus souvent « parallèles »*. C'est le cas à E.G.F., dans les banques, à la Sécurité sociale, etc.

M. BERGERON : non au ticket modérateur

M. Bergeron a, devant la presse, le 9 mai, rappelé que ses militants iraient manifester auprès des préfets leur opposition au « ticket modérateur ». Pour Force ouvrière, c'est une question de principe sur laquelle il n'est pas possible de céder.

Le sauvetage de Chrysler

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN AJOURNE A NOUVEAU SA DÉCISION

Réunie vendredi 9 mai à Washington, la commission gouvernementale chargée de décider si le groupe Chrysler — qui connaît de très graves difficultés — peut bénéficier de l'aide fédérale, en l'occurrence une garantie d'emprunt de 1,5 milliard de dollars, s'est, pour la troisième fois, séparée sans prendre de décision. *Le secrétaire américain au* Trésor, qui préside la commission, a annoncé que celle-ci se réunirait de nouveau le 10 mai, et que le gouvernement, pour donner son « feu vert », attendait de connaître le résultat des négociations que le groupe automobile a engagé avec le gouvernement canadien pour l'obtention d'un prêt de 200 millions de dollars.

● *Les plaintes de M. Michel Poniatowski.* — Au nom de M. Michel Poniatowski, le bâtonnier Claude Lussan a assigné M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, et M. Dominique Jamet, auteur d'un article paru le 11 avril dans ce journal, sous le titre « L'homme aux lourds secrets », mettant en cause l'ancien ministre de l'intérieur au sujet du rôle qu'il a joué dans l'enquête consacrée à l'assassinat *de Jean de Broglie. Il a également* assigné M. Georges Fillioud, député (P.S.) de la Drôme, directeur du bulletin *Riposte*, pour deux articles sur le même sujet publiés respectivement les 11 et 17 avril. *Dans* les deux cas, M. Poniatowski réclame 500 000 F de dommages et intérêts. Ces procès seront plaidés le 4 juin à la première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès.

En Grèce

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE CONSERVE SON POSTE DANS LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Athènes (*A.F.P.*). — Le ministre grec de la défense, M. Evanghelos Averoff, a décidé de conserver son poste dans le gouvernement de M. Georges Rallis qui succédera à celui de M. Caramanlis, élu président de la République cette semaine, apprend-on de source officielle, ce samedi 10 mai.

M. *Constantin Mitsotakis*, ministre de la coordination dans le cabinet de M. Caramanlis, devient ministre des affaires étrangères. Le ministre chargé des relations avec la Communauté européenne sera *M. Giorgis Kontogeorgis*, jusqu'à présent ministre sans portefeuille, chargé de ces relations.

A B C D F G H

DEUX SONDAGES

« FIGARO-MAGAZINE »-SOFRES : MM. Giscard d'Estaing et Barre perdent des points.

Le Figaro-Magazine daté du 10 mai publie le « baromètre » mensuel réalisé par la SOFRES. L'enquête a été effectuée du 23 au 29 avril auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de dix-huit ans et plus. 51 % des personnes interrogées font « *tout à fait confiance* » ou « *plutôt confiance* » à M. Giscard d'Estaing, contre 56 % lors de l'enquête du mois d'avril. 45 % ne lui font « *plutôt pas confiance* » ou « *pas confiance du tout* » (contre 41 % en avril).

32 % des personnes interrogées font « *tout à fait confiance* » ou « *plutôt confiance* » à M. Raymond Barre (35 % le mois précédent). 62 % ne lui font « *plutôt pas confiance* » ou « *pas confiance du tout* » (60 % en avril).

La cote des personnalités politiques de l'opposition fait apparaître une baisse pour M. Michel Rocard, qui passe de 51 % d'opinions favorables en avril à 50 %. M. François Mitterrand gagne trois points : 32 % contre 29 % le mois précédent. M. Georges Marchais en gagne un : 21 % contre 20 %.

Dans la majorité, M. Jacques Chirac gagne deux points et passe de 32 % à 34 %. M. Barre en perd deux : 31 % contre 33 %.

Le numéro du « Monde » daté 10 mai 1980 a été tiré à 567 131 exemplaires.

« EXPRESS »-LOUIS HARRIS : un bon président qui ne fait pas assez de réformes.

Une large majorité de Français estiment que, depuis son élection en 1974, M. Giscard d'Estaing a été un bon président. Selon un sondage réalisé par l'institut Louis-Harris, publié par *l'Express* du 10 mai et réalisé entre le 8 et le 15 avril auprès d'un échantillonnage de mille personnes représentatif de la population française âgée de dix-huit ans et plus, 65 % des Français sont de cet avis (9 % pensent que M. Giscard d'Estaing a été un « *très bon président* » et 56 % un « *assez bon président*).

Pourtant, une majorité également (56 %) des personnes interrogées jugent que le président de la République n'a pas fait adopter assez de réformes au cours des six dernières années. Massive à gauche, l'insatisfaction, *note l'Express*, l'emporte aussi, de ce point de vue, dans la majorité. Le sondage indique que 36 % des personnes interrogées sur la ou les réformes qui ont le plus marqué depuis 1974 n'en citent aucune, 7 % disent qu'aucune réforme n'a été réalisée et 9 % ne citent que des échecs.

Une large majorité reconnaît le caractère positif de l'effort en faveur des personnes âgées (78 %), de la simplification de la procédure de divorce (67 %) et de la libéralisaton de l'avortement (64 %). Les réactions sont plus mitigées en ce qui concerne l'abaissement de la majorité à dix-huit ans (50 % d'opinions positives contre 45 % de négatives) et l'aide aux chômeurs (45 % contre 43 %).

Dans deux domaines seulement — la condition de la femme, la qualité de la vie et l'environnement — la politique menée depuis six ans est ressentie comme un succès tandis que les personnes interrogées considèrent massivement comme des échecs les luttes contre la hausse des prix et le chômage.

LA SITUATION SOCIALE DES CADRES VA ÊTRE RECONSIDÉRÉE

Dans l'interview qu'il a accordée à *l'Express* (*le Monde* du 10 mai), M. Giscard d'Estaing déclarait notamment :

« *Je considère que les plafonds qui ont été mis à un certain nombre de prestations, d'avantages sociaux en matière de logement ou de prévoyance sociale sont probablement, à l'heure actuelle, par rapport à la situation réelle des cadres, des plafonds qui excluent trop de monde. Nous devrions les reconsidérer.* »

***

Un décret publié au *Journal officiel* du 9 mars 1980 limite, par l'instauration de plafonds de ressources, l'accès des cadres au bénéfice des prêts complémentaires accordés sur le 1 % prélevé sur les salaires versés par les entreprises. Sont exclues de ces prêts les familles qui gagnent plus de 120 % du plafond des ressources fixées pour les prêts à l'accession à la propriété (10 400 F par mois pour un ménage marié depuis plus de cinq ans et ayant deux enfants, le mari et l'épouse ayant une activité).

Un plafond de ressources conditionne également le droit à certaines prestations familiales. C'est, en particulier, le cas du couplement familial, qui intéresse quelque 2 300 000 familles (celles qui ont un enfant de moins de trois ans ou trois enfants). Il en est de même pour les frais de garde des enfants et pour l'allocation de rentrée scolaire.

Une subordination du même ordre vise, dans les cures thermales, l'indemnisation des frais d'hébergement.

DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE C.B.S.

M. John D. Backe vient de se démettre de ses fonctions de président et de directeur général de la compagnie C.B.S. (Columbia Broadcasting System), une des premières firmes mondiales de l'industrie culturelle (télévision, disque, édition). Les raisons de cette démission n'ont pas été révélées.

M. Backe, qui est âgé de quarante-sept ans, avait été nommé président de C.B.S. en 1976 par M. William S. Paley, fondateur de la compagnie et président du conseil d'administration, qui l'avait apparemment choisi pour successeur, lui abandonnant quelques mois plus tard son poste de directeur général. M. Backe avait, en quatre ans, redressé la situation de la société, lui rendant en particulier, la première place parmi les grandes chaînes de télévision. Selon le « Financial Times » de ce samedi 10 mai, M. Paley serait à l'origine du départ de M. Backe.

● *M. Waldheim à Paris.* — M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, s'entretient le 13 mai avec M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et le 14 avec M. Giscard d'Estaing, qui le recevra à déjeuner. M. Waldheim se rendra du 20 au 23 mai en visite en Grande-Bretagne.

Le magot immobilier des compagnies d'assurances PAGE IV

Veaux-éprouvettes en série PAGE XVI

Écoles du Moyen Age PAGE XVII

SUPPLEMENT AU NUMERO 10974, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT — DIMANCHE 11 MAI 1980

Le Monde DIMANCHE

La finale

Allez les Blancs !... Les Français, pour la première fois, en finale de la Coupe du monde des clubs de foot... Vassilis Alexakis y était...

VASSILIS ALEXAKIS

LA finale aura lieu ce soir. Le coup d'envoi sera donné à 20 heures, dans *onze* heures, *plus exactement* dans dix heures et cinquante minutes.

Il est 9 heures 10. J'ai mis à l'heure ma montre ce matin, aux informations. Elles ont été presque *entièrement* consacrées à la finale. Ce n'est pas certain que Dorémieu puisse jouer. Son entorse au genou lui fait encore un peu mal, mais il s'est entraîné normalement hier. Avec Joxe et Rivelli au centre *du terrain, Lesouëf et Dorémieu* en attaque, on va faire un malheur. A mon avis, il faudra marquer trois buts pour gagner. Nos arrières, excepté Todorovic, ne m'inspirent pas grande confiance. Marquez peut être brillant, *mais il* fait parfois de ces gaffes...

« Bonjour, Arnaud, vous êtes occupé ? »

Je me lève. C'est Charpentier, le patron.

« Je trie le courrier, dis-je.

— J'aimerais que vous portiez un paquet chez Schlumberger. Vous le prendrez dans le bureau de ma secrétaire... Quand vous serez de retour, venez me voir, j'ai un autre petit travail pour vous. »

Il a continuellement un petit travail pour moi, ce salaud. Mais je m'en fous. Ça fera passer le temps plus vite.

Ma passion, à moi...

Mon bureau, un minuscule bureau sans tiroirs, est logé dans le recoin d'un long couloir étroit, éclairé au néon. Une vingtaine de portes blanches numérotées donnent sur ce couloir. Parfois j'imagine que ce sont les portes des vestiaires du Parc des Princes, d'où vont *bientôt surgir les* joueurs du Sporting, maillots blancs, culottes blanches. Les voilà ! Ils font de petits sauts sur place pour s'échauffer, plaisantent, rient. Ils sont très détendus, comme on l'a dit aux *informations ce matin. Ils se* dirigent maintenant vers l'extrémité du couloir, qui débouche sur l'immense pelouse du Parc, où ils seront acclamés par cinquante mille spectateurs. Le dernier joueur, avant de disparaître, se tourne vers moi :

« Alors, Dorémieu, tu viens ? », *me dit-il.*

Une porte s'ouvre. C'est encore le patron.

« Vous n'êtes pas parti, Arnaud ? », me dit-il.

Le football ne le passionne guère. Il me l'a dit une fois, où il m'avait surpris en train de lire *l'Equipe*. Je le plains un peu de ne pas partager cette extraordinaire émotion que je vais ressentir tout à l'heure — dans dix heures et quarante minutes, — lorsque les deux équipes vont *apparaître sur le terrain*. Je me demande s'il a déjà été amoureux. Il me traiterait de fou s'il savait que c'est en l'honneur du Sporting que j'ai mis aujourd'hui une chemise blanche et un *pantalon blanc*. Cette journée historique — c'est la première fois qu'une équipe française est qualifiée pour la finale de la Coupe du monde des clubs — n'est pour lui qu'une journée comme une autre. Sait-il au moins que la *finale* a *lieu* aujourd'hui ? Il est difficile de l'ignorer. A la radio, à la télévision, on ne parle que de cela depuis que le Sporting a obtenu sa qualification en battant les Rangers par 3 buts à 0 (dont deux buts de Dorémieu). Depuis un mois, toutes les autres nouvelles — aggravation du chômage, hausse des prix, manifestations antinucléaires — sont reléguées au second plan.

Je fixe le paquet sur ma moto, puis je fonce, je me faufile entre les voitures en zigzaguant, comme Dorémieu va se faufiler, ce soir, dans la défense du Dynamo de Leningrad. Je chante : *« Allez les Blancs, allez les Blancs, allez... »*

Le ciel est bleu. Il a *plu* pas mal hier après-midi, est-ce que la pelouse du Parc a eu le temps de sécher ? Je fais un crochet par le parc des Buttes-Chaumont, je pose ma moto contre un arbre, je caresse le gazon. Ça va, il *est* sec.

Il paraît que les billets se ven*dent à prix d'or* au *marché noir*. Pour avoir le mien, j'ai dû faire la queue toute la nuit devant les bureaux de l'Union nationale des clubs. Des milliers de gens ont fait la queue *toute* la nuit. Ils ont dormi sur le trottoir, enroulés dans des couvertures, des sacs de couchage. Même s'il avait plu, je crois que personne ne serait parti. Quand je suis arrivé à mon tour devant le guichet, j'étais *tellement ému que* mes mains tremblaient. J'ai eu envie d'embrasser le petit vieux qui m'a donné mon billet.

« On va gagner, à votre avis ?, lui ai-je dit.

— Ce n'est pas à moi qu'il faut demander ça. Je ne connais rien au football ! »

Il a eu un petit rire antipathique.

« Ah ! bon ? Vous ne vous intéressez pas au football ?

— Pas du tout monsieur. Je fais mon boulot, un point c'est tout. Allons, pressons, au suivant ! »

Peut-être son travail l'ennuie-t-il autant que moi le mien ? Ce n'est pas plus passion*nant de vendre des billets* que de porter des paquets ou de faire des photocopies. Il doit bien avoir lui aussi une passion qui le console de ses misères, il doit bien rêver à quelque chose, non ? Mon *unique* passion, à moi, je l'ai dit, c'est le foot. Grâce aux *victoires* du Sporting en Coupe du monde des clubs, cette année a passé vite, presque agréablement. Je n'ai jamais travaillé avec autant d'entrain que le jour où j'ai eu mon billet pour la *finale*.

A 18 heures pile, je m'engouffre dans le métro, direction porte de Saint-Cloud. La rame est bondée de supporters du Sporting, vêtus de blanc, tenant des drapeaux blancs grands comme des draps. Certains portent un casquette blanche, d'autres une plume blanche dans les cheveux.

C'est extraordinaire : la foule fatiguée, résignée, silencieuse du métro s'est brusquement transformée en une assemblée hilare, explosive, pétaradante, qui chante, qui espère. Tout le monde *s'interpelle* :

« Qui c'est qui va gagner, mademoiselle ? »

Elle n'est pas habillée en blanc, elle. Peut-être ne va-t-elle pas au Parc ? En tout cas, elle connaît la réponse :

« Les Blancs ! »

Aussitôt, on entonne tous en chœur : *« Allez les Blancs, allez les Blancs, allez... »* Les trompettes en carton, les sifflets, les crécelles font un bruit assourdissant. Une vieille dame, très bien habillée, n'a pas l'air contente du tout, elle dit que c'est interdit de fumer dans le métro, sans réussir à se faire entendre. Elle attrape par le bras un type qui fume un gros cigare, il ne comprend pas ce qu'elle veut, il l'enlace tendrement, et commence à chanter : *« Ah ! les p'tites femmes, les p'tites femmes de Paris... »* On dirait que la foule a brusquement retrouvé sa jeunesse.

Un jeune garçon dit :

« Tu es sûr que tu as les billets, papa ? Mais tu as changé de veste ! Vérifie ! »

ZORAN ORLIC

Son père regarde dans son portefeuille, oui, les billets sont bien là. J'ai envie de regarder *dans mon* portefeuille aussi, mais non, c'est idiot, j'ai tant de fois sorti, palpé mon billet, que j'ai fini par le déchirer légèrement. Il n'est peut-être plus *valable ? Je deviendrais* fou si on m'interdisait l'entrée du Parc.

Tout va très bien se passer et on va gagner. En fait, un seul but *suffirait, à condition* de n'en encaisser aucun, puisque le match aller, à Leningrad, s'est terminé 0 à 0. Faites mon Dieu que Dorémieu puisse jouer et qu'il marque ce but ! Le nez collé sur la vitre de la portière je regarde *défiler les* stations. Je prie les saints qu'on croise pour la victoire du Sporting : Saint-Augustin... Saint-Philippe-du-Roule... Saint-Cloud... On est arrivé ! Tout le monde descend.

Un gigantesque lavabo

Les vagues blanches des supporters affluent de toutes parts vers le stade, vaisseau futuriste ancré dans une mer déchaînée. *J'achète* un sandwich au merguez, un petit drapeau blanc, 20 francs, c'est cher évidemment, mais tant pis ; je franchis le barrage des policiers. En fait le Parc des Princes ressemble plutôt à une friteuse. Je montre mon billet au *contrôle en* dissimulant la déchirure sous mon *pouce ; ça y est, je suis* passé, j'ai envie de courir, de taper de toutes mes forces dans un ballon, *je monte trois* par trois les marches qui conduisent à ma tribune, rang C, place n° 14.

Je m'installe, mon voisin de *droite sort de sa poche un flacon* de cognac, boit une gorgée. Il a une paire de jumelles sur les genoux.

Je regarde un long moment la pelouse. Elle est merveilleusement belle. Deux équipes de jeunes disputent un match amical pour faire patienter le public. Les tribunes sont *déjà pleines*, pourtant de nouveaux spectateurs arrivent continuellement. Ils sont tous habillés en blanc, ce qui fait que le stade me fait maintenant penser à un gigantesque lavabo.

Plus que quarante-deux minutes. Mon voisin de droite me dit :

« Il faudra marquer trois buts pour gagner.

— C'est bien ce que je pense, dis-je. *Est-ce que Dorémieu joue ?*

— Je ne sais pas. On va voir ça tout à l'heure. »

Plus que quarante minutes.

(Lire la suite page XXII.)

Tortues marines

Des scientifiques dont certains étudient les tortues marines, la Société herpétologique de France (S.H.F.) et le World Wild Life (France), tiennent à apporter quelques remarques et compléments à l'article intitulé « Les tortues de Saint-Leu » paru dans *le Monde Dimanche* du 16 mars.

La France est très en retard sur les pays anglo-saxons dans l'étude des tortues marines alors qu'elle détient administrativement le plus grand nombre de sites de ponte au monde. Des recherches sérieuses ont seulement été faites depuis quelques années sur le littoral atlantique français, les îles de l'océan Indien et la Guyane. (...)

Un cocorico national nous semble malvenu quand il est poussé aux dépens d'une espèce menacée et inscrite sur la liste I de la convention de Washington. Nos connaissances, qui sont encore très incomplètes, particulièrement sur l'évolution des populations de l'océan Indien, doivent nous inspirer plus de modestie dans nos propos.

Nous voudrions terminer en attirant l'attention sur le fait que, contrairement à ce que l'on croit généralement, la vente sur le marché international d'un produit d'élevage d'une espèce menacée ne favorise pas sa protection mais accélère sa disparition en accroissant la demande qui, finalement, s'exerce aussi sur ses populations sauvages.

P. PFEFFER, *président du W.W.L./France.*
J. LESCURE, *délégué français au groupe Tortues marines du W.W.L./International.*
J. FRETEY, *président de la commission « Protection de la S.H.F.*
J. SERVAN, *membre de la S.H.F.*

L'ethnologue empaillé

L'action se situe en 2020.

Repères chronologiques : exemple d'un village du Mont-Lozère :

1922 : arrivée de l'électricité ;
1930 : goudronnage du chemin vicinal ;
1955 : arrivée du premier tracteur ;
1965 : arrivée du premier ethnologue ;
1970 : création du parc national des Cévennes ;
1980 : fermeture de l'école ;
1990 : il ne reste plus qu'un seul exploitant au village ;
2000 : installation du dernier habitant à Florac ;
2010 : restauration de la mairie pour abriter le musée du vingtième siècle lozérien.

Visite guidée (extrait du boniment du guide) :

« *(...) A côté de ces galoches, entre ce tracteur Ford modèle 1980 et cette trayeuse électrique, vous pouvez admirer un très beau spécimen d'ethnologue, empaillé et dans un état parfait de conservation. A cette époque-là (1980), les ethnologues formaient une population nomade assez importante (plusieurs dizaines pour le seul Mont-Lozère) qui remplaça, en quelque sorte, les colporteurs disparus dans les années 50. D'origine citadine (surtout parisienne), ils ne se connaissaient pas entre eux, mais avaient les mêmes itinéraires. Vêtus, les hommes d'épais velours noir ou marron, les femmes de grosse laine beige ou blanche, ils étaient tous armés d'une arme discrète mais terriblement efficace pour l'époque : le magnétophone, permettant d'enregistrer toutes les ambiances sonores, les moindres paroles, tous les silences.*

» *Ils allaient de ferme en ferme acheter aux agriculteurs des séquences d'activités ou parfois des vies entières au prix de larges sourires et de quelques paroles de réconfort. Parfois, ils promettaient de revenir, souvent ne le faisaient pas. Certains, en contrepartie, distribuaient un peu d'idéologie, généralement sans succès.*

» *Ces voleurs de souvenirs ne furent jamais démasqués, car le marché du souvenir oral n'était pas encore développé, à la différence de celui de l'outil ancien, très coté depuis les années 60. Spéculant sur l'évolution des cours, ils revendirent vingt ans plus tard, très cher, leur butin. Leur race s'éteignit peu à peu vers les années 1990-2000, pour cause de rupture de stock : il n'y avait plus de souvenir oral à acheter, le village ayant été déserté par les habitants installés à Florac et à Mende, d'où ils surveillaient leurs troupeaux.*

» *On ne sait pas exactement comment les ethnologues se sont reconvertis : certains devinrent archivistes, d'autres directeurs de collections littéraires, d'autres enfin directeurs de musées paysans. Ils ont laissé une littérature surabondante que l'on n'a pas encore fini de mettre en micro-films...*

» *Par ici, Messieurs-Dames, la visite continue. Admirez ici la reconstitution d'un* « service public rural polyvalent », *forme améliorée du bureau de poste, qui n'a pas servi longtemps du fait de la disparition rapide de toute population au village...* »

MARTIN DE LA SOUDIERE
(Paris)

Décibels

Les musiques « pop » et « disco » seraient-elles un océan de bruits confus et inexpressifs ? La puissance des appareils hi-fi est en cause, mais ces chaînes stéréophoniques, considérées comme la nouvelle drogue de notre temps sont-elles vraiment aussi nuisibles à l'auditeur que l'on veut bien le dire ? (*le Monde Dimanche* du 2 mars, « A fond la caisse »).

En fait l'usage des moyens de sonorisation se trouve au centre du débat. Que constate-t-on ? L'apparition, ces derniers temps, d'installations de 100 watts dans les voitures, des perturbations auditives chez les disco jokys et les amateurs de musique pop, l'audition « à fond la caisse ». On peut se demander tout d'abord si les inquiétudes qui découlent de ces constatations ne sont pas exagérées.

En matière de hi-fi, la complexité des composantes techniques écrase le profane et le plonge dans la plus profonde perplexité : impédance, courbe de niveau, rapport signal bruit ; l'on s'engage sur un terrain mouvant qui peut provoquer de nombreuses erreurs. D'après Beatrix de l'Aulnoit, auteur de l'article, la sonorisation du dernier gala de Supertramp aurait atteint 24 000 watts. Mais s'agit-il d'une puissance efficace, de crête, ou de tête de crête ? Dans le dernier des cas la puissance réelle ne serait que de 6 000 watts. D'autre part, il ne faut pas oublier que les amplis ne sont jamais utilisés à leur rendement maximum mais seulement aux 8/10 de leurs possibilités. Enfin, la puissance des amplis de secours (indispensables en cas de défectuosité du matériel en fonctionnement) n'a-t-elle pas été incluse dans la puissance totale énoncée ? Autant de questions qui permettent de douter du bien-fondé technique des inquiétudes exprimées.

Alors où est le problème ? Selon Beatrix de l'Aulnoit, les chaînes haute-fidélité peuvent se transformer en drogue (« *le trip pour 3 000 francs* »), avec les symptômes qui caractérisent un tel état : accoutumance, seuil de tolérance.

Il faudrait quand même se demander à quoi correspond l'audition excessivement bruyante des chaînes hi-fi. Les chaînes à haut rendement ne seraient-elles pas perçues comme un antidote à l'aliénation qui nous est imposée par la société ?

Un ouvrier en usine de la région parisienne travaille quarante heures par semaine dans une ambiance sonore moyenne de 85 décibels (dB), s'il se rend sur les lieux de son travail en voiture il devra subir 80 dB et en métro, 90 dB !

Quelle est la meilleure solution ? « Sortir en boîte » durant quatre heures dans une ambiance de 100, 110 dB, ou subir durant quarante heures une ambiance de 85 dB ?

Au bout d'une journée de travail, dans une atmosphère excessivement bruyante, comment ne pas comprendre qu'un homme ressente le besoin d'une évasion, évasion en l'occurrence réalisée par l'intermédiaire de chaîne hi-fi ?

Du bruit, toujours du bruit ! mais une ambiance sonore que l'on choisit selon les affinités personnelles, un bruit que l'on peut transformer en plus grave ou plus aigu. Un bruit qui permet d'échapper au silence devenu insupportable.

Que faire pour empêcher cet état de fait ? Servir contre le pop ou le disco ? Décréter de strictes réglementations limitatives ? En fait l'arbre cache parfois la forêt ; vous pouvez couper l'arbre s'il vous dérange, mais la forêt sera toujours là, invisible à vos yeux, encore plus profonde que vous ne l'aviez imaginée. La réponse au « phénomène disco », comme à bien d'autres phénomènes de notre époque, est à rechercher aux racines mêmes des fondements de notre société. Peut-être faudrait-il remettre ceux-ci en question...

L. SCELLES.
2e A, lycée Triboulet (Romans).

PARTI PRIS

Noir

DES gens heureux, il y en a. Parce que leur vie est équilibrée ou parce qu'elle est passionnée. Il y a des peuples pacifiques. Il y a des entreprises qui marchent bien et des travailleurs dont les conditions de travail sont supportables. Il y a des hommes qui mangent à leur faim, des enfants qui aiment l'école, des enseignants qui aiment enseigner. Il y a des familles unies. Il y a des automobilistes prudents. Il y a des hommes politiques honnêtes. Il y a des soldats pleins d'humanité. Il y a des milliardaires sans psychanalyste. Alors, pourquoi insister sur ce qui va mal et répandre cette « sinistrose » qui est, paraît-il, le mal de l'heure ?

L'événement, la nouvelle sont rarement agréables. Faut-il pour autant les gommer ou les badigeonner de blanc ou de rose ? Faut-il renoncer à informer, à avertir, à dénoncer l'injustice, les malfaçons que sécrète toute société ? Et le noir se voit mieux. Dans les périodes rudes et tendues comme la nôtre, le regard se porte plus facilement vers ce qui renforce l'insécurité ou la morosité, vers l'inhabituel, le tragique. Il ignore, ou il oublie vite, ce qu'on peut écrire du bonheur ordinaire, de la nécessité sans éclat, de l'entraide obstinée, de la bonne volonté réaliste.

Ainsi, ne voyant que le pire des mondes dans le miroir, accuse-t-on celui-ci d'être faussé. Et, bien entendu, de fausser la vision de qui le regarde.

L'important, en fait, c'est d'accepter la vérité. Et de savoir s'en servir.

JEAN PLANCHAIS.

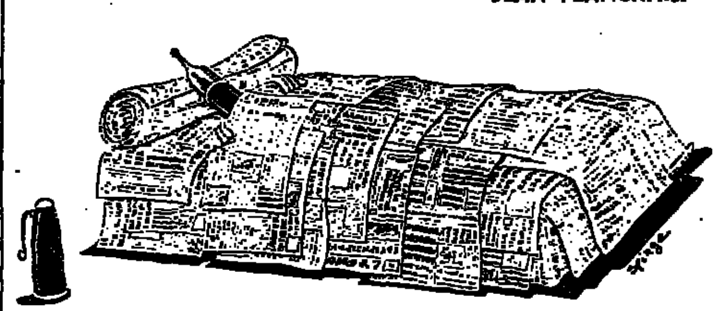

NICOLAS SPINGA

Je n'y crois plus

Je ne jouis d'aucune connaissance sur cette entité mythifiée que les politiciens nomment la jeunesse, je suis étranger à ces mots soit que je les éprouve, soit que je ne les éprouve pas. Mon âge : vingt et un ans. Par chance ou par inconscience, les problèmes sociaux ne me touchent pas. L'écologie m'insupporte. Que l'Etat et ses commis augmentent un taux, lèvent une contribution ou favorisent les exploiteurs au détriment des exploités m'importe peu.

Certains de mes amis pensent que je vis hors du réel. La vérité est moins heureuse : je n'y crois plus. Les ouvriers, l'aliénation, l'acquis de 1789 puis celui de 1968, les trop grands principes et les trop grands mots, les anciennes notions et celles qui les remplacent, le tiers-monde et les nouvelles vagues religieuses, je n'y crois plus. Non, je n'y crois plus.

Ma mémoire est restée accrochée aux visages de quelques Français retenus en Argentine, torturés sûrement ; disparus. Qu'a fait pour de si lointains infortunés la République dont je suis citoyen ? Rien ; rien de tangible tout au moins. La raison des marchands, des oublieux, est devenue celle de l'Etat. Je suppose que le président de la République n'a pas eu tort de les abandonner et que le sérieux de ses fonctions imposait le sacrifice de quelques vies. Je suppose que mes objections sont folles et que la diplomatie n'a pas à se soucier d'une fumeuse éthique.

Les élections sont proches et chacun se prépare à habiter l'Elysée au détriment de l'ensemble et pour la seule défense de sa vanité et de ses illusions. M. Giscard d'Estaing sera certainement réélu et sa seconde présidence ne sera guère plus néfaste qu'une autre. Ces combats-là ne sont pas les miens, ils sentent le moisi.

Moi, je ne pense qu'à ces prisonniers d'Argentine dans le double enfermement de la terreur et de l'indifférence. Savoir les supplices et l'inutilité de tout ce que l'on sait m'excède. Je n'ai pas de mots, je n'ai plus de phrases. Je revois le visage d'une jeune femme, elle est morte un rat introduit dans son sexe.

Nous n'ignorons pas, n'agissons pas ni ne voulons agir. Ils continuent. Qu'importe après tout au monde la mort de quelques Argentins et d'encore moins de Français mais qu'importe un monde qui s'en moque ?

Non, je n'y crois plus.

JEAN-NOEL FERRIE
(Marseille)

Tricot

« *Mais les conventions interdisent aux hommes de tricoter* », Roland Barthes (*le Monde Dimanche* du 16 septembre 1979).

C'est un homme qui déroge aux conventions, puisqu'il ose tricoter, qui écrit :

Cela a commencé voilà deux ans, lorsque, atteint d'une bonne angine, je me trouvais incapable de faire quoi que ce soit (lecture, travail, etc.). Je décidai donc d'apprendre à manier les aiguilles. Le début fut laborieux. Je redécouvrais mes doigts, dont l'existence s'était résumée à tenir une fourchette, un stylo ou bien encore à me curer le nez.

L'extraordinaire était de voir se lever l'ouvrage (un rectangle-écharpe) comme le boulanger voit sa pâte se faire. Et tu as le sentiment de la création à partir de rien : deux baguettes (qui peuvent aussi te servir à manger ton riz), une tresse de laine ; les possibilités de motifs, de formes sont infinies et à ton entière disposition, l'apprentissage t'appartient. Et le toucher...

Mais tout n'est pas clair dans ma tête effectivement, il y a interaction, concurrence avec la petite baguette qui est mon distinguo de sexe. D'une part je n'ose pas, il m'est corporellement impossible de prendre mon ouvrage et de le travailler en public (transport en commun, square, café...). Le regard des autres. Et quand dernièrement je faisais les boutiques pour acheter à nouveau de la laine, je me suis entendu répondre : « *Il faut que la personne qui tricote revienne chercher la laine. Sa présence est nécessaire pour le choix.* » Evidemment, le magasin était rempli de femmes. Interloqué, rien n'est sorti. J'ai fui rejoindre mon double, retrouver mon tout androgyne. La bêtise de ces préjugés était tellement énorme qu'elle m'avait fait taire. Je me promets à la prochaine occasion de gueuler bien fort mon identité, mon faire, mais qui sait ?

Suis-je à l'avant-garde, premier indice du temps où il sera bon et du dernier snob de tricoter dans les salons parisiens ? Mais non, faut pas rêver, il y a le problème de la petite baguette et ses succédanés...

LAURENT GUILLOPÉ
(Grenoble.)

Allocation-logement

J'espère trouver, par la publication de ma lettre, des victimes comme moi-même, du décret *n° 79-947 du 29 octobre 1979* modifiant la législation sur l'allocation-logement aux jeunes travailleurs de moins de vingt-cinq ans.

Jeune travailleur de moins de vingt-cinq ans locataire d'un logement répondant à certaines conditions de peuplement et de salubrité et consacrant à mon loyer un certain pourcentage de mes ressources (comme dit la loi), j'avais déposé une demande d'allocation-logement en septembre 1979.

Après sept mois d'attente, la caisse d'allocations familiales a invoqué ce fameux décret pour me refuser l'allocation-logement. D'ailleurs, pour que la caisse se décide à me répondre, j'ai dû faire intervenir mon député.

La décision de la caisse est vraiment un comble d'injustice, car, pour me dire non, elle invoque l'effet rétroactif de ce décret, qui a été pris après le dépôt de ma demande. De plus, si l'on lit bien le décret, il ne s'applique pas à mon cas, et troisièmement, la caisse l'applique mal. Enfin, j'ai calculé que si j'avais eu plus de ressources en 1978, la réponse de la caisse aurait été positive. (On appelle cela une loi sociale !)

Je viens de formuler ma « *demande de recours gracieux* » (sic) et j'attends la réponse. Je pense que mon cas n'est pas unique, et si je trouve des congénères, on pourra s'unir pour nous défendre mieux. Nous pourrons intervenir en Conseil d'Etat, qui, dans ce cas, doit être saisi.

M. T.
(Paris.)

Plogoff (fin)

Parce que l'école reproduit de génération en génération le système de valeurs de l'idéologie dominante, et parce qu'une petite fille nous en fournit une preuve supplémentaire en décrivant les phantasmes des adultes, enseignants et bas Bretons qui l'entourent, les correspondants du *Monde Dimanche* font assaut d'exégèse.

Qui donc a besoin de tant d'énergie ? La petite fille est heureuse et en harmonie avec son environnement, la grand-mère n'a pas besoin d'un chauffage (central ou électrique ? Le texte ne comportait aucune précision). J'avais pourtant cru comprendre qu'elle n'osait pas l'installer par crainte de devoir déménager, puisque des poissons et crustacés vont disparaître, et que toute la région va mourir de pollution nucléaire, suivant dans la tombe le val de Loire, Gravelines et Paluel. Il me semble pourtant que les Bretons aussi consomment de l'électricité, et que pour cette alimentation Tignes et Savines sont maintenant au fond de lacs artificiels sans qu'ils en aient été émus. Il me semble aussi qu'ils s'accommodent assez bien de la centrale de Brennilis, mais sa construction est antérieure au fameux plan Messmer.

En cette Année du patrimoine, il me paraît indispensable d'abriter dans une bibliothèque le manuscrit de ce mémorable devoir de français, car il constitue un témoignage irremplaçable des grandes peurs de l'an deux fois mille, et il est à craindre que l'auteur ne soit tenté dans quelques années de renier, voire de détruire, cette œuvre de jeunesse, lorsqu'il aura développé ses facultés d'analyse et de critique. Pour ma part, j'ai découpé l'article paru dans *le Monde* et je ne manquerai pas de le faire lire et méditer à mes enfants et petits-enfants.

Quant à ceux qui expriment en actes leur solidarité, qu'ils commencent donc par aller vivre dans le granit radioactif breton, sans électricité, et sans retourner à la bougie (la lampe Carcel fonctionne à l'huile de colza, produit de la biomasse, donc solaire), et fassent déposer leur compteur électrique, alors il ne sera peut-être pas nécessaire de construire une centrale électrique à Plogoff.

PIERRE DELARUE
(Evreux).

[Nous prions les lecteurs qui nous ont écrit à ce même sujet de nous excuser de ne pas publier leurs nombreuses lettres. M. Jean Truelle, mis en cause, a accepté courtoisement, pour sa part, de ne pas poursuivre un vaste débat que nous souhaitons clore aujourd'hui, sans pour autant considérer la lettre ci-dessus comme une conclusion.]

Couronne

Un lecteur nous communique une note adressée pour affichage dans les services par le rectorat de l'académie de Paris à tous les établissements de son ressort. Il est à présumer qu'une note identique a été adressée à toutes les administrations de la capitale.

Il s'agit de l' « *attribution, au titre de l'année 1979, du prix fondé par M. Couronne* ».

Le prix Christine-Auguste Couronne, apprend-on, a été institué par un legs de M. Achille Couronne, « *en son vivant chef de bureau au ministère de l'agriculture, décédé à Paris le 2 septembre 1892* ». Le prix « *est d'un montant variable pouvant s'élever à 5 000 francs ou plus. Etranger à toute idée de charité ou d'assistance, il a exclusivement pour objet de récompenser le mérite personnel de l'épouse, de la mère de famille, qui, au lieu d'attendre tout de la modeste position de son mari, s'est mise résolument au travail afin de le seconder et y est parvenue* ».

La candidate doit être née à Paris ou dans une commune de l'ancien département de la Seine, être mariée depuis six ans au moins. Le mari doit avoir un traitement inférieur ou égal à l'indice net 420, remplir « *à titre définitif des fonctions de bureau* » ou être agent temporaire depuis cinq ans sans interruption, dans un bureau, bien entendu.

Sont (on ne sait pourquoi) exclues du concours les femmes des employés de la préfecture de police, de l'Assistance publique, du Crédit municipal et, en général, des agents en service actif. Le bureau, seul...

A l'article « obligations », on lit : « *En cas d'attribution du prix, déposer une simple couronne sur la tombe du testateur sise au cimetière du Nord, dit cimetière de Montmartre, vingt-cinquième division, numéro cadastral 148. Le montant du prix ne doit, suivant les prescriptions du testament, être versé qu'à la suite et sur la justification de ce témoignage de reconnaissance.* » En note, M. Couronne a précisé que « *l'attributaire du prix devra, pour en obtenir le paiement, produire un certificat du conservateur du cimetière du Nord constatant que, conformément à la volonté exprimée par le donateur, elle a déposé une couronne sur la tombe de celui-ci* ».

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

La sûreté publique

« Voyons [...] *quelles sont les choses qui sont nécessaires pour la paix et pour la défense commune, parmi celles que l'on a accoutumé de proposer, de traiter et de résoudre dans des assemblées, où la plus grande voix forme une conclusion générale. Il est surtout nécessaire à la paix que chacun soit tellement à couvert de la violence des autres, qu'il puisse vivre en repos, et sans être en crainte perpétuelle, lorsqu'il ne fera tort à personne. A la vérité, il est impossible, et on ne met point aussi en délibération, de protéger les hommes contre toutes sortes d'injures qu'ils se peuvent faire les uns aux autres, car on ne saurait empêcher qu'ils ne s'entrebattent quelquefois, et ne s'entretuent. Mais on peut mettre si bon ordre, qu'il n'y ait pas sujet de craindre que cela arrive. La sûreté publique est la fin pour laquelle les hommes se soumettent les uns aux autres, et si on ne la trouve, on ne doit point supposer qu'une personne se soit soumise, ni qu'elle ait renoncé au droit de se défendre comme bon lui semblera. On ne doit pas donc s'imaginer que quelqu'un se soit obligé à un autre, ni qu'il ait quitté son droit sur toutes choses, avant qu'on ait pourvu à sa sûreté, et qu'on l'ait délivré de tout sujet de crainte.* »

∴

Contemporain de Descartes, et quelque peu son rival, le philosophe anglais Thomas Hobbes publiait en 1642 à Paris, en latin, le *De Cive*, traduit bientôt en français « par un de ses amis », Samuel-Joseph Sorbière, sous le titre *Eléments philosophiques du citoyen, traité politique où les fondements de la société sont découverts.*

Ces lignes sont au chapitre 6 de la deuxième partie.

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Au Luxembourg

De loin, le terrain de boules se signale par un grillage périphérique, petit enclos dans ce vaste enclos qu'est le jardin du Luxembourg. A côté, les joueurs de cartes dessinent un autre espace ludique, où seules quelques femmes ont accès. Quant au jeu de boules, n'y évoluent que des hommes, en majorité âgés. Ils se laissent chacun facilement épingler par quelque signe distinctif, l'inséparable bouffarde, la grosse bedaine ou la casquette.

La parole accompagne toutes les péripéties. Par elle s'instaurent les rapports de forces qui unissent et opposent les joueurs. Il y a d'abord la parole tactique, qui décide du coup à faire. La plupart du temps, elle est émise par un chef tacite, reconnu, la tête en somme, tête adroite, écoutée parce qu'elle sait faire ses preuves boule en main.

Il y a ensuite la parole-commentaire. Celle du joueur qui vient de lâcher sa boule pour un parcours qui inscrit l'accompli, l'irréversible. Celle des autres joueurs, qui la regardent rouler ou tomber, selon qu'il s'agit d'un pointeur ou d'un tireur. Celle enfin des spectateurs à l'intérieur de l'enceinte, joueurs sur la touche dont le discours ponctue aimablement chaque coup, l'un y allant de son ironie, un autre jugeant en connaisseur.

La parole est souvent codée. Le cochonnet est appelé « *guignol* », métonymie à partir du guignol lyonnais, je suppose. La boule qui va trop loin n'est pas dite « *forte* », mais « *vile* ». Sa course est perçue par rapport au cochonnet, point chaud âprement disputé. « *Vile* », parce qu'elle ne fait que le frôler, qu'elle ne vient pas mourir dessus.

Ce cochonnet, c'est le cœur du jeu. Tout le monde se presse autour, à l'exception du joueur en piste, qui, lui, évolue seul à l'autre extrémité. Chaque moment de la partie repose sur cette navette entre aire de lancement et aire d'arrivée. Près du cochonnet se tient le jeu, et pourtant celui-ci se joue là-bas, derrière cette ligne où chacun a assis un style pour lancer sa boule et, le coup parti, une façon de le prolonger du corps et du regard, de le suivre comme s'il était encore possible de l'infléchir, à distance.

Une fois de plus, un petit nombre de règles fixes permettent d'engendrer une infinité de parties. Elles se ressemblent toutes, mais il n'y en a pas deux d'identiques. Chaque boule s'en vient creuser la différence, infime si elle est embrassée de loin, énorme si elle est vue comme celle qui risque de faire la décision. Un point, c'est tout.

C'est ce pouvoir de décision que chaque boule recèle dans cette main qui la soupèse, l'évalue, la tient et la retient encore, c'est ce pouvoir qui relance l'attrait de la partie, repoussant du même coup le démon Monotonie. S'il menace un peu trop, un litige par exemple vient à point nommé lui river son clou. Tout l'art consiste à le maintenir à l'ombre, hors de cette surface lumineuse, hautement délimitée, où tous les coups semblent porter.

DANIEL PERCHERON.

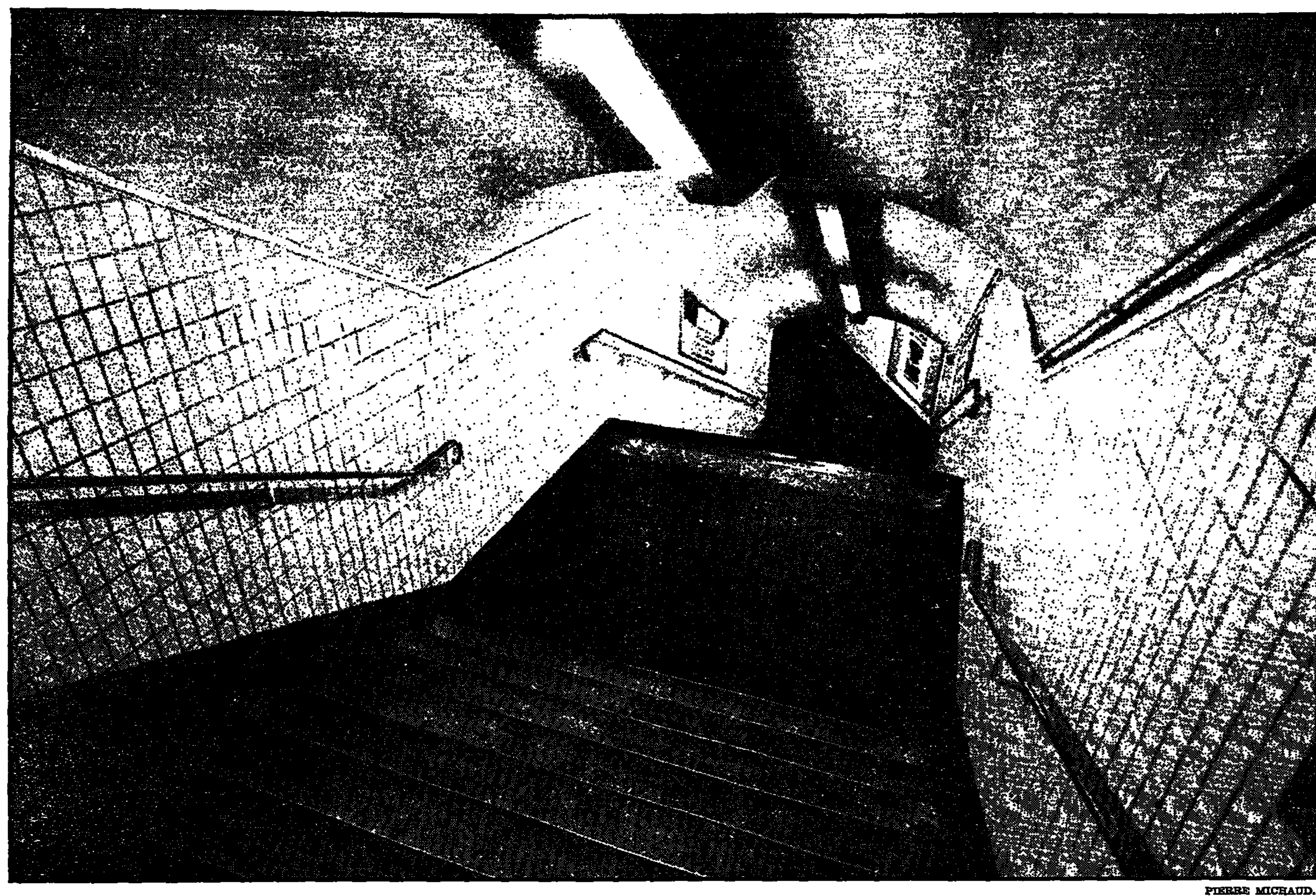
PIERRE MICHAUD.

VIES

L'intellectuel du métro

Vingt-huit ans, ancien étudiant en philosophie et militant d'extrême gauche. Aujourd'hui conducteur dans les tunnels du métro. Mais sa vie est ailleurs.

RICHARD DARMON

A VINGT-HUIT ANS, Patrick, ancien étudiant en philosophie, est conducteur de métro. Dans la cabine de commande des nouveaux modèles, plus vaste et moins bruyante, il parle des tranches de vie quotidiennes qu'il passe depuis cinq ans dans les entrailles de Paris.

D'abord, la solitude. Pendant plus de six heures, dans le noir sans heure des tunnels, interrompu régulièrement par les néons des stations, le défilé des publicités... Le pilotage automatique, aussi. Belle trouvaille qui commande tout : les arrêts, les départs et même la vitesse, pour maintenir un intervalle constant entre chaque rame. Il permet ainsi une plus grande sécurité, mais ne laisse, au seul homme qui contrôle la rame, que la surveillance des portes et les manœuvres en fin de ligne. Gestes sans cesse répétés, par eux-mêmes peu fatigants, mais, à la longue, usants et aliénants. Puis le bruit lancinant des roues sur les rails, auquel peu à peu on ne pense plus, mais qui est là... Et le manque d'air, qui habitue les agents à ne rien manger avant leur service pour éviter les digestions difficiles.

Six heures, c'est presque quatre « tours » sur la même ligne, soit près de huit parcours identiques d'un terminus à l'autre... Plus de deux cents stations. Parfois, cependant, un ou deux gamins, habitués à la bonne volonté bourrue du conducteur qu'ils connaissent, attendent en bout de quai de monter dans la cabine et — suprême privilège — y voyagent quelques minutes, émerveillés par tous les cadrans lumineux. Un moment de répit, d'échange... Monotonie brisée. Une chose rare.

A vingt-trois ans, au retour du service militaire, ne possédant que les deux tiers d'une licence de philosophie et voulant gagner sa vie, Patrick apprend que la R.A.T.P. embauche du personnel jeune. Il fait les trois mois de stages internes, passe des examens très techniques et, peu de temps après, se retrouve à piloter sa première rame.

Mais Patrick ne se sent pas du tout dans la peau d'un prolétaire... Pas seulement, bien sûr, parce que son salaire est nettement supérieur à celui du maître-auxiliaire de l'éducation nationale qu'il aurait pu être, en obtenant les quelques unités de valeur qui lui manquaient pour la licence. Mais beaucoup plus pour une question d'ordre idéologique : *« A la R.A.T.P.*, dit-il un peu désabusé, *même les types les plus évolués les plus critiques parmi les conducteurs, certains syndiqués, ou ceux qui ont fait un peu d'études, qui ont connu autre chose que le métro, sont tous très aliénés et intégrés par la routine... par l'esprit « maison » très corporatiste... Pour beaucoup, la Régie est une grande confrérie, puisque tout le monde se serre la main et se tutoie, du stagiaire à l'inspecteur de ligne. Il y a même d'anciens syndicalistes à la direction : ils sont « montés » ! »*

Evidemment, Patrick n'a pas eu la même histoire, n'a pas suivi la même trajectoire que celles de ses « collègues »... Fils d'un brillant officier de l'armée française — pilote de guerre en Indochine, en Algérie puis en Afrique noire, — il a été élevé dans un milieu « bourgeois », et même « colonialiste ». *« A Saïgon*, se souvient-il, *ma mère avait à sa disposition plusieurs boys pour l'aider... A Blida, en Algérie, nous regardions depuis les bancs de l'école les avions militaires tournoyer dans le ciel au-dessus du djebel. »*

Révolté

Après tous ces voyages, une fois rentré en France — à Provins, — il fait une scolarité sérieuse au lycée, et, dès la terminale, se sent attiré par la philosophie : *« Un moyen, au départ, pour penser sa propre vie, pour se définir soi-même. Et puis, il y avait cette atmosphère mortelle des samedis et des dimanches en famille... Je me suis senti de plus en plus révolté dans ce milieu-là ! »* L'année d'après, en 1970, il entre à l'Université. En philosophie, bien sûr. Trois années pendant lesquelles il sera passionné par les philosophes marxistes les plus « scientifiques » : il devient « althussérien », car, dit-il, *« ce qui me fascinait, c'était ce déterminisme bien huilé et presque mécanique de la lutte de classes. Système d'autant plus attirant qu'il permettait de tout expliquer... et justifier... au nom du prolétariat ! »* Donc, Patrick lit beaucoup et ne rate pas un cours.

Autour de lui, à cette époque, il y avait les facultés en éruption, la Vᵉ République qui, dit-il, *« s'essoufflait sous Pompidou »*, et, plus loin, la guerre du Vietnam et le Chili d'Allende encore vivant... Toujours « althussérien » en théorie, il juge nécessaire de *« s'engager dans le concret »* : il entre dans un groupe d'extrême gauche. Très vite, c'est l'« activisme », le *militantisme* à outrance, presqu'à plein temps... Il colle des affiches, organise des réunions, assiste de moins en moins aux cours. Au service militaire, où il part « à la va-vite », il fait soixante jours de « trou » : un journal des « comités de soldats » était sorti dans la caserne...

Puis c'est le retour à la vie civile : pas d'emploi, un maigre diplôme, le militantisme d'extrême gauche déjà en crise, la défaite de Mitterrand face à Giscard aux présidentielles. *« Malgré mon découragement politique*, reconnaît-il, *j'avais encore un vieux fond d'ouvriérisme qui m'a poussé à chercher un travail dans une grosse boite comme la Régie... »*

Toujours membre de la C.G.T., mais ayant abandonné tout militantisme politique, il dit maintenant assister moins souvent aux réunions syndicales : *« Ici, chacun travaille dans son coin ! Les grèves sont moins suivies, surtout depuis la déception de 1978... Malgré les bonnes relations que j'ai avec tout le monde depuis cinq ans, je me sens très marginal ici... Il y a toujours un hiatus entre mon discours et celui des autres. Par exemple, certains me trouvent un peu bizarre de ne pas encaisser les plaisanteries pornographiques qu'ils font, à longueur de service, sur les femmes qui passent, parce qu'ils s'ennuient... »*

Mais le plus insupportable, pour Patrick, c'est la paranoïa de la sécurité et la présence massive de la police dans le métro : *« La plupart des agents de la Régie sont pour... Les syndicats aussi. Tout le monde, même les jeunes, coopère avec les flics pour les contrôles d'immigrés et les rafles souvent injustifiées à la sortie des concerts de rock ! »* Une fois, avant de prendre son service, Patrick a vu qu'on emmenait un étudiant maghrébin, pourtant en règle. Solidaire autant que furieux, il est intervenu en s'insurgeant : policiers et employés de la Régie l'ont regardé, hébétés... Il dérogeait aux règles tacites de collaboration contre les « éléments troubles ».

Plusieurs fois, il a songé à changer de travail : *« Mais pour faire quoi? Si j'avais un autre boulot, genre fonctionnaire, je ne supporterais pas le rythme des huit heures assis à un bureau, des cinq jours par semaine et des weeks-ends qui reviennent. »* Plus irrégulier, plus marginal et donc *« moins lourd à digérer »*, son emploi du temps de conducteur lui laisse plus de disponibilité personnelle. C'est l'essentiel. Il peut vivre... Mais ailleurs ! Grâce à ce qu'il appelle *« une subtile distanciation d'avec son milieu du travail »*, Patrick, inclassable parmi les prolétaires du métro, est resté à sa manière un « intellectuel » : depuis son embauche à la Régie et la cessation de ses activités militantes, il utilise à plein les matinées, les après-midi ou les soirées que ses horaires lui libèrent pour lire un maximum de livres...

Une autre passion, plus sensuelle : le rock et le reggae, qui le pousse à aller fréquemment aux concerts du Palace. Attiré par *« les mille formes d'expression qui vibrent dans chaque instrument »*, il passe de longues heures à écouter et analyser les morceaux qui lui plaisent. C'est aussi — philosophie oblige — que la musique est pour lui *« un phénomène de civilisation »*... *« C'est comme si j'avais deux vies »*, explique-t-il dans sa veste de service bleu foncé, conscient que son milieu d'origine et ses trois années de philosophie ont laissé leurs traces indélébiles. ■

CAPITAL

Le magot immobilier des compagnies d'assurances

Machines à pomper l'épargne individuelle, les entreprises d'assurances sont à la tête d'un magot très convoité. Une partie est placée dans la pierre, mettant les assureurs au premier rang des investisseurs institutionnels. A l'affût du moindre lopin de terrain ou de la « bonne occase ».

FRANÇOIS CAZENAVE

ALAIN MILLERAND

POUR vivre heureux, il n'est pas nécessaire de vivre caché. C'est du moins la démarche des entreprises d'assurances, dont les responsables n'hésitent pas à afficher leur réussite financière, fruit d'adroits placements. Des placements immobiliers en particulier, qui font des assureurs des propriétaires importants. Et fiers de l'être. On s'en persuade en se promenant dans Paris, où les enseignes, souvent lumineuses et géantes, portant sigle ou raison sociale des compagnies et sociétés, s'accrochent au fer forgé des balcons, s'étalent sur les façades Haussmann. Surtout dans les deuxième et neuvième arrondissements, où les Assurances générales de Paris (A.G.P.) contrôlent trois grands ensembles rue de Châteaudun, boulevard Haussmann et rue de la Victoire. Arrondissements dont les rues ont donné leur nom à de grands groupes comme Drouot ou Victoire.

Que l'on mette en vente l'immeuble bruissant de souvenirs de *l'Aurore*, rue de Richelieu, et c'est une compagnie d'assurances qui rachète. Moyennant 58 millions de francs, La Mondiale, entreprise lilloise, vient de souffler l'affaire aux Assurances générales de France (A.G.F.) pourtant propriétaire d'une bonne partie du secteur, excepté l'Opéra-Comique ! Mais les A.G.F. n'avaient offert que... 35 millions. Des quartiers entiers de la capitale sont ainsi passés sous pavillon des marchands d'assurances, jusqu'au siège du prospère Club Méditerranée, face à la Bourse, qui s'orne d'une plaque : « Propriété de la société Le Continent, groupe Toro ».

Dans leur soif de pierre, ou plutôt de béton et de verre fumé, les assureurs ont suivi les bâtisseurs quand ils ne les ont pas poussés. Toujours plus à l'ouest. Particulièrement attirés par le soleil couchant, ils ont remonté les Champs-Elysées, franchi la porte Maillot et traversé le pont de Neuilly pour se masser à la Défense, le Manhattan du pauvre, où les tours s'appellent, entre autres, GAN (Groupe des assurances nationales), U.A.P. (Union des assurances de Paris), Winterthur (filiale française d'une société suisse). Et même quand elles n'annoncent pas la couleur, elles peuvent encore appartenir à des assureurs, comme la tour Franklin frappée du sigle G.F.F. (Groupement foncier français). Sous sa houlette, cette société anonyme regroupe une quinzaine d'entreprises d'assurances privées, nationalisées ou à forme de mutuelle, françaises et étrangères, toutes animées par le besoin de multiplier leurs participations à des opérations immobilières.

Décentralisation

Le parc des assureurs ne se limite pas aux quelques exemples voyants de la capitale, qui ne sont que la partie visible de l'iceberg. En fait, leur emprise s'étend aux bureaux, entrepôts et autres centres commerciaux. Aux galeries marchandes aussi. La dernière ouverte sur les Champs-Elysées, le Claridge, l'a été par l'U.A.P. On retrouve enfin les assureurs dans les logements locatifs avec un parc de cent mille unités dont la proportion d'ancien (moins de la moitié) ne cesse de décroître. Autant d'activités qui ne touchent pas seulement Paris, mais aussi la province. Depuis que les compagnies ont décentralisé — à partir de 1972 — plus de trente mille emplois, pour lesquels elles ont acheté ou construit les locaux d'exploitation et les logements, elles ont été amenées, dans la foulée, à réaliser d'autres opérations à caractère de placement, au moment où il est de plus en plus difficile de trouver du terrain dans la région parisienne.

« *Jusqu'à la dernière guerre, et même encore après, nous étions axés sur des immeubles de rapport bourgeois dans les grandes villes et à 90 % à Paris. Nous ne nous imaginions que dans la capitale et les beaux quartiers.* » M. Roger Beyrand, directeur au GAN-Vie, résume une situation qui n'est pas propre à son entreprise. Même un groupe comme les Mutuelles unies, installé à Rouen, a encore 58 % de son immobilier intra-muros à Paris.

A lire les rapports de l'INSEE, on s'aperçoit que les assureurs ne détiennent que 1 % du patrimoine immobilier national, qu'il s'agisse des locaux de travail ou d'habitation. Ces derniers sont encore à 82 % la propriété des ménages. Mais cette part relative du gâteau fait des assureurs les premiers investisseurs institutionnels. Et les plus gros bâtisseurs depuis la dernière guerre. Ce qui ne leur suffit pas, puisqu'ils ne cessent de passer au peigne fin toutes les possibilités de recueillir les dividendes de l'immobilier indirect, en participant au capital de nombreuses sociétés, cotées ou non cotées. A commencer par les Sicomi (sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie). Sur vingt-trois Sicomi, quatorze sont plus ou moins contrôlées par des entreprises d'assurances. Parmi elles : Immobanque, Laffite-Bail, Locabail-Immobilier, Slimínco, Soficomi, Ucip-Bail.

Drainage

Les assureurs se sont également intéressés aux S.I.I. (Sociétés immobilières d'investissements). Créées en 1958 pour « financer, construire et gérer des immeubles locatifs à usage principal d'habitation », elles ont drainé 5,5 milliards de francs et permis la construction de cinquante mille logements. Avec, entre autres avantages, que leurs recettes locatives *ne sont pas soumises* à l'impôt sur les sociétés. Et surtout, en cas de blocage des loyers, l'Etat rembourse la différence ! Ce fut le cas en *1974, 1976, 1977* et 1978. Les entreprises d'assurances sont dans le capital de quatorze S.I.I. sur les dix-neuf existantes. Souvent elles se retrouvent à plusieurs. Le cas de l'Union immobilière de France avec l'U.A.P. (14 %), le GAN (10,36 %), les A.G.F. (11 %), la Mutuelle générale de France-M.G.F. (7 %), La Populaire (6 %), les A.G.P. (5 %). Deux S.I.I. appartiennent entièrement à une même entreprise d'assurances : l'Union de gestion et d'investissements fonciers (U.A.P., 99,96 %) et la Société Liges (A.G.P. 99,9 %).

A la tête de capacités d'investissements énormes, les assureurs doivent diversifier leurs moyens d'intervention sur les marchés financiers et monétaires. Et leur argent intéresse les banquiers. Au point de trouver Suez dans le capital de l'Abeille-Paix, Paribas dans ceux de la Providence et du Secours, Worms dans celui de la Préservatrice, Lazard dans celui de la France. Entre autres.

A l'inverse, plusieurs groupes d'assurances prennent le contrôle de banques, quand ils ne créent pas les leurs. Celles que l'on appelle les « captives ». Citons l'U.A.P. avec la Société séquanaise de banque et Foncia-Crédit, le GAN avec la Banque pour l'industrie française, les A.G.F. avec la Banque générale du Phénix, les A.G.P. avec le Crédit parisien, Drouot avec la Soficam. Au total, cinquante et une banques et cinquante-deux établissements financiers ont des relations plus ou moins étroites avec vingt-huit groupes de sociétés d'assurances. Sans parler des participations croisées ou en cascade ni des multiples sièges d'administrateurs (U.A.P. dix-sept, A.G.F. huit, GAN cinq) échangés entre la banque et l'assurance.

Face à cette situation, M. Michel Habar, chargé par le Conseil économique et social de dresser, en 1977, un rapport sur « l'activité financière des entreprises d'assurances » (1), reconnaissait qu'il est parfois difficile d'apprécier tous les éléments de la stratégie financière des entreprises d'assurances. Et de se demander « *s'il n'y a pas un risque à terme, ou en cas de conjoncture difficile, qu'une part non négligeable des importants capitaux dont disposent les groupes soit utilisée, en priorité, au profit quasi exclusif des filiales ou des entreprises qu'elles contrôlent partiellement* ». La C.F.D.T. avait alors reproché au rapporteur d'en être « *resté à la surface des choses* ». Plus brutale, la C.G.T. avait tranché : « *Les sociétés d'assurances collectent l'épargne au profit des grands monopoles.* »

Quels qu'en soient les bénéficiaires, directement ou indirectement, les compagnies et sociétés d'assurances n'ont cessé, surtout ces quinze dernières années, de placer leur argent dans l'immobilier. De 12 % du montant total de leurs placements en 1965, il est passé aujourd'hui à environ 20 %, malgré un ralentissement en 1979. Il s'agit d'une moyenne ; d'une entreprise à l'autre, la fourchette est large : moins de 10 % pour Le Nord, 35 % pour le groupe Drouot, et même près de 40 % pour la branche « accidents » de la Winterthur.

Mais qu'est-ce qui fait courir les assureurs, au coude à coude, avec les financiers et les spéculateurs, quand leur métier c'est l'assurance ? Des raisons techniques qui tiennent au mécanisme de leur activité. En théorie, les primes, que nous payons en tant qu'assurés, doivent couvrir les sinistres, les frais de gestion et de production. En pratique, les résultats techniques de plusieurs branches sont déficitaires. Quand un automobiliste verse 100 F de primes, 79 F vont au paiement des sinistres (dont 20 F en réserves pour ceux à régler plus tard), 29 F en frais de fonctionnement et de distribution et 2 F pour « dotation aux réserves de sécurité ». Si on fait les comptes, on arrive à 110 F, soit un déficit de 10 F qui est comblé par le produit financier des placements. Lesquels laissent, au passage, un bénéfice de 1 F.

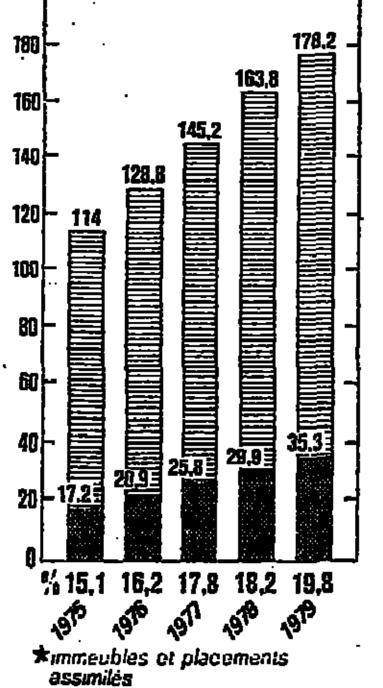

La règle du jeu

« *Les produits financiers sont de plus en plus considérés comme une recette normale d'exploitation. Ils concourent à offrir aux assurés une sécurité accrue, des tarifs moins élevés, et une participation plus substantielle aux bénéfices pour les assurances-vie.* » Plus que jamais le constat du Conseil économique et social est d'actualité avec la dégradation régulière des résultats techniques de branches comme l'automobile (surtout pour les dégâts matériels, où les coûts de main-d'œuvre et pièces détachées ont fortement progressé). Avec aussi la bagarre en assurance-vie qui oblige les compagnies à offrir des contrats de mieux en mieux revalorisés. Autant dire que leur politique de placement est rudement mise à l'épreuve en période de forte inflation. L'assurance, à la différence du baril de lessive, est un produit dont on ne connaît le prix de revient que quelques années plus tard.

Il s'agit de ne pas se tromper dans ses choix. Mais les pouvoirs publics veillent et ont fixé une règle du jeu que la direction des assurances est chargée de faire respecter. Ainsi l'immobilier, admis en couverture des provisions « techniques » pour paiement des sinistres, ne doit pas dépasser 40 % du total des placements. Non pas que l'immobilier ne soit pas sûr. Mais il n'est pas assez liquide. Or un assureur ne sait jamais, exactement, quand et combien il devra payer. De toute façon, la rentabilité médiocre de l'immobilier (pour les logements, la moyenne est tombée de 7 à 5 %) incite à chercher des produits qui donnent immédiatement un rendement élevé (près de 15 % en ce moment avec les obligations), mais qui ne préservent pas le capital. Tout l'art est donc de doser les placements à court et à long terme. Et si les entreprises sont unanimes à faire de l'immobilier leur placement à long terme, elles sont divisées sur les moyens d'y arriver.

L'exemple le plus éclatant est la Défense. En caricaturant, on pourrait dire que ceux qui n'y sont pas ont toutes les bonnes raisons de ne pas y aller et ceux qui y sont ont quelques raisons pour y rester. M. Jacques Vandier, directeur de la Mutuelle-Assurance des commerçants et industriels de France (MACIF), est catégorique : « *Je n'y ai jamais cru.* » Pour M. Guy Soret, directeur de l'immobilier des A.G.P. : « *Faire 30 000 mètres carrés d'un coup, c'est mettre tous ses œufs dans le même panier.* » Quant à M. Bernard Simon-Barboux, directeur général au Groupe Drouot, il prédit de « *dramatiques déménagements* ». Et précise : « *Le coût des charges, au mètre carré, de notre siège social, confortablement installé à Marly-le-Roi, est de 150 F ; à la Défense, dans une tour, c'est plus du double.* »

« *Les frais généraux ? D'accord, mais je ne vois pas une grosse différence avec le centre de Paris* », rétorque M. Roger Beyrand (G.A.N.). « *Et puis,* ajoute-t-il, *nous avons eu une opportunité* ». A la Winterthur, M. Raymond Chansel essaie d'expliquer ce choix fait il y a onze ans : « *On était sous Pompidou, c'était un placement à la mode...* » Mais il ne pense pas que sa tour, qui représente un investissement de 223 millions de francs (20 % de ses placements), soit une mauvaise affaire, à long terme.

Philosophe, M. Claude Rivé, directeur des affaires immobilières à l'U.A.P., met en garde contre l' « *erreur qui consiste à considérer l'immobilier comme un tout, alors que c'est un marché où l'on trouve au même moment des gens très satisfaits et d'autres désespérés* ». Désespérés, peut-être pas, mais bien embarrassés sont les propriétaires d'immeubles de bureaux, sur lesquels ils se sont jetés, parce que leur rentabilité est réputée meilleure que celle des logements (2 % de mieux et moins de problèmes avec les locataires). A condition de les louer. Le Groupe Drouot reconnaît n'avoir rempli une tour, à Bagnolet, qu'en faisant venir l'U.R.S.S.A.F., moyennant... un demi-loyer. Il n'est pas le seul, comme en témoignent les milliers de mètres carrés qui attendent le locataire à la Défense ou le long du boulevard périphérique nord.

Il en va tout autrement dans le logement à condition d'avoir fait les choix judicieux que M. Guy Soret (A.G.P.) résume : « *La bonne pierre, c'est la banalisation, le juste milieu. Ni trop modeste, ni trop luxueux, plus dans le centre des villes qu'à leur périphérie.* » Inutile de dire que les assurances boudent les logements sociaux. M. Bernard Robin, directeur aux Mutuelles unies, explique pourquoi : « *Pour réaliser un logement social, il faut un coût de construction le plus faible possible, ce qui a un impact sur la longévité du bâtiment. A cause du poids des charges foncières l'emplacement ne peut être que périphérique, donc les plus-values ne sont pas intéressantes. Enfin, les impayés alourdissent la gestion administrative.* » Le Conseil économique et social souhaitait, il y a trois ans, qu'une certaine part des investissements des compagnies d'assurances soient orientée précisément vers l'immobilier à caractère social. Il n'a pas été entendu.

Tout le monde convoite le magot des entreprises d'assurances, 178,2 milliards de francs placés, qui, en théorie, appartient aux associés. Magot qu'elles augmentent chaque année de 15 milliards de francs, aspirant l'épargne individuelle pour la transformer en investissements collectifs. Faut-il encore que la collectivité en profite. Ce ne serait pas assez le cas, à en croire les critiques qui fusent, à droite comme à gauche.

Aux marches du palais Brongniart (la Bourse), on n'hésite pas à reprocher aux assureurs de stériliser l'épargne dans la pierre et de mal adapter leurs investissements aux besoins réels de l'industrie. En n'achetant pas assez d'actions. Ces dernières ne représentent que 15 % de l'ensemble des placements de la profession pour l'année dernière. Mais certaines entreprises n'en ont pratiquement pas.

Quant aux auteurs du programe commun, en leur temps ils avaient proposé de créer une société nationale d'investissements, qui centraliserait les ressources de la totalité des compagnies, après que celles-ci aient été nationalisées. M. Bernard Pagezy, président des A.G.P., le premier groupe privé, avait alors pris son bâton de pèlerin pour exorciser, à travers la France, de tels démons et réconforter les professionnels.

La fortune des assureurs, estimait-il, était la garantie des assurés. Quant au devenir de cette fortune, ce ne sont pas les difficultés de l'immobilier — rareté du terrain et envols des prix — qui inquiètent outre mesure les entreprises d'assurances. Soit parce qu'elles ont pris leurs précautions, comme le groupe Drouot, qui s'est réservé des terrains dans la banlieue ouest. Soit parce qu'elles peuvent attendre, comme les A.G.P. : « *On voit passer beaucoup de choses, mais on concrétise peu ; il ne faut pas flamber.* » Avis partagé aux A.G.F., où on constate : « *L'immeuble Rhône-Poulenc de l'avenue Montaigne a été adjugé au début de l'année 360 millions de francs, c'est-à-dire 50 % au-dessus de notre proposition.* »

Dans le même temps, la demande en appartements reste

supérieure aux offres (la pénurie de logements neufs s'aggrave : seize livrés en 1977 ; douze mille, en 1978 ; six mille, en 1979). Les services immobiliers ne craignent donc pas les vacances d'appartements. Mais des questions se posent. Après avoir exercé une pression sur la pierre à la vente, ce qui a tiré les prix vers le haut, les assureurs-propriétaires, comme tous les « zinzins » (les investisseurs institutionnels), ne vont-ils pas chercher à améliorer la rentabilité de leur immeuble sur le dos des locataires ? *« S'ils ne sont pas inquiets, c'est qu'ils comptent avec l'indexation des salaires pour faire suivre à leur loyer l'inflation »*, accusent de nombreuses associations de locataires, qui dénoncent la multiplication des baux renouvelables tous les trois mois. A la Confédération nationale du logement (C.N.L.), M. Michel Michot constate : *« Toute la toile de fond des problèmes actuels est la dénonciation des baux. Gare à ceux qui refusent les hausses de loyers ou contestent les charges. S'ils ne sont pas gentils, on ne leur renouvelle pas leur bail. »*

Mais les assureurs sont-ils des propriétaires comme les autres ? Forte de ses trois cent mille adhérents, la C.N.L. a un fichier bourré d'incidents et de conflits. Tous ne concernent pas, tant s'en faut, les assureurs-propriétaires. Cependant la Confédération note : *« Il est plus facile de discuter avec les S.C.I. (Sociétés civiles immobilières) de la Caisse des dépôts et consignations, qui ont des conseils de résidents qu'avec les assureurs et leurs gérants, qui sont particulièrement intransigeants. Certains refusent toujours le dialogue, laissant aller devant les tribunaux, où ils se savent les plus forts. »* Opinion partagée par l'A.C.D.L. (Association des comités de défense des locataires) : *« Toutes ces pratiques ne sont pas propres aux assureurs. Sauf que plus les propriétaires sont importants, plus ils disposent de services de contentieux étoffés et moins ils hésitent à faire appel à un huissier. »*

Aux A.G.P., par exemple, il y aurait cinq cents dossiers en permanence au contentieux pour dix mille locataires. Quant aux impayés, ils représentent 1,70 % des encaissements. *« Il y a des gens de bonne foi*, admet M. Soret. *Les chômeurs, par exemple ; nous prenons leur cas en considération. Mais il y a aussi ceux qui organisent leur insolvabilité, comme ce locataire qui nous a écrit en décembre dernier : « Je ne peux pas payer » mon loyer, je pars aux sports » d'hiver. »* Moralité : il faut être ferme. *« Et vigilant »*, précise-t-on au GAN, où on n'a pourtant pas le sentiment d'être différent des autres propriétaires. Sinon que les biens détenus par les assureurs ne leur appartiennent pas.

Bonne compagnie

« On n'est pas des requins, assure M. Raymond Chansel (Winterthur), qui fait remarquer que *« sa compagnie est un peu en dessous du marché afin d'éviter une « rotation » excessive des locataires. »* Même politique au groupe Drouot, où M. Simon-Barboux ne cherche pas à louer *« au plus haut »* mais à avoir *« des locataires de bonne compagnie »*. Ce que M. Jacques Brière, directeur de Vita-Vie (filiale de la Zurich), résume ainsi : *« Notre tactique est simple : d'abord remplissage, ensuite maintien dans les lieux. »*

Même si le tableau des relations propriétaires-locataires n'est pas aussi rose que veulent bien le dire les entreprises d'assurances, ni aussi noir que l'affirment les représentants des locataires, *« trop souvent bailleurs et preneurs vivent face à face ou côte à côte, comme patrons et salariés au début du siècle, avant que n'aient été définies les règles d'un dialogue social »*. Ce n'est pas un gauchiste qui a écrit ces lignes mais l'ancien secrétaire d'Etat au logement, M. Jacques Barrot, dans son livre *les Pierres de l'avenir*, publié il y a deux ans (2). Depuis, rien n'a été fait pour changer les choses.

Facétieux, *le Nouvel Economiste* signalait à ses lecteurs, au moment de la libération des loyers, en juillet dernier : *« Les épargnants qui ont acheté des actions de sociétés immobilières ces derniers mois n'ont pas à s'en repentir : la montée des cours (20 à 60 %) compense largement celle des loyers. (3) »*

C'était il y a neuf mois. Depuis, ces actions ont encore *« dégagé du gras »*. ■

(1) *Journal officiel* du 31 janvier 1978.
(2) Editions France-Empire.
(3) *Le Nouvel Economiste*, n° 191, 9 juillet 1979, « Immobilières : les loyers montent, les cours aussi! », Luc Demeulenaère.

LOISIRS

Jardinage à Belfort

Exclusion pour les jardiniers trop tardifs, félicitations pour les meilleurs lopins. Les mille deux cents sociétaires des Jardins ouvriers de Belfort cultivent dans la discipline leurs 50 hectares.

PATRICE MALINA

« DANS une forme de civilisation dont l'effort est exclu, le jardin joue un rôle capital : il aide au dépassement de soi, il exige maîtrise et sacrifice. Jardiner, c'est la santé. Alors que la sclérose guette nos contemporains confinés dans leurs voitures, ou affalés devant leurs téléviseurs, le lent retournement d'un terrain muscle les abdominaux, élimine les toxines. Le jardin, c'est l'équilibre. Le jardin invente toujours de l'occupation. Une occupation pour les mains et les reins qui laisse l'esprit vagabonder, s'évader. Le jardin, c'est une thérapeutique et même une philosophie à l'écoute de la nature et du temps... »

Il n'est pas dix heures, ce dimanche à Belfort, et pourtant plus de trois cents personnes se pressent dans une salle trop petite pour écouter le rapport moral présenté par M. Emile Mura, secrétaire des « Jardins ouvriers ».

Les « *Jardins ouvriers* » ; une vieille dame qui, ici aussi, a la peau dure. Et qui fêtera bientôt à Belfort ses cinquante années d'existence. Soixante années serait plus exact, mais — et ce n'est pas seulement par coquetterie — le président, M. Werdenberg, trente ans de règne, préfère qu'on s'en tienne à la naissance de l'association « sous sa forme actuelle », celle qui lui a permis, en 1930, d'être reconnue d'utilité publique.

La forme précédente, il est vrai, ne connut pas le succès. Pensez : un kolkhoze. Ni plus ni moins. Qui germa, un soir de l'hiver 1919-1920, dans l'esprit du secrétaire des habitations à bon marché (H.B.M.), de Belfort. Les travaux de reconstruction de l'après-première-guerre ayant *pris quelque* retard, l'idée d'utiliser « provisoirement » les terrains disponibles des H.B.M. comme jardins fit son chemin.

Un « kolkhoze » fut donc créé : les terrains disponibles étaient « répartis en lots, ensemencés, cultivés et récoltés en commun par le groupe des sociétaires » qui en avaient la charge. L'outillage, les semences et les engrais étaient achetés en commun. Mais le règlement prévoyait que *« dans chaque lot une partie pourra être réservée pour la culture individuelle de petits légumes »*.

20 francs or

Tout fut chamboulé en 1923 — les Jardins ouvriers comptaient alors deux cent quarante et un sociétaires cultivant sept cent vingt et un ares — l'association passant à une forme strictement individuelle d'exploitation.

Aujourd'hui l'association des Jardins ouvriers de Belfort compte plus de douze cents adhérents. Elle dispose de plus de cinquante hectares, mais n'est propriétaire que du tiers. La moitié des terres sont sous-louées à des particuliers ou à l'armée (quinze hectares pour 750 francs par an). Le reste est — comme en 1920 — mis à la disposition de l'association par la ville et des entreprises privées, tel C.I.I.-Honeywell-Bull.

Chaque année, au mois de février, l'association tient son assemblée générale. Puis, au *début* du mois de mars, on encaisse les cotisations : elles ont doublé cette année : 10 F. L'ancien tarif — 5 F — n'avait pas bougé depuis 1960. L'augmentation a été acceptée sans sourciller, d'autant que les anciens rappellent qu'il en coûtait — en 1920 — 20 F or (une semaine et demie de la paye d'un ouvrier) pour adhérer, et encore, à condition d'être parrainé par deux sociétaires.

Les terrains sont répartis en parcelles de deux ou trois ares, louées à raison de trois francs l'are. Mais gare à celui qui n'a pas commencé à travailler son lopin de terre avant le 21 avril : l'exclusion est immédiate. D'ailleurs, le président Werdenberg le répète : *« On commence à cultiver son jardin le lundi de Pâques, pas plus tard. »*

Les chefs de secteur seront là pour veiller au grain. L'an passé, dix-huit sociétaires se sont vu retirer leurs terrains, dix autres ont été privés de la moitié de leurs jardins et quarante autres ont fait l'objet de remarques. C'est que l'image de l'association est en jeu. Alors pas question d'accepter que les parcelles deviennent « *des dépotoirs ou les annexes des terrains de football* ».

Heureusement, la *société* ne distribue pas que des mauvais points. Certes, on n'en est plus au concours de choux et navets d'avant-guerre. Mais tout de même. Chaque été, au mois de juillet, une commission fait la tournée des parcelles, juge et commente. L'an passé, cent seize sociétaires ont reçu une lettre de félicitations pour la bonne tenue de leurs terrains. Soixante-treize autres ont reçu un bon d'achat d'une valeur de quarante francs.

Pendant des années, la production a cédé le pas à l'agrément. Les fleurs ont remplacé les navets et le jardin est devenu le lieu d'une vie sociale feutrée mais intense. Avec son lopin de terre, le sociétaire s'installe dans le temps : il prévoit sa production aux semailles, calcule en années lorsqu'il greffe ses arbres, attend et espère.

Depuis trois ou quatre ans, l'aspect économique du jardinage semble reprendre du terrain. C'est particulièrement vrai pour les travailleurs immigrés, qui représentent aujourd'hui près de 40 % des sociétaires. Les jeunes reviennent aussi. Des jeunes souvent issus de la campagne et venus à l'industrie par nécessité (dans le Territoire de Belfort, l'agriculture n'occupe plus guère que 2,2 % des actifs contre 10,1 % en moyenne en France).

Mais l'urbanisation relègue petit à petit les jardiniers amateurs vers la périphérie. Ainsi, près de l'autoroute A-36, où l'on découvre un bric-à-brac de cabanes plus ou moins mal rafistolées : les « gloriettes » dont on fit concours avant guerre. Dans certaines villes, ces cabanes ont été construites en série, mais, à Belfort, *« on ne veut pas que ce soit trop structuré, avec des baraques toutes faites, l'eau courante... on ne veut pas retransplanter la ville à la campagne »*.

Les gloriettes n'abritent pas seulement les semences et les outils. On s'y réunit pour jouer aux cartes ou boire un verre. On y échange aussi quelques produits, des replants surtout.

« A l'écoute de la nature et du temps », les jardiniers amateurs — on ne dit plus jardiniers ouvriers — ont cependant oublié, s'ils l'ont jamais su, qu'ils sont les héritiers d'un député du Nord, l'abbé Lemire, qui, en octobre 1896, fonda la « ligue du coin de terre et du foyer » à Hazebrouck. ■

LISE LE CŒUR

FEMMES

Madame la déléguée en campagne

Thécla Dowmon était secrétaire de préfecture. Elle est depuis cinq ans déléguée à la condition féminine en Poitou-Charentes. Avoir une voiture officielle avec chauffeur n'empêche pas de rester militante.

MARYSE WOLINSKI

POITIERS, noyé sous la grisaille. Une CX grise s'arrête devant la Maison de la formation. Le chauffeur ouvre la portière. Mme la déléguée à la condition féminine descend, s'abritant de la pluie battante sous un parapluie vert. Quelque quinze minutes de retard... Mais devant elle, les portes s'ouvrent, les *mains* se tendent. Thécla Dowmon, Charentaise d'origine malgré la consonance polonaise de son nom, la trentaine bon chic-bon genre, les cheveux sagement roulés autour de la nuque, un teint de pêche et des yeux verts-de-grisés, est un personnage officiel en Poitou-Charentes.

Le but de sa visite : rencontrer les participantes d'un stage mis au point avec son concours : « Nouveau départ pour une nouvelle vie. » *Dans une salle de* classe attendent treize femmes, silencieuses. Moyenne d'âge, la quarantaine.

Paroles de bienvenue. Thécla Dowmon exprime avec chaleur l'importance qu'elle accorde à la formation, *« l'action la plus urgente pour une déléguée à la condition féminine »*. Soixante pour cent des chômeurs de la région sont des chômeuses, sans formation, donc sans qualification. *« Nous attendons beaucoup de ce stage, mais qu'a-t-il donc déjà changé pour vous*, interroge-t-elle ? » Silence...

L'une se décide, la meneuse du groupe. Ses motivations pour entrer dans la vie active ? Le ras-le-bol du bénévolat. Son espoir, pour continuer tout de même à élever ses quatre enfants : le temps partiel. *« Une utopie »*, lance la déléguée. Un peu déçue, la jeune femme discute. Et cette fois les langues se délient. Chacune prend la parole.

« Parfait ! » s'exclame Thécla Dowmon. Elle reconnaît, au bout de la rangée, une petite dame blonde. *(« Quel courage ! Veuve avec huit enfants à charge ».)* Et la dame blonde assure qu' *« elle repart d'un bon pied dans la vie professionnelle »*. *« Très positif, tout ça »*, conclut Thécla, l'œil sur la montre. On se quitte en souhaitant se revoir bientôt. Sur un lieu de travail, peut-être. Mme la déléguée, toujours tout sourire, optimiste, convaincante, place le mot qu'il faut, quand il faut. Un vrai politicien en campagne.

Repas frugal dans l'ancien deux pièces-cuisine de l'huissier chef, où sont installés le bureau et le secrétariat de la délégation. Pamplemousse et saumon en boîte, avalé sous l'œil moqueur du grand-père Dowmon, immense portrait qui décore le bureau. Une obsession passagère, *la ligne. On peut être déléguée* à la condition féminine et très préoccupée de son poids. De ses amours et de son avenir, aussi.

A quoi rêve une déléguée, jeune, séduisante et, *semble-t-il*, passionnée ? Peut-être simplement à une vie confortable et bourgeoise au service et à l'ombre d'un mari. Décevant ? Mais la fonction est si « *usante* », tellement *« éprouvante sur le plan moral. Cette veuve avec huit enfants... Les femmes abandonnées, battues... »*. *Un soir, elle* a dû en héberger une chez elle. Nuit mémorable pendant laquelle elle a réconforté les enfants, changé les couches du bébé. *« Il faut être vraiment féministe pour occuper un tel poste. »*

Seize heures à Niort. Accueil chaleureux et décontracté des stagiaires. Ici pas ce préliminaire. On est en pays de connaissance. Thécla les a vues au printemps dernier. Que sont-elles devenues *depuis ? Des secrétaires, des sténos-dactylos, des représentantes...* Leur *rêve* pourtant : créer une entreprise entre femmes. *« Une idée séduisante*, affirme la déléguée. *Et pourquoi pas une entreprise de plâtrerie ? Un domaine où il y a de l'argent à gagner. »* Il faut s'aventurer vers les métiers dits masculins. *« On demande des conductrices de bus. Suivez le stage. Prenez les places offertes. »* L'idée est prise au sérieux.

Le lendemain, 10 heures : l'exposition « Nous les femmes », organisée par *la délégation, dans* le quartier piétonnier de Poitiers. Dehors le soleil brille, mais, à l'intérieur, le climat est à l'orage, dès l'arrivée de la déléguée. La raison : la présence de chômeuses, venues ici avec l'illusion d'y trouver du travail et déçues de ne pas avoir été aidées *par leur déléguée*, rencontrée récemment. Regards noirs et paroles agressives. *« Bonjour, bonjour »*, lance Thécla de loin. Elle préfère s'éloigner et m'entraîner voir les affiches qui couvrent les murs. *« Que puis-je faire de plus, sinon leur conseiller de suivre une formation... »*

Devant les affiches, elle retrouve son sourire et se félicite d'avoir pour cette opération réuni, sans heurts, douze associations *féminines* et féministes. La *flamme sous* l'Arc de Triomphe des veuves de guerre voisine en effet avec la page « une » du journal *Femmes en mouvement*. Pendant la durée de l'exposition, chaque association a tenu une permanence. Aujourd'hui c'est « Retravailler » ; les femmes font la queue à l'entrée. Un succès pour Thécla, récompense de plusieurs semaines de travail, de contacts, de recherches, d'entretiens.

Au bon moment

Mais le travail n'a jamais effrayé l'ex-petite secrétaire administrative de la préfecture d'Angoulême, qui a su gravir les échelons. Attachée d'administration centrale au ministère de l'économie et des finances à Paris, puis mutée à la mission économique et sociale à la préfecture de Poitiers. Au bon moment.

Sur *la demande de Françoise* Giroud — nous sommes en 75 — le préfet cherche une déléguée. Pourquoi pas cette jeune attachée, compétente et assidue ? *« Il ne m'a même pas demandé si je m'intéressais aux problèmes des femmes*, s'étonne-t-elle. *En fait, mariée depuis peu, j'étais en train de les découvrir. »*

La délégation, un *« poste à responsabilités »*, un *« poste de prestige »*. De quoi satisfaire son *ambition. Le lendemain de la* nomination, sa photo est publiée par le journal local et elle apprend qu'elle monte à Paris *rencontrer* Françoise Giroud et les autres déléguées. Ravie ! *« Un véritable défilé de mannequins, cette réunion*, se souvient-elle. *Je n'entendais que des noms à particule. Je voyais à chaque main pierres précieuses et brillants... »*

Pendant trois ans, elle exerce deux fonctions : attachée de préfecture et déléguée. Divorcée, elle est désormais libre le soir, après *les heures de bureau ou le samedi* pour recevoir les femmes. Avec les présidentes d'associations locales, choquées un peu par son jeune âge, elle s'informe des problèmes spécifiques de la région.

Petites actions

Faire face, toujours, au cours des divers épisodes de l'histoire de la délégation : l'installation à Lyon sous Nicole Pasquier, les refus de Marie Judlin, l'aller et retour de Jacqueline Nonnon... Jusqu'à la création du ministère avec une femme « musclée » à sa tête, Monique Pelletier. La fonction de déléguée, dans les régions, est enfin officiellement définie et prise au sérieux. Thécla est alors nommée *déléguée* permanente avec bureau, secrétaire, trois chargées de mission, voiture officielle et chauffeur à sa disposition.

Le bilan à la délégation du Poitou-Charentes ? *« Pas de grandes déclarations mais des petites actions. »* Un *« travail souterrain, indispensable pour l'amélioration de la condition féminine. »* Intervenir par exemple *« au nom des femmes »* dans les nombreux comités officiels auxquels elle participe. Veiller au financement des formations destinées aux femmes. Obtenir des instances régionales, quelques subventions (des centres d'accueil pour femmes battues sont en projet). *« La condition féminine est un ministère sans budget, ne l'oublions pas. »*

Persuader encore le recteur d'académie de lutter contre une certaine image de la femme, véhiculée à l'école par les manuels, notamment. Collaborer avec le Planning familial et le Centre d'information et de documentation jeunesse à la création d'un document sur l'information sexuelle, diffusé auprès des jeunes. Discuter avec des adolescentes dans les collèges, de l'ouverture des métiers jusqu'alors réservés aux hommes...

Quelque dix heures chaque jour au service des femmes. L'angoisse de ne pas avoir fait assez pour l'une ou l'autre de ses visiteuses. La déception parfois, quand après de longues démarches, la femme concernée a disparu dans la nature. Le dépit enfin, *éprouvé devant* l'agressivité, le mépris même de certains. Les misogynes sont encore légion dans les salons des préfectures, comme ailleurs. ■

CROQUIS

Villiers-sur-Tage

Le plus étonné, c'est le vieux Guillaume, citoyen de Villiers-sur-Marne, et honorablement connu, même au-delà des frontières de sa commune. Il avait l'habitude de voir ses compatriotes venir faire leur marché dans sa rue, deux fois la semaine, le jeudi et le dimanche. Or, depuis un bon bout de temps, il lui semble que les ménagères villiéraines, en assez grand nombre, se sont repliées, pour faire leurs courses, sur le jeudi.

C'est que chaque dimanche depuis une dizaine d'années, la rue de Guillaume est devenue le lieu de rencontre des Portugais de la région. Vers les années 1969-1970, ils sont d'abord venus faire leur marché en voisins, du bidonville de Chevilly. Aujourd'hui, logés dans les H.L.M. de banlieue ou les foyers Sonacotra et Adef, ils en ont gardé l'habitude et arrivent à Villiers dès 10 heures, par les trains et les autobus, plus rarement en voiture. Augusto et sa femme Joaquina ont pris dimanche dernier, à Pantin, le train qui venait de la gare de l'Est, avec leurs enfants, Paulo et Lionel, et un grand cabas *« pour faire le marché et retrouver les cousins de Champigny, et manger, ensemble, du porcelet grillé... »*.

Les commerçants locaux ont adapté leurs stocks à la demande : pour hommes, chemises brodées et chaussures très pointues à talons hauts ; pour la maison, des fleurs artificielles, des dessous de plat à musique, des nappes brodées, de là-bas. Les commis, parfois, sont portugais, qui vendent le pain au maïs, la morue et les sardines, le saupicon et le chorizo. Les olives aussi, et les graines orangées de lupin, pour grignoter avec le *vinho verde*, et la bière Sagres, *« la meilleure du monde »*, disent les Portugais, qui sont bien les seuls de cet avis.

Mais le marché du dimanche, à Villiers, est avant tout un lieu de rencontre, « le » lieu de rencontre pour la communauté portugaise de l'Est parisien. *« Sur un dimanche, c'est difficile de donner un chiffre »*, dit Juan, qui distribue ses tracts pour la *« IIda Grande Festa da Emigraçao Portuguesa na Europa »*, en une position éminemment stratégique qui commande la partie haute du marché et la sortie de la messe. *« Il y a un va-et-vient constant. Sur un mois, des milliers de Portugais se croisent ici. »* Ils se retrouvent, ils stationnent, ils discutent, des hommes, surtout des hommes. Comme à Leiria, comme à Vizeu, les femmes sont peu nombreuses, dans la rue, le dimanche à Villiers.

Le vieux Guillaume n'en croit pas ses oreilles. De sa position élevée, il entend bruire, dans sa rue même, une langue qui le déconcerte quelque peu, avec de curieuses voyelles nasales. Un dérivé du latin populaire ? Le dimanche, à Villiers, Guillaume Budé (1467-1540) réchauffe sa carcasse à un rayon de soleil venu d'entre Douro et Tage.

MICHELLE MAJORELLE.

« Em fotuts »

Dans le silence de la garrigue, en ce coin où les chemins sont si raboteux que peu d'automobilistes y engagent leur voiture, on n'entend que les raclements réguliers, obstinés, d'une bêche : Laurent déchausse la vigne.

Il est passé tout à l'heure sur son vélomoteur. Silhouette familière, nous l'avons aperçu de la bergerie, la peau aussi cuivrée que les cailloux du vignoble, en espadrilles, bourgeron et pantalon de futaine, sur la tête un chapeau de paille sans couleur.

A midi, il repassera et, en préambule à notre dialogue quotidien, il nous saluera d'un *Em fotuts* (Nous sommes foutus) qui me faisait songer, dans les débuts, au *« Frère, il faut mourir »* des trappistes. Constat ironique autant que résigné. Pour Laurent, la terre, la langue, le genre de vie, sinon les raisons de vivre, se trouvent irrémédiablement compromis.

Cet ancien instituteur qui, la retraite venue, a repris les vignes de son père, aime citer René Char, le poète compatriote que le Rhône seul sépare de nous — René Char qui écrivait, par exemple, en 1966 : *« Nous nous battons pour un site où la neige n'est pas seulement la louve de l'hiver, mais aussi l'aulne du printemps (...). A nos yeux, ce site vaut mieux que notre pain. »*

Seulement Laurent, lui, n'a plus envie de se battre. Il ne cache pas que, dans cette fin d'un monde, il a sa part de responsabilité : maître d'école, n'a-t-il pas épouillé le français, langue officielle, de toute contamination occitane (ou patoise, comme on disait alors) ?

Morte la langue, ce qui faisait la personnalité languedocienne s'est exténué à son tour.

Qu'on brade la garrigue, la pinède et même le vignoble pour quelques millions légers, Laurent dit que c'est maintenant dans la logique des choses. Comme il est sans doute dans la logique des choses que les *estrangers* (Parisiens, Belges ou de quelque pays nordique que ce soit) ne montrent pas dans leur ensemble la noblesse de l'Américain dont Kipling a fait le héros d'une de ses nouvelles — et qui, des champs et des prés achetés pour s'y reposer, disait volontiers : *« Ce n'est pas ma terre. Je n'ai fait que la payer. Elle appartient à ceux qui y ont vu le jour. »*

Avec Laurent et son fils, professeur à Montpellier, nous nous étions arrêtés, l'autre semaine, dans la Méhari du second, devant un lotissement de mas en carton-pâte aux tuiles romanes trop neuves et trop pâles. *Em fotuts*, lança le père en hochant la tête. En serrant les poings, le fils murmura : *Defora* (Dehors !).

De l'une à l'autre génération, n'est-ce pas exactement l'écart entre l'abandon et la colère ?

MAURICE CHAVARDÈS.

Conte Froid

de JACQUES STERNBERG.

Le paradis

Depuis qu'ils sillonnaient les galaxies, les cosmonautes en avaient vu de toutes les couleurs et plus grand-chose ne pouvait les surprendre ou les effrayer.

Ils furent quand même assez étonnés en découvrant un monde strictement conforme à celui qui était décrit, naïf et assez ridicule, dans tous les manuels de catéchisme. Tout y était, y compris les végétaux, les animaux pacifiques et même le couple d'humains qui évoluaient tout nus, aimables, détendus et passablement simples d'esprit. Une seule différence, mais elle pesait lourd : sur ce monde il n'y avait pas de pommiers.

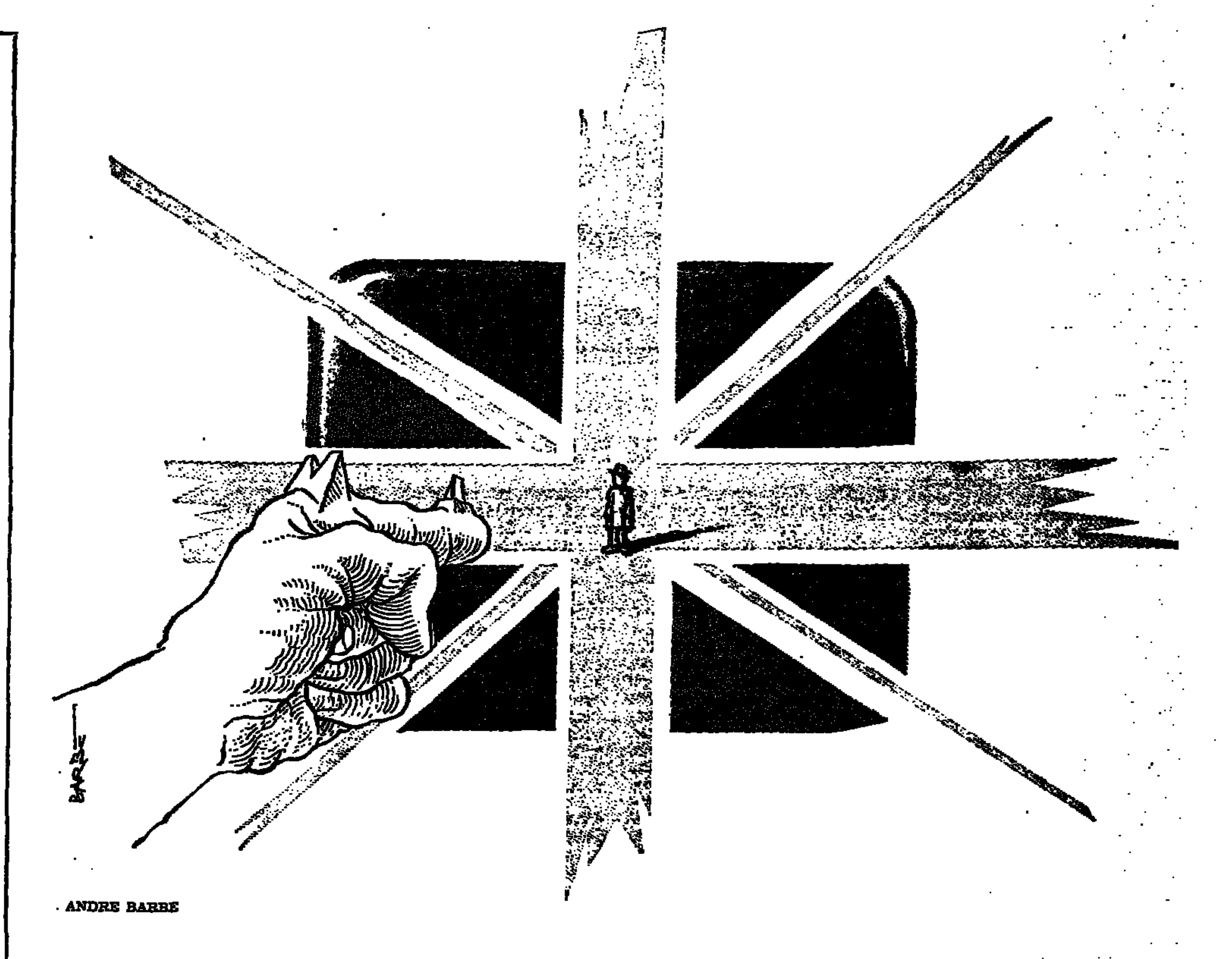

ANDRE BARBE

IRLANDE DU NORD

Big Brother à Belfast

Big Brother, le « grand frère » omniscient et omniprésent du livre de George Orwell « 1984 », prend progressivement le pouvoir en Irlande du Nord grâce à l'informatisation systématique du renseignement.

ROGER FALIGOT (*)

NOTRE voiture ralentit à l'approche du *checkpoint*, des dos-d'âne, du groupe de soldats et de policiers. Des rouleaux de barbelés, quelques automitrailleuses : la frontière entre Dundalk et Newry, entre les deux portions d'Irlande.

La caméra vidéo balaie votre plaque minéralogique ; le temps de parcourir une cinquantaine de mètres, un panneau lumineux s'allume : il indique si l'on doit laisser passer votre voiture, la fouiller, ou même arrêter les passagers. Pour plus de détails, l'officier de renseignement joint par radio le central informatique.

Scène similaire dans une rue de Belfast. Vous marchez, dépassant une patrouille anglaise tassée contre les murs sur chaque trottoir : *« Eh ! Vous ! »*. Le sous-officier vous interpelle : nom, prénom, adresse et date de naissance. Le jeune soldat note le dernier élément à l'envers : année/mois/jour, vos initiales, et le numéro *géocode* — le district militaire où vous êtes domicilié. L'ensemble constitue le code pour obtenir votre « fiche P » — détails personnels, — qu'on obtient en interrogeant, par le relais du terminal du bataillon, l'ordinateur central de Lisburn.

« Big Brother », comme l'appellent familièrement les Irlandais sous contrôle des renseignements de l'armée — l'Intelligence Corps, — envoie en quelques minutes les informations contenues dans la section P : âge, adresse, description, signes particuliers, emploi, habitudes, lieux fréquentés, les détails sur tous les déplacements enregistrés à un point de contrôle fixe ou mobile comme celui-ci. Des références renvoient à votre famille, votre véhicule, vos amis.

Un détail chagrine le sous-officier à l'accent fortement écossais, il ne correspond pas à ce que vous venez de lui dire. Les Irlandais donnent volontiers une indication erronée pour multiplier les fiches et rendre le recoupement difficile, voire impossible.

Vous êtes en état d'arrestation, convoyé par un véhicule transport de troupes dans le fortin du bataillon qui peut vous détenir quatre heures, avant de vous livrer à la police Royal Ulster Constabulary.

Interrogatoire plus complet, le *screening* ou filtrage. Simultanément, les officiers de renseignement interrogent les trois autres sections de l'ordinateur. La section 2 consiste en un fichier d'îlotage électronique. L'inspirateur en a été le colonel Roger Trinquier pendant la guerre d'Algérie (1). Elle regroupe les informations amassées à partir des annuaires téléphoniques, des listes électorales, des observations des patrouilles de l'armée telles que l'occupation du sujet, un code référentiel concernant chaque personne censée vivre sous un même toit, ainsi que les opinions politiques affichées ou présumées. Des informations dites de *« faible intensité »*, obtenues lors de discussions — auxquelles beaucoup se refusent — de porte à porte avec l'Intelligence Office responsable du quartier, ou plus fréquemment lors de perquisitions. Le professeur Paul Wilkinson estimait que, pour l'année 1974, 71 914 logements ont été perquisitionnés par l'armée, pour l'essentiel dans les ghettos *« hostiles »* et *« nationalistes »*, c'est-à-dire catholiques (2).

La couleur des volets

Un code note une marque distinctive, la couleur d'une porte d'entrée ou des volets, le style des meubles ou le motif du papier peint dans la salle de séjour, voire le nom des animaux domestiques de la famille.

La section 3 comprend un index informatisé du parc automobile décrivant les véhicules, indiquant leur numéro et la *« religion »* du propriétaire. Pour repérer rapidement une voiture piégée étrangère au ghetto de l'une ou l'autre communauté, affirme l'armée. Cependant, le numéro minéralogique renvoie normalement au nom du propriétaire du véhicule. Dernière section enfin, complémentaire de la précédente : l'index des points de contrôle des véhicules — *Vehicle Check Point Index*, — où sont répertoriés les lieux et temps de passage d'un véhicule lors de barrages routiers. Des caméras vidéo filment les voitures lorsqu'elles passent devant les stations de police R.U.C. ou les fortins de l'armée et doivent ralentir du fait des dos-d'âne aménagés pour prévenir les attentats motorisés. Les parcours complets de véhicules peuvent ainsi être reconstitués grâce aux segments enregistrés.

Sous contrôle de l'armée, l'ordinateur de Lisburn peut interroger celui du quartier général de l'armée anglaise à Mönchengladbach, en R.F.A., où sont engrangées des informations sur tous les *« suspects terroristes »* d'Europe de l'Ouest, grâce aux prêts et aux échanges de banques de données avec le système PIOS du Bureau fédéral de la police allemande (B.K.A.), dont la section TE (terrorisme) comprenait en 1978, plus de deux millions de fiches.

Mais pour l'essentiel, et afin de ménager des susceptibilités, c'est à la police nord-irlandaise que revient la liaison avec le nouveau réseau informatique d'Irlande du Sud, avec l'ordinateur de Scotland Yard à Hendon, avec les registres des services secrets MI 5 et MI 6 et, enfin, avec Interpol.

Pour parachever ce réseau, Big Brother a accès aux banques de données des services sociaux et de la santé d'Irlande du Nord, et à une section informatique de l'université de Queen's à Belfast, partiellement détruit par l'IRA provisoire en janvier 1979. Dès 1970, le stratège de la contre-insurrection britannique, le major-général Frank Kitson, avait préconisé l'emploi d'un central informatisé : *« Ce qui est nécessaire, c'est un ordinateur central pour engranger toutes les informations que possèdent les diverses sections de l'organisation des renseignements, qui seraient équipées d'une radio leur permettant de contacter l'ordinateur où qu'il soit. Par ces moyens, l'interrogateur dans une zone donnée pourrait, en théorie, obtenir l'information dont il a besoin pour briser un prisonnier* (3). »

En 1974, un premier dispositif

(*) Auteur de *Guerre spéciale en Europe* (Flammarion, 1980).

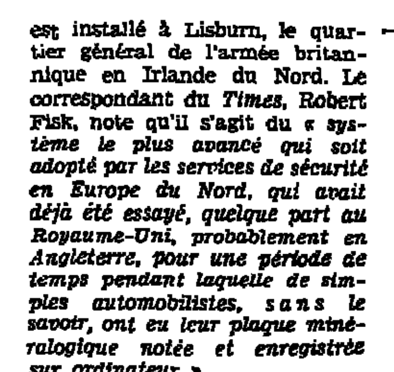

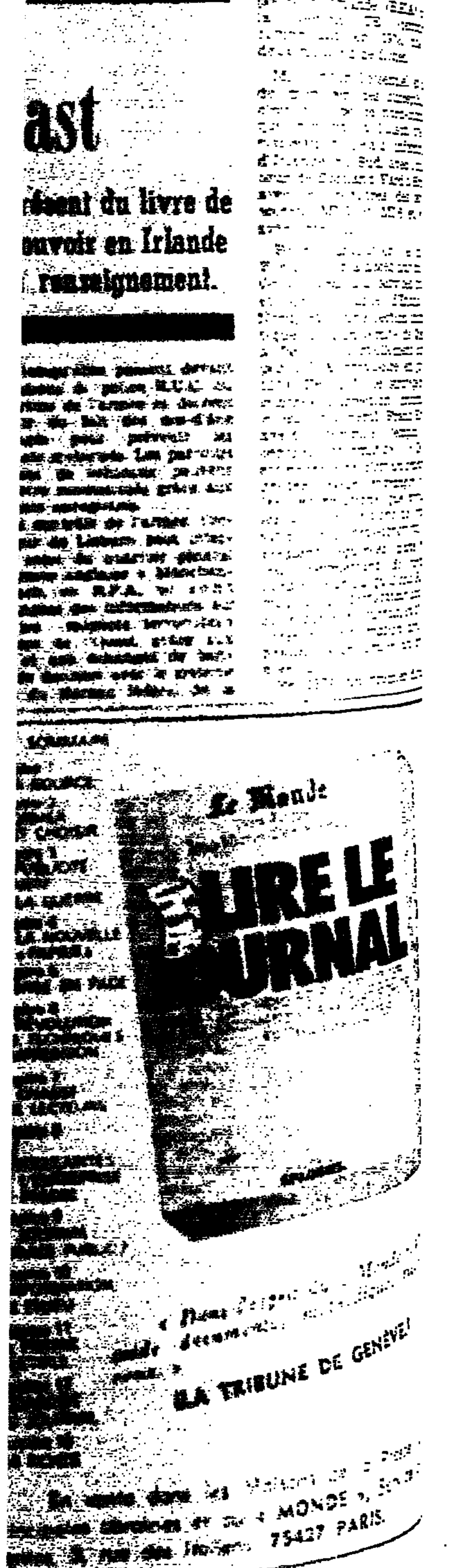

est installé à Lisburn, le quartier général de l'armée britannique en Irlande du Nord. Le correspondant du *Times*, Robert Fisk, note qu'il s'agit du « *système le plus avancé qui soit adopté par les services de sécurité en Europe du Nord, qui avait déjà été essayé, quelque part au Royaume-Uni, probablement en Angleterre, pour une période de temps pendant laquelle de simples automobilistes, sans le savoir, ont eu leur plaque minéralogique notée et enregistrée sur ordinateur* ».

Au lendemain de la longue trêve entre le gouvernement britannique et l'IRA, chaque partie comprend que le conflit en Irlande du Nord ne trouvera pas de dénouement rapide. Par conséquent, le premier ministre travailliste, Harold Wilson, peu avant sa démission, annonce en janvier 1976, la mise en action d'un ordinateur central qui « *amassera les informations concernant les armes, les véhicules, les suspects et autres informations et remplacera le système de fichage manuel* ».

Il faut un an aux officiers de l'Intelligence Corps pour informatiser les informations précédemment regroupées, et rendre l'ordinateur de Thiepville-Barracks opérationnel. Outre les terminaux des « *postes opérationnels des bataillons* » reliés à Big Brother par le centre des trois brigades qui couvent les six comtés d'Ulster (à Derry Lurgan et Lisburn), des terminaux sont aussi installés dans chaque port maritime ou aérien important pour filtrer les arrivées de visiteurs en Grande-Bretagne. La guerre électronique d'Irlande s'étend à tout le Royaume-Uni.

En 1977, la presse britannique et celle d'Irlande estiment à un demi-million le nombre de personnes mises en fiches informatiques en Irlande du Nord, soit un tiers de la population, et le nombre exact de la population nationaliste. Toutefois, les données sont plus composites et ne concernent pas tous les catholiques, mais également les membres d'organisations extrémistes de la communauté protestante ainsi que des républicains d'Irlande du Sud. Cependant, alors que l'armée anglaise estime de 3 000 à 5 000 les membres de l'IRA provisoire et autres formations militaires plus petites, l'inquiétude qui se manifeste est compréhensible. Les Britanniques ont, en effet, introduit des catégories qui montrent l'élaboration d'un contrôle massif des populations : les « *terroristes connus* », les « *suspects* » et les « *terroriste potentiels* ».

Surveillance totale

Les autorités britanniques ont en outre mis au point leurs techniques de « *targetting* » et « *zeroing-in* », modes d'engrangement d'informations éparses sur ordinateur qui doivent permettre de tracer un profil de routine et de mouvements de personnes connues ou présumées membres d'organisations illégales, mais aussi le profil de toute une rue, un quartier, une communauté.

Bien sûr, l'usage de l'informatique est agrémenté par l'emploi de techniques plus classiques de renseignement, infiltration par des unités spéciales, tel le *Special Air Service* (SAS) — commandos spéciaux de l'armée de l'air, — des mouchards, le contrôle du courrier et des téléphones. Les craintes que suscitent de telles pratiques sont fort bien résumées par Niall Kiely, chroniqueur du quotidien *Irish Times* de Dublin :

« *On admet, de manière générale, que la politique proposée par Kitson a rencontré la faveur des cercles dirigeants de l'armée et que la stratégie en Irlande du Nord a été taillée en conséquence. Cela veut dire que, pendant les sept dernières années du conflit au Nord, une opération, hautement organisée et extraordinairement intensive, a été montée pour collecter chaque fraction d'information sur les districts qui créent le plus grand souci et sur leurs habitants...*

» *Le rassemblement de toutes formes d'informations a signifié qu'une gigantesque charte du renseignement a pu ainsi être tracée, et qu'elle inclut des détails à propos de gens totalement innocents et non engagés, qui ne sont probablement même pas conscients des informations amassées sur leur compte, leur famille, ou leurs voisins. (...)*

» *Quoi qu'il en soit — il existe de nombreuses raisons d'être inquiet, — ces nouvelles ont rapproché considérablement de nous 1984 et la surveillance totale orwellienne.* »

(1) Roger Trinquier, *Guerre, subversion, révolution*, Robert Laffont, 1968.

(2) Paul Wilkinson, *Terrorism and the Liberal State*, McMillan Press, 1977.

(3) Frank Kitson, *Low Intensity Operations*, Faber and Faber, 1970 p. 142.

AUJOURD'HUI

BELGIQUE

Les Fourons entre la guerre et la paix

Six villages à majorité francophone en pays flamand. La bagarre est permanente, entretenue par les « promenades » dominicales de jeunes Flamands. Fouron-le-Comte vit en état de siège.

CHARLES LEDENT

LES Fourons alignent leurs grosses maisons imposantes, groupées dans six villages que séparent des fermes plantées au milieu de champs où paissent tranquillement les vaches. Ici, tout respire le calme, la quiétude de la campagne. Cependant, dès que l'on parvient sur la place principale du village de Fouron-le-Comte et que l'on entre au Café des sports, le *ton* change.

Derrière le comptoir, aux côtés d'un énorme magnétophone sophistiqué — anachronique dans ce décor vieillot où les habitués se réchauffent encore près d'un poêle à charbon, — deux affichettes annoncent la couleur : « *Chal on djase wallon* » et « *Flamins, fou d'chal* » (1). Le patron, un petit homme d'une cinquantaine d'années, essuie les verres en commentant les matches de football de la veille. Aujourd'hui, le moral est au beau fixe : le F.C. Liège vient d'écraser l'équipe de Hasselt par 7 buts à 2. Ici, cette « râclée » *infligée à un club flamand* prend immédiatement des allures d'épopée, et le football n'est plus qu'un prétexte à ressasser les vieilles histoires où les Limbourgeois sont toujours les « mauvais ». Lorsqu'on l'interroge sur les raisons de cette animosité, le patron apporte ses albums de photos, dans lesquels il conserve soigneusement des dizaines de clichés de bagarres, de voitures retournées et de champs envahis par des milliers de manifestants casqués, bottés, et armés de bâtons, de gourdins et de chaînes. Une anthologie éloquente de la violence quasi *quotidienne, qui transforme* les Fourons en champs de bataille où les adversaires ne se font pas de cadeaux.

« *C'est pis que la guerre : ici, il faut avoir des nerfs d'acier pour tenir le coup.* » Il en sait quelque chose, le cafetier : l'année dernière, au moment de la kermesse, des Flamands éméchés ont failli détruire son café à coups de briques.

Frustration

« *C'était un peu après minuit. La kermesse avait été interdite à cause des incidents qui s'étaient produits une semaine plus tôt. Il y avait beaucoup de monde dans le café quand, soudain, la vitrine a volé en éclats. Les clients ont été pris de panique et se sont réfugiés dans l'arrière-salle. Quatre Flamands sont entrés et ont menacé de tout casser. Alors, je suis allé chercher ma carabine « 22 long » et je les ai obligés à sortir. Mais sur la place, devant l'église, il y en avait d'autres qui continuaient à lancer des briques par ici. Excédé, j'ai tiré dans le tas, et j'en ai blessé quatre.* »

Un « incident » parmi d'autres, à peine un peu plus grave, révélateur du climat qui règne aujourd'hui dans ce petit coin de Belgique, coincé entre la frontière hollandaise et la province de Liège, mais rattaché depuis dix-sept ans à la province flamande du Limbourg, avec laquelle il n'a d'ailleurs aucun lien géographique. Et c'est bien là que se trouve le nœud du problème : les Fourons sont habités par une population en majorité francophone, mais ils dépendent d'une administration *provinciale flamande dans* laquelle ces gens se retrouvent minoritaires. Tandis que les habitants néerlandophones des Fourons, en minorité dans leur région, reçoivent l'appui de la majorité flamande de la province, à laquelle ils appartiennent légalement depuis 1963. Tant et si bien que les deux communautés ressentent un perpétuel sentiment de frustration.

« *Avant que soient adoptées ces ridicules lois linguistiques,* raconte José Happart, le jeune président de l'Action fouronnaise, association de défense de la population francophone, *il n'y avait jamais de problème ici : tout le monde vivait en paix. On parlait le patois local, le plat-deutsch, et on se comprenait très bien. Et puis, sous prétexte de fixer une bonne fois la frontière linguistique, on nous a échangés contre la région de Mouscron-Comines, autre enclave francophone. Mais c'était un marché de dupes, car, ici, il y avait tout de même une grosse majorité de gens qui se sentaient plus proches de la Wallonie que de la Flandre. Alors, ce fut une concession accordée aux Flamands. Mais c'était compter sans la résistance de la population wallone de l'endroit. D'ailleurs, avant même le vote de ces lois, nous avions fait connaître notre opinion au cours d'un référendum : plus de 90 % des personnes interrogées avaient ainsi affirmé leur désir de demeurer dans la province de Liège. Mais on n'a tenu aucun compte de notre avis. Et ce qui se passe aujourd'hui n'est que la conséquence logique de cette injustice. Avant, tout le monde était bilingue ici, mais depuis 1963, par réaction, les Wallons ont désappris le flamand et les jeunes, de nos jours, ne parlent plus que le français.* »

En double

Sitôt atteint l'âge scolaire, le petit Fouronnais francophone se trouve pris dans l'engrenage des brimades qui feront de lui, adulte, un adversaire acharné — et parfois fanatique — de tout ce qui est flamand.

En effet, depuis le rattachement au Limbourg, l'enseignement doit — aux termes de la loi — être dispensé en flamand. Alors — au début, tout au moins — il ne restait pour les parents francophones qu'une solution : expédier leurs enfants dans des écoles de la province de Liège. Ce qui posait de sérieux problèmes, notamment pour les transports. Puis, après des années de demandes officielles, ils ont obtenu l'ouverture d'une école primaire dans les Fourons... mais à la condition expresse que les *enfants* qui s'y rendaient fassent la preuve de leur ignorance totale de la langue néerlandaise !

Ce genre de choses se prolongeait dans l'adolescence, à l'âge de la communion, puisque, longtemps, les curés refusèrent d'employer le français, et ce pour tous les actes de la vie religieuse, du baptême au décès, en passant par le mariage. Aujourd'hui, grâce à la « tolérance linguistique » d'un curé (d'origine hollandaise !), les francophones peuvent assister aux *offices* en français.

Les Fourons, qui ne comptent pourtant guère plus de quatre mille habitants, possèdent deux clubs de football : l'un pour les Wallons, l'autre pour les Flamands. Il en va de même pour les sociétés musicales : chaque clan possède sa propre harmonie, et même les bals et les fêtes *traditionnelles sont maintenant* « français » ou « flamands » ! Au Café des Sports, vous ne verrez jamais entrer un Flamand, et, inversement, le Café-Frituur, qui se trouve à 50 mètres, n'accueille que des clients néerlandophones. Comble de l'absurde : même les pharmacies, et tous les commerces en général, ont dû prendre position pour les *uns ou pour* les autres.

« *Quand on frappe à la porte de mon bureau, je ne sais plus si je dois répondre en flamand ou en français. Alors je dis « entrez » en patois.* » Le bourgmestre, robuste paysan de soixante-dix ans, à l'épaisse crinière blanche, paraît à bout de nerfs. Attaqué par les uns, vilipendé par les autres, il ne sait plus à quel saint se vouer. « *Il y a quelque temps, j'ai même voulu démissionner, tellement j'en avais marre. Et puis, j'ai finalement décidé de remplir mon mandat jusqu'à son terme, en 1982.* » Pour lui, il n'existe pas de solution, tant les positions *sont irréconciliables. Au conseil* communal — où siègent dix francophones et cinq Flamands, — l'emploi du néerlandais est théoriquement obligatoire. Mais, afin de ne pas exacerber les antagonismes, on a imaginé un compromis : toutes les séances se déroulent en patois.

Quand on évoque les « promeneurs » flamingants qui déferlent dans la région depuis deux ans, le bourgmestre voit rouge : « *Tout ça, c'est la faute des gendarmes.* » Et il faut bien dire que nombreux sont ceux qui accusent les forces de l'ordre — exclusivement flamandes — de ne pas déployer beaucoup de zèle pour empêcher ces incursions de jeunes gens « comme il faut » qui, pour prendre l'air le dimanche, apportent avec eux bâtons et gourdins, chaussent de grosses bottines militaires et, on ne sait jamais, se protègent la tête d'un casque.

Depuis 1978, afin de manifester leur solidarité avec les Flamands de *l'endroit*, ils arrivent régulièrement le dimanche des quatre coins des Flandres et se heurtent inévitablement aux contre-manifestants wallons. Et, de « promenade » en « promenade », la tension ne cesse de croître dans les Fourons, où, depuis plusieurs mois, tout rassemblement de plus de cinq personnes est interdit. Ce qui est plutôt gênant pour les joueurs de football, forcés de livrer tous leurs matches à l'extérieur, et même pour les fidèles, dispersés par les gendarmes à la sortie des églises !

Hymne et drapeau

Si ce n'est pas Belfast et son terrorisme quotidien, ce n'est déjà plus l'indifférence hostile qui prévalait jusqu'en 1978. Aujourd'hui, les nuits sont parfois chaudes, et nombreuses sont les vitres brisées par des balles ou des pierres venues on ne sait d'où. Une fois, on arrêta même quatre hommes qui se promenaient dans une voiture bourrée d'armes et d'explosifs. Ce n'est pas la guerre, mais ça commence à y ressembler furieusement.

D'autant que, des deux côtés, *on s'organise de mieux en mieux* : chaque clan possède sa revue et sa station de radio. Bien entendu, la radio est illégale ; mais comme les francophones émettent depuis la province de Liège, et les Flamands à partir de la province du Limbourg, ils bénéficient de la neutralité bienveillante des autorités respectives.

Les francophones se sont même *taillé un drapeau sur mesure* : le Perron liégeois, sur un fond rouge et jaune, double symbole du désir de retourner dans le giron wallon. Rien ne manque, même pas l'hymne, chargé de rassembler tous les « partisans » en une même voix : *Compagnon fouronnais*, avec des paroles originales plaquées sur un ancien succès de Michel Fugain, *le Chiffon rouge*. Depuis 1977 est organisée en septembre la Fête du peuple fouronnais, calquée, selon ses organisateurs, sur le modèle jurassien.

Tout cela serait puéril si le danger d'une véritable explosion de colère n'existait pas vraiment. Ici, toute le monde s'attend qu'un mort vienne sanctionner ces luttes incessantes : la violence habituelle, lorsqu'elle ne provoque pas la fuite vers des endroits plus calmes, attise les passions et renforce les adversaires dans l'assurance qu'ils ont de leur bon droit.

Alors, personne ne peut prévoir la fin de ces affrontements et chacun s'organise pour résister à cette guerre d'usure qui est entrée dans sa dix-huitième année...

(1) « *Ici on parle wallon* » et « *Flamands, hors d'ici* », en dialecte wallon de Liège.

REFLETS DU MONDE

DER SPIEGEL

Les méfaits de la « Gründlichkeit »

En République fédérale d'Allemagne, rapporte l'hebdomadaire *Der Spiegel*, celui qui tombe dans la misère a le droit de continuer à mener une *vie « conforme à la dignité de l'être humain »*. Tel est le libellé de la loi sur l'aide sociale. Et les attributs de la dignité humaine sont déterminés avec l'esprit de sérieux allemand : la fameuse « Gründlichkeit ».

Une société au chiffre d'affaires non négligeable (6,5 millions de marks) s'est appliquée à cette tâche et elle a abouti à des résultats chiffrés que le *Spiegel* qualifie de « *grotesques* ». Ainsi, on apprend que les nécessiteux ont un besoin incompressible de 11 livres et 450 grammes de pain par mois, dont 2 385 grammes de pain de seigle et de pain complet et 1 135 grammes de pain blanc, etc. Le même souci admirable du détail préside à la fixation des rations de pommes de terre, de chou (850 grammes), d'épinards (100 grammes), le tout s'étalant en listes interminables sur le document qui conclut, après avoir déballé ce panier de la ménagère, que la moyenne fédérale de l'assistance aux démunis doit être de 309 marks par mois. Mais le plus savoureux est sans doute que la société capable de parvenir à de tels résultats vit aux frais du contribuable, emploie cent personnes à plein temps et utilise les services de onze « *comités* ad hoc » et de quinze « *cercles de travail* ».

« *Et voilà*, conclut le *Spiegel, les gens qui déterminent avec tant de minutie ce dont a besoin un citoyen de la R.F.A. lorsqu'il est vieux, ne touche pas de retraite et sollicite une « aide pour lui permettre de vivre »*.

EL MOUDJAHID

la révolution par le peuple et pour le peuple

Un fétiche qui asservit

Un lecteur du quotidien algérois *El Moudjahid* relate les méfaits de la bureaucratie :

« *L'une de nos respectables sociétés nationales a importé quelques marchandises en 1977, pour une valeur inférieure à 500 000 DA, c'est-à-dire, en vérité, une valeur plutôt faible pour une importation. La marchandise a été dédouanée en mars 1977. Trois ans après, la société nationale conserve encore dans ses archives 316 papiers (...). Il s'agit de documents relatifs à l'ensemble de cette opération d'importation et ils sont de seize espèces différentes.*

» *Quatre catégories de ces papiers totalisent à elles seules 264 feuilles. Les records de papiers inutiles sont battus par les factures et les avis d'expédition (...). Conserver la totalité de ces papiers ne présente plus aucune utilité pour la société en question. Elle aurait dû en ramener le nombre à 17 sur les 316 et mettre les 299 autres à la poubelle ou, encore mieux, les vendre à une entreprise de récupération (ou les céder gratis aux travailleurs pour que leurs enfants en fassent des avions en papier). (...)*

» *A noter le respect quasi mystique que l'on éprouve envers le papier imprimé ou même simplement dactylographié. Il finit par ne plus être un objet au service de la société mais un fétiche qui asservit la société. L'attitude constructive consiste, lorsqu'on exige tel ou tel papier ou lorsqu'on découvre un papier dans les archives, à se demander s'il sert vraiment à quelque chose et, dans la négative, à ne plus l'exiger, à ne plus le conserver s'il est déjà là.* »

DAILY EXPRESS — THE VOICE OF BRITAIN

Des lasers contre les tatouages

Le quotidien conservateur londonien à grand tirage *Daily Express* rapporte que l'hôpital Westminster, à Londres, utilise des rayons laser au gaz carbonique pour enlever les tatouages : « *Ainsi, une jeune fille de seize ans qui s'était fait tatouer les noms de quatre hommes sur l'avant-bras après une beuverie a pu commencer une carrière de mannequin. Un autre succès a été celui obtenu sur le visage d'un homme tatoué pour ressembler à l'Indien Hiawatha : des spirales sur les joues, des traits sur le nez et des marques sur les paupières : toute la teinture est partie et les plaies se cicatrisent bien.* »

« *Plus de soixante personnes ont été traitées (...) : on insensibilise pour 20 à 40 minutes de traitement la région à traiter. Les tatouages très compliqués exigent deux ou trois séances, espacées de trois à six mois. Vingt-quatre heures après la séance, la peau traitée démange comme après un coup de soleil. La teinture qui n'a pas été atteinte par la « vaporisation » aux lasers passe généralement dans les croûtes et disparaît avec elles lorsqu'elles tombent. Le médecin qui s'occupe de ce secteur déclare qu'il ne s'agit pas d'une méthode totalement sans risques, mais qu'elle est meilleure que toutes les autres, y compris celle de greffe de la peau.* »

L'EUROPEO

O.P.A. sur un journaliste

Dans la longue série d'exploits que la presse italienne impute aux frères Caltagirone, escrocs de haut vol qui ont défrayé la chronique avant leur arrestation à l'étranger et compromis à coups de milliards et d'invitations certains hommes politiques, l'hebdomadaire *l'Europeo* raconte comment le plus redoutable membre du trio, Gaetano, entendait s'assurer une bonne presse.

« *On savait déjà*, observe *l'Europeo, que don Gaetano accueillait à sa table les plus grands noms du journalisme italien, mais voici un témoignage éloquent : celui de Claudio Pavoni, journaliste parlementaire et rédacteur à l'agence Radiocor. Le témoin en question rapporte comment, désireux d'obtenir une interview de l'escroc, qui n'avait pas encore été démasqué, il est parvenu à « franchir le barrage des secrétaires » et à être reçu dans la « fameuse villa de Caldonazzo » défendue par des portes blindées.* »

Curieuse entrevue... Remettant ses questions par écrit, le journaliste se voit tendre un texte dactylographié où d'autres questions aimables et même complaisantes font valoir la ressemblance de l'interviewé avec Clark Gable. Pendant que le journaliste, médusé, lit la prose qu'on lui attribue, don Gaetano lui murmure : « *Si vous me faites publier cette interview, je vous donne 3 millions.* » Le journaliste, induit en tentation, conclut : « *J'aurais dû m'indigner mais j'ai surtout eu envie de rire.* » Grand seigneur, don Gaetano fit raccompagner son hôte réticent à bord de sa Mercedes blindée.

ÉTRANGER

2. — **CHINE** : Le *Quotidien du peuple*, continuant sa remise en cause du maoïsme, critique les fondements idéologiques de la rupture avec l'U.R.S.S. au début des années 1960 (5 et 6-7).
2. — **ETATS-UNIS** : Le taux de base du crédit bancaire atteint 20 % : il a doublé en dix-huit mois (4).
3. — **GRANDE-BRETAGNE** : La grève de la sidérurgie nationalisée prend fin après trois mois de conflit : l'augmentation de salaires décidée, 15,5 %, est plus proche des revendications initiales des métallurgistes que des propositions de départ de la British Steel (2, 4 et 10).
4. — **ITALIE** : M. Francesco Cossiga, démocrate-chrétien, forme un gouvernement avec les socialistes et les républicains (5 et 6-7).
5. — **INDE** : L'Etat de l'Assam, en proie à une vive agitation depuis sept mois, est soumis à une législation d'exception (9 et 22).
9. — **BELGIQUE** : Démission du gouvernement de M. Wilfried Martens après le refus des sociaux-chrétiens flamands de voter le projet de régionalisation (10 et 11).
9. — **VATICAN** : Jean-Paul II annonce qu'il se rendra en France du 30 mai au 2 juin. (10 et 11)
11. — **CHINE-U.R.S.S.** : Les relations sino-soviétiques deviennent « sans fondement juridique » à l'expiration du traité d'amitié signé en février 1950 (11).
12. — **LIBERIA** : Le président Tolbert est tué et remplacé à la tête de l'Etat par le sergent-chef Samuel K. Doe. Le 22, treize personnalités de l'ancien régime sont exécutées (du 13 au 17 et le 24).
14-23. — **CHINE** : M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, est le premier dirigeant communiste occidental reçu officiellement à Pékin depuis vingt ans (du 15 au 24).
15. — **TURQUIE** : Les pays de l'O.C.D.E. accordent à Ankara une aide de plus de 1 milliard de dollars. (16 et 17)
16-17. — **U.R.S.S.** : La conférence de Bruxelles sur les juifs d'U.R.S.S. s'inquiète des réductions de visas de sortie (20-21).
17. — **CHINE** : La Chine entre au F.M.I. (19).
17. — **TUNISIE** : Exécution des treize condamnés à mort du procès de Gafsa (19).
18 — **ZIMBABWE-RHODESIE** : Proclamation de l'indépendance (19).
19. — **BRESIL** : Arrestation des principaux dirigeants des syndicats de métallurgistes de Sao-Paulo rendus responsables de la grève commencée le 1er et déclarée illégale le 14 (à partir du 2).
20. — **HONDURAS** : Victoire des libéraux sur les conservateurs aux élections législatives. Le Front patriotique hondurien, composé de la démocratie chrétienne et de 47 autres organisations, n'a pas été autorisé à participer au scrutin. (19 et 23)
19. — **ARGENTINE** : Le rapport de la commission inter-américaine des droits de l'homme, basé sur l'enquête effectuée à Buenos-Aires en septembre 1979, est accablant pour le régime militaire (23).
20-23. — **ALGERIE** : A Tizi-Ouzou, trois jours d'émeutes suivent l'expulsion des enseignants et des étudiants de l'université occupée depuis le 7 : les insurgés réclament la « reconnaissance de la culture berbère ». (à partir du 9).
21. — **YEMEN DU SUD** : Le président Abdel Fattah Ismail est écarté et remplacé par le chef du gouvernement, M. Ali Nasser Mohammed (22 et 23).
22. — **YOUGOSLAVIE** : Les médecins du maréchal Tito annoncent que le malade est entré dans une « phase critique ». (24).
23-24. — **TUNISIE** : Le président Bourguiba nomme M. Mohamed Mzali premier ministre puis remanie le gouvernement (24 et 26).
23-24. — **FRANCE-U.R.S.S.** : A l'occasion de la visite à Paris de M. Gromyko, les conversations franco-soviétiques portent notamment sur un retour au non-alignement de l'Afghanistan (23 au 26).
24-25. — **CAMBODGE** : Congrès clandestin du F.N.L.P.K., principale organisation non communiste de résistance au régime de Phnom-Penh (27-28 et 29).
25. — **SUEDE** : Lock-out dans le service public après l'échec des négociations sur les salaires. (26/IV et 2/V).
26-29. — **AFGHANISTAN** : Plusieurs dizaines de jeunes gens sont tués au cours de manifestations antisoviétiques à Kaboul (3/V).
27. — **COLOMBIE** : La prise d'otages de l'ambassade dominicaine s'achève par le départ pour Cuba du commando et des diplomates qu'ils détenaient depuis deux mois et qui sont libérés à leur arrivée (29).
28. — **C.E.E.** : Echec du conseil européen de Luxembourg : Mme Thatcher refuse toutes les concessions proposées par les Huit sur la réduction de la contribution britannique. L'application du compromis préparé la veille sur la politique agricole est également bloquée par le veto britannique (à partir du 22).
28. — **EL SALVADOR** : La junte annonce une radicalisation de la réforme agraire mettant un terme au système du fermage (2/V).
30. — **TCHAD** : L'O.U.A. décide l'envoi d'une force inter-africaine pour assurer la relève des troupes françaises qui ont commencé, le 27, à quitter N'Djamena (29/IV et 3/V).

CUBA, NO

Le 1er, six cubains forcent l'entrée de l'ambassade du Pérou, tuant un des policiers en faction.

Le 4, les autorités cubaines suppriment le dispositif de surveillance autour de l'ambassade péruvienne et annoncent que tous les Cubains désirant s'expatrier pourront le faire. Mais elles refusent d'accorder des sauf-conduits aux personnes entrées de force dans les ambassades.

Les 5 et 6, plus de dix mille candidats à l'exil affluent à l'ambassade du Pérou.

Le 18, un pont aérien vers le Costa-Rica est interrompu, les autorités cubaines estimant que cette « manœuvre » est destinée à permettre aux Etats-Unis de choisir les trois mille cinq cents réfugiés les plus « convenables ».

Le 20, un million de personnes défilent devant l'ambassade du Pérou, injuriant les « délinquants » et les « éléments anti-sociaux » qui s'y trouvent encore réfugiés.

A partir du 22, un « pont maritime » s'instaure spontanément entre l'île et les Etats-Unis. Le 29, alors que trois mille cinq cents réfugiés ont déjà débarqué en Floride, les responsables des services d'immigrations s'attendent à devoir accueillir plus de deux cent mille personnes (à partir du 6).

LES ALEAS DE L'EUROCOMMUNISME

2-4. — *Plusieurs partis communistes dont ceux d'Espagne, d'Italie, de Yougoslavie et de Roumanie refusent de participer à la conférence sur la paix organisée les 28 et 29 avril à Paris par les P.C. français et polonais.*
3. — *M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, prône devant le conseil national de son parti, un « nouvel internationalisme » qui engloberait les communistes, les socialistes, les sociaux-démocrates, les forces catholiques progressistes et l'ensemble des mouvements de libération nationale.* (13-14)
8. — *La* Pravda *fait l'éloge de l'activité politique du P.C.F. en France.* (9)
22. — *Le P.C.F. demande la libération de treize personnes « emprisonnées injustement » dans plusieurs pays dont le mathématicien soviétique Anatole Chtcharanski et le dramaturge tchèque Vaclav Havel.* (24)
28-29. — *La rencontre à Paris de vingt-deux P.C. européens s'achève par l'adoption d'un « appel aux peuples d'Europe pour la paix et le désarmement ».* (29 et 30/IV et 2/V)

LA TOURMENTE IRANIENNE

6. — Les autorités irakiennes se proposent d'expulser vingt mille ressortissants d'origine iranienne (8, 11 et 15).
7. — Le président Carter décide la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran et l'extension de l'embargo commercial (9).
9. — Les Etats-Unis demandent officiellement à la C.E.E. et au Japon de décréter l'embargo sur leurs exportations vers l'Iran. Le lendemain, le président Carter s'en prend aux « pays qui demandent la protection des Etats-Unis, mais rechignent devant les obligations d'une alliance » (11 et 12).
12. — Les ambassadeurs à Téhéran des Neuf se rendent chez le président Bani Sadr afin de demander la libération des otages (11, 12 et 13-14).
14. — Des représentants de la Croix-Rouge rendent visite aux otages (16 et 17).
17. — Le président Carter annonce de nouvelles sanctions économiques et évoque l'éventualité d'une « action militaire » (19).
18-21. — Dans les universités, des affrontements entre intégristes mumulmans et étudiants de gauche font des dizaines de morts (du 22 au 24).
21. — L'Iran signe un protocole économique avec l'U.R.S.S. (25).
22. — Les Neuf adoptent des mesures symboliques de représailles mais n'appliqueront de véritables sanctions que le 17 mai, si des « progrès décisifs menant à la libération des otages » n'ont pas été accomplis par l'Assemblée nationale qui sera élue le 9 mai (24).
24. — Les dirigeants kurdes lancent des appels de détresse aux organisations internationales alors que l'offensive de l'armée iranienne s'étend au Kurdistan (22, 24 et 29).
25. — Echec du raid américain destiné à sauver les cinquante otages détenus depuis cent soixante-quatorze jours. Huit militaires américains sont tués lors d'un accident d'avion dans le désert iranien près de Tabas. Le président Carter déclare assumer l'entière responsabilité de l'opération interrompue pour des défaillances techniques. Les autorités iraniennes dispersent les otages dans plusieurs villes (à partir du 26).
28. — M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, se démet pour manifester sa désapprobation du raid en Iran. Il est remplacé, le 29, par le sénateur Edmund Muskie (29 et 30/IV et 2/V).
30. — Cinq Iraniens du Khouzistan prennent en otages une vingtaine de personnes à l'ambassade d'Iran à Londres pour obtenir la libération de quatre-vingt-onze de leurs camarades détenus par les autorités de Téhéran (à partir du 2 mai).

LES JEUX OLYMPIQUES

Le 12, le comité olympique américain se prononce en faveur du boycottage des Jeux de Moscou. Les 22 et 23, le Comité international olympique (C.I.O.) se réunit à Lausanne et adopte une nouvelle motion condamnant le boycottage. Lord Killanin se déclare prêt à rencontrer MM. Carter et Brejnev. A la fin du mois, trente-trois pays, dont la R.F.A., le Canada et la Chine, ont recommandé à leurs athlètes de ne pas se rendre à Moscou. En France, les fédérations des sports équestres et de tir se prononcent contre la participation. Officiellement la « position du gouvernement reste inchangée ». (A partir du 15.)

Jimmy Quichotte

JIMMY CARTER est un paradoxe vivant, comme l'histoire en offre de multiples exemples, le plus illustre de notre temps demeurant Jean XXIII, élu, crut-on, pour ménager *une transition* — et qui ne ménagea rien ni personne. Le maître des Etats-Unis paraît très éloigné d'atteindre au succès de l'évêque de Rome.

Venu d'une Amérique profonde, qui n'exporta pas dès l'origine de semblables soucis, il souhaita rappeler la primauté de l'homme et de ses droits, prôner l'accord entre les nations plutôt que l'assaut des unes vers les autres. Il est aujourd'hui en situation d'affronter la terre entière.

Honni des musulmans pour le soutien que son pays accorde à Israël, il est simultanément accusé par les Israéliens d'être un allié incertain parce qu'il n'approuve pas toute leur politique. Allié des Européens, qui sont aussi les siens, il émet à leur propos des critiques qu'on aurait cru destinées à des partenaires douteux, sinon à des adversaires avérés.

Adversaire des indélicatesses politiques, il contribue, grâce à une conduite jugée sinueuse, à faire réapparaître, sur la scène d'un pays qui l'a censuré, un ex-président peu regardant autrefois sur les moyens. Evidemment hostile au chah, tant les menées de l'ancien souverain doivent lui être contraires, il en paraît le protecteur parce qu'il n'a pas voulu le livrer au nouvel « imperator » de l'Iran.

Guerroyant ici, ferraillant là, le président Carter donne l'impression d'engager un match contre la terre entière, amis et ennemis confondus. Il emprunterait de la sorte certains traits de comportement au plus célèbre et au plus malheureux des héros de la littérature espagnole, celui qui se voulait tout panache et toute vertu : Don Quichotte, qui, parti pour l'épopée, finit presque à l'hôpital.

PHILIPPE BOUCHER.

La chronologie établie par Philippe Boucher et Edouard Masurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

LA QUESTION DU PROCHE-ORIENT

7. — L'armée israélienne met en échec une prise d'otages menée par des Palestiniens contre un kibboutz de Haute-Galilée : les cinq membres du commando sont tués, ainsi que deux civils et un soldat israéliens. Du 9 au 13, les Israéliens lancent une opération de représailles contre les Palestiniens au Sud-Liban (du 8 au 15).
7-10 et 14-17. — Le président Sadate et M. Begin se rendent, l'un après l'autre, à Washington pour rencontrer M. Carter et tenter de relancer les négociations sur l'autonomie palestinienne avant l'échéance du 26 mai (du 9 au 19).
12-15. — Les cinq pays membres du Front de la fermeté, réunis à Tripoli pour leur quatrième conférence, décident de créer un « commandement militaire unifié » à Damas et de reconnaître la République arabe sahraouie (du 13 au 17).
18. — Le Conseil de sécurité de l'ONU exprime son « indignation » devant le « meurtre délibéré » de deux casques bleus irlandais au Sud-Liban par des membres des milices chrétiennes du commandant Haddad (20, 21, 22 et 23).

CULTURE

1. — Mort de l'affichiste Hervé Morvan (3).
2. — Publication des « Mémoires » posthumes de Dimitri Chostakovitch recueillis par Solomon Volkov. L'ancien compositeur officiel y critique vivement la vie culturelle soviétique (8).
14. — Le film « Kramer contre Kramer » de Robert Benton reçoit cinq Oscars à Hollywood (16).
20. — Mort du cinéaste allemand Helmut Kautner (23).
22. — L'Opéra de Pékin s'installe pour un mois à Paris (20-21).
25. — Mort à Paris d'Alejo Carpentier, écrivain et diplomate cubain (26).
29. — Mort à Hollywood du cinéaste anglais Alfred Hitchcock (2/V).

LA MORT DE JEAN-PAUL SARTRE

Le décès de Jean-Paul Sartre, le 15, après une longue maladie, est salué par d'innombrables prises de position, tant officielles que privées, tant en France qu'à l'étranger, célébrant pour la plupart le génie de l'écrivain et philosophe disparu.

Avant d'être incinéré, le 23, au Père-Lachaise, le corps de Jean-Paul Sartre est conduit à travers Paris, de l'hôpital Broussais au cimetière du Montparnasse ; une foule très nombreuse, sans doute plus de vingt mille personnes, participe à cette « dernière manifestation » (du 17 au 22).

FRANCE

11. — L'Assemblée nationale adopte à l'unanimité une proposition de loi sur le « crime de viol ». Les députés maintiennent les articles du code pénal réprimant certaines relations homosexuelles (4, 12 et 13-14).
15. — « Action directe » revendique trois attentats contre des locaux du ministère des transports. Les quinze personnes déférées le 3 à la Cour de sûreté de l'Etat restent maintenues au secret jusqu'au 23 (4, 11, 16 et 17).
18. — M. Michel Rocard, sévèrement rappelé à l'ordre par la direction du parti socialiste, ajourne ses déplacements en province en invoquant son souci de préserver l'unité du P.S. (18, 19 et 20-21).
22-23. — Après l'annonce de nouvelles mesures économiques en faveur de la Corse, les nationalistes du F.N.L.C. revendiquent onze attentats à l'explosif (24).
23. — Des élus bretons reçus à l'Elysée et à l'hôtel Matignon demandent une meilleure prévention des marées noires après le naufrage du « Tanio » (24 et 25).
24. — Le général Mery, chef d'état-major des armées, estime que la bombe à neutrons peut correspondre aux besoins de la défense française (16, 17, 25 et 30).
24-25. — Grève nationale des enseignants du secteur public (26 et 27-28).
27. — La convention nationale du P.S. fixe au 19 octobre l'ouverture de la campagne interne pour la désignation du candidat à l'élection présidentielle (29).
27. — Les organisateurs des Douze Heures pour Israël tentent de mobiliser la communauté juive en vue de l'élection présidentielle (29).
30. — Le conseil des ministres adopte un projet de loi sur « la sécurité et la liberté » (2 et 3/V).

ECONOMIE

2. — **ENERGIE** : Le gouvernement se propose pour 1990 de ramener la part du pétrole dans l'approvisionnement national de 57 % à 33 % et d'accroître celle du nucléaire de 5 % à 30 % (3).
2. — **FAMILLES** : Un revenu minimum en faveur des familles de trois enfants ou plus devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1981 (3).
3. — **BANQUE** : L'Etat accorde un prêt participatif de 500 millions de francs au Crédit lyonnais (4 et 5).
8. — **BANQUE** : La Société générale se procure 100 millions de francs par une augmentation de capital à laquelle l'Etat, qui détient 91,4 % du capital, ne participe pas (10).
16. — **ENTREPRISES** : Les députés adoptent un projet de loi qui prévoit une distribution facultative d'actions aux salariés (16 et 17).
16. — **CHOMAGE** : En mars, les demandes d'emploi sont pour la première fois supérieures à 1 400 000 (18).
18. — **COMMERCE EXTERIEUR** : La balance commerciale accuse en mars un déficit de 5,85 milliards de francs principalement à cause de l'accroissement des dépenses énergétiques (19, 20-21 et 22).
22. — **DUREE DU TRAVAIL** : M. Pierre Giraudet remet au gouvernement son rapport qui devrait relancer les négociations interrompues entre patronat et syndicats (24 et 29).
22-23. — **ENTREPRISES** : La proposition de loi du R.P.R. sur l'extension de la participation est sensiblement limitée et votée de justesse par les députés (24 et 25).
23. — **PRIX** : Avec l'indice de mars (+ 1,2 %), la hausse des prix atteint 13,7 % en un an (25).
24. — **SOCIAL** : La journée nationale d'action de la C.G.T. est mieux suivie dans le secteur publi que dans le secteur privé (25 et 26).
30. — **SOCIAL** : La signature d'un protocole met fin à trente-sept jours de grève des employés du nettoiement du métro parisien (2/V).

SCIENCES ET FUTURS

1. — Des traces de bactéries vieilles de 3,5 milliards d'années sont découvertes dans des roches australiennes (3).
8. — M. André Lebeau est nommé responsable du projet de musée des sciences et de l'industrie (10).
9. — Le vaisseau spatial soviétique Soyouz-35 est envoyé en direction de la station orbitale Saliout-6 avec deux cosmonautes à son bord (11).
15. — Une revue d'émigrés soviétiques affirme qu'un accident dû aux armes bactériologiques aurait eu lieu en avril 1979 à Sverdlovsk dans l'Oural (17).
20-24. — La production par des chercheurs français d'une fraction de virus pour la fabrication d'un vaccin contre l'hépatite virale marque un nouveau progrès dans la technique des manipulations génétiques (4-5/V).
27. — Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) est autorisé à transformer le réacteur de recherche « Pegase » en centre provisoire de stockage de matières radioactives (2/V).
29. — La France et la R.F.A. signent un accord prévoyant la construction et le lancement par la fusée Ariane, début 1984, de deux satellites de télévision directe (30).

LES « AFFAIRES » ET LE POUVOIR

2. — *Des documents publiés par* le Canard enchaîné *confirment que la police était prévenue de projets d'assassinat de Jean de Broglie* (3 et 4).
2. — *M. Jean Ducret, directeur de la P.J., affirme que « rien n'a été caché au juge d'instruction »* (4).
8. — *M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur en 1976, déclare qu'il n'a jamais été informé d'un projet d'assassinat visant Jean de Broglie* (9).
9. — *M. Christian Bonnet affirme qu'excepté M. Ducret aucun des hauts responsables de la police ou du ministère de l'intérieur, ni le ministre lui-même, n'avait eu connaissance des notes publiées par* le Canard enchaîné (11).
17. — *Le bureau de l'Assemblée nationale déclare recevable la proposition socialiste demandant la mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour mais rejette la proposition communiste pour vice de forme. Après le dépôt, le 15, des deux propositions, M. Poniatowski annonce, le 16, qu'il poursuivra les députés socialistes et communistes* (du 12 au 19).
17. — *Après la publication, le 16, d'une note donnant à M. Giscard d'Estaing des conseils pour isoler politiquement M. Chirac M. Peyrefitte affirme n'avoir « ni écrit ni signé » ce document dont la paternité lui est attribuée* (17 et 18).
20. — *M. Chirac critique les « intrigues subalternes » mais demande aux membres du comité central du R.P.R. de ne pas évoquer les « affaires »* (22).
22. — *Formation de la commission spéciale de députés chargée d'examiner à fond la saisine de la Haute Cour : le 30, M. Rivierez (R.P.R.) en est élu président. M. Longuet (U.D.F.) devrait être nommé rapporteur le 14 mai (24 avril et 2 mai).*
25. — *La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris charge son président, M. André Chevalier, d'un supplément d'information dans l'affaire de Broglie* (26 et 27-28).

JEAN-PIERRE CAGNAT

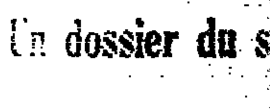

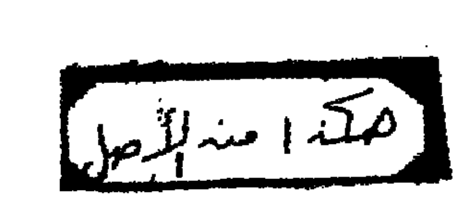

« Les Petites Oreilles », de Charlotte Latigrat, sur France-Musique

Les enfants écrivent

MATHILDE LA BARDONNIE

FRANCE-MUSIQUE — si l'on est quelqu'un qui travaille hors de chez soi, — France-Musique, ça s'écoute plutôt le soir, et, là — il faut être juste, — à 20 h. 30 quasi quotidiennement, cet auditeur qui n'est pas trop libre dans la journée est plutôt gâté, vu le nombre conséquent de retransmissions de concerts en général fameux. Ce même auditeur, en général, écoutera sa chaîne favorite tout au long du dimanche : d'un rendez-vous à l'autre.

Il y a d'ailleurs eu quelques changements depuis que l'élaboration de la grille des week-ends a été confiée à Jean-Michel Damian. Petits changements finalement. Même si l'horaire de la « Tribune des critiques de disques » a été décalé — cette sacro-sainte dispute autour de quelques enregistrements procure les mêmes bonheurs et réveille les mêmes agacements. Armand Panigel, Jacques Bourgeois et Antoine Golea seront toujours ce qu'ils sont. Au total, on se passerait difficilement de leurs joutes simulées. Rien de nouveau donc ?

Si, depuis début février, ces « Petites Oreilles », à 11 heures du matin. Après la « Cantate » et les « Classiques favoris », juste avant le concert de midi. Autre chose. Une émission qui n'est pas du même « ton ».

Quand il a lancé cette « tranche » produite par Charlotte Latigrat — prévue initialement pour durer une heure et demie, elle a été ramenée à une heure, — Jean-Michel Damian nous avait expliqué en quoi il tenait à réserver ce temps pour les enfants ; il ne trouvait pas assez de mots pour vanter la bonne idée.

En effet, l'idée est belle. Pourquoi donc parle-t-on trois mois plus tard de supprimer cette case avant l'été, suscite-t-elle tant de lettres de protestations ? Coûte-t-elle vraiment si cher qu'il faille y renoncer ? Ou les paroles d'enfants sont-elles si gênantes ? Les présentateurs « spécialistes » en musicologie trouvent-ils « léger » qu'au lieu de nous lire la pochette du disque diffusé on nous fasse entendre ce qu'un enregistrement de qualité éveille dans la conscience d'écoliers et d'écolières âgés de sept à douze ans ? Des élèves du cours élémentaire et d'autres déjà en sixième, à qui, pendant dix minutes sur soixante (dix minutes fractionnées en quatre parties), on laisse conter leurs rêves, leurs peurs, les images et les histoires qui passent dans leur tête si on leur demande de tendre l'oreille à une musique.

Qui sont-ils ? Des élèves de Créteil, de Clamart, de Boissy-Saint-Léger, de Choisy-le-Roi, de Bagnolet : du Val-de-Marne, en général.

Charlotte Latigrat, en accord avec l'inspection d'académie, les trouve dans les classes dont les instituteurs sont prêts à jouer le jeu. Le jeu : faire écouter à plusieurs reprises les trois ou quatre morceaux de musique que C. Latigrat a choisi de programmer et demander aux gamins et aux gamines d'écrire. Oui, d'écrire ce qui leur vient à l'esprit et de s'appliquer, et de recommencer et de chercher plus loin. Et de corriger leur premier jet.

« L'écriture, dit Charlotte Latigrat, n'est pas un mode d'expression de l'enfance. Elle demande aux petits un travail. Mais il vaut pour eux comme pour les adultes. Si je plantais un micro au milieu de la classe, ils feraient les singes savants et les plus malins gagneraient. Là, non. Même ceux qui ne sont pas « bons » trouvent des mots et inventent des images par associations d'idées. Ils voient des couleurs, des personnages. Ils songent à des sentiments. Il ne faut pourtant pas croire que les enfants soient naïfs ni qu'ils échappent aux clichés : le nombre d'aventures stéréotypées de princesses et de princes que l'on récolte est parfois affligeant. »

Il faut ces banalités pour que surgissent soudain des phrases que les poètes aimeraient trouver. La productrice n'assiste pas à ce travail, les instituteurs s'en chargent. Elle, elle revient quelque temps après et « ramasse les copies » et trie, choisissant ce qu'elle aime le plus. Elle ne touche pas aux textes, elle ne les corrige pas. Simplement elle les fait relire par ceux qui « disent » le mieux. Ceux qui ont écrit sont simplement nommés (pas peu fiers, paraît-il, de passer à la radio).

Ensuite vient le montage, huit heures d'un montage précis qu'assure Jeanine Cholet et qui donnent ce moment très beau du dimanche matin. Où l'on se surprend à être ému par telle évocation brève d'un dromadaire qui va se noyer dans un mirage, ou d'une île peuplée de Japonais qui parlent latin. La méthode surréaliste des cadavres exquis n'est pas loin. Les sonorités des mots souvent s'allient à la musique diffusée en fond, comme derrière un mur, des paroles par instants fugaces deviennent une autre mélodie composée d'onomatopées. Le sens ordinaire est laissé loin derrière : affleurent parfois la cruauté des enfants, leur manière dure, crue de dire les choses. Les voix tremblent un peu, les trois minutes sont passées. Et vient l'enregistrement classique, ou contemporain, rassurant parce que repéré. L'interprétation est bonne le plus souvent. Oui, « les Petites Oreilles » sont vraiment pour les grandes personnes, surtout pour les grandes personnes qui ne font plus assez attention. Cela n'a rien à voir avec la pédagogie musicale. France-Musique propose d'autres émissions réservées à cet effet. Mais il paraît que dans les classes où les enfants ont « écrit » pour la radio... ils demandent à recommencer.

Un dossier du service audiovisuel du Centre Georges-Pompidou

L'image arrêtée

LA « Revue de l'image », au Centre Georges-Pompidou, c'est un rendez-vous mensuel organisé par une petite équipe du service audiovisuel, qui invite à réfléchir sur les organisations d'images qui nous entourent.

Arrêt sur l'image, image arrêtée, ce passage en revue concerne aussi bien ce sur quoi on ne se retourne jamais (la récurrence du motif, sur les timbres-poste) que le discours ambiant, les signes et les messages télévisés, bref tout ce qui fait que « nous circulons, de plus en plus nombreux, à travers une réalité qui se veut transparente, mais qui est en quelque sorte « vitrée » par des sons et des images censés nous rapprocher de la réalité, indique Pierre Tailhardat, responsable de la « Revue de l'image ».

Chaque fois, le service audiovisuel du Centre fait appel à un individu ou à une équipe extérieure avec qui il organise la soirée. Des produits audiovisuels originaux, ou des documents, sont présentés pour illustrer le thème choisi (« Est-ce que des images peuvent parler des images ?... », c'est la question, à chaque numéro) et sont suivis de communications et de débats.

Au pis, le discours vient se superposer à l'image pour la brouiller, au mieux l'image sortie de son contexte en est dynamitée, et les intervenants font surgir des mises en regard, des prises de distance.

Pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à ces jeudis de la « Revue de l'image », il convient de se reporter au dossier dont elle a fait l'objet, et qui est une mine de réflexions sur la photographie, sur les médias et les « mini-médias », comme le scopitone, sur la radio, et omniprésente, la télévision et la scène de ses faux débats.

S'expriment dans ce catalogue (récapitulatif de neuf soirées) des « spécialistes » aussi divers que Serge Daney, Alain Bergala, Jean Baudrillard, Michel Serres, Bernard Bouthier... On y retrouve un bilan des documents réalisés par Jorge Danal, René Farabet, Marie Frapin, Pascal Kané, Jean-Loup Rivière, Raoul Ruiz, ainsi que des numéros consacrés à Bob Wilson et à Jean-Luc Godard. C'est dense, bien illustré, agréable et intelligent : c'est bien une revue de l'image, comme, après tout, il en existe peu. — Cl. D.

★ Prochaine « Revue de l'image », le 22 mai, à 20 h. 30, au Centre Georges-Pompidou (petite salle) : l'Image du tourisme, en liaison avec l'exposition « Cartes et figures de la Terre ».

★ Dossier : 28 F.

Un point de vue sur les animateurs de radio

Pauvre Monsieur Hertz !

RAOUL FABRÈGUES (*)

J'EN sais gré à mesdames et messieurs les animateurs d'investir avec le tact qui les désigne les antennes de la radiodiffusion nationale, à seule fin d'anonner leurs propos mignards et d'irriguer de mille complaisances les ondes qui leurs sont dévolues. Combien de fois surpris en flagrant délit de n'avoir rien à dire, ces petits mousquetons de la palabre campent sur nos réveils à l'heure intruse où il faut bien brancher un transistor si l'on espère entendre un bulletin d'information ou simplement l'heure à surveiller. France-Inter, à partir de 5 heures jusqu'au soir, nous assène une insipide monodie, malgré son ton faussement enjoué qui voudrait résorber le climat ; son personnel est-il embauché dans l'imprévisible complicité d'un Café du commerce.

Car il ne fait aucun doute que les animateurs de radio sont des gens qui n'ont absolument rien à dire, et l'on se demande en vertu de quoi ils peuvent détenir le fabuleux pouvoir de s'exprimer devant un microphone Docilement paternalistes, médiocrement irrévérencieux, sauf lorsqu'il s'agit pour le grenouilleux de 7 heures d'engager par téléphone une conversation futile avec son collègue de service à 11 heures pour connaître son humeur au saut du lit, le contenu de ses activités et le sommaire bâclé de son émission, ce qui ne cesse de nous passionner, tout cela débité dans l'improvisation la plus scandaleuse, ou, enfin, d'échanger quelques laborieuses plaisanteries qui n'atteignent que les techniciens présents dans le studio ou les professionnels du show-biz qui pointent fiévreusement les passages du dernier héros de la chanson française ; aussi ai-je soin de m'éloigner de mon récepteur, car le scrupule m'a enseigné, par discrétion, d'éviter toute ingérence dans une conversation à laquelle je ne suis pas invité.

Opulente familiarité nichée dans le gâchis de l'une des plus subtiles et des plus généreuses inventions : la radiodiffusion. Une mode sévit présentement, puisque ces mentors ne savent que dire, jour après jour, ils nous ont habitués à concevoir nous-mêmes leurs émissions : on invite l'auditeur à communiquer en direct, et chacun, sans l'ombre d'une pudeur, peut dévider plus souvent qu'à son tour, par le menu, ses petits déboires ou ses réjouissances couronnées ; quelquefois, on peut être amusé par certaines interventions, voire même touché, mais, à la longue, cet insatiable feuilleton devient aussi piteux que des considérations de comptoir. Cet excellent monde s'égare dans une fallacieuse euphorie, personne n'ayant rien à dire à personne, chacun satisfait sa logorrhée jusqu'à ce que l'animateur, suprême officiant, vienne abruptement reprendre la parole à l'interlocuteur, soit parce que les impératifs de l'émission l'exigent ou que l'auditeur en a pris à son aise. Insalubre calque d'une réalité, la radio paraît aujourd'hui destinée à redoubler la fuite du temps, à banaliser des existences rameutées à grand renfort de chansons et de canulars dégoûtants

L'horreur est consentie, et l'enfance bien lointaine où je suivais avec ravissement sur une vitre lumineuse l'aiguille du cadran pendant qu'elle voyageait de ville en ville, de capitale en capitale à la rencontre de ces voix venues d'un bord du monde à l'autre afin de conduire les hommes à communiquer entre eux. La tabagie des propos s'éternisera-t-elle encore longtemps ; combien de temps les auditeurs admettront-ils, une fois convoqués sur les ondes, de se voir infliger du monsieur ou du madame longs et irrespectueux, encore que protecteurs, au-devant de leurs noms patronymiques ? Voilà bien la pire démagogie, associée au plus redoutable décervelage concocté de longue date.

Il faudrait évoquer les chroniques que nous réservent certains le samedi en matinée et qui auraient fourni à des poètes comme Laurent Tailhade leurs meilleures inspirations. M. le premier ministre redoute que les radios libres n'engendrent l'anarchie, sans doute ne cessera-t-on d'entraver chacune de leurs initiatives jusqu'à ce qu'elles finissent par triompher des piteuses exhibitions du « Luron de midi » ou de l'ineffable tristesse de FIP au long de quoi retentissent confusément de dramatiques adagios étranglés entre le pépiement d'une chanson ou l'ennui morbide d'un excécrable morceau de jazz. Mais qui sont donc les programmateurs de radio, d'où viennent-ils, qui les a rencontrés, d'où leur vient ce pouvoir démoniaque de vider nos têtes ? S'il n'y a que le rôle de reproduction sonore attribué à France-Culture ou France-Musique pour nous enseigner l'échange, dans peu de temps nous n'aurons plus goût à rien. Je n'en veux pour exemple que le jazz sacrifié sur les antennes publiques, musique inventée pour le siècle, il faut voir comment celui-ci le lui rend Wagner ou Mahler nous ont conduits sur des chemins sonores jusqu'à cette architecture invisible qui nous élève et nous sustente ; Berg et l'Ecole viennoise s'en sont allés explorer jusqu'à ses limites l'univers vocal et instrumental, mais les antennes diffusent autre chose, avec un contentement navrant !

Quand la poésie contemporaine s'exténue à la précision pour rivaliser avec les subtilités de l'électronique à seule fin de prévenir le vide et de s'inscrire un jour dans ce langage merveilleux qui traverse l'univers dans un souffle que tous peuvent recueillir à leur gré sans obstacle de frontière ni de distance — paroles et dédicaces ; à l'heure où prolifèrent les agences de voyages, où le monde est ébranlé par le remuement, tandis que s'ébrouent à 1 000 milles de nos têtes des satellites qui apaisent le silence du cosmos, une poignée d'ignares dégoisent sans répit et confessent un goût effroyable ; ils sabordent la mémoire d'un certain M. Hertz.

(*) Directeur de la revue Obsidiane.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

La Maison des sept péchés

DE TAY GARNETT
Lundi 12 mai
TF 1, 14 h 25

★ *Base navale du Pacifique, cabaret mal famé dont Marlène Dietrich est la vedette scandaleuse, aimée de John Wayne, lieutenant de vaisseau, bagarres dynamiques et tonitruantes. Tay Garnett, grand hollywoodien mal connu aujourd'hui, a combiné, avec bonheur, le cinéma d'aventures et la romance sentimentale. Marlène, toujours mythique et superbement érotique, porte des costumes extravagants et chante en uniforme d'officier. Le film est, quelle chance, présenté en version originale sous-titrée.*

Le Commissaire Maigret à Pigalle

DE MARIO LANDI
Lundi 12 mai
A 2, 15 heures

Gino Cervi a quitté le personnage de Peppone, l'éternel adversaire de Don Camillo-Fernandel, pour endosser celui du commissaire Maigret dont il a fait un policier traditionnel. Il y a aussi des acteurs français pour la couleur locale. L'enquête est bien racontée. Il ne manque que l' « atmosphère » Simenon.

Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse

DE VINCENTE MINNELLI
Lundi 12 mai
FR 3, 20 h 30

★ *D'après un roman de Blasco Ibanez, déjà porté à l'écran, en 1921, par Rex Ingram, avec Rudolph Valentino. Le romantisme fiévreux, frénétique, d'un drame de famille. Deux cousins, un Français, un Allemand, s'opposent dans Paris occupé, sur la toile de fond de la dernière guerre mondiale. On s'intéresse moins à la reconstitution historique qu'au choc de deux mondes et au splendide travail de Minnelli sur les couleurs, qui donnent à chaque scène son ton.*

Les Bonnes Causes

DE CHRISTIAN-JAQUE
Lundi 12 mai
TF 1, 20 h 35

Drame psychologique et judiciaire avec femme perverse qui organise un crime parfait, avocat sans scrupules au service de la belle, fausse coupable et juge d'instruction intègre qui s'acharne à découvrir la vérité. Performances d'acteurs (celle de Bourvil est la meilleure) pour un film sans surprises.

Atout cœur à Tokyo pour OSS 117

DE MICHEL BOISROND
Mardi 13 mai
FR 3, 20 h 30

Espionnage au Japon (contre les Etats-Unis), agent secret de charme (Frederick Stafford), péril jaune et images touristiques. Des clichés, des clichés, des clichés. A mettre aux oubliettes.

L'Organisation

DE DON MEDFORD
Mercredi 14 mai
FR 3, 20 h 30

★ *Après* Dans la chaleur de la nuit *et* Appelez-moi Monsieur Tibbs, *Virgil Tibbs, flic de couleur vaillamment incarné par Sidney Poitier, poursuit son œuvre de salubrité publique. Une intrigue bien agencée, une mise en scène bien rodée, font apparaître, dans les décors de San-Francisco, une certaine corruption de l'Amérique d'aujourd'hui contre laquelle la police (héros noir ou pas) reste impuissante.*

Rio Grande

DE JOHN FORD
Jeudi 15 mai
TF 1, 13 h 50

★ *Quinze ans après la guerre de sécession, John Wayne, officier de cavalerie de l'armée fédérale, est confronté à Maureen O'Hara, son épouse sudiste, pour régler un vieux compte. Il découvre son fils et mène, de sa propre autorité, une opération contre les Apaches. Un western traditionnel signé John Ford, c'est-à-dire échappant à la convention par la présence humaine des personnages, l'atmosphère d'une garnison au Texas en 1880 et un certain lyrisme.*

Le Capitan

D'ANDRE HUNEBELLE
Jeudi 15 mai
A 2, 15 heures

L'épopée flamboyante, l'intrigue échevelée, les passions violentes du roman historique de Michel Zévaco escamotées dans une adaptation visant à plaire au public familial avec images en couleurs, bien léchées, de Jean Marais, redresseur de torts pour enfants sages, et duo chanté de Bourvil et Pierrette Bruno !

Les Voleurs de trains

DE BURT KENNEDY
Jeudi 15 mai
FR 3, 20 h 30

Encore John Wayne — c'est le début d'un cycle qui lui est consacré sur FR 3, — mais dans un western essoufflé, au scénario confus dans lequel, tout en assurant son mythe, il se déplace avec l'air de s'ennuyer. Un peu d'originalité sur la fin. Comme c'est long d'attendre jusque-là !

Les Enfants terribles

DE JEAN-PERRE MELVILLE
Vendredi 16 mai
A 2, 23 heures

★★ *Merveilleuse alchimie cinématographique. Un film littéraire qui est, de toute évidence, le roman de Cocteau — livre d'un certain désordre psychologique et sociologique propre aux êtres jeunes — et le plus melvillien des films de Melville, bien que celui-ci l'ait « renié » par la suite. La voix et les dialogues (admirablement écrits) de Cocteau relaient un réalisme du décor et du comportement qui fait éclore les fantasmes, les illusions, les jeux et les passions secrètes d'adolescents enfermés dans leur univers, une ambiance de trouble et de fascination. Avec Nicole Stéphane, merveilleuse et forcenée Elisabeth, Edouard Dermit, le « non-comédien » devenu Paul, et Renée Cosima, sous le double visage de Dargelos, lycéen aux genoux nus lanceur de boules de neige qui frappent au cœur, et d'Agathe, la tendre victime.*

Oscar

D'EDOUARD MOLINARO
Dimanche 18 mai
TF 1, 20 h 35

★ *Mise en scène trépidante d'un vaudeville parfaitement boulevardier, dans le décor d'un grand appartement où Molinaro a multiplié les possibilités de l'espace scénique. Atrabilaire guetté par la folie, Louis de Funès fait rire aux éclats.*

La Petite Chocolatière

DE MARC ALLEGRET
Dimanche 18 mai
FR 3, 22 h 40

Du théâtre filmé, aussi (en 1931), mais « ringard » celui-là comme on dit aujourd'hui. Agitation inutile de pantins bavards dans une pièce de Paul Gavault dont la satire s'émousse dans un comique lourdement appuyé. Intérêt pour les cinéphiles : l'interprétation savoureuse de Raimu et deux ou trois apparitions de Simone Simon à ses débuts.

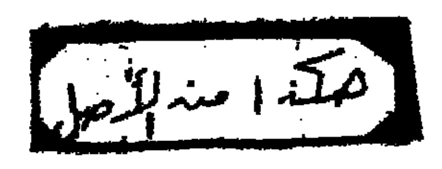
هكذا من الأصل

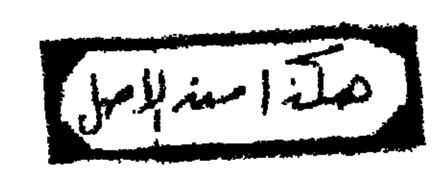

Comment naissent les veaux

DOCUMENTAIRE : « LES VETERINAIRES OU LA RANÇON DE LA VIE »
Lundi 12 mai,
A 2, 21 h 40.

On va suivre M. Fournier, vétérinaire au Maillet-de-Montagne, dans le Bourbonnais. On va l'accompagner au long d'une visite de nuit, dans une ferme encore isolée par la neige, alors qu'en bas, en bas dans la vallée, du côté de Vichy, c'est le printemps. A cette saison, dans les élevages, *naissent les veaux*. Mais voilà, de plus en plus souvent, cela se passe mal, et les fermiers sont contraints d'en appeler à l'homme de l'art, au vétérinaire, qui, dans le meilleur des cas, se contentera d'utiliser « la veilleuse », cet appareil un peu barbare du genre forceps, quand il n'est pas nécessaire de pratiquer une césarienne. Car les veaux d'aujourd'hui, fruit de l'insémination artificielle la plus efficace, naissent trop gros. Et leurs mères ne savent souvent plus comment leur donner *le jour*. A ceux qui ne connaissent pas la vie à la campagne ni le travail des médecins des bêtes, ce moment à l'étable *apprendra* beaucoup. Dur métier. — M.L.B.

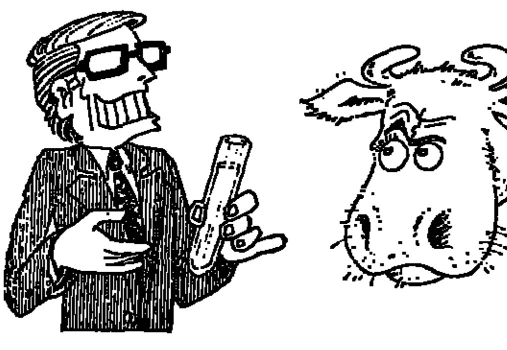

La schizophrénie

EMISSION MEDICALE : LE GRAND TOURNANT
Lundi 12 mai,
TF 1, 22 h 25.

« *Ces rêveurs éveillés que les médecins nomme schizophrènes et dont le propre est, comme on le sait, de ne pouvoir s'adapter au réel* », ainsi les décrivait Jean-Paul Sartre. Le Petit Robert, quant à lui, qualifie la schizophrénie de « *psychose caractérisée par une désagrégation psychique — ambivalence des pensées, des sentiments, conduite paradoxale — et la perte de contact avec la réalité* ».

Aucune de ces définitions ne rend compte d'une dimension capitale d'une des plus graves des maladies mentales : la souffrance Hallucination, sentiment de désagrégation, incapacité à appréhender le réel, tel est le lot quotidien de ces malades qui constituent, estime-t-on, environ 1 % de la population.

Igor Barrère et Etienne Lalou sont allés voir comment on soigne les schizophrènes. Dans l'immense majorité des cas dans des hôpitaux psychiatriques, où sont utilisées de puissantes — et récentes — médications du système nerveux : neuroleptiques et tranquillisants. Pourtant, il est bien rare que ces drogues viennent à bout d'autre chose que des symptômes les plus visibles. Quoique indispensables — elles apaisent les symptômes les plus douloureux, — elles ne s'attaquent guère à la maladie elle-même dont l'origine reste mystérieuse. Les psychothérapies, également nécessaires, jouent un rôle d'adjuvant.

Le docteur Henri Loo, professeur agrégé à l'hôpital Sainte-Anne, parle ici des schizophrènes : « *Ce sont des êtres très attachants, leur maladie est déroutante à cause de la multiplicité de ses aspects et grave en raison de la chronicité de son évolution et de l'imprévisibilité de ses phases processuelles,* dit-il. *Ils vivent dans un monde hermétique, impénétrable, dont la médecine a le plus grand mal à les faire sortir : C.Q.F.D.* ».

C. B.

Femmes, si vous saviez

DOSSIERS DE L'ECRAN : « LES FILLES AU BUREAU »
Mardi 13 mai,
A 2, 20 h 40.

Il ne suffit pas de bien travailler pour être bien notée par ses supérieurs hiérarchiques. Il faut savoir se montrer souple, complaisante, accepter sa fonction d'objet d'agrément et garder les pieds sur terre pour débroussailler son chemin dans la jungle des rivalités patronales... Voilà ce que prétend le réalisateur Ted Post au long du téléfilm *les Filles au bureau*, qui sert de support au débat des « Dossiers de l'écran » sur le thème de la condition féminine.

Espérons que les participants invités ne perdront pas leur temps à critiquer une histoire aussi stupide et sauront cerner « un » problème, celui de la vie au bureau, car enfin la « condition féminine » est une expression qui recouvre des réalités complexes, contradictoires.

C. G.

Les vertus cachées du pôle Sud

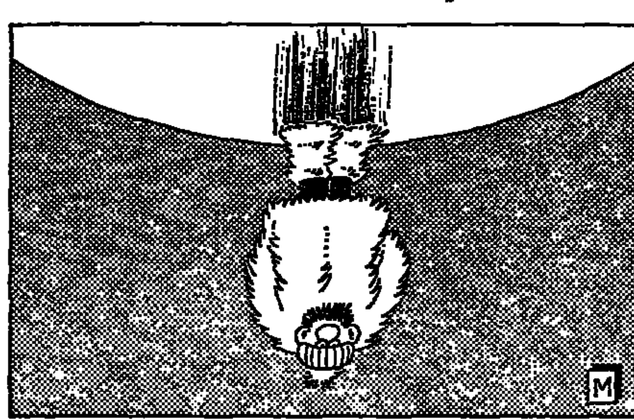

CLES POUR DEMAIN : « L'ANTARCTIQUE, CONTINENT DE LA SCIENCE »
Mardi 13 mai,
TF 1, 21 h 55.

En avril ne te découvre pas d'un fil, en mai fais ce qu'il te plaît. Aussi TF 1 n'a rien à craindre en nous emmenant sous ces frigorifiantes latitudes, à l'un des bouts du monde qu'on appelle ordinairement le pôle Sud par extrapolation, et qui est en vérité du bon et solide continent, à l'inverse des viles glaces du pôle Nord.

Les téléspectateurs sont donc conviés dans l'Antarctique, où ils seront guidés non seulement par Robert Clarke et Nicolas Skrotzky, qui leur proposent l'émission, mais par Paul-Emile Victor — il est aux glaces ce que sont Tazieff aux volcans et Coustaud aux océans, — par Jean-Paul Bloch, l'un des représentants de la France au traité de l'Antarctique, et par le biologiste Jean Prévost.

D'accord, l'Antarctique est recouvert de glace lui aussi, mais pas n'importe quelle glace : si on creuse un trou de quelque mille mètres de profondeur, on ramène de la glace certes, mais vieille de trente mille ans. Conséquence pour le whisky ? Aucune. Conséquence pour le scientifique : la glace antarctique est un élément important de la mémoire du monde : elle enregistre les climats du passé comme la pollution d'aujourd'hui. Pollution, pollution ! Voilà bien en effet ce qui risque d'être bientôt le sort de ce continent où les ingénieurs frigorifiés ont repéré pétrole et minerais, et où quelques Etats songent donc à se créer des annexes rentables : que deviendra la faune, que deviendront ces millions de tonnes de poisson qui peuplent les mers alentour ? A suivre.

F. E.

Lundi 12 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
Variétés (et à 15 h. 50) ; 14 h. 5, Dans le Queyras, le berger et son troupeau en transhumance.
14 h 25 **Cinéma : « la Maison des sept péchés ».**
Film américain de T. Garnett (1940), avec M. Dietrich, J. Wayne, B. Crawford, M. Auer, A. Dekker, B. Gilbert, O. Homolka (v.o. sous-titrée. N., rediffusion).
Une chanteuse de café-concert, qui a une réputation de femme scandaleuse, échoue dans un bastringue d'une île du Pacifique et provoque pas mal de troubles.
16 h. 5, La vie à trois âges : le sentiment religieux ; 16 h. 50, Regards sur les musées de France : ce fer couleur de temps ; 17 h. 16, Une vie, une musique : Saint-Saëns ; 17 h. 45, A votre service.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
19 h **Les inconnus de 19 h 45.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Comment créer une association.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
Le 12 mai, drame à Beden-Amael, par H. Amouroux.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « les Bonnes Causes ».**
Film français de Christian-Jaque (1962), avec M. Vlady, Bourvil, P. Brasseur, V. Lisi, U. Orsini, J. Monod, R. Vidalin, J.-L. de Villalonga (N., rediffusion).
Une femme se débarrasse de son mari par un crime parfait, dont elle fait accuser une infirmière innocente. Un avocat sans scrupules la soutient, mais le juge d'instruction cherche la vérité.
22 h 25 **Médicale : La schizophrénie.**
(Lire notre sélection.)
23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : la Crétoise.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h **Cinéma : « le Commissaire Maigret à Pigalle ».**
Film franco-italien de M. Landi (1966), avec G. Cervi, L. Kedrova, R. Pellegrin, A. Adam, D. Ollier, J. Greci, C. Barbier, R. Garrone.
Une strip-teaseuse de Pigalle est étranglée avec avoir prévenu la police qu'elle a entendu deux hommes discuter d'un projet de meurtre. Maigret enquête dans la boîte de nuit où elle travaillait.
16 h 45 **Libre parcours.**
Rendez-vous : danse.
17 h 20 **Fenêtre sur... Café théâtre story.**
Les Bronzés du Splendid.
17 h 50 **Récré A 2.**
Les Bubblies ; Mia-Mia O : Le livre de la semaine (les voyages de Livingstone) ; Albator.
18 h 30 **C'est la vie.**
Ces enfants qui vont au juge.
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Question de temps.**
Qui croire ?
La raison de vivre, suivant que l'on est séminariste, commerçant, ouvrier, etc.
21 h 40 **Documentaire : Des hommes.**
Les vétérinaires.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 **Variétés : Salle des fêtes.**
23 h 25 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Hebdo jeunes.
18 h 55 **Tribune libre.**
La Fédération nationale travail et culture.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Louis XV le Bien-aimé.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « les Quatre cavaliers de l'Apocalypse ».**
Film américain de V. Minnelli (1961), avec G. Ford, I. Thulin, C. Boyer, L.J. Cobb, P. Henreid, K.H. Boehm, P. Lukas, Y. Mimieux. (Rediffusion.)
Les deux filles d'un riche propriétaire argentin ont épousé l'une un Français, l'autre un Allemand. Dans les années 40, en France occupée, les deux familles vont se trouver ennemies.
23 h **Journal.**

Mardi 13 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 35 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les après-midi de TF 1.**
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
Etre à la une ; 14 h. 5, Regards sur la ville ; 14 h. 25, Variétés (et à 15 h. 30, 17 h. 35, 17 h. 50) ; 14 h. 30, Série : Mariages (n° 3) ; 15 h. 35, Le regard des femmes sur la société : demain, les surgelés ; 16 h. 35, Chant et contre-chant ; 16 h. 55, Mardi guide ; 17 h. 15, Livres service ; 17 h. 40, Cuisine.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **Les inconnus de 19 h 45.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Les petits en forme pour nager cet été.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
Le ciel sur la tête.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Dramatique : « le Dernier Round ».**
Réalisation R. Michael Lewis, avec B. Casey, S. Macht, B. Richards, P. Rodrigues.
Reconstitution des deux matches de boxe Joë Louis-Max Schmeling, en 1936 et 1938.
21 h 55 **Documentaire : Clés pour demain.**
L'Antarctique, continent de la science.
(Lire notre sélection.)
22 h 45 **Questionnaire.**
Emission de J.-L. Servan-Schreiber.
Claude Cheysson, un grand commis non conformiste.
23 h 45 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : la Crétoise.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Le stress.
15 h **Série : Le justicier.**
L'emprise de la peur.
15 h 55 **La vérité est au fond de la marmite.**
Les œufs à la neige.
16 h 25 **Libre parcours.**
La préhistoire.
17 h 20 **Fenêtre sur... Point 2000.**
L'agnelage, la synchronisation des naissances.
17 h 50 **Récré A 2.**
Papivole ; Les Bubblies ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 40 **Les dossiers de l'écran : « les Filles au bureau ».**
Téléfilm de T. Post, avec S. Saint-James, B. Eden, T. Roberts...
(Lire notre sélection.)
22 h **Débat : L'évolution de la condition féminine.**
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps : les animaux vedettes de cinéma.
18 h 55 **Tribune libre.**
Groupements d'action municipale.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Amérique nous voilà.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma pour tous : « Atout cœur à Tokyo pour OSS 117 ».**
Film français de M. Boisrond (1966), avec F. Stafford, M. Vlady, H. Serre, C. Drake, T. Yoshimura, V. Inkijinoff. (Rediffusion.)
Un agent secret, en mission au Japon, rencontre une femme qui semble mener un double jeu.
22 h 5 **Journal.**

Mercredi 14 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les visiteurs du mercredi.**
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Poi-Poi ; 14 h. 6, La bataille des planètes ; 14 h. 25, Interdit aux plus de dix ans ; 14 h. 55, Les aventures de Black Beauty ; 15 h. 20, Spécial dix-quinze ans ; 15 h. 25, Dossier dix-quinze ans ; 16 h. 20, La parade des dessins animés ; 17 h., La main rouge ; 17 h. 25, Studio 3.
18 h **Auto-mag.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 50 **Les inconnus de 19 h 45.**
19 h **Une minute pour les femmes.**
Humanisons ensemble les hôpitaux.
19 h 5 **Tirage du Loto.**
19 h 10 **Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
Le pont où nous perdons la guerre.
19 h 30 **Journal.**
20 h **Sports : Football.**
Finale des vainqueurs de coupe à Bruxelles.
21 h 45 **La rage de lire.**
Magazine de G. Suffert.
Le prix des livres en question.
Avec M. René Monory, ministre de l'économie ; trois éditeurs : J.-C. Lattès, J.-P. Fasquelle, F. Esmenard, et deux libraires : Ch. Bon et E. Bouchalat.
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : la Crétoise.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Les mercredis d'Aujourd'hui madame.**
15 h **Série : Au cœur du temps.**
La fin du monde.
16 h 10 **Récré A 2.**
Rébus ; Wattoo-Wattoo ; Les Bubblies ; Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Anagrammes ; Zeltron ; Popeye ; Sport : le squash ; Albator.
18 h 10 **Cours d'anglais.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 45 **Chefs-d'œuvre des musées nationaux.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Palmarès 80.**
21 h 50 **Magazine scientifique : Objectif demain.**
Les derniers jours du monde.
22 h 50 **Histoires courtes.**
Cortège ; La soirée du baron Swenbeck.
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Travail manuel.**
Le régleur ; les cuisines de collectivités.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
De truc en troc : jeu ; le professeur Balthazar : le premier chanteur d'opéra.
18 h 55 **Tribune libre.**
Fédération des unions royalistes.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : La Fayette.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (un film, un auteur) : « l'Organisation ».**
Film américain de D. Medford (1970), avec S. Poitier, S. North, A. Garfield, R. O'Neal, G. O'Loughlin, F. Beir.
A San-Francisco, un policier noir cherche à démanteler une organisation de trafic de drogue qui élimine, à mesure, ses membres compromis.
22 h 15 **Journal.**

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 12 MAI
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sam et Sally ; 21 h., *Douce captive*, film de Lee Philips.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : L'homme de l'Atlantide ; 21 h. 05, *Ce cher Victor*, film de R. Davis.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Jambon d'Ardenne*, film de B. Lamy, suivi d'un débat ; 23 h., *France Tour détour, deux enfants* (huitième mouvement), film de J.-L. Godard. — *Télé 2* : 19 h. 55, *le Dragon dans la ville*, film de A. Kereszteszy, suivi du portrait d'un personnage local : Marcel Gillis.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, *les Origines de la Mafia*, film d'E. Muzil ; 21 h. 20, Au-delà de l'histoire : les métallos de la préhistoire.

MARDI 13 MAI
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Un bilan pour l'Europe : interview de M. Deng Xiaoping ; 21 h., *L'homme qui criait au loup*, film de W. Grauman.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Les Robinson suisses ; 21 h. 05, *D'Artagnan l'intrépide*, film d'animation de J. Halassot et F. Cristofani.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, cycle A. Delon : *Armaguedon*, film d'A. Jessua ; 21 h. 25, Parole d'homme. — *Télé 2* : 19 h. 55 : Variétés ; 21 h. 05, Le Muppet show ; 21 h. 30, Le monde du cinéma ; 22 h. 20, Création super-8.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Série : Frédéric ; 20 h. 10, Spécial cinéma : *Toutes ses femmes*, film d'I. Bergman ; 21 h. 30, Gros plan sur I. Bergman.

MERCREDI 14 MAI
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Profession : aventuriers*, film de C. Mulot ; 22 h. 30, Football en différé de Bruxelles.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Les éclaireurs du ciel ; 21 h. 05, *un Silencieux au bout du canon*, film de J. Sturges.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : La conquête du ciel ; 20 h. 50, Magazine des loisirs ; 21 h. 50, L'homme et la musique : Rostropovitch. — *Télé 2* : 20 h. 05, Football (Eurovision) ; 22 h. 35, Arts-hebdo.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 15, Football, en eurovision de Bruxelles ; 21 h. 20, Ouvertures : le temps des sorcières.

JEUDI 15 MAI
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Starsky et Hutch ; 21 h., *l'Homme à tout faire*, film de J. Rich.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Drôles de dames ; 21 h. 05, *la Mariée est trop belle*, film de P. Gaspard-Huit.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Avanti*, film de B. Wilder ; 22 h. 30, Le carrousel aux images. — *Télé 2* : 19 h. 55, Concert en contraste : violon en liberté (différé du Spa Musical 1979) ; 21 h. 30, Document : marcher ; 22 h. 20, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Temps présent : la situation au Cambodge ; 21 h., Série : Winnetou ; 22 h., L'antenne est à vous : groupement genevois des aveugles ; 22 h. 25, Basket-Ball : tournoi préolympique.

VENDREDI 16 MAI
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sauve qui peut ; 21 h., *la Machine à explorer le temps*, film de G. Pal.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut ; 21 h. 05, *Verdict*, film d'A. Cayatte.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, *Moulin rouge*, film de J. Huston (vie de Toulouse-Lautrec). — *Télé 2* : 21 h. 05, *le Pont de mon père*, télé-film de D. Wilson ; 22 h. 20, Inter-Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *Louis XI*, film d'A. Astruc, d'après P. Murray Kendall ; 21 h. 50, Dossiers noirs : Pancho Villa ; 22 h. 55, Basket-ball, en différé de Genève (tournoi préolympique).

SAMEDI 17 MAI
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *un Silencieux au bout du canon*, film de J. Sturges ; 21 h. 45, Ciné-Sélection ; 22 h. 15, *Rendez-vous avec la peur*, film de J. Tourneur.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : Kung-Fu ; 21 h. 05, *l'Homme de l'Ouest*, film d'A. Mann.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire : reportage sur la mer Rouge ; 20 h. 25, *une Bible, un Fusil*, film de S. Miller ; 22 h. 10, Jeu : risquons tout !
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Le francophonissime : jeu sur la langue française ; 20 h. 25, Série : Mon ami Gaylord ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit ; 22 h. 45, Sport.

DIMANCHE 18 MAI
- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *les Révoltés du Bounty*, film de D. Milestone.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 05, Série : La grande vallée ; 21 h. 10, *le Portrait de son père*, film de A. Berthomieu.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés : Zigomaticorama ; 21 h. 30, *le Soleil des loups*, téléfilm de Cl. Brûlé et Y. André.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Fantomas*, film de Cl. Chabrol ; 21 h. 30, Des yeux pour entendre : de la musique concrète à la musique même ; 22 h. 20, Vespérales.

Jeudi 15 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Objectif santé.
L'espérance de vie.

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 30 Emissions régionales.

13 h 50 Cinéma : « Rio Grande ».
Film américain de J. Ford (1950), avec J. Wayne, M. O'Hara, B. Johnson, C. Jarman Jr., Harry Carey Jr., J. Carrol Naish, V. McLaglen (rediffusion).
En 1880, au Texas, un colonel de la cavalerie américaine affronte un problème familial. Et, malgré les ordres du gouvernement, il fait franchir le rio Grande à ses hommes pour mener, en territoire mexicain, une expédition contre les Apaches.

15 h 30 Sports : Cyclisme.
Trophée des grimpeurs à Chanteloup-les-Vignes.

16 h 20 Documentaire : Sous un océan d'arbres.
Reportage en Amazonie.

17 h 20 Un, rue Sésame.

17 h 45 La mer promise.
Réalisation de J. Ertaud, avec J.-M. Thibault, M. Biraud, M. Creton, F. Dyrek...

19 h 10 Les inconnus de 19 h 45.

19 h 25 Portrait.
M. Layau, collectionneur de grands crus.

19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Gamelin à Daladier : nous avons perdu la bataille.

20 h 30 Série : Kick.
(N° 1.)
« Raoul, la moto, les jeunes et les autres », réalisation de M. Simenon, avec F. de Pasquale, P. Préboist, M. Chevit...

21 h 30 Israël - Horizons 2000.
(Lire notre sélection.)

22 h 30 Sports : Championnats d'Europe de judo.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : la Crétoise.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
Rimmel-rock.

15 h Cinéma : « le Capitan ».
Film français d'A. Hunebelle (1960), avec J. Marais, Bourvil, E. Martinelli, A. Foa, P. Bruno, J. Porel, L. Delamare, G. Delorme, C. Pourcade, R. Patorni (rediffusion).
En 1616, un gentilhomme de province, mince fortune et fière allure, s'oppose aux intrigues de Concini, favori de la régente Marie de Médicis, qui veut déposséder du trône Louis XIII adolescent.

17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... potier.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Art nouveau.

19 h 45 Les assemblées parlementaires.
L'Assemblée nationale : le R.P.R.

20 h Journal.

20 h 35 Opéra : « Carmen ».
En liaison avec France-Musique.
En direct de l'Opéra-Comique, musique de Bizet. Avec les chœurs et l'orchestre de l'Opéra de Paris, direction P. Dervaux, et T. Berganza, R. Raimondi, P. Domingo.

23 h 5 Magazine : Zig-zag.
De T. Wehn-Damisch : Henri Rousseau, le douanier.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : codes et télégraphes ; Flash : la *ville des masques blancs.*

18 h 55 Tribune libre.
Mouvement des radicaux de gauche.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Documentaire : Matterhorn.
Film d'A. Vaughan, Prix du Festival du film de montagne 1976.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la nation ou le roi.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma (cycle John Wayne) : « les Voleurs de train ».
Film américain de B. Kennedy (1973), avec J. Wayne, A. Margret, R. Taylor, B. Johnson, B. Vinton, G. George, J. Gatlin. (Rediffusion.)
D'anciens soldats nordistes cherchent à récupérer, pour le compte d'une jolie veuve, un trésor que convoite également une bande d'aventuriers.

22 h Journal.

Vendredi 16 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

14 h 5 Enquête sur un départ pour le Canada.

15 h 30 Sports : Championnats d'Europe de judo.
En direct de Vienne.

17 h Le cirque Chipperfield.

17 h 43 Histoire sans parole.

18 h TF 4.

18 h 30 Un, rue Sésame.

18 h 55 Les inconnus de 19 h 45.

19 h 10 Une minute pour les femmes.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
Paris : le gouvernement brûle ses archives.

20 h Journal.

20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Prétentaine ».
De J. Deval, réalisation de P. Sabbagh, avec C. Coster, M. Creton, J. Bahn...
Un jeune homme pauvre amoureux d'une dame riche sur un paquebot.

22 h 30 Magazine : Expressions.
Le regard du sculpteur ; Le Krishnathan ; Moderne-classique ; les enfants et l'art lyrique.
(Lire notre sélection.)

23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : la Crétoise.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
L'univers féminin de François Mauriac.

15 h Série : Le justicier.
Jour d'exécution.

16 h Quatre saisons.

17 h La télévision des téléspectateurs.

17 h 20 Fenêtre sur... Ceylan.
L'usufruit du paradis.

17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Sophie la sorcière ; Candy.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Sam et Sally.
Monsieur Heredia.

21 h 35 Apostrophes.
Il y a les femmes.
Avec Mmes F. Dorian (les Lits à une place), *S. Thomas* (la Barbaresque), *M. Cardinal (pour* la Sexualité des femmes, *de S. Horer), J. Boissard* (Une femme neuve) *et M. J.-B. Pontalis* (Loin).

22 h 55 Journal.

23 h Ciné-club (cycle Jean Cocteau) : « les Enfants terribles ».
Film français de J.-P. Melville (1949), avec N. Stéphane, E. Dermit, R. Cosima, J. Bernard, A. Audoc, M. Revel, R. Galliard, A. Buffet (N., rediffusion).
Un frère et une sœur vivent en complicité, en intimité insolites dans une chambre fermée, jouant un jeu qu'ils ont inventé ensemble. Leur passion mutuelle provoque un drame lorsque d'autres se mêlent à cette vie.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous : Chaplin ; Bricolopédie : le château fort.

18 h 55 Tribune libre.
Force ouvrière.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : la liberté en marche.

20 h Les jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Citizen Shaw.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze. Reportage de O. Vernier-Palliez et M. Frydland.

21 h 30 L'imaginaire en campagne : Ulysse est revenu.
De J. Dewever.
L'histoire d'un homme qui s'est fixé à Roussillon, après de longs voyages, pour de l'agriculture biologique.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.

Samedi 17 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.

12 h 30 Cuisine légère.
Les escargots sans ail, Jacques Laffitte.

12 h 45 La vie commence demain.
Les métiers de l'informatique.

13 h Journal.

13 h 30 Le monde de l'accordéon.

13 h 50 Au plaisir du samedi.
Chapeau melon et bottes de cuir (n° 7) ; 14 h. 45, Un nom en or (et à 15 h. 42, 17 h. 22, 17 h. 52) ; 15 h. 46, Les années d'illusion ; 16 h. 42, Le magazine de l'aventure ; 17 h. 25, Holmes et Yoyo.

18 h 10 Trente millions d'amis.

18 h 35 Magazine auto-moto.

18 h 55 Les inconnus de 19 h 45.

19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
Spécial vacances.

19 h 20 Emissions régio .ale .

19 h 45 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
De Gaulle attaqué à Montcornet.

20 h Journal.

20 h 30 Variétés : Numéro un.
Sacha Distel.

21 h 35 Série : Columbo.
Réalisation H. Hart, avec P. Falk, B. Dishy, J. Cassidy, R. Loggia.

23 h Télé-foot 1.

24 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.

12 h La vérité est au fond de la marmite.
Le turbot.

12 h 30 Samedi et demi.

13 h 35 Monsieur cinéma.

14 h 25 Les jeux du stade.

17 h 20 Les moins d'vingt et les autres.

18 h 10 Chorus.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h 35 Dramatique : Les cinq dernières minutes.
Un parfum d'angélique.
Réal. J.-Y Jeudy, avec J. Debary, M. Eyraud, A. Mottet..

22 h 5 Variétés : Direct.
James Brown.

23 h Documentaire : Les carnets de l'aventure.
Dans les brumes de l'or vert.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Un regard s'arrête : Parade au soleil ; Raconte quand tu étais petite : le pré de la Fadaise.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : vive la Nation !

20 h Les jeux.

20 h 30 Spécial Festival de Cannes.

21 h 30 Théâtre : « la Collection ».
Pièce d'H. Pinter ; avec : A. Bates, H. Mirren, M. McDowell et L. Olivier.
(Lire notre sélection.)

22 h 35 Journal.

22 h 55 Ciné-regards.
Au Festival de Cannes.

Dimanche 18 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe.
Célébrée en l'église Notre-Dame de Beauregard, La Celle-Saint-Cloud.
Prédicateur : Père Gérard Mende.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 TF 1 - TF 1.

13 h Journal.

13 h 20 C'est pas sérieux.

14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.

15 h 30 Sports première.
Tiercé, cyclisme (Bordeaux-Paris), course à pied (marathon de Paris), judo (championnat d'Europe à Vienne), automobile F 1 (Grand Prix de Monaco).

17 h 55 Téléfilm : Cher Archibald, d'Exbrayat (rediffusion).

19 h 25 Les animaux du monde.
Pourquoi les rats...

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « Oscar ».
Film français d'E. Molinaro (1967), avec L. de Funès, C. Rich, A. Natanson, S. Saurel, C. Gensac, D. Page, R. Van Hool, P. Préboist, M. David (rediffusion).
Pris dans un inextricable imbroglio, un homme d'affaires cherche à la fois à marier sa fille enceinte et à récupérer une valise contenant des bijoux.

21 h 50 Document : Québec oui, Québec non.
De J.-E. Jeannesson.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Emissions pédagogiques.

12 h 15 Il était un musicien.
Monsieur Ravel.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Colorado.
La fortune.

14 h 55 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.

15 h 45 Des animaux et des hommes.

16 h 35 Série : Un juge, un flic.
Un alibi en béton.

17 h 45 Majax : Passe-passe.

18 h 15 Dessine-moi un mouton.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : La taupe.
De J. Irving, d'après le livre de J. Le Carré. Avec A. Guiness, M. Aldridge, J. Bannen... (Dernier épisode.)

21 h 30 Document : Un homme... un château.
Compiègne (proposé par F. Gall, réalisation A. Cavalier).

22 h 5 Document de création : Par elles-mêmes.
Mme Massol, chef d'entreprise.

22 h 30 Le petit théâtre.
« Promenade du Marais », de Jean Yvane.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
Images de Tunisie.

10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage : « Boulot, métro, musique » par M. Meb Toul. Variétés : J Afonso (Portugal), le groupe Illapu (Chili), N. Amor (Tunisie), Nataly (Yougoslavie).

16 h 40 Prélude à l'après-midi.
« *Double concerto pour violon et violoncelle* », de Brahms, interprété par : I. Stern (violon), L. Rose (violoncelle) et l'Orchestre Philharmonique d'Israël, dir. : Z. Mehta.

17 h 40 Jeu : Tous contre trois.
La Marseillaise.

18 h 40 Série : L'aventure (La légende du tigre).

19 h 40 Spécial DOM-TOM.

20 h Dessin animé : Mister Magoo.

20 h 30 Villes au trésor : Lyon.
(Lire notre sélection.)

21 h 25 Journal.

21 h 40 L'invité de FR 3 : Isaac Stern.

22 h 40 Cinéma de minuit : « la Petite Chocolatière ».
Film français de M. Allégret (1931), avec Raimu, J. Francell, M. Verly, P. Bertin, J. Gobet, A. Dubosc, S. Simon. (N.)
La fille d'un fabricant de chocolat bouleverse la vie d'un employé de ministère qui devait épouser la fille de son chef de bureau.

A VOIR

Futurologie pour Israël

DOCUMENTAIRE : ISRAEL HORIZONS 2000
Jeudi 15 mai, TF 1, 21 h 30.

Il y a quelque témérité sans doute à jouer les futurologues à propos d'un pays comme Israël, dont le sort est à ce point dépendant des fluctuations de la situation internationale. Selon que la paix durera ou non, selon que les négociations avec l'Egypte aboutiront ou non à un accord, selon que les Palestiniens se verront ou non reconnaître une patrie, selon que Begin gagnera ou non les prochaines élections, selon que Carter..., selon que Brejnev... Bref, que d'incertitudes !

Jean-Loup Demigneux a choisi de montrer un pays qui n'est pas seulement l'enjeu d'une vaste confrontation diplomatique et militaire, mais aussi le lieu d'un effort de développement économique et social. Pour le moment, les prévisions sont plutôt sombres : une inflation de 100 % en 1979 qui fait craindre, selon le nouveau ministre des finances, « *quelque chose qui ressemble à une ruine totale* », un chômage qui pourrait affecter cette année près de 5 % de la population active, de nombreuses entreprises menacées de faillite.

A plus long terme, les Israéliens sauront-ils à nouveau fertiliser le désert et, face aux contraintes, trouver la voie d'un redressement ? Surtout, pourront-ils sortir de la crise tout en rendant justice aux Palestiniens ? Une vingtaine de spécialistes s'expriment. — T. F.

L'œil, le corps, la voix

MAGAZINE : « EXPRESSIONS »
Vendredi 16 mai, TF 1, 22 h 30.

Quatre thèmes encore pour ce « numéro » du magazine « Expressions » produit par Claudine Weilhoff et Béatrice Caufman : « Le regard sculpteur », « Le Krishnatham », « Moderne-Classique », « Les enfants et l'art lyrique ». Ça n'est pas assez clair ? Précisons donc. « Le regard sculpteur », réalisé par Jean-Claude Guidicelli, propose la triple réponse des sculpteurs Etienne Martin, Anita Tullo et Pierre Tual au regard porté sur leur œuvre : chacun à sa manière, ils disent combien l'œil, après la main, peut devenir créateur et donner vie à la sculpture.

Pour « Le Krishnatham », il s'agit d'un reportage dans le sud de l'Inde, à Guruvayur, ville de pèlerinage où chaque jour, dans un temple, une troupe de danseurs interprète un épisode de la vie de Krishna.

L'équipe s'est attachée à la vie de la troupe, dont les membres, dès l'âge de cinq ans, sont dédiés au temple qui les prendra en charge jusqu'à leurs vieux jours. On verra les bains rituels du matin, les jeux parmi les éléphants, les représentations : un reportage signé Fabienne Wiazemski.

Avec « Moderne - Classique », *Jacques Henry présente le chorégraphe* Peter Gross, que rien ne semblait prédestiner à cet art, et sa troupe de danseurs classiques voués à une danse contemporaine.

Enfin, José Berzosa est resté fidèle aux sujets inhabituels, à son intérêt pour ce qui reste ordinairement inconnu et dont il cherche le sens : ici un opéra monté par soixante-dix lycéens d'Aix et de Marseille : « Les Enfants et l'Art lyrique ». — F. E.

Les mystères de Pinter

THEATRE : « LA COLLECTION »
Samedi 17 mai, FR 3, 21 h 30.

C'est une production de la maison « Granada », ce qui, déjà, est signe de qualité. Et comme il s'agit d'une série qui s'appelle « La meilleure pièce de l'année mille neuf cent et quelque » et comme cette série est dirigée par Sir Laurence Olivier, on peut s'installer en toute certitude devant son petit écran.

Au programme, *la Collection*, de Pinter. L'intrigue ne se *raconte pas. Il n'y en a pas.* Il y a des personnages ambigus d'un milieu chic qui ont chacun une histoire secrète. Il y a les histoires des rapports de séduction, de domination. Des luttes de passions à coupe de silences dangereux, de paroles apparemment banales, meurtrières.

On a dit de Pinter qu'il appartient au théâtre de l'absurde. On a qualifié son écriture de « dialogues au magnéto » laissant entendre qu'il s'applique à trier, à mettre en forme *le courant des conversations* entendues. Mais Pinter entend avec une oreille musicienne. Ses mots sont aussi simples que des notes et tout aussi chargés de sorcellerie. Ils cognent la raison, ils ne dévoilent pas le mystère, ils l'an*noncent. Ils font écouter* les gémissements des fantômes, entourent les formes invisibles du malaise, de la culpabilité... Un homme dit « *Je n'aime pas les olives* » et un peu plus tard, très naturellement, en mange une. Ce simple geste révèle *soudainement quelque chose* de très grave qu'on ne sait pas, qu'on ne saura pas, mais qui déplace les personnages et leurs rapports.

Claude Regy avait monté *la Collection*, au Théâtre Antoine, avec Michel Bouquet et Bernard Freysson. La télévision anglaise nous offre Sir Laurence Olivier et Alan Bates avec Malcolm McDowell *(Orange mécanique)* et Helen Mirren. — C. G.

Lyon et son passé

SERIE DOCUMENTAIRE : VILLES AUX TRESORS
Dimanche 18 mai, FR 3, 20 h 30.

Où l'invention des frères Lumière, mise au point comme chacun sait à Lyon, permet de partir entre Saône et Rhône sur la piste des trésors historiques et artistiques que recèlent les rues et les musées de la grande cité *deux fois millénaire.* Des collections du musée des beaux-arts, aux vestiges gallo-romains conservés *in situ*, sur la colline de Fourvière, dans un bâtiment construit il y a quelques années, en passant par les précieux incunables, manuscrits et livres des débuts de l'imprimerie, émerge peu à peu le passé culturel de Lyon.

Un passé qu'on ne peut envisager sans évoquer l'école philosophico-religieuse qui engendra au siècle dernier cette étonnante chose qu'est *le Poème de l'âme* de Louis Janmot ; sans parler des chefs-d'œuvre de la soierie produits à la Croix-Rousse, le quartier des canuts. Une promenade guidée. — G. B.

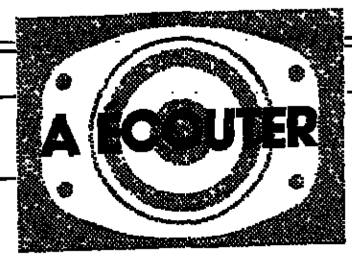

Bizet salle Favart

OPERA : CARMEN
Jeudi 15 mai,
France Musique en liaison avec Antenne 2, 2 h 35.

Les uns disent que c'est la *Carmen* d'Edimbourg, les autres que c'est celle d'*Abbado, mais* sur France-Musique, comme sur Antenne 2, ce sera simplement la *Carmen* de Bizet, retransmise en différé de la salle Favart, sous la direction de Pierre Dervaux.

Outre la qualité exceptionnelle de la *distribution, qui réunit* Teresa Berganza, Placido Domingo, Ruggero Raimondi et Katia Ricciarelli, la principale différence consiste dans le rétablissement des dialogues parlés originaux au lieu et place des *récitatifs* ajoutés *après coup* par Ernest Guiraud en 1880 pour satisfaire aux exigences de l'Opéra de Vienne.

Ce souci d'authenticité ne consolera pas les admirateurs de Moussorgski, qui devront se résigner à entendre Boris Godounov dans la version de Chostakovitch à l'Opéra le mois prochain ; mais il est certain que la présence des scènes parlées intentionnellement voulues par Bizet empêchent de transformer *Carmen en un opéra à grand* spectacle comme c'était le cas au Palais Garnier, en 1959 et 1970, et davantage encore à *Salzbourg*, au détriment de l'esprit de l'œuvre. — G. C.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économique de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., G. Klein et R. Hulot ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Henri Tisot et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Louis Berio (lundi), Daniel Kis (mardi), René Monory (mercredi), Marcel Achard (jeudi), Bertrand Tavernier (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE I (informations toutes les heures) : 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Leval ; 8 h. 45, A vos souhaits, avec S. Collaro et Brigitte (la guerre des moutons) ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol, de P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-Time, de J. Martin ; 16 h. 30, Bon appétit, la France ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Journal.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h. 40, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h. 10, Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes des demi-heures), Léon Zitrone ; 8 h. 10, A. Frossard ; 8 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagés ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h. 30, Hit-Parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault et Léon ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h. 30, Quitte ou double ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 15, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, Toute la vérité ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., Capsule, avec M. Toesca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-P. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu de 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Marie-Louise d'Espagne (le 10), Victoria la scandaleuse (le 17) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au *rythme du monde, de M. Godard* ; 0 h., J. Artur et M. Hées ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas ; 9 h., Le journal de P. Lescure ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 12 h., Le Sisco ; 13 h., Europe-Midi ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-Parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-Parade des clubs, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec F. Diwo.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; *9 h. 20, Stop ou encore*, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., rock de B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30 Musique classique.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jamparade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 8 h. 35, C'est dimanche, de Christian Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi dimanche ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30 Europe-soir ; 19 h. Le club de la presse ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Chlorophylle ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hébey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L., Hit-parade des clubs avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45 tours avec J. Meledo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade *des 33 tours ; 20 h. 30, Musique* classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 12 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Goethe et l'hermétisme (évolution des concepts ésotériques chez Goethe) ; à 8 h. 32, Malthus ou les hantises de la population.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : La guerre au Moyen Age.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Evénement-musique : « Carmen », de Bizet, à l'Opéra-Comique.
12 h. 5, Agora : « La grève des ventres », avec F. Ronsin.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : Les nouvelles lutheries.
14 h., Sons : Fabriques (le forgeron de Kapsiki, au Cameroun).
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Trois Piliers », de J. Orieux.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : Le développement industriel et la protection de l'environnement sont-ils compatibles ?
16 h. 50, Actualité : La longévité est-elle héréditaire ?
17 h. 32, Libre parcours récital : J. Vandeville, hautbois, et D. Fournier, luth et théorbe.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Présence des arts : Les portraits de J.-E. Blanche, au musée de Rouen.
20 h., « le Misanthrope et l'Auvergnat », de E. Labiche, avec M. Lonsdale, P. Tornade, M. Couture, D. Ajoret, J. Seiler, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : La déesse et sa fille, Déméter et Koré.
22 h. 30, Nuits magnétiques : en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : les petits maîtres du dix-neuvième siècle français (années 1800-1825), œuvres de Lesueur, Spontini, Boieldieu, Herold, Boely, J.-S. Bach et Weber.
12 h., Musique de table : « Fancy Free », ballet de Bernstein, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, direction L. Bernstein ; 12 h. 35, Jazz classique : Jack Teagarden ; 13 h., L'illustration musicale.
14 h., Musiques : les chants de la terre (Afrique) ; 14 h. 30, « Piano », par L. Worms : Beethoven ; 15 h. 30, Tolla Nikiprowetsky ; 15 h. 55, Opéra : « Noces de sang », de Sandor Szokolay, avec les Chœurs d'enfants de la radio hongroise, les Chœurs de l'Opéra de Budapest et l'Orchestre de l'Opéra de Budapest, direction A. Korody.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ;
19 h. 30, France et musique.
20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Saison internationale des concerts de l'U.E.R. (en direct de Brême) : « Music from fourth series pour orgue » et « Dance pour orgue » (Ph. Glass) ; « Music for player piano » (C. Nancarrow).
22 h. 30, Ouvert la nuit : le vingtième siècle, musique de chambre (Beethoven, Mayr) ; 23 h. 5, Les solistes d'aujourd'hui : J. di Donato, clarinette (Messiaen, Globokar) ; 0 h. 5, Portrait pour le siècle : Rachmaninov.

Mardi 13 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Goethe et l'hermétisme (la conception du symbole chez Goethe) ; à 8 h. 32, Malthus ou les hantises de la population : vers une pensée laïque ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Les musulmans en Chine.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... T. Maulnier et J. Ellenstein : dialogues inattendus.
11 h. 2, Libre parcours récital : O. Poisson et C. Bouchara, piano à quatre mains (Brahms, Casella, Fauré, Poulenc), et à 17 h. 32.
12 h. 5, Agora : Ecrits de l'Eglise primitive, avec P. Quéré.
12 h. 45, Panorama... avec Clara Malraux.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Sons : Fabriques d'alcool.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Sur les pas de Ripley », de P. Highsmith.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 35).
16 h. 50, Actualité : Exposition « Les arts du théâtre, de Watteau à Fragonard » au musée de Bordeaux.
17 h. 32, Libre parcours récital : A. Kiss, soprano ; G. Farkas, cymbalum ; M.-T. Ghirardi, guitare.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Sciences : La restauration des peintures au musée du Louvre.
20 h., Dialogues franco-finnois : « Y a-t-il une place pour le philosophe dans le monde d'aujourd'hui ? », avec G. von Wright et J. Vuillemain.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : les petits maîtres du dix-neuvième siècle français, œuvres de Meyerbeer, Auber, Cherubini, Herz.
12 h., Musique de table : les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Jack Teagarden ; 13 h., Le métier de l'illustration musicale.
14 h., Musiques : les chants de la terre (Afri*que) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h.*, Concertos (K. Weill, A. Jolivet) ; 16 h., « Ode pour cordes » (D. Meier), direction A. Girard ; 16 h. 15, Les cercles musicaux : Mozart, ses amis, ses élèves (Hummel, Hoffmeister, Mozart).
18 h. 2, Six-Huit : jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h. 30, Concert (cycle Isaac Stern, en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : *« le Boulon », suite, opus 27 (Chostakovitch)*, « Concerto pour violon et orchestre », opus 14 (S. Barber), « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur », opus 35 (Tchaïkovski), par l'Orchestre national de France, direction K. Kondrachine, avec I. Stern, violon.
23 h., Ouvert la nuit : domaine de la musique française, éditions et manuscrits musicaux ; 23 h. 30, Portrait de famille : les Cambreling, extrait du concert donné le 13 octo*bre 1979 par le Nouvel Orchestre philhar*monique, dir. S. Cambreling (Auber, Dukas, Debussy, Jolivet, Tomasi, Scriabine, Mossolov, Knipper) ; 1 h., Douces musiques : M. Ohana, R. Depraz.

Mercredi 14 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Goethe et l'hermétisme (la notion de polarité chez Goethe) ; à 8 h. 32, Malthus ou les hantises de la population : les précurseurs.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Le problème de la diffusion.
11 h. 2, Libre parcours récital : Trio Köchel (Schubert, Ives), et à 17 h. 32.
12 h. 5, Agora : Les albums du Père Castor, avec F. Faucher.
12 h. 45, Panorama : Le Liban.
13 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor n° 3 », opus 44, de Mendelssohn, interprété par le Quatuor Bartholdy.
14 h., Sons : Fabriques de papier.
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Gens de Smiley », de J. Le Carré.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : L'enfant face au couple en crise.
15 h. 2, Point d'interrogation : les grandes civilisations (l'islam).
16 h. 10, Les travaux et les jours... de J. Gattard (art textile).
16 h. 50, Actualité : Diététique et industrialisation de l'agriculture.
17 h. 32, Libre parcours récital : P.-L. Aimard, piano (Scriabine).
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, *La science en marche* ; Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : Ecrits de Gobineau sur la musique orientale.
22 h. 30, Nuits magnétiques : en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, *Le matin des musiciens* : les *petits* maîtres du dix-neuvième siècle français, œuvres de Alkan, Liszt, Chopin, Berlioz.
12 h., Musique de table : « Mississippi », suite (F. Grofé), « Rhapsodie in blue » (Gershwin), direction H. Hanson ; 12 h. 35, Jazz classique : J. Teagarden ; 13 h., Le métier de l'illustration musicale.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Nouveaux répertoires ; 14 h. 30, Kaléidoscope : œuvres de Vivaldi, Henry, Beethoven, Gounod, Mozart, R. Strauss, D. Reinhardt et S. Bechet ; 15 h. 30, Jeu des énigmes ; 16 h., Galerie de portraits ; 16 h. 30, *Les grotesques de la* musique ; 17 h. 45, Haute infidélité : les musiques animalières.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Le royaume de la musique : concours régional pour les ensembles instrumentaux.
20 h. 30, Festival cinématographique d'Angers (concert donné au Théâtre municipal d'Angers) : « Suite française » (M. Jaubert), « Lamento » (P. Jansen) ; « Symphonie Death-Watch » (A. Duhamel) ; « Suite cinématographique » (G. Delerue), par l'Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Delerue, avec J.-C. Bourrier, trompette, et B. Mason, chant et guitare.
22 h. 30, Ouvert la nuit : le lied schubertien, « Schubert et l'amour » ; 23 h., Inédits et références : œuvres de Schubert, Schoenberg et Mozart ; 1 h. 30, *Les grandes voix*.

Jeudi 15 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Goethe et l'hermétisme (Prométhée et Ganimède) ; à 8 h. 32, Malthus ou les hantises de la population : la Terre se dépeuplerait-elle ? ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, Orthodoxie et christianisme oriental.
9 h. 30, Protestantisme.
10 h., Messe de l'Ascension, à Deauville.
11 h. 2, Libre parcours récital : C. Caumont, clavecin (musique des XVIIe et XVIIIe *siècles*), et à 17 h. 32.
12 h. 5, Agora : Femmes d'Alger dans leur appartement, avec A. Djebar.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France : L'église de Maisons-Alfort.
14 h., Sons : Fabrique de papier (le pressage).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Jeu de la passion », de J. Kusinski.
14 h. 47, Emission spéciale : La marine en bois.
16 h. 50, Actualité : L'aménagement de la profession de commissaire-priseur.
17 h. 32, Libre parcours récital : R. Fontanarosa, violoncelle ; G. Casadesus, piano (Debussy et Casadesus).
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Hémostases et thromboses.
20 h., La Comédie-Française présente : « la Folle de Chaillot », de J. Giraudoux.
22 h. 30, *Nuits magnétiques* : en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : les petits maîtres du dix-neuvième siècle français, œuvres de Lalo, Lefebure-Wely.
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : J. Teagarden ; 13 h., Le métier de l'illustration musicale ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : musique en plumes, œuvres de P. Linke, M. Schoenherr, Sarasate, Groth, Eysler, J. Strauss ; 14 h. 30, Visages du romantisme : le romantisme classique (Mendelssohn, Brahms) ; 15 h. 30, Répertoire choral (Mozart), direction N. Marriner ; 16 h. 25, Edith Lejet ; 16 h. 40, Symphonique : œuvres de Schumann, R. Haubenstock Ramati, W. Lutoslawski.
18 h. 2, Six-Huit : jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106) : récital J.-F. Heisser, piano, œuvres de Bartok et Albeniz ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 35, Soirée lyrique (Opéra-Comique de Paris, en liaison avec Antenne 2) : « Carmen », de Bizet, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, direction P. Der*vaux, avec P. Domingo, R. Raimondi*, M. Philippe, M. Sénéchal, J. Laine, Y. Bisson, T. Berganza, K. Ricciarelli, D. Perriers et J. Berbie *(lire notre sélection)* ; 0 h. 5, Ouvert la nuit ; 1 h., Jazz-forum : Itinéraire Ch. Mingus.

Vendredi 16 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Goethe et l'hermétisme (les souffrances du jeune Werther) ; à 8 h. 32, Malthus ou les hantises de la population.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « la Touraine », avec C. Poulain ; « le Mai à Paris », avec C. Lépidis.
11 h. 2, Libre parcours récital : A. Okamoto, piano (Mozart, Takemitsu, Chopin, Debussy).
12 h. 5, Agora : La tête aux antipodes, avec R. Doucet-Leenhardt.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Fabriques de papier.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Relevée des herbes » et « Histoire pour dire autre chose » avec Max-Pol Fouchet.
14 h. 47, Un homme, une ville : Guglielmo Marconi.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La politique scientifique dans le monde.
20 h., Emission médicale : La schizophrénie (en liaison avec TF 1).
21 h. 30, Black and blue : Contrebasse.
22 h. 30, Nuits magnétiques : en direct de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien-Musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : les petits maîtres du dix-neuvième siècle français, œuvres de Gounod, Saint-Saëns, Ropartz, Ch. de Beriot, S. Lazzaris, Lekeu et Berlioz.
12 h., Musique de table : musique de charme (Donizetti, B. Gerard) ; 12 h. 35, Jazz classique : J. Teagarden ; 13 h., Le métier de l'illustration musicale ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques : polyphonies vocales (monde arabe) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Grands solistes : Zino Francescatti, violon (Vitali), Robert Casadesus, piano (Beethoven) ; 15 h. 45, L'art de Hermann Scherchen : J.-S. Bach ; 17 h. 15, Alain Louvier : études pour agresseurs (deuxième livre) ; 17 h. 30, Première loge (R. Strauss).
18 h. 2, *Six-Huit : jazz time (jusqu'à 18 h. 30)* ;
19 h. 30, France et Musique.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (émis de Baden-Baden) : « Berceuse élégiaque » (Busoni), « Symphonie n° 10 en fa dièse majeur » (Mahler) ; par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. G. Sinopoli, avec S. Taskova, soprano.
21 h. 30, Vingt-cinquième anniversaire de la communauté radiophonique des programmes de langue française (en direct de Lausanne) : « Sippe pour orchestre » (M. Quinet, Belgique) ; « Suite de strophes pour récitant, chœur et petit orchestre » (A. Besançon, Suisse) ; « Migration vers l'automne pour orchestre à cordes » (M. Longtin, Canada) ; « Malinconia pour soprano, basse et orchestre » (M. Mihalovici, France), par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. A. Charlet et A. Gerecz ; 23 h., Ouvert la nuit : vieilles cires, cycle Caplet (Debussy, Ravel) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : en direct de Cannes.

Samedi 17 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain : Le Festival international du film à Cannes.
10 h. 45, Démarches... avec M. Roche.
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980, Les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Fabriques de dieux (les artisans de Foumbane au Cameroun).
14 h. 5, E. Viollet-le-Duc, le bâtisseur.
16 h. 20, Livre d'or : M. Géliot, harpe ; J. Vandeville, hautbois (Haendel, Raphaël, Fauré, Eben, Malipiero, Amy, Lemeland, J.-S. Bach).
17 h. 30, Pour mémoire : La matinée des autres (C. Castañeda, le magique et le réel).
19 h. 30, La R.T.B.F. présente : « la Lettre brouillée », de R. Georgin.
20 h., « la Cagnotte », d'E. Labiche, avec J. Amos, J. Benguigui, J. Boulze, etc.
21 h. 56, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : musique pour les travailleurs et les étudiants étrangers (Uruguay - I).
7 h. 40, *Concert promenade* : œuvres de J. Strauss, J. Brahms, P. Duclos, Meyerbeer, P. Abraham, R. Stolz.
8 h. 30, Musiques chorales : œuvres de W. Newmark, W. Cornysh et Anonymes.
9 h., Samedi (en direct du studio 119 de Radio-France) : émission de Jean-Michel Damian, « l'Air du temps de la musique à travers l'actualité du disque ».
16 h., Concert de musique de chambre (donné au Festival estival de Paris le 8 août 1979) : « Lamentation sur *la mort* de Ferdinand III », suite n° 7 (Froberger) ; « Ordre n° XVIII » (Couperin) ; « Suite n° 7 en sol majeur » (Haendel) ; « Suite des Indes galantes » (Rameau), avec K. Gilbert, clavecin.
17 h. 15, Ouverture : présentation de la semaine du Matin des musiciens, opéra baroque, par J. Merlet ; 19 h. 15, Le concert du Matin des musiciens : les petits maîtres du dix-neuvième siècle, par O. Bernager.
20 h. 5, Soirée lyrique : « le Couronnement de Poppée », opéra en deux actes de C. Monteverdi, par la formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction Ch. Farncombe, les Chœurs de Radio-France, direction J. Jouineau, avec M. Berod, J. Chamonin, A.-M. Rodde, P. Esswood, P.-M. Pegaud, O. Tourn.
23 h. 5, Ouvert la nuit : comment l'entendez-vous ? : Jean-Jacques Rousseau et la musique du cœur, œuvres de J.-J. Rousseau, Rameau, Pergolèse, Gluck, Beethoven, Schubert, Chopin, Brahms, Debussy ; 1 h. 15, Le dernier concert (concert donné au Théâtre de la Ville) : œuvres de G. Bennett, P. Marcland et N. Osborne, par l'Ensemble intercontemporain, direction G. Bennet et J. Mercier, avec D.-W. Johnson, baryton.

Dimanche 18 mai

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe de Saint-Yves, à la Sainte-Chapelle de Paris.
11 h., Regards sur la musique : « l'Enlèvement au sérail », de Mozart (troisième partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Concert : Cycle des cordes pincées à la Maison de Radio-France.
14 h., Sons : Fabriques du mur (le travail du pisé à Tamgrout, au Maroc).
14 h. 5, La Comédie-Française présente l'« Avare », de Molière.
16 h. 5, Libre parcours récital : l'Orchestre de chambre tchécoslovaque, dir. O. Stejskal, soliste E. Lustigova (Fischer, Stamic, Domazlicky, Dvorak).
16 h.
17 h. 30, Rencontre avec... J. Capin et C. Santelli.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Boris Pasternak (deuxième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Musique de chambre : Dubois, Schmitt, Marco, Logothetis.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Les classiques favoris (Beethoven, Mozart).
9 h. 2, Les chants de l'âme : chants sacrés protestants.
9 h. 30, Cantate pour le dimanche après l'Ascension : BWV 128 de J.-S. Bach, par les Chœurs de Saint-Thomas de Leipzig, dir. Günter Ramin, avec M. Basner, soprano, E. Fleischer, contralto, R. Apreck, ténor, et H. Hauptmann, basse.
10 h. 15, Les classiques favoris (Stravinski).
11 h., Les petites oreilles : disques présentés par les enfants (Schubert, de Lassus, Verdi).
12 h., Midi-dimanche : « les Noces de Figaro » et « Troisième Concerto pour violon et orchestre », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec A. Gruniaux, soliste.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : A. Roussin.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez : « Troisième Symphonie en mi bémol majeur », extrait, direction C. Schuricht, « Neuvième Symphonie en ré mineur », opus 125, direction W. Furtwaengler (Beethoven).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Don Carlos », de Verdi.
19 h., Jazz vivant : les pianistes Ran Blake et et Paul Bley.
20 h. 5, Concert de musiques traditionnelles.
22 h. 30, *Ouvert la nuit : une semaine de musique vivante* ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes et compositeurs aveugles) : « Méditations sur l'Apocalypse, n° 5 », avec M.-L. Jaquet, orgue ; « Evocation », avec J.-C. Raynaud, orgue (J. Langlais) ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.

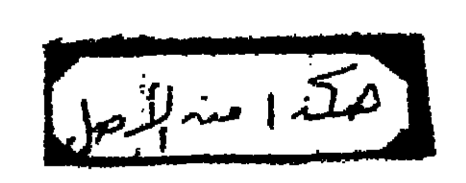

FRANÇOIS LE DIASCORN/VIVA.

LIMITES

Le flou devient mathématique

Les réalités à saisir sont complexes et incertaines. Cette idée simple a donné naissance à des théories sur les « ensembles flous ». Plusieurs centaines de chercheurs y travaillent.

HENRI PRADE (*)

POUR celui qui doit prévoir et décider afin de maîtriser un processus où interviennent des composantes humaines, comme pour celui qui conçoit des modèles de tels systèmes, les *réalités à saisir* et à prendre en compte apparaissent souvent incertaines et complexes sous nombre d'aspects. Il y a une quinzaine d'années, alors que ce genre de préoccupations commençait tout juste à se faire jour, le professeur américain L.A. Zadeh, dont le nom était déjà attaché *au développement de* la théorie des systèmes, introduisit la notion d'ensemble flou (1), proposant ainsi une nouvelle approche de l'incertain et de son traitement. Si cette nouvelle théorie ne fit que peu de prosélytes à ses débuts, ses *récents* développements ont aujourd'hui retenu l'attention de plusieurs centaines de chercheurs dans le monde appartenant à des disciplines allant des mathématiques aux sciences humaines.

Certes, les détracteurs sont encore nombreux, et beaucoup reste à faire sur le plan de la *théorie comme sur celui des* applications ; le moment semble cependant venu pour que les ensembles flous sortent quelque peu du cercle restreint des spécialistes.

Qu'est-ce qu'un ensemble flou ? Une réponse complète à cette question nécessiterait quelques développements mathématiques (2). Ce qui suit est volontairement succinct et intuitif. L'idée d'ensemble flou rompt avec la loi de bivalence traditionnelle de la théorie des ensembles où le degré d'appartenance d'un élément à un ensemble est 1 ou bien zéro. *Pour* un ensemble flou, il y a une transition continue entre appartenance et *non-appartenance* : des éléments peuvent appartenir à l'ensemble avec des degrés compris entre 1 et zéro. Plus le degré sera proche de 1, plus l'élément sera caractéristique de l'ensemble flou.

Ainsi, un observateur peut sans hésitation, au vu de leur taille, considérer ou non comme gran*des certaines personnes*, cependant beaucoup d'autres lui apparaîtront comme grandes à des degrés divers ; ici, le mot « grand » délimitant un ensemble flou de tailles, il devient impossible de décider non arbitrairement si *certaines personnes* sont grandes ou non : elles le sont plus ou moins.

Cas limites

Il n'existe pas en général de procédure absolue pour évaluer le degré d'appartenance d'un élément à un ensemble flou ; ces degrés ne sont que des indices de tendance dont la valeur est essentiellement indicative. Les notions d'*union*, d'*intersection*, *de* complémentation et d'inclusion s'étendent aux ensembles flous, les ensembles non flous apparaissant alors comme des cas limites.

Vu le rôle de la théorie des ensembles en *mathématiques*, *on* imaginera sans peine que nombre de concepts sont susceptibles *d'être étendus* aux ensembles flous. Ainsi, les nombres réels flous qui correspondent à l'idée de valeurs numériques mal connues peuvent être, par exemple, additionnés ou multipliés entre eux : le calcul d'incertitude classique se trouve de cette façon généralisé. Les relations floues, ensembles flous sur des produits cartésiens de *référentiels*, permettent d'étendre les notions d'ordre, d'équivalence et de causalité. *Le* lien entre plusieurs éléments — qu'il exprime une préférence, une ressemblance ou *une dépendance* — s'y trouve valué. La notion d'algorithme flou a été introduite, elle correspond intuitivement aux procédures mal définies (en ce sens qu'elles ne sont pas spécifiées dans tous leurs détails) que l'esprit humain emploie pour mener *à bien* nombre de tâches quotidiennes.

Récemment, le professeur Zadeh a jeté les bases d'une théorie des possibilités où un ensemble flou est vu comme l'ensemble des *valeurs plus ou moins possibles* que peut prendre une variable. Les possibilités se différencient complètement des probabilités, car elles en satisfont plus l'axiome d'additivité. Le concept dual de nécessité peut être introduit. Les probabilités quantifient la fréquence des événements, les possibilités leur « faisabilité ». L'incertitude n'est pas forcément due au hasard.

Vu l'apparente simplicité de *l'idée de base*, une question *vient* naturellement à l'esprit : pourquoi a-t-il fallu attendre 1965 pour que naissent les ensembles *flous* ? En fait, l'idée existait sous diverses formes depuis longtemps, mais elle ne s'était pas suffisamment différenciée d'autres théories alors en cours d'élaboration pour paraître auto*nome*. Ainsi, les ensembles flous ne sont pas sans rapport avec les logiques multivalentes apparues au début de ce siècle. En remontant plus loin, ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle que les concepts d'aléatoire et de probabilité se sont superposés : auparavant, était probable ce qui était plausible, ce qui ne surprenait pas, ce dont on pouvait avoir une certitude subjective. D'ailleurs, dans son *Ars Conjectandi*, Jacques Bernouilli réservait encore une place aux « probabilités non additives » à *côté* de ce qui allait être la théorie des probabilités au sens où on l'entend encore en général aujourd'hui. Ces « probabilités non additives », dont les possibilités sont un cas particulier, allaient attendre longtemps avant de réapparaître — c'était là sans doute une idée trop baroque pour une époque classique.

Les théories des ensembles flous et des possibilités ont été essentiellement développées par des chercheurs venant des sciences pour l'ingénieur et à un degré moindre des sciences humaines. Le professeur Zadeh en est lui-même la vivante illustration. Les mathématiciens et les logiciens ont plutôt boudé la théorie naissante. Sans doute, à cause du caractère éminemment *intuitif et* pragmatique de la tentative : développer une « mathématique nouvelle » capable de mieux rendre compte de certains aspects de la réalité. Rappelons nous que c'est aussi par son côté intuitif et évocateur que la théorie des catastrophes de René Thom a séduit, il y a quelques années, nombre d'utilisateurs potentiels.

Parce qu'ils remettent en cause certaines idées, proposent des approches générales là où existaient des cas particuliers, tentent de renouveler l'épistémologie des probabilités, les ensembles flous et la théorie des possibilités présentent un intérêt conceptuel, dont témoignent aussi les travaux récents de quelques mathématiciens en matière de topologie floue notamment. Mais on peut espérer un apport fécond du flou dans des *disciplines* plus appliquées. Ainsi, en recherche opérationnelle, en économétrie, en automatique, en classification et reconnaissance de formes, en théorie de la décision, en aide au diagnostic (médical par exemples), en intelligence artificielle, voire en robotique, partout où la spécification des données, des contraintes, des *critères* peut être imprécise, partout où l'on cherche à développer des systèmes informatiques présentant quelque aptitude au traitement de données ou de procédures exprimées en langage naturel, au raisonnement approché, à l'apprentissage, partout où, à côté de composantes mécaniques, des *composantes humaines sont* à prendre en compte.

A titre d'illustrations, et en se limitant au plan français, citons pêle-mêle comme exemple d'applications déjà réalisées utilisant largement les ensembles flous : *l'implémentation d'un langage* informatique permettant l'écriture d'instructions floues ; des programmes d'aide à la conception de réseaux urbains de transports en commun, ou d'élaboration d'emplois du temps ; la réalisation d'interfaces de communication homme-machine permettant à un opérateur de contrôler un processus complexe ; des systèmes de reconnaissance en temps réel des segments de la parole ; des méthodes d'aide au diagnostic en pathologie thyroïdienne ; des modèles de l'attraction des points de vente dans un espace économique imprécis, de la répartition de la faune ou de la pollution d'un cours d'eau en écologie.

Voilà qui explique sans doute les motivations de centaines de chercheurs à travers le monde, principalement aux Etats-Unis et dans la plupart des pays d'Europe, mais aussi en U.R.S.S. et même en Chine. La France apparaît très présente dans ces recherches grâce à de nombreuses équipes implantées notamment à Dijon, Lyon, Marseille, Nancy, Paris, Toulouse et Valenciennes. ■

(*) Attaché de recherche au C.N.R.S., université Paul-Sabatier, Toulouse.

(1) En anglais « *fuzzy set* ».

(2) *Le* lecteur intéressé pourra consulter, pour une introduction élémentaire, les livres de A. Kaufmann chez Masson. Les deux autres *monographies d'ensemble* existantes sur le sujet, par C.V. Negoita et D. Ralescu (Birkhaüser Verlag 1975) et par D. Dubois et H. Prade (*Academic Press 1980*), s'adressent plus particulièrement au monde de la recherche.

HÉRÉDITÉ

Veaux-éprouvettes en série

Adieu veaux, vaches, cochons, couvées d'antan. Demain, les animaux domestiques naîtront-ils dans des éprouvettes ?

SOPHIE SEROUSSI

LE 25 juillet 1978, la nouvelle « tombait » comme une bombe dans le monde entier, perturbant les esprits : le premier « bébé-éprouvette » humain était né en Angleterre. Surpris par cette conception qui tient du miracle — scientifique, tout au moins, — bien peu d'entre nous savent en effet que des expériences effectuées depuis longtemps sur des animaux sont à l'origine de cette réussite spectaculaire. Le but : mieux contrôler la reproduction animale avec toutes les conséquences bénéfiques que cela comporte en matière d'élevage. La technique : le transfert d'ovules fécondés comme pour le bébé humain.

Dans les laboratoires de physiologie animale de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), les chercheurs formés à l'école du professeur Charles Thibault (1), père des premiers « lapins-éprouvettes », la pratiquent couramment sur des bovins. D'abord, ils provoquent par un traitement hormonal approprié une hyperovulation chez une femelle donneuse. Ensuite, ils fécondent la douzaine d'ovules obtenus en moyenne dans l'organisme maternel par insémination artificielle ou en dehors après prélèvement. Cette étape est la fameuse fécondation *in vitro* en éprouvette. Enfin, ils récupèrent les œufs ainsi produits et transplantent les embryons par intervention chirurgicale ou injection cervicale sur des femelles receveuses dont le cycle de reproduction est en parfait synchronisme avec celui de la femelle donneuse.

En résumé, cela consiste à prendre un embryon d'à peine huit jours sur une mère et à le remettre en place sur une autre. Tout simplement. Si ce n'est que cet embryon est un organisme vivant en plein développement qui, au moment du transfert, est déjà constitué de quelque deux cents cellules avec leur propre potentiel génétique. Toute la difficulté est d'arriver à congeler et à remettre en place ces embryons sans dégrader ce potentiel, très fragile, responsable de l'intégrité de l'animal à naître. Ainsi, sur cent embryons congelés et transplantés, seule une vingtaine donneront naissance à des veaux. Pour détourner, en partie, cette difficulté, les transferts se font actuellement dans la journée, sans que les embryons soient congelés. Le pourcentage de réussite atteint alors 70 %.

Supervaches

Bien qu'imparfaite en raison des délais limités de réalisation, la formule a fait son chemin aux Etats-Unis, où elle se pratique à l'échelle industrielle. Il existe des ranchs qui sont de véritables « usines à transferts d'ovules ». Avec quelques vaches donneuses à haut potentiel génétique et des milliers de vaches receveuses standards, plus du sperme congelé provenant de mâles sélectionnés pour leurs qualités de reproducteurs, ils effectuent de mille à deux mille transferts par an et par usine.

« *Cela revient à croiser des supervaches avec des supertaureaux et à vendre leur progéniture par le biais de vaches receveuses qui, en quelque sorte, servent d'emballage* », explique François Mesnil Du Buisson, de la station de physiologie animale de Jouy-en-Josas. *L'éleveur intéressé par le pedigree du petit à naître achète la receveuse vouée à l'abattage, une fois qu'elle a mis bas.* » L'intérêt est, bien sûr, essentiellement économique.

Les Américains ont pu ainsi divulguer à peu de frais les « Exotic Breeds » européennes (les races exotiques), comme ils les appellent, notamment les françaises. Nos montbéliardes, nos limousines, nos maine-anjou et autres charolaises ont des qualités de bonnes laitières ou de bêtes à viande très recherchées outre-Atlantique. Or la réglementation et les barrières sanitaires (2) sont telles qu'il a toujours été très compliqué d'importer des animaux sur pied d'un pays à l'autre.

Avec la généralisation de l'insémination artificielle, il était déjà possible de se passer des mâles. Les doses de sperme congelé, guère plus grandes que des paillettes de savon, de reproducteurs sélectionnés traversent allégrement les frontières par avion sans enfreindre la législation. Avec les transferts d'ovules, il suffit d'importer une seule bonne reproductrice pure race et de commercialiser sur place sa descendance au stade de l'œuf.

A la portée de tous

Cela met à la portée de tous les éleveurs les qualités des bonnes reproductrices, exactement comme l'insémination artificielle a mis à leur portée les qualités des bons reproducteurs à moindre coût. Une dose de sperme congelé, même d'un super-reproducteur, coûte au maximum 500 francs ; l'animal sur pied peut atteindre entre 10 000 et 15 000 francs. Actuellement, 75 % des vaches françaises sont inséminées, et depuis plusieurs générations ne savent plus ce qu'est un taureau. De nos jours, la rentabilité d'un élevage passe obligatoirement par l'amélioration génétique, très dépendante des parents, le père comme la mère. « *Une bonne mère à taureau, bonne reproductrice de lait ou de viande, qui donne naissance à des animaux bien formés auxquels elle transmettra ses qualités, c'est très rare,* commente Michel Parez, directeur de l'Union nationale des coopératives d'élevage et d'insémination artificielle (UNCEIA). *On a tout intérêt à essayer de multiplier ces femelles de qualité au même titre que les mâles : tout au long de leur vie génitale, elles ne seraient plus que des productrices d'ovules, sans être mobilisées par des mois de gestation ou de lactation.* »

Néanmoins, l'incidence du progrès génétique diffusé restera toujours sans commune mesure. Avec l'insémination artificielle, un bon taureau peut avoir de cinquante mille à cent mille descendants. Avec les transferts d'ovules, même très améliorés, une centaine par vache paraît déjà difficilement concevable (3). Dans la mesure où une technique de congélation, fiable à 100 %, comme c'est le cas pour le sperme, est mise au point, le transfert d'ovules est également très intéressant pour la conservation du patrimoine génétique. Et ce, pour toutes les espèces animales.

Stockés dans des chambres froides, sorte de banques des ressources génétiques, ovules et spermatozoïdes congelés des races en voie de disparition attendraient des jours plus cléments pour leurs caractéristiques héréditaires. Cette vision n'a rien d'utopique puisqu'il est déjà possible avec du sperme congelé, vieux de vingt ans, de donner aujourd'hui des descendants en parfaite santé à un taureau mort depuis belle lurette.

Malgré cela, les généticiens, eux, restent très sceptiques quant à l'exploitation future de la technique des transferts d'ovules. Pour certains, comme pour le généticien Christian Legault, « *cette technique de laboratoire des physiologistes n'a servi qu'aux Américains qui en ont profité pour piquer nos races sans bourse délier* ». D'autres, sans aller jusque-là, admettent l'intérêt expérimental de la technique tout en doutant de son intérêt économique. Leur principal argument à son encontre est le nombre par essence limité des descendants pour une seule femelle. Cela ne permettra pas, avant longtemps, de cerner avec autant de précisions que pour un mâle sa « carte d'identité » génétique. Et, par voie de conséquence, les améliorations génétiques qui en découlent.

« *Cette technique est un complément intéressant de l'insémination artificielle,* remarque François Menissier, du laboratoire de génétique animale de l'INRA. *Néanmoins l'amélioration génétique à grande échelle en matière d'élevage se fera toujours par les mâles.* » D'autant plus qu'actuellement le prix d'un transfert d'ovule reste de l'ordre de 1 500 francs. En revanche, les spécialistes de l'hérédité tombent d'accord sur l'intérêt indéniable que présenterait le contrôle des sexes via le transfert d'ovules fécondées.

Reconnaître, voire sélectionner, les embryons mâles et femelles au moment du transfert, les physiologistes le peuvent déjà en laboratoire. Ils isolent un morceau minuscule d'embryon, le cultivent et l'observent au microscope pendant les divisions cellulaires afin d'essayer d'identifier les chromosomes sexuels. Bien sûr, cette méthode rudimentaire est loin d'être fiable et encore moins reproductible de façon systématique. Mais, de toute évidence, une fois au point, elle risque d'avoir un poids économique considérable dans l'orientation des élevages de demain.

Déjà programmées dans le temps par la maîtrise des cycles de reproduction des animaux et les transferts d'œufs, les naissances pourront, de surcroît, être choisies : des génisses pour la production de lait, des veaux pour la production de viande. Et, pourquoi pas, les deux à la fois, dans la mesure où la technique des grossesses gemellaires chez les vaches, sur laquelle travaillent également des chercheurs, est, elle aussi, mieux maîtrisée.

Imaginez des ovules de vache laitière pie-noire, après fécondation par des spermatozoïdes de taureau charolais donnant des embryons mâles et femelles dont deux sont transplantés sur une vache receveuse traitée pour porter des jumeaux. *Résultat* : double naissance à la date fixée, une future bonne laitière et un veau blanc boucher ! Inutile de dire que ce schéma de reproduction très simplifié est très loin de la réalité et des lois compliquées de la génétique. Pourtant, les principaux concernés, les spécialistes de l'élevage, croient en l'avenir de ces techniques sophistiquées bien qu'ils attendent pour se prononcer de voir les résultats.

Par l'entremise de l'Institut technique de l'élevage bovin (ITEB) et de l'INRA, un programme national financé par la D.G.R.S.T., l'ONIBEV et le FORMA (4) prévoit la réalisation de deux mille cinq cents transferts en deux ans avec la collaboration de quatre unités de sélection de l'UNCEIA. Coût de l'opération : 4,5 millions de francs pour vérifier le bien-fondé de ces techniques et leurs éventuelles applications.

Entre les veaux-éprouvettes et les vaches emballages ou distributrices d'embryons, il y a fort à parier que, d'ici vingt-cinq ans, la biologie cellulaire révolutionnera les techniques d'élevage. A savoir qui des vaches ou des producteurs s'adaptera le mieux à ces élevages de science-fiction. ■

(1) L'actuel président du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.).

(2) Il est interdit de faire entrer aux Etats-Unis des animaux en provenance de pays qui vaccinent contre la fièvre aphteuse comme la France. Et, depuis quelques mois, l'introduction de reproducteurs originaires des Etats-Unis est également interdite en Europe.

(3) A partir d'un seul éjaculat de taureau, on fait environ deux cents doses de sperme congelé pour l'insémination artificielle. Le stock d'ovules immuables dès la naissance d'une vache est d'à peine cinq cents.

(4) D.G.R.S.T. : Délégation générale à la recherche scientifique et technique. — ONIBEV : Office interprofessionnel du bétail et des viandes. — FORMA : Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles.

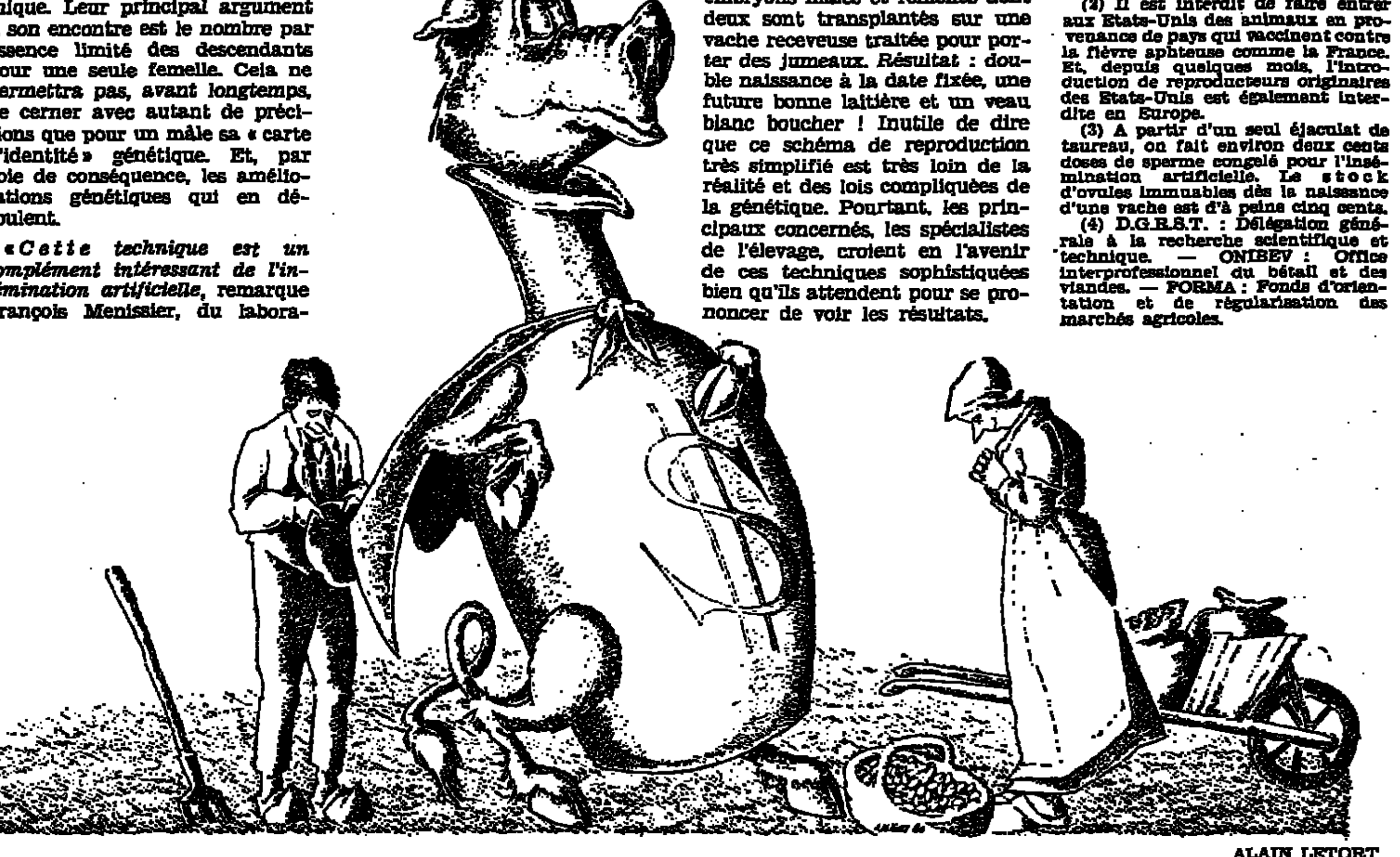

ALAIN LETORT

INSTRUCTION

Des bandes dessinées pour mieux vivre

Sur les traces d'Hammourabi, le projet « UNESCO pour tous » explique, dessins à l'appui, comment le citoyen de base peut mieux manger, utiliser l'énergie solaire, bâtir sa demeure.

YONA FRIEDMAN

LES actions de l'UNESCO (et celles d'autres organisations internationales) sont réalisées dans le but d'apporter certaines améliorations à la qualité de la vie de tous les habitants du monde. Rencontres, projets, recherches sont poursuivis pour faire bénéficier, soit certaines régions, soit certaines nations, soit l'humanité tout entière du fruit de ces travaux. Ces activités et leurs résultats sont recueillis dans de nombreux documents. Leur diffusion s'adresse à un certain milieu socio-culturel : celui des universitaires, des politiciens, des intellectuels. Mais elle n'atteint pas les masses.

Le citoyen de la base ne peut être informé qu'à la condition qu'on utilise son propre langage. Ce langage est simple, mais il n'est pas « primitif » : c'est un langage qui est basé sur sa propre expérience, sur le « déjà su » qui lui est propre. Une explication peut être abstraite (tous les hommes savent faire usage des abstractions, par exemple, des nombres ou des couleurs), mais les abstractions destinées au grand public doivent être reliées à des expériences qu'il est capable de faire, qui ne seront pas nécessairement simples, mais ne peuvent évidemment pas relever d'un outillage compliqué. L'homme de la rue a, dans un certain sens, l'esprit scientifique : il cherche à faire la preuve de ce qu'on lui expose.

Il est très important que le langage utilisé pour communiquer avec l'opinion peu instruite comprenne aussi des dessins. Il est capital d'utiliser l'image dans la même proportion que l'écriture. Tout d'abord, c'est moins fatigant. D'autre part, l'image complète, soutient le langage écrit, soulignant certains faits, certaines réflexions qui n'ont pas trouvé leur place dans un texte volontairement succinct.

Une autre raison de l'importance de l'image tient au fait qu'une très grande fraction des hommes de la rue, encore illettrés, doivent avoir recours à l'aide de « quelqu'un d'autre » pour lire un texte. Ce « quelqu'un d'autre » peut abuser de l'ignorance des analphabètes et leur « lire » n'importe quoi sans que ceux-ci détectent la tromperie, imposture qui devient impossible si le texte est accompagné d'images, car l'analphabète comprend déjà, par l'image, une partie du texte.

Des expériences prometteuses ont déjà été réalisées de l'utilisation de bandes dessinées. Il était nécessaire que cette traduction en bandes dessinées soit facilement lisible et que l'ensemble ne soit pas trop long. Par exemple, la bonne formule semble être celle de quatre dessins par page, chaque dessin étant accompagné de trois ou quatre lignes de texte, le nombre des pages ne dépassant pas quatre-vingts ou quatre-vingt-dix.

On a pensé à une autre présentation de ces bandes dessinées, présentation qui pouvait attirer et retenir encore mieux l'attention du lecteur-spectateur : celle du journal mural. Dans les quartiers pauvres de très nombreux pays, les gens n'achètent qu'un seul exemplaire d'un journal ; ils l'affichent sur un mur et tout le monde vient lire les nouvelles. La brochure traduisant le document de l'UNESCO en bandes dessinées peut être réalisée de façon à être utilisée comme journal mural (afficher une brochure de quatre-vingts pages nécessite une longueur d'affichage de huit mètres).

« UNESCO pour tous »

Si nous comparons son prix de revient avec celui du livre, ou avec celui de l'audiovisuel, il leur est, pour une diffusion égale, de beaucoup inférieur. Pour diffuser un ensemble de connaissances données à une communauté de cinquante mille habitants, il faudrait au minimum dix mille livres (ce qui est coûteux), ou encore cinq cents postes publics de télévision (ce qui est encore plus coûteux), alors que, dans des conitions similaires, cinquante journaux muraux suffisent.

De ces réflexions, est né le projet « UNESCO pour tous ». Depuis 1978 il progresse par petites étapes, avec un budget très réduit. Les « manuels » en circulation sont des recueils de conseils destinés à faire savoir à chacun comment il lui est possible d'améliorer ses conditions de vie. Ce sont de petits livrets (d'un prix de revient extrêmement bas) dont les feuillets peuvent servir d'affiches.

L'UNESCO, c'est bien évident, ne peut traduire ses travaux en manuels rédigés dans toutes les langues pratiquées dans le monde. C'est la raison pour laquelle cette traduction doit se faire en deux étapes :

a) Un « manuel prototype » du sujet choisi est rédigé. Le langage et les dessins sont volontairement et très rigoureusement « simplifiés » afin de pouvoir être adaptés ensuite aux besoins contextuels. Il s'agit donc d'un « canevas », absolument nécessaire.

b) Un nombre réduit d'exemplaires de ces manuels prototypes est ensuite acheminé vers les organismes désignés par les Etats membres. Ces organismes utilisent alors les prototypes pour rédiger leurs « manuels contextuels ». Ils ont donc à suivre le prototype, et à y apporter les modifications qu'ils jugent nécessaires, en fonction de la langue, de la culture, ou des coutumes locales.

Quels sujets diffuser ? Il fallait qu'ils soient socialement utiles (c'est-à-dire, répondre à un besoin existant), que les connaissances transmises puissent être immédiatement mises en application par l'homme de la rue.

Les premiers manuels préparés par l'UNESCO (qui n'ont jamais été exposés comme journaux muraux) ont été les suivants :

« *L'habitat, c'est l'affaire de tous, mais particulièrement la vôtre* » ; « *Où commence la ville* » ; « *Cuisiner avec le soleil* » ; « *L'eau qui tombe du ciel* » ; « *Comprendre la montagne* » ; « *La région, qu'est-ce que c'est ?* » ; « *La ville appartient aussi aux enfants* ».

Les manuels (canevas) sont écrits en anglais ou en français ; une partie en a déjà été traduite (ou est actuellement en traduction) en arabe, en espagnol, en hindi, en thaï, en malais et en maharatti. D'autres organisations que l'UNESCO commencent à découvrir l'urgence de vulgariser l'information nécessaire à la survie, et d'autres séries de manuels sont en préparation.

Nous redécouvrons ainsi qu'une technique déjà pratiquée par Hammourabi, des millénaires avant notre ère, n'a pas perdu son actualité dans notre monde de la technologie avancée. ■

REPÈRES

Urée basse énergie

Pour répondre aux besoins prévisibles des marchés du Sud-Ouest, A.P.C. (Azote et produits chimiques) construit sur sa plate-forme de Toulouse un nouvel atelier d'urée, qui valorisera sa production d'ammoniac.

Le procédé Stamicarbon, mis en œuvre dans cette unité, permet un fonctionnement sous une pression requise par l'ancienne installation, d'où une consommation d'énergie très réduite ; d'après les premiers calculs, on peut évaluer l'économie annuelle à 70 000 tonnes d'équivalent-pétrole. Après les usines de la Société normande de l'azote, au Havre, d'Azolacq à Oissel (Seine-Maritime), de la Chemische Werke Saar Lothringen à Perl-Besch (Allemagne fédérale), le nouvel atelier sera le quatrième du groupe CdF-Chimie à utiliser ce procédé. (Source : Présence, 9, avenue Percier, Paris.)

Des ordinateurs pour sauver des vies

La Commission européenne étudie la possibilité de créer un réseau européen de banques du sang et de banques d'organes dont les ressources seraient mémorisées sur ordinateurs. Au stade initial, il s'agirait seulement d'un inventaire européen des demandeurs et des donneurs potentiels de reins, mais le réseau pourrait s'étendre ultérieurement au sang, à la moëlle osseuse ou à d'autres substances susceptibles de transplantation.

Techniquement, un tel réseau impliquerait l'installation, dans les banques d'organes, de terminaux d'ordinateur reliés entre eux par des lignes téléphoniques. (Source : Euroform 5/80, 200, rue de la Loi, Bruxelles.)

HISTOIRE

Écoles du Moyen Age

L'éducation médiévale n'était pas si « obscurantiste » qu'on l'a dit... à partir de la Renaissance. Le Moyen Age a été, en réalité, une grande époque pour l'école et la pédagogie.

PIERRE RICHÉ

LES problèmes concernant l'éducation et la pédagogie sont à l'ordre du jour. La crise de la culture intellectuelle, la mise en cause des valeurs traditionnelles, le progrès des sciences psycho-pédagogiques, tout concourt à un regain d'intérêt pour la pédagogie et son histoire. En effet, au moment où l'école et l'Université subissent des assauts répétés, il semble indispensable de tenter de mieux connaître les conditions dans lesquelles elles ont été constituées. Or le Moyen Age est une époque déterminante pour l'histoire de notre culture et de notre civilisation.

L'éducation médiévale mérite-t-elle une étude approfondie ? A en croire les auteurs d'histoire de la pédagogie, cela n'est pas évident. Il est habituel, lorsque l'on veut faire le procès de méthodes condamnables, de les traiter avec mépris de « médiévales ». Il en est ainsi pour désigner un maître qui use d'arguments d'autorité ou qui emploie quelques moyens énergiques pour imposer son savoir. L'expression « obscurantisme médiéval » est passée dans le langage courant, lorsque l'on veut opposer le Moyen Age aux époques des Lumières et de la Raison. Les discussions et les abus de verbalisme sont taxés de *« scolastique »*. Enfin, il est habituel d'entendre dire que le Moyen Age ignore tout de l'enfant et de sa personnalité.

Pourquoi tant de mépris et tant de hargne, lorsque l'on parle de l'éducation médiévale ? C'est sans doute parce que nous jugeons cette éducation comme le faisaient les humanistes de la Renaissance, qui considéraient comme des siècles grossiers les époques qui les avaient précédés et qui estimaient incompétents les maîtres dont ils avaient eu à souffrir. Présentant un nouvel idéal de formation, Rabelais, Erasme et bien d'autres ont fait le procès de l'école médiévale. En fait, ils ont surtout critiqué l'école de la fin du Moyen Age, qui rendait les enfants *« niais, tout rêveux et rassotés »*.

Juger l'éducation médiévale à partir des écoles du quinzième siècle ne pouvait que fausser les idées. Le Moyen Age ne se limite pas à son « automne », si beau soit-il, puisqu'il court sur mille ans d'histoire. De la fin du monde antique à la Renaissance à son apogée, existent plusieurs Moyen Age qui ont connu divers courants de pensée et divers types d'enseignement.

Charlemagne

Les premiers siècles du Moyen Age sont sans doute déterminants pour la mise en place du système éducatif médiéval : c'est alors que l'Eglise remplace un Etat romain défaillant pour organiser les écoles et prendre en charge l'éducation des enfants. A ce sujet aussi, que d'erreurs de jugement ! A en croire Guizot ou J.-J. Ampère, inventeur de l'expression « *Renaissance carolingienne* », et ceux qui parlent des « temps obscurs », l'Occident aurait connu, entre le cinquième siècle et le huitième siècle, une période d'effroyable ignorance.

C'est faire peu de cas des « pré-Renaissances » que connurent l'Italie, l'Espagne, les îles Britanniques et même la Gaule à partir de la fin du septième siècle. Après le long crépuscule de la culture antique, ces pays connaissent l'aube d'une nouvelle culture et d'un nouveau système d'éducation. Charlemagne n'a rien créé de toutes pièces, il n'a fait que réorganiser des écoles épiscopales, presbytérales et monastiques qui, avant lui, fonctionnaient plus ou moins bien. Laissons donc à l'imagination populaire et à la bande dessinée le portrait du grand empereur « inventeur » de l'école.

L'époque carolingienne, celle de Charlemagne et de ses successeurs, car il ne faut pas oublier tous les artisans de cette Renaissance, a vu l'organisation de la culture européenne. Pour la première fois, l'Occident a pris conscience de son unité, fondée sur une même langue, le latin, et sur un même programme pédagogique. Jusqu'au milieu du onzième siècle, les monastères ne sont pas seulement des centres de développement économique et des foyers de vie religieuse, mais des maisons d'éducation pour les jeunes moines et également pour des clercs et des laïcs (1). Les moines, s'ils n'ont pas laissé de traités d'éducation, se sont montrés néanmoins d'habiles éducateurs.

Mais quoi, dira-t-on, vous oubliez que les méthodes d'enseignement monastique sont brutales, que le maître a toujours le fouet en main et que l'on doit dresser l'enfant *verbis et verberibus* (« par la parole et par les coups »). On ne peut nier qu'il y eut des maîtres brutaux, comme il y en eut à toutes les époques. Mais, ce qu'il faut dire, c'est que, contrairement à la tradition romaine, les moines sont invités à aimer les enfants, suivant en cela l'exemple du Christ. Saint Benoît, dans sa Règle, donne aux jeunes voix au chapitre car, dit-il, *« souvent le Seigneur révèle aux plus jeunes ce qu'il y a de mieux à faire »*.

Pas rancunier

Du septième au neuvième siècle, les moines aiment définir ainsi l'enfant : *« Il ne persévère pas dans la colère, il n'est pas rancunier, il ne se délecte pas de la beauté des femmes, il dit ce qu'il pense. »* Dans ces conditions, le maître doit toujours agir avec discrétion, vertu bénédictine par excellence, et n'user de la force qu'en dernier recours : *« La méthode forte*, disait Paul Diacre au huitième siècle, *peut rendre les enfants plus mauvais qu'avant et ne pas les amender. »* Ailleurs on lit : *« Que les anciens accordent aux jeunes une affection paternelle, qu'ils leur donnent des ordres en leur faisant confiance... S'ils en voient un qui transgresse les principes, qu'ils soient animés non de colère mais de pitié et de compassion. »*

On pourrait multiplier les textes qui condamnent la brutalité et font appel à la persuasion. Je me contenterai de citer un passage de la *Vie* de saint Anselme du Bec, un des grands maîtres du onzième siècle :

« A un abbé qui se plaignait de ne pas faire progresser les élèves malgré les coups qu'il donnait, Anselme répondit : « Vous ne » cessez de les battre ? Et quand » ils deviennent grands, com- » ment sont-ils ? » « Tout à fait » hébétés ». *Alors Anselme :* » « C'est un bien mauvais signe » que de dépenser de la nourri- » ture pour transformer des hom- » mes en bêtes ! ». « Que pou- » vons-nous faire, *dit l'abbé*. » Nous les forçons à avancer par » tous les moyens et ils n'avan- » cent pas ». « Vous les forcez ? » Dis-moi, seigneur abbé, si tu » plantes un arbre dans ton jar- » din, et si par suite tu l'en- » fermes de sorte que ses ra- » meaux ne peuvent s'étendre, » l'ayant empêché de croître, » pendant des années... ses ra- » meaux seront recourbés et en- » chevêtrés. Vous faites de même » avec vos enfants. Les parents » qui les ont confiés au monas- » tère les ont placés dans le » champ de l'Eglise pour qu'ils » croissent et fructifient en Dieu. » Or, par suite d'un excès d'au- » torité qui les étouffe, les en- » fants entretiennent en eux » des méchancetés et des senti- » ments enchevêtrés comme des » épines. Ils les aiment, ils s'en » nourrissent, et s'en nourrissant » ils en tirent force, si bien que, » l'esprit obstiné, ils se dérobent » à tout ce qui pourrait les aider » à corriger leurs fautes. Comme » ils ne sentent en vous aucun » amour, aucune pitié, aucune » bienveillance, ils croient que » tout ce que vous faites est pro- » voqué par la haine et la co- » lère... »

Un autre reproche fait à l'école médiévale en ses débuts est qu'elle ne connaît que le principe d'autorité. Le maître impose son enseignement et se refuse à toute discussion. L'enfant est passif et reçoit avec docilité des leçons qu'il doit répéter. Il est vrai que la toute-puissance du maître est de règle et que son prestige vient de la *science qu'il dispense*, trésor qu'il doit transmettre tel qu'il l'a reçu de ses maîtres. *Magister dixit*.

Pourtant, dès l'époque carolingienne, des maîtres, utilisant les arts libéraux, font appel à la force du raisonnement, à la discussion de questions grammaticales et philosophiques. La grammaire se perfectionne en science du langage, et se rapproche de la logique formelle. Gerbert, écolâtre de Reims — et plus tard pape de l'an mille, — exerce ses élèves à la controverse. Peu à peu, la dialectique fait son chemin et commence à prendre solidement pied dans les écoles du onzième siècle, au grand scandale de certains maîtres conservateurs, qui n'acceptent pas de voir « *leurs élèves se faire esclaves de vaines et pernicieuses nouveautés de langage et de systèmes* ».

A cette époque, les foyers d'éducation ne sont plus les monastères, mais les écoles épiscopales des villes. A l'ombre des nouvelles cathédrales, l'école urbaine s'organise et attire un grand nombre de jeunes clercs qui ne veulent plus se contenter de recevoir passivement les leçons de leurs professeurs.

Qu'est-ce que l'autorité, sinon *« un nez de cire que l'on peut tourner dans n'importe quel sens »* (Alain de Lille), *« une chaîne qui mène les animaux stupides »* (Adélard de Bath)...

Le maître qui, au début du douzième siècle, a le mieux contesté l'argument d'autorité est Abélard, ce génial Breton, malheureusement mieux connu par l' « histoire de ses malheurs » que par son enseignement sur la montagne Sainte-Geneviève. S'il attire les étudiants, c'est qu'il leur propose une nouvelle méthode de recherche. Lui-même nous dit *« que ses étudiants réclamaient des raisons humaines et philosophiques, et qu'il leur fallait des explications intelligibles plus que des affirmations. Il disait qu'il est inutile de parler si l'on ne donne pas l'intelligence de ses propos, qu'on ne peut croire que ce que l'on a d'abord compris, et qu'il est ridicule d'enseigner aux autres ce que ni soi ni ceux qu'on enseigne ne peuvent comprendre »*.

Discussions

Nous sommes alors au début de l'histoire de la scolastique, qui domina les méthodes de l'enseignement à partir du douzième siècle. Il faut comme par le passé commencer par la « lecture » (*lectio*), c'est-à-dire par l'explication des auteurs. Mais ceux-ci *« sont des guides et non des seigneurs »* (Guibert de Tournai). Montés sur eux *« comme des nains sur les épaules des géants, notre vue se porte plus loin que la leur »*, disaient Bernard de Chartres et Pierre de Blois. Les auteurs qui font autorité doivent ensuite être *mis en question par le raisonnement*, et par suite ces *quaestiones* font l'objet de débats (*disputationes*). Les discussions qui animent la vie universitaire sont d'excellents exercices permettant d'entraîner la mémoire, de mettre à l'épreuve les connaissances et de développer le sens de la répartie. Comme le remarquait déjà Durkheim en 1904 : « *Les écoles médiévales n'ont pas fait que des songeurs, des abstracteurs de quintessence, d'inutiles ergoteurs. Tout au contraire, c'est là que se formèrent les hommes d'Etat, les dignitaires ecclésiastiques, les administrateurs de l'époque* (2). »

Sans doute, les maîtres n'avaient pas tous l'envergure des grands scolastiques. Certains se contentaient de ressasser les mêmes textes, de commenter les commentaires, d'utiliser des arguties sophistiques ou d'attirer les élèves en leur promettant des études rapides. Ils sont dénoncés dans les traités pédagogiques du temps, ceux de Jean de Salisbury, d'Hugues de Saint-Victor et de l'auteur du *De Disciplina Scolarium*. Ce livre qui vient d'être réédité est un des nombreux ouvrages destinés aux professeurs et aux écoliers. On trouve dans ces textes, comme dans les règlements des universités et des collèges, dans les sermons, dans les lettres d'écoliers... bien des témoignages sur le système d'enseignement et sur la vie des jeunes clercs étudiants. Il suffit de les lire... en latin.

Il est bien évident que les enfants et les adolescents du Moyen Age ne sont pas tous passés par les écoles monastiques et urbaines. La grande majorité des laïcs ont reçu ailleurs leur formation. Si les principes de l'éducation sont inspirés par l'Eglise, à chaque milieu social et à chaque époque correspond pourtant un type de formation particulier. L'aristocrate carolingien du neuvième siècle, le chevalier du onzième siècle, le noble du douzième siècle, le marchand du treizième siècle... cherchent à donner à leurs enfants, garçons et filles, les moyens de conduire leur vie et d'assurer leur salut. En rassemblant des témoignages dispersés, en s'appuyant sur les textes littéraires, comme l'ont fait récemment les participants du colloque « Enfant au Moyen Age » (3), il est possible de connaître l'éducation des jeunes laïcs.

On peut également y parvenir en étudiant les traités pédagogiques, en prose ou en vers, en latin ou en langue vulgaire, qui sont très nombreux et peu exploités. Les auteurs sont des hommes d'Eglise, mais également des pères et des mères proposant à leurs enfants un art de vivre idéal. Ces traités vont des simples conseils de bonne tenue, à table et dans le monde, jusqu'aux livres d'édification spirituelle.

Donnons quelques exemples empruntés à différentes périodes et à divers groupes sociaux. Au milieu du neuvième siècle, Dhuoda, femme aristocrate, écrit un manuel pour son fils, très représentatif des *« miroirs de laïcs »* qui se multiplièrent dans le Moyen Age. Par la suite, la redécouverte de Sénèque et de ses imitateurs pousse des clercs à écrire des ouvrages consacrés aux *« quatre vertus de la vie honnête »*. A partir du douzième siècle paraissent de nombreux traités de courtoisie destinés aux jeunes gens appelés à la vie chevaleresque.

Mais c'est le treizième siècle qui connaît le plus grand nombre de traités pédagogiques. Le dominicain Vincent de Beauvais (mort en 1264) écrit un ouvrage sur l' *« instruction des fils de nobles »* qui, par certains côtés, annonce une nouvelle pédagogie. Le chevalier Philippe de Novare consacre, vers 1265, deux parties de ses *Quatre Ages de l'homme* à l'enfance et à l'adolescence. A la même époque, Ramon Lull adresse à son fils le *Doctrinal puéril*, écrit en catalan, aussi bien sur l'allaitement, les exercices physiques, que sur la vie religieuse.

En Italie, Albertanus de Brescia écrit aussi pour son fils un traité inspiré de la morale stoïcienne. Ses compatriotes Bellino Bissolo et Bonvoisin de Ripa, maîtres d'écoles laïques de Milan, donnent à leurs enfants et élèves des conseils, peu originaux il est vrai, sur la bonne tenue, les bonnes mœurs et le zèle à l'étude. De Thuringe et de Bavière viennent deux *Lehre*, écrits par des Pères qui présentent l'idéal de vie des chevaliers allemands du treizième siècle.

MORGAN.

Pour les filles

N'oublions pas l'éducation des filles, qui ne doit pas seulement *consister en des travaux d'aiguille* en attendant le mariage. Le chevalier de la Tour Landry y consacre un *Livre pour l'enseignement de ses filles* (1372) fait d'anecdotes et de remarques de bon sens. La grande Christine de Pizan (morte vers 1430) ne s'occupe pas seulement de son *fils, pour qui elle écrit les Enseignement et Proverbes moraux*, mais elle adresse le *Trésor de la cité des dames* à toutes les femmes, depuis la princesse jusqu'à l'humble villageoise. Christine est exactement contemporaine de Jean Gerson, chancelier de l'université de Paris, lui *aussi auteur de nombreux traités* sur l'enfance, car *« c'est par elle*, disait-il, *que devait passer la réforme de l'Eglise »*. A cette époque, les ouvrages pédagogiques se multiplient en Italie, où l'on prend conscience des nouvelles conditions de l' *« éducation de l'homme moderne »* pour reprendre le titre de E. Garin (4).

Pour qui s'intéresse à l'éducation médiévale, les sources ne manquent pas. Elles commencent à être bien exploitées et nous pouvons déjà annoncer la publication d'ouvrages généraux et de thèses qui traiteront de cette histoire trop longtemps négligée. ■

(1) Cf P. Riché : *Ecoles et enseignement dans le Haut Moyen Age*, Paris, 1959.

(2) E. Durkheim : *l'Evolution pédagogique en France*, Paris, 1938, p. 239.

(3) *L'Enfant au Moyen Age, Senefiance*, n° 9, 1980. CUERM, Aix-en-Provence, diffusion H. Champion.

(4) E. Garin : *l'Education de l'homme moderne, la pédagogie de la Renaissance (1400-1600)*, trad. franç., Paris, 1968.

BANDE DESSINÉE

La conquête du Pérou racontée par un Inca

Un chef inca nous a laissé une truculente chronique sur la conquête du Pérou par les Espagnols et la société coloniale. Un étonnant document qui tient du « samizdat » et de la bande dessinée.

JEAN-PHILIPPE HUSSON

LORSQUE, en 1908, un érudit allemand ouvrit le manuscrit classé 2232 dans les archives de la Bibliothèque royale de Copenhague, nul doute qu'il eut conscience d'avoir fait une découverte : ce volume, dont personne ne s'était soucié jusqu'alors, allait se révéler l'une des plus intéressantes et surtout la plus originale des « chroniques des Indes ».

Les Indes, au dix-septième siècle, ce sont les colonies espagnoles d'Amérique. Le manuscrit de Copenhague retrace l'histoire et la civilisation du Pérou précolombien, narre sa conquête, et décrit la société coloniale qui lui succède. Mais son originalité vient de ce que l'auteur n'appartient pas au camp des vainqueurs : Felipe Guaman Poma de Ayala est un chef indigène, un cacique qui se qualifie lui-même de *capac apo* (« puissant seigneur » en langue quechua). Il a accolé à son nom totémique composé de *Waman* (faucon) et *Puma* (le lion américain), le patronyme basque *Ayala*. Mais ce n'est pas tout : parmi les quelque mille deux cents pages de *Première Nouvelle Chronique et bon gouvernement* — tel est le titre du manuscrit, — près de quatre cents sont constituées de dessins qui, par leur mélange de réalisme et de candeur, par la pureté du tracé comme la minutie des détails, témoignent d'un don artistique peu commun.

Cahier de doléances

Les dessins de personnages sont souvent accompagnés de courts dialogues. L'un d'eux représente une entrevue — fictive — entre l'Inca et un *conquistador*. Montrant un plat rempli de pépites, le premier demande en quechua : « *Manges-tu cet or ?* » « *Nous mangeons cet or* », répond dans sa langue l'Espagnol. La cupidité des envahisseurs tient en ces deux petites phrases. Le but de Guaman Poma serait donc essentiellement didactique.

L'auteur s'en explique dès la première page : ses dessins sont, dit-il, destinés aux aveugles, alors que ses textes sont réservés aux voyants — ce qui se comprend mieux lorsqu'on sait que le mot quechua *nawsa* désigne à la fois l'aveugle et l'analphabète, alors que *nawiyoq* (littéralement « celui qui a des yeux ») désigne le lettré.

Guaman Poma s'adresse donc, entre autres, à la population indigène — bien que sa chronique soit destinée au roi Philippe III et que celui-ci l'ait sans doute reçue, puisque la plupart des manuscrits hispano-américains de la Bibliothèque royale de Copenhague ont été achetés à un grand d'Espagne. De fait, la chronique, et en premier lieu sa partie « Bon gouvernement », revêt un aspect de cahier de doléances — on oserait presque dire de *samizdat*. Elle est une dénonciation impitoyable de l'arbitraire colonial et de tous ceux qui, à des degrés divers, y participent : magistrats véreux profitant de leur charge pour s'enrichir en spoliant les Indiens, *encomenderos* exploitant ces derniers comme du bétail, sur des terres que le roi leur a confiées, religieux brutaux et lubriques. Les caciques indigènes ne sont pas oubliés : Guaman Poma n'est pas tendre pour ceux de ses semblables qui « collaborent » avec trop de zèle, en espérant obtenir des autorités un traitement de faveur. Un dessin représente, sous forme animale, ces profiteurs se précipitant sur un Indien en guenilles : chacun selon ses forces et son appétit, ils s'apprêtent à le dévorer, le lion-*encomendero* comme le rat-cacique.

Dans ce tableau saisissant de la société coloniale, l'arme préférée de Guaman Poma est la satire : ses jeux de mots cruels font mouche, complétant admirablement les caricatures que l'auteur brosse de ses ennemis. Parmi ceux-ci, les ecclésiastiques occupent une place de choix : chrétien fervent, Guaman Poma ne leur pardonne pas de donner l'image des vices qu'ils dénoncent chez les Indiens. Ainsi surnomme-t-il « *Frère mercenaire* » tel religieux *mercedario* (de l'ordre de la Merci), brutal et corrompu. De tel autre, il dit qu'il « *ne mangeait qu'une poule au déjeuner et un poulet au dîner* ». Mais parfois l'injustice est trop criante, et l'ironie n'est plus de mise ; elle fait place au témoignage, dans lequel Guaman Poma crie son indignation : « *Un prêtre de la répartition des Indiens, Andamarcas, était si coléreux et orgueilleux qu'il considérait comme une faute qu'un Indien ou une Indienne fût peigné ou portât un habit neuf ; il le faisait mettre nu, tel que sa mère l'avait enfanté, lui donnait force coups de fouets, le brûlait avec des pointes d'agave portées au feu ; il lui attachait les membres à quatre piquets, le battait jusqu'au sang, puis le faisait enduire de suif, d'urine, de sel et de piment brûlant.* »

« Pour l'amour de Dieu, ne soyez pas tous à me dépouiller ! »

Antithèse de la société coloniale, telle est la société inca décrite par Guaman Poma : elle est régie par une loi d'une rigueur impitoyable, qui punit de mort le moindre délit, mais elle est humaine car elle garantit au plus humble sa subsistance. Infirmes et vieillards y ont leur place, et il ne leur est demandé qu'un travail proportionné à leurs capacités. Les souverains, eux, ne sont pas exempts de défauts. Guaman Poma ne se prive pas de les railler ; sa verve caustique prend pour cible Inca Roca, sixième de la dynastie : « *homme grand et fort, parlant beaucoup et d'une voix de tonnerre, grand joueur, grand putassier* ». L'Inca n'est pas un monarque débonnaire : le châtiment qu'il réserve à ceux qui contestent son autorité a de quoi glacer d'effroi. On le trouve décrit dans un *haylli*, hymne guerrier précolombien cité par l'auteur :

« Nous boirons dans le crâne du [traître,
De ses dents nous ferons un col- [lier, de ses os des flûtes,
De sa peau un tambour, puis [nous chanterons. »

Ce chant a été entendu, presque mot pour mot, dans un village du Pérou central où était entrepris un recensement de la musique traditionnelle. Cela montre à quel point la littérature orale précolombienne a résisté et survécu à un contact de près de cinq siècles avec la culture hispanique. Et en quoi la nouvelle chronique est un témoignage irremplaçable sur la civilisation inca : Guaman Poma, soucieux de décrire fidèlement cette société régie par les principes du « bon gouvernement », va se transformer successivement en historien, en ethnologue, en linguiste et en folkloriste.

Guaman Poma retranscrit en sa langue maternelle, le quechua, les chants et poèmes du Pérou ancien. Si ceux-ci présentent un intérêt considérable pour l'étude des langues amérindiennes, ils sont aussi d'une grande valeur littéraire. Tous n'ont pas le thème guerrier du *haylli* cité plus haut : d'autres sont des chants de labeur, rythmant le cycle des travaux agricoles. Les *harawis*, ou poèmes d'amour, sont parmi les plus beaux ; celui qui suit est étrangement moderne, puisque, au-delà de l'inquiétude de l'amant, on y sent percer comme une angoisse existentielle :

« Le malheur nous sépare-t-il, [Reine ?
L'adversité nous sépare-t-elle, [Princesse ?
Es-tu, ma mie, fleur de Chinchircoma, pour que je t'emporte
Dans mon esprit, dans le fond de [mon cœur ?
Tu es le mensonge du reflet des [eaux,
Tu es la tromperie du reflet [des ondes... »

« Racontez-moi... »

Le témoignage de Guaman Poma sur le Pérou pré-hispanique aborde les aspects les plus divers de la civilisation inca : structure sociale, religion, justice, médecine et sorcellerie... Chaque thème est abordé avec la même minutie, le même souci d'exactitude. La méthode de Guaman Poma est celle de l'ethnologie moderne : l'auteur interroge les anciens, ceux qui ont vécu les derniers temps de l'Empire, et leur demande de témoigner. « *Racontez-moi !* », telle est la légende d'un autoportrait où il se représente entouré de vieux Indiens. Cette méthode, il la pousse à l'extrême lorsqu'il veut rapporter les abus de la société coloniale ; il n'hésite pas, lui le *capac apo*, à voyager incognito : [Me voyant] *porteur de l'autorité, les pauvres ne venaient pas à moi, et* [les puissants] *n'osaient pas leur nuire en ma présence, comme ils ont coutume de le faire ; alors que, ne me connaissant pas et me voyant pauvre, ils volent sous mes yeux les biens, les femmes et les filles* [des Indiens]. *(...) Bien sûr, déguisé en pauvre au milieu de ces animaux mangeurs de pauvres, j'étais mangé moi aussi comme les autres.* »

La découverte, aussi tardive qu'inattendue, d'une œuvre de l'intérêt de *la Nouvelle Chronique* n'a pas été accueillie avec l'attention qu'elle méritait. Beaucoup, et en particulier parmi les compatriotes de Guaman Poma, ne lui accordèrent qu'une valeur documentaire. Ils jugèrent primitif, barbare, chaotique, le style du cacique péruvien et dénièrent tout intérêt littéraire à son œuvre. Il est vrai que Guaman Poma n'écrit pas en pur castillan : fortement influencée par la syntaxe quechua, sa langue requiert un décodage parfois laborieux. Est-ce une raison pour ne pas savourer le côté « rabelaisien » de ses portraits, la truculence des anecdotes — parfois paillardes — dont il régale son lecteur ? Ecoutons ce fin conteur, ennemi déclaré de la pudibonderie, décrire les Espagnols tels que les Indiens les ont découverts au début de la conquête : « *De jour comme de nuit, ils parlaient avec des morceaux de papier ; ils étaient tous enveloppés d'un suaire, le visage couvert d'une laine qui ne laissait voir que leurs yeux. Ils portaient sur la tête de petites marmites rouges, leur sexe pendait, très long, vers l'arrière — c'était en réalité leur épée, — et ils étaient vêtus d'argent fin* ».

Bien sûr, tout n'est pas de la même veine : on montre moins d'enthousiasme devant certaines conceptions « rétrogrades » de Guaman Poma : son mépris affiché pour les métis, ou sa confiance en Philippe III, qui n'en peut mais, pour faire cesser le malheur des Indiens. On sourit lorsqu'il propose au roi d'Espagne de conquérir le monde, de le diviser en quatre régions sur le modèle de l'empire inca, et de mettre à leur tête les souverains de Rome, de Guinée et de Turquie, ainsi que son propre fils ! Mais la sincérité des accents de sa plainte en faveur des Indiens restera, elle, toujours actuelle, comme ses dons d'ethnologue avant la lettre. ∎

★ BIBLIOGRAPHIE. — Edition fac-similé du professeur Rivet : Guaman Poma de Ayala, Felipe. Nueva Coronica y Buen Gobierno. Paris : Institut d'ethnologie, 1936. Réédité en 1968. Editions en caractères d'imprimerie : Posnansky (La Paz, Bolivie), 1944 ; Bustios Galvez (Lima, Pérou), 1956-1966. Accompagné d'une transcription en espagnol moderne.

Décembre : l'Inca célèbre l'Inti Raymi, ou fête du soleil.

« Racontez-moi », demande Guaman Poma aux anciens.

— Manges-tu cet or ?
— Nous mangeons cet or.

Le peuple indien assiste en pleurant à l'exécution de Tupac Amaru : « Inca Huanacauri, où t'en vas-tu ? Notre ennemi cruel te coupe-t-il le cou, à toi qui es sans faute ? »

INTERROGATIONS

L'errance philosophique de Kostas Axelos

Poursuivant une réflexion solitaire et planétaire, Kostas Axelos, grand voyageur de la pensée, ne cesse de questionner le vide tragique du monde et de l'homme modernes.

EDMOND EL MALEH

Pour Kostas Axelos, l'homme est l'enjeu du monde et le monde est, pour l'homme, l'enjeu suprême. Mais pour déployer cette question dans toute son ampleur, il ne lui a pas fallu moins de neuf livres, échelonnés sur près de vingt ans : trois « trilogies », dont Problèmes de l'enjeu vient constituer l'ultime volet (1). Un parcours chaotique, poétique et vibrant, qui nous emmène d'Héraclite jusqu'à Marx et jusqu'à l'âge de la technique; qui ne fait qu'un, au bout du compte, avec l'histoire de l'Occident lui-même.

Sans doute Heidegger avait-il tenté, déjà, quelque chose de semblable : mais Kostas Axelos a une grande originalité, c'est qu'il ne se laisse enfermer dans aucun système. Pour lui, le ciel est vide et la Terre ne va ni vers une catastrophe ni vers une nouvelle aube : soumise au règne de la technique, qui annihile toutes les valeurs et aide les hommes à s'adapter à la médiocrité de leur vie, elle semble s'être installée dans un clair-obscur où rien ne vaille plus la peine d'être défendu.

C'est alors que le penseur doit rester particulièrement vigilant : il lui appartient de poursuivre une expérience majeure — celle du rapport qu'entretiennent l'homme et le jeu du monde, — expérience radicale que ni le vécu ni la science ne suffisent plus à éclairer.

Ce rapport, en effet, ne peut être saisi par aucune logique — formelle ou dialectique, idéaliste ou matérialiste, — puisqu'il s'offre et qu'il s'ouvre avant tout à la pensée spéculative — qui remplace les faux « problèmes » par les vraies « questions », — ainsi qu'à l'expérience en tant qu' « épreuve ». Cette question et cette épreuve constituent donc l'enjeu par excellence autour duquel tourne l'entreprise de Kostas Axelos.

Entreprise puissamment singulière, faut-il le dire ?

A l'écart des modes et du bruit des idéologies en déroute, ce philosophe tragique, solitaire et intempestif achève ici une étape importante de son itinéraire. Il y appelle également de ses vœux l'avènement d'une pensée « questionnante, planétaire et mondialement errante » — dont le positivisme, selon lui, bloque actuellement le développement. Errant : tel est sans doute le terme qui convient le mieux à Axelos lui-même, ce Grec qui a ramené, dans la philosophie française, le souvenir des présocratiques.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

(1) La première de ces trilogies comprend *Héraclite et la philosophie*, *Marx, penseur de la technique*, et *Vers la pensée planétaire* ; la seconde, *Contribution à la logique*, *le Jeu du monde*, et *Pour une éthique problématique* ; la troisième, *Arguments d'une recherche*, *Horizons du monde*, et *les Problèmes de l'enjeu*. Tous ces livres sont parus aux éditions de Minuit, dans la collection Arguments dirigée par Kostas Axelos.

« VOUS constatez l'aversion des hommes pour la pensée, l'énorme difficulté pour leur dire ce qu'ils ne veulent entendre et encore moins comprendre dans ses *tenants et ses aboutissants*. « Le métier de penseur, le métier impossible ! » Pourquoi cette aversion ? N'y a-t-il d'autre solution que de ne rien dire, d'autre issue que le silence?

— Comment déjouer l'obstacle de la petite haine des hommes contemporains pour la pensée ? Comme c'est justement cet obstacle qui déjoue les rares efforts pensants, il n'est pas possible de le déjouer. Le refus de penser est porté par une nécessité. L'époque semble l'exiger. *Ceux, rares, qui s'adonnent* à la pensée parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement restent contraints à penser et à passer comme des éclairs déchirant l'horizon. Ce sont les poètes-penseurs non pas de ceci ou de cela, mais du jeu du monde. Ne rien dire de celui-ci n'est pas une solution, et, de plus, on ne choisit pas de parler et de dire, de bavarder et de se taire, comme on ne choisit pas de « garder » le silence. Cela s'impose à nous. Par qui ? Par ce qui est à penser. « Cela », qui donne son souffle au métier de penseur.

— On relève dans votre livre ce diagnostic : « Les traits dépressifs et schizoïdes, hystériques *et* obsessionnels de notre civilisation et de notre culture se développent de plus en plus. » Ce sont les signes de quoi ? De quel malaise, de quelle crise ? Les jeux sont-ils définitivement faits ?

— A un niveau plus visible, *ce qui semble dominer notre* ère, ce sont les traits de folie. Signes d'un malaise et d'une crise, faisant un avec la nature *et* la marche de notre culture et de notre civilisation, ils indiquent à la fois que les jeux sont faits et que le jeu continue. Car toutes les petites ou grandes folies humaines et historiques n'épuisent pas, même si on les combine avec le rationalisme conquérant, le jeu du monde. Au contraire : elles font signe vers quelque chose qui n'est pas une chose, vers une autre possibilité qui restera toujours liée à l'impossibilité qui peut être aussi fécondante.

— Cet ennui du monde, cette fatigue, ce processus silencieux perfide qui conduit à la fermeture, au repli, est-ce l'effet du temps, de notre époque ?

— L'ennui et la fatigue des hommes et des mondes empiriques ou culturels nous concernent obscurément tous. Derrière eux, en eux, au-delà d'eux se cache soigneusement une énigme. Celle du monde, ouverture des ouvertures, ensemble des ensembles, jeu du temps, que nous avons voulu maîtriser et posséder, nous, hommes individuels ou sociétés socialisées. Seul l'accord discordant avec le monde *fuyant pourrait, à travers la re*connaissance plénière — mais est-elle possible ? — nous concilier avec la fatigue, l'ennui, le *mat désespoir*.

La peur du monde

— « Nous avons perdu le secret de la santé sans avoir découvert celui de la folie », dites-vous. Comment abordez vous ce problème ?

— Il n'y a pas de santé et de *salut suprêmes*. Toutes les solutions et toutes les thérapeutiques proposées pour remédier aux défaillances du raisonnement, aux *maux, aux* détraquements ou aux aliénations d'une humanité en voie de socialisation ne pensent pas (faut-il ajouter : *suffisamment* ?) La *logique* mathématique, symbolique et cybernétique (avec son corollaire : la philosophie analytique du langage) ; la psychanalyse et les diverses « psy » ; la sociologie et la politologie marxistes ou bourgeoises « avancées » pensent toutes court. Très court. *Elles se consolideront certes*, prenant également d'autres formes, perpétueront leur existence fatiguée, se montreront peut-être *même capables de petites rénovations*. En pensant toujours court. Ce qui vient comme s'ajoutant à tous ces maux ainsi qu'aux recettes et aux remèdes, la critique littéraire et l'esthétique, formaliste, culturaliste ou tout ce que l'on voudra, pense moins encore.

— Et cette peur qui vous paraît habiter le monde moderne ? L'homme semble presque un être *de la catastrophe*. Et pourtant il cherche des consolations.

— Chez l'homme la peur est *chez elle*, et l'homme vit dans la peur du monde. Cherchant des consolations faciles, il fait tout pour ne pas affronter le monde. Une certaine peur, qui est en fait immense, creuse le lit du dualisme, qui sépare ce qu'on appelle en balbutiant vie et ce qui se déploie comme pensée. On vit et on meurt — dominé par la peur — dans la théorie et la pratique des « deux » mondes qui nous *font* subir leur différence, pendant que nous faisons tout ce qui est possible (ou presque) pour éviter un rapport un peu plus amical avec la peur, l'angoisse, le néant. De toutes les manières, nous ne voulons pas — surtout : nous ne pouvons pas — affronter l'incohérence et l'inconséquence entre notre « pensée » et notre « vie ».

» Je ne publierai pas mon prochain livre, auquel je travaille déjà, tant que ne sera pas plus clair le lien qui unit et différencie vie dite quotidienne et prosaïque et pensée de haut vol et élan poétique. Un même jeu — articulé — relie la vie la plus bassement quotidienne avec la plus haute spéculation et la poésie. Mais l'énigme de ce « même » est à déchiffrer. Depuis la Renaissance et jusques et y compris Heidegger, elle se dissimule. D'habitude on vit platement et il arrive qu'on pense grandement. Comme s'il n'y avait pas problème : comme si la pensée était une affaire de la tête et la poésie un produit de la littérature ; comme si la puissance et l'impuissance de la « vie » allaient de soi et que leur concordance, voire leur non-concordance, avec la pensée poétique était une chose négligeable. Or celle-ci est une question de vie *ou de mort ou n'est qu'un exercice* scolaire ou gratuit, fût-il supérieurement académique et littéraire.

***— Au-delà des dénonciations* et des jérémiades, il y a chez vous une vision lucide, et un effort d'élucidation de la technique, *un risque calculé pour* tenter de la penser...**

— Elucider le problème de la technique qui nous mobilise est et demeure la tâche de la pensée d'aujourd'hui et de demain. Par technique, il faut entendre la puissance technicienne sous toutes ses figures, la technique qui est inhérente à toutes les figures de la modernité et de l'ultramodernité. La technique de l'ordre et la technique des révoltes sont strictement complémentaires, et le Sphinx qu'il reste à interroger et à réin*terroger est la technique planétaire*. Cette dernière domine aussi bien le monde dit réel que les mondes de l'imaginaire.

— En ces temps d'exacerbation de l'idéologie, vous réussissez à garder une distance, une mise à distance. Où se situe le politique si l'ouverture, *l'enjeu* dépasse le politique ? N'encourez-vous pas le risque d'une parole anachronique ?

— Joyeusement et tristement en même temps, partenaire constitutive du jeu du temps, la pensée court le risque de l'anachronisme, celui de l'actualisme, celui du futurisme. Elle accepte le danger parce qu'elle s'ouvre à l'errance du temps. Elle essaye de communiquer avec le centre et le cours vibrant et rythmant du temps où passé-présent-avenir ont, dans l'unité, chacun leur passé-présent-avenir, ainsi que tous leurs moments. La politique ne gouverne pas le temps ; elle en est la servante. Et elle marche comme elle peut et non pas comme elle veut. C'est-à-dire elle marche comme elle ne peut s'empêcher de marcher : à la trique. Tout en prodiguant aux citoyens des assouvissements réels et imaginaires.

— « La France maîtresse en » superficialité... », dites-vous. Pourquoi ce *jugement* ?

— La caractéristique de la France, étant devenue maîtresse en superficialité, n'est ni agressive ni ironique : *elle dresse* un constat. En effet, la France, surtout contemporaine, a une horreur sainte ou laïque de ce *qui est intense, ample et* profond, elle recule devant le grand courant souterrain ainsi que devant l'horizon des horizons. Dans tous les domaines. Elle se satisfait dans les mondes particuliers : de la rhétorique, du social et du psychologique, du littéraire et de l'esthétique ; elle n'a cure du monde. En ce sens, elle remplit avec un certain succès le destin d'une « moitié » des êtres et des choses : leur légèreté, leur frivolité.

» Ne nous attristons cependant pas : la France va, comme les autres pays, vers le capitalo-socialisme *bureaucratique d'Etat*. Elle prend part ecclésiastiquement et politiquement, universitairement et éditorialement, journalistiquement et culturellement à la médiocrité du reste du monde. Si elle est aspirée par cette médiocrité, en mettant *même à contribution son* avant-gardisme, ce n'est pas de sa faute.

Ouvrir un chemin

— La présence constante de la mort, dans votre livre, est une chose frappante. Est-ce la manifestation d'un regard pessimiste ?

— S'il y a cette présence constante de la mort, c'est que la mort elle-même, dans son indissoluble — et pourtant différenciée — unité avec la vie, n'est pas la pure négativité, mais joue également un rôle positif. Néanmoins, elle n'a jamais été radicalement pensée. Il y eut des philosophes et des penseurs qui offrirent des approches, parfois géniales, des autres grandes forces élémentaires — du langage et de la pensée, du travail et de la lutte pour le pouvoir, de l'amour, — mais la mort demeura fondamentalement impensée, justement parce que ni elle n'est, ni elle n'a un fondement. (Je ne prétends nullement l'avoir « suffisamment » pensée et éprouvée).

» La présence de la mort ne détermine pas un regard pessimiste, elle nous engage à briser davantage nos jouets déjà brisés et à nous engager sur la route escarpée qui conduit à l'espace-temps ouvert du jeu. Du jeu qui anime et broie le jeu des hommes. Le pessimisme et l'optimisme sont donc en fait des frères jumeaux, tous deux décédés. Pour caractériser le style de pensée et de vie que j'essaye de prédire, de promouvoir et d'expérimenter, il nous manque des substantifs et des adjectifs pertinents. *Naturellement, ce style* mordra aussi à son tour la poussière.

— Vous êtes impitoyable à l'égard de l'homme planétaire et, avec des accents souvent nietzschéens, vous dénoncez cette culture « comme le domaine de la » bêtise, du mensonge ». Quelle issue voyez-vous à cette situation née du monde moderne ?

— L'issue à cette situation née du monde moderne et le généralisant — car il est impossible de décider si le monde planétaire parachève seulement le monde moderne ou crée aussi du nouveau — est constituée par la problématique combinée de l'issue et de la non-issue. Toute issue reste flanquée de son point d'interrogation. Mais où est-il dit que tout point d'interrogation cherche ou trouve une issue ?

— Quel est maintenant l'enjeu de votre livre ?

— Si le but de ce livre est de conclure méthodiquement et systématiquement trois trilogies qui vont d'Héraclite à la pensée planétaire, en embrassant logique, pensée du monde et éthique, et d'ouvrir un chemin, la question « quel chemin ? » prend tout son poids. Mais la question du chemin est elle-même problématique. L'homme n'a pas le libre choix des chemins qui s'ouvriraient à lui. La société non plus. Ce qui nous régit est un amalgame de mythologie, de technologie et d'idéologie. Il s'agirait par conséquent de communiquer avec le courant souterrain et de s'ouvrir à l'horizon lointain en suivant la route des étoiles. Autrement dit, en dépassant productivement le psychologique et le sociologique qui nous font étouffer, nous tendre vers ce qui est l'Un, le Tout — le monde Voilà le suprême enjeu » ■

COLLOQUE

La machine Verdiglione

Un colloque sur la Vérité vient de se tenir à Paris, organisé par l'Association psychanalytique italienne. Un groupe qui, sous l'impulsion d'Armando Verdiglione, a entrepris de bouleverser la vie culturelle italienne.

CHRISTIAN DESCAMPS

BOUILLONNANTE, infatigable, l'Association psychanalytique italienne, animée par Armando Verdiglione, a organisé des dizaines de colloques, publié plus d'une centaine de livres, lancé cinq revues (de logique, de psychiatrie, de psychanalyse, de droit, de théâtre). Depuis 1973, en Italie, en Angleterre, en Espagne, ces rencontres ont invité Lacan, Sollers, Major, Faye, Nadaud, pour les Français, mais aussi Victor Fainberg, le dissident de la place Rouge, l'antipsychiatre David Cooper, les Italiens Dario Fo, Marco Ferreri, Italo Calvino, et des centaines de gens connus ou inconnus.

Tout commence dans l'après 1968 : déçus par le jungisme dominant en Italie, de jeunes philosophes, psychiatres, travailleurs sociaux découvrent dans les traductions de Lacan une psychanalyse qui ne renvoie pas à la seule normalisation sociale. Ils mettent alors sur pied des dizaines de séminaires : à Padoue, à Naples, à Rome, pénètrent dans les hôpitaux psychiatriques, se mêlent aux infirmiers. Mais, leur idée-force c'est de ne pas se cantonner au seul secteur de l'inconscient. Ils invitent à leurs rencontres tout ce qui bouge dans le cinéma, le théâtre, la peinture. Ambitieux, ils mettent en question le monopole culturel du P.C., qui, *jusque-là*, gérait — avec souplesse, à l'italienne, à la Gramsci — le champ des idées. Aujourd'hui, l'association regroupe une quarantaine d'analystes, et quatre cents personnes travaillent régulièrement avec elle.

Bien sûr, tout cela ne s'est pas fait sans remous, et cette entreprise, qui s'est donné pour tâche de déstabiliser la culture instituée a bien des ennemis. Mais ce ne sont jamais les mêmes. Ainsi, après le colloque de Milan du mois de janvier, consacré à l'inconscient, *la Repubblica* se demandait semi ironiquement, si Verdiglione était un maffioso, un agent du K.G.B. ou de la C.I.A.

Mais ces rumeurs font sourire le psychanalyste milanais : « *Souvent l'on n'écrit que pour parler de mes cigares freudiens, de mes cravates. On entretient autour de moi toute une mythologie. En Italie, on cherche sans cesse une personne qui, derrière nous, dirigerait, de fait, notre association... En France, votre centralisme vous amène plus à poser la question de l'argent. Vos intellectuels sont libres, mais ils n'ont pas vraiment les moyens d'inventer quelque chose en dehors de l'Etat. Ici, nous ne croyons pas à l'Etat, et nous avons l'avantage de ne pas prendre le pape au sérieux. C'est sans doute pour cette raison qu'il est possible d'ouvrir des espaces de provocation culturelle. Quant à l'argent, nos colloques sont autofinancés. Nus invitons les conférenciers, et les autres paient leur participation.* »

Italo Bassi, l'un de ses proches, surenchérit : « *Quand on a écrit que nous étions liés à la Mafia, nous avons analysé, dans nos séminaires, la structure économique, la structure de secret de cette organisation. Quand on a parlé de la C.I.A., nous nous sommes réunis et nous avons commencé à travailler sur ce qui fait le lien social de cette organisation. Quant au K.G.B., c'est nouveau, et c'est sans doute lié à l'affaire de l'Afghanistan. Il nous faudra un jour travailler là-dessus. Mais tout ceci ne nous trouble pas outre mesure. Personnellement, j'ai réinvesti toute une partie de ce que j'ai gagné en étant psychanalyste dans les activités de notre association.* »

L'art du patchwork

Car cette association ne se contente pas de publier des productions franco-italiennes, elle veut maintenant s'ouvrir aux Etats-Unis. Elle prépare un colloque à New-York et va traduire en italien William Burroughs, le logicien Tarski, le linguiste Searle, le philosophe Soshana Felman. Et, après les colloques de Caracas et de Barcelone, ces psychanalystes globe-trotters vont fréter un charter pour New-York, où, là aussi, ils vont mêler à la psychanalyse le cinéma, le théâtre, la peinture.

Ouverts, ils pratiquent à plein temps l'art du patchwork, les rencontres tous azimuts Et beaucoup d'intellectuels français — coincés dans des querelles de chapelles — se rencontrent dans ces « hors-lieux » que sont les couloirs de Milan. Car sans pratiquer la réconciliation ni l'orthodoxie, l'association réussit pourtant à mêler tout ce monde.

Ainsi, dans les colonnes de leur revue *Spirali*, on peut lire Zinoviev, Guinsberg, Boukovski, mais aussi Chomsky, Garaudy ou le pape lui-même.

Annalisa Scalco, sa directrice avance : « *Nous n'avons pas de cause à défendre, nous visons une pratique de confrontation. Avant de rentrer en psychanalyse, j'avais des tas de réponses sur le féminisme, la psychiatrie ; maintenant, j'ai des questions. Nous tenons fondamentalement à sortir la culture de l'emprise des partis. Publier des gens aussi divers que Sciascia, Moravia, des dissidents et des artistes connus ou non, c'est sortir des chapelles idéologiques ou nationales. C'est pourquoi nous avons des échanges avec la* Quinzaine littéraire, *avec* le New York Review of Books, *mais aussi avec des revues espagnoles, yougoslaves ou brésiliennes.* » Car non contents de vouloir relancer la psychanalyse en Italie, ils veulent aussi la sortir des ghettos littéraires.

En pratiquant un véritable internationalisme culturel, ce groupe veut échapper à la fascination qu'éprouvent la plupart des Italiens pour la culture française. Ils veulent repasser par la logique de Peano, relire Dante ou Vico. Ils font le pari de se ressourcer dans une culture effacée par les fascismes et la langue de bois des leaders politiques. Et, pour ce faire, ils ne craignent pas de s'introduire dans les lieux les plus divers. Il y a quelques années, des séances de congrès se sont tenues dans des usines occupées, et l'Association a pris sur elle de projeter *Salo*, le film de Pasolini interdit par la censure.

Dans cette association, où la plupart des gens n'ont guère plus de trente ans, passe souvent un souffle frondeur. Il y a aussi beaucoup de très jeunes femmes. « *Heureusement*, dit Christina Frua de Angeli, la présidente de *Spirali*, *car la phobie du féminin est toujours totalitaire.* »

En janvier 1981, l'Association va lancer une revue internationale en France. Les thèmes sont déjà prêts : la guerre, la politique et le droit, les médias, Dante, le sexe et le langage aux U.S.A. ■

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

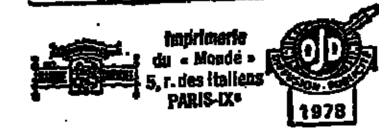

Commission paritaire nº 57 437.

SCIENCE

Le satellite et les photons

PAUL CARO

LES autoroutes des Etats-Unis constituent un territoire fédéral qui est généralement enclos. Sur les bas-côtés, entre la chaussée et la barrière, on peut voir, surtout dans les Etats « chauds », une bonne accumulation de boîtes métalliques vides, résidus de la consommation de bière ou de boissons gazeuses par les automobilistes assoiffés. Ces boîtes scintillent au soleil et, heureusement, les virages sont rares et doux, sinon on pourrait craindre que des tas bien disposés ne provoquent, comme nos codes en ville, l'éblouissement des conducteurs et, partant, de regrettables accidents.

On n'imagine pas qu'une telle mésaventure puisse survenir à l'ordinateur qui pilote un satellite lancé dans l'espace au-dessus de nos têtes à 30 000 kilomètres à l'heure. C'est pourtant ce qui est apparemment arrivé le 22 septembre dernier à un satellite Vela, chargé de surveiller d'éventuels essais nucléaires dans l'atmosphère. Ce satellite, croisant quelque part dans l'hémisphère sud au voisinage de la partie méridionale de l'Afrique, a enregistré par ses détecteurs optiques dirigés vers la Terre, un double flash lumineux. Ce double flash est absolument semblable à celui que l'appareil devrait effectivement déceler s'il observait l'explosion d'une petite bombe nucléaire d'une puissance d'environ 3 kilotonnes, sauf que le détecteur le plus sensible a enregistré moins de lumière que le détecteur le moins sensible, ce qui est paradoxal, et qu'aucune trace de radioactivité n'a été subséquemment observée dans l'atmosphère ou les précipitations de l'hémisphère sud, région encore peu polluée au point de vue nucléaire et où, par conséquent, la détection est facile.

Le flash du 5 mars

La commission d'experts réunis par la Maison Blanche, vue l'importance politique du problème, a conclu provisoirement que le phénomène lumineux décelé, simulant une explosion atomique, est dû à la présence d'un objet réfléchissant passant sous le satellite et qui, tournant sur lui-même, a aveuglé les détecteurs, mais surtout l'un d'entre eux, par deux réflexions successives du Soleil. On voit que, effectivement, parmi tous les débris qui déjà polluent l'espace à la suite de sa conquête, la boîte de bière (vide ?) est une bonne candidate pour expliquer l'observation. Une petite feuille d'aluminium, du type de celles que jetaient sur Paris pendant la guerre les avions alliés pour tromper les radars, ferait d'ailleurs aussi bien l'affaire. Naturellement, la probabilité pour qu'une boîte de bière se trouve ainsi placée sur une trajectoire voisine de celle d'un satellite d'affinité militaire est extrêmement faible, à peu près égale à celle d'une explosion atomique sans retombées radioactives.

Cependant, grâce à un dispositif nouveau, très sensible, l'observatoire d'Arecibo à Porto-Rico, a enregistré cette même nuit du 22 septembre, quelques heures après l'aventure du Vela, la propagation d'une perturbation dans l'ionosphère qui pourrait correspondre à l'injection d'électrons provenant d'une explosion atomique. L'onde arrivait bien de la direction de l'Afrique australe, c'est-à-dire du sud-est, se déplaçant vers le nord et traversant l'équateur, une trajectoire qui n'a jamais été observée pour les perturbations naturelles créées le plus souvent par des orages magnétiques aux pôles.

La commission d'enquête vient, malgré tout, de confirmer définitivement ses premières conclusions. Elle se réserve cependant la possibilité d'avoir été trompée par des atomistes particulièrement malins (1).

On nous parle en même temps (1) de guerre des satellites, et d'essais de destruction sur orbite à grands coups de faisceau laser. On se souvient, à propos, que, récemment, un satellite de communications a disparu sans laisser de traces quelque part au-dessus du Pacifique. L'exemple du Vela frôlé suggère que cet appareil a pu être victime d'un accident de la circulation, d'où l'urgence de se préoccuper des problèmes de pollution de l'espace.

L'accumulation d'événements étranges et improbables dans la nuit du 22 septembre 1979 au voisinage de la Terre rappelle l'aventure survenue, le 5 mars 1979, à neuf satellites dispersés dans le système solaire. Ils ont observé, provenant de l'espace, un flash de rayons gamma (des photons de haute énergie) d'une intensité extraordinaire et très bref (une milliseconde). On observe assez souvent (environ une fois par mois) des flashes d'énergie venant de l'espace, brusques bouffées de rayons cosmiques, mais ils sont cent fois moins intenses que le phénomène du 5 mars, et durent plusieurs secondes. C'est le dépouillement des observations des satellites de surveillance Vela, précisément, qui a permis de les mettre accidentellement en évidence. Leur source ne peut généralement pas être identifiée avec certitude.

Or, le 5 mars 1979, pour ce flash extraordinaire, la répartition et le nombre des détecteurs a permis de déterminer la source avec une bonne précision. Et, à la surprise générale, il est apparu que le rayonnement provenait d'une autre galaxie, apparemment de N 49, un résidu de supernova dans le Grand Nuage de Magellan. En raison de la brièveté du flash, la dimension de la source doit être très faible (quelques centaines de kilomètres), ce qui implique une densité d'énergie fantastique. On peut imaginer que les rayons gamma sont le résultat d'une explosion nucléaire dans une couche très mince, de quelques centaines de microns, à la surface d'une étoile à neutrons très chaude, produisant des photons de très haute énergie, qui, par collision du fait de leur abondance, se transforment en paires d'électrons et de positrons, eux-mêmes source directe et très fugitive du colossal rayonnement observé. Ensuite, la densité de l'étoile, et par conséquent la force de la gravité, deviennent trop grandes pour que quoi que ce soit puisse s'en échapper. D'ailleurs, dans le seul cas où l'on a déterminé une direction pour la source d'une bouffée « ordinaire » de rayons gamma, l'espace paraît vide. En conséquence, certains doutent que la source de l'événement du 5 mars soit vraiment dans une autre galaxie.

Voilà donc que nos satellites-espions détectent la présence autour de la Terre de photons bien localisés, dont l'origine est inconnue, mais qui paraissent liés à des sources nucléaires évanescentes. Ces photons facétieux ne sont pas honorables. Ils n'ont pas de carte d'identité. Leur qualité présumée de réfugiés, rescapés de mondes disparus les rend suspects. On peut craindre qu'apportant chez nous l'image de drames nucléaires lointains, dont ils miment pour nous nos appareils l'apparence et l'ardeur, ils n'interfèrent avec les délicats équilibres des puissances terrestres tant nous sommes habitués à prendre l'image pour la réalité. De quelle dépêche d'Ems céleste ces signaux mystérieux ne pourraient-ils pas être un jour porteurs ?

Eructations de réacteurs

C'est que, dans l'espace délicat de la nuit étoilée, cet univers des poètes, ces scintillements romantiques au-dessus de nos têtes ne sont que les furieuses éructations de réacteurs atomiques emballés. Un vomi de photons de toutes énergies, des ondes radio, à la lumière visible, aux gamma avec quelquefois de rayons X jusqu'aux rayons gamma avec quelquefois des hoquets brutaux dans les spasmes de l'agonie, de l'anéantissement dans le corps noir. On dit que les étoiles connaissent le destin des hommes. Mais l'homme connaît peu les étoiles, il a beaucoup à en apprendre pour le meilleur et pour le pire.

L'univers que forment toutes ces constellations est, on le sait, en expansion. L'univers n'est qu'une surface sphérique comme celle d'une bulle de savon qui grandit, qui grandit, avant de se contracter... ou d'éclater. Justement, on vient de découvrir que cette expansion se faisait plus rapidement que prévu, la constante de Hubble a doublé et, partant, le temps n'est plus si éloigné où cet univers n'était encore qu'un point minuscule d'une densité infinie, et nous dedans, notre Terre et le Soleil et tout avec toutes nos particules. L'univers est âgé de seulement dix milliards d'années au lieu de vingt. Depuis l'explosion qui l'a fait naître, il est en principe régulier en sa croissance, égal de place en place dans son immensité. Cependant, il semble que, quand même, nous puissions nous flatter de ne pas nous trouver à un endroit ordinaire et vulgaire : notre position sur la bulle est spéciale. En effet, la constante de Hubble est, pour nous, plus faible dans une direction située légèrement au nord de l'amas de galaxies de la constellation de la Vierge. Pour tout dire, alors que sur la surface de la bulle qui gonfle, tous les points s'écartent en principe uniformément, nous sommes dans la situation (c'est-à-dire notre galaxie) de nous rapprocher (ou de nous éloigner moins vite, les avis diffèrent) de l'amas de la Vierge, ceci à la vitesse de 500 kilomètres par seconde. Se rapprocher signifie tomber, bien sûr.

L'impossible silence

La nouvelle constante de Hubble a été établie par une série d'observations qui pour la première fois mesurent la brillance apparente des étoiles (magnitude) dans l'infrarouge et non pas comme on le fait d'habitude dans la partie jaune, bleue ou ultra-violette du spectre. C'est que, en effet, jusqu'à présent, les astronomes utilisaient comme détecteurs cet instrument ancien qu'est la plaque photographique. Celle-ci continue d'ailleurs à se perfectionner par la recherche, justement pour les besoins des astronomes, comme en témoigne la publicité d'un grand fabricant. Cependant, si on veut déterminer la masse d'un objet céleste par le nombre de photons émis dans le bleu, c'est un mauvais choix, car ce domaine du spectre ne correspond qu'à 1 % de la masse alors que les 99 % restants donneront 90 % du signal infrarouge. De plus, l'infrarouge est très peu absorbé dans l'espace interstellaire et intergalactique. L'utilisation des techniques modernes pour mesurer la luminosité dans l'infrarouge peut donc conduire à une révolution en astronomie et la constante de Hubble paraît être la première victime. Il paraît étonnant qu'il ait fallu attendre l'aube des années 80 pour voir se développer une technique de mesure réellement adaptée à la nature des émissions stellaires pour ce problème particulier alors que la physique de l'état solide a depuis des années produit les détecteurs très sensibles nécessaires et que ceux-ci sont très répandus dans la technologie avancée, en particulier, justement pour l'équipement des satellites, notamment des militaires, pour l'observation du sol.

Espérons que le transfert des conquêtes de la physique vers la fondamentale science céleste conduira à de nouvelles et passionnantes découvertes. On sait toute l'importance que prend de plus en plus par exemple la radioastronomie. Malheureusement, on peut dans ce domaine déplorer le fait qu'il soit impossible d'écouter les émissions éventuelles de l'espace sur les longueurs d'onde radio ordinaires. En effet, on ne pourra jamais imposer aux passions de la planète Terre le silence radio qui serait nécessaire, même pour vingt-quatre heures.

L'homme, assoiffé d'énergie, contemple ses rêves de puissance dans le laboratoire nucléaire qu'est le ciel, et déjà il commence à jouer avec la substance des étoiles. Le sénateur américain Mike McCormack a récemment invité son gouvernement à lancer l'équivalent d'un projet Apollo pour soutenir les recherches sur la fusion (la réaction deutérium-tritium qui fournit des neutrons et dont le contrôle permettrait de résoudre complètement le problème des ressources énergétiques. C'est d'ailleurs, comme l'espace, un domaine où la coopération Est-Ouest a été bonne. Il s'agit de réaliser pratiquement les formidables pressions et températures qui permettront, dans un volume plus faible que celui d'une goutte de rosée, de mettre le Soleil en bouteille. Car, au train où nous consommons, il ne suffira pas de récupérer l'énergie que cette étoile nous transmet, à travers l'espace, sous forme de photons. ■

(1) *International Herald Tribune*, 21 avril 1980.

NUMISMATIQUE

Histoire de ma cité...

ALAIN WEIL

ALORS que l'on n'enseigne plus — ou presque plus — l'histoire à nos enfants, le goût de l'histoire revient au contraire en force chez les adultes : nombreux sont en effet les amateurs qui, par le biais de recherches ou de collections, se tournent vers le passé. L'histoire régionale attire particulièrement le chercheur, surtout celle de sa ville natale ou adoptive pour laquelle il aura plaisir à retrouver des témoignages anciens, émouvants et instructifs. La numismatique peut apporter beaucoup au collectionneur parce qu'elle est une mine spécialement riche de documents authentiques d'un accès facile et d'un prix abordable : non seulement les monnaies mais aussi les médailles et les jetons racontent l'histoire de la cité... Pour quelques dizaines de francs les jetons en cuivre, pour quelques centaines de francs les jetons d'argent ou les médailles de bronze viendront apporter leur témoignage, rappeler les événements importants de l'histoire locale, faire revivre les familles connues de la ville, les maires, les échevins, les corporations...

Commémorant l'édification d'un pont, d'une église, d'un palais, la médaille rappellera parfois des bâtiments aujourd'hui disparus ou en ruine, car la médaille, frappée dans le métal impérissable, survit plus encore que le marbre ou la pierre à la cité. Il n'est guère d'événement important ou d'homme remarquable qui n'aient été ainsi, figés dans l'airain ou dans l'argent, transmis à la postérité. Naturellement, les plus grandes villes offrent le plus grand choix de documents, mais les petites cités réservent souvent au numismate persévérant la surprise d'une iconographie métallique copieuse et variée ; rares, enfin, sont celles dont le portrait, comme on disait anciennement, ne figure pas sur quelque jeton ou médaille.

Illustrons par quelques exemples concrets les découvertes que le collectionneur patient pourra réaliser au cours de ses expéditions chez les numismates, les antiquaires ou même dans les foires de brocante.

Paris, bien sûr, offre une merveilleuse série de médailles historiques répertoriées par Jean Babelon et Josèphe Jacquiot (1), et parmi lesquelles les plus attachantes sont peut-être celles qui commémorent des fondations d'édifices. On sait que la première moitié du dix-septième siècle fut une période importante d'agrandissement de la capitale et vit donc apparaître un grand nombre de constructions nouvelles. L'habitude était alors, pour les cérémonies de pose de la première pierre, de procéder au scellement d'une médaille spécialement frappée pour l'occasion.

Le médecin Héroard nous apprend ainsi que la belle médaille de Louis XIII avec la vue du pavillon de l'Horloge fut faite pour la pose de la première pierre de ce pavillon, le 28 juin 1624. De même lorsque Richelieu posa la première pierre de l'église de la Sorbonne, le 15 mai 1635, on y mit des médailles d'argent au portrait et aux armes du cardinal.

La tradition se poursuit au dix-huitième siècle avec les médailles pour la place Saint-Sulpice en 1754, pour l'église Sainte-Geneviève en 1763, pour l'hôpital Beaujon en 1784, etc.

De Plancus à Justin Godart

Lyon, ville primatiale des Gaules, possède également une superbe histoire métallique : Mᵉ Tricou l'a fort bien décrite à l'occasion du bimillénaire de sa cité (2). Depuis la rare monnaie de bronze frappée par Munatius Plancus, qui, en 43 avant Jésus-Christ, fonda la Colonia Lugdunum, jusqu'à la belle médaille de la libération de Lyon en 1944, éditée grâce au maire provisoire Justin Godart, le Lyonnais n'a que l'embarras du choix pour voir revivre dans le métal heurs et malheurs de ses concitoyens.

La présence romaine est illustrée par des as de bronze, encore très faciles à trouver de nos jours, représentant l'autel de Rome et d'Auguste édifié en 12 avant J.-C. et dont les deux colonnes, débitées en quatre morceaux, soutiennent aujourd'hui la coupole de l'église d'Ainay. Parmi les fêtes lyonnaises du Moyen Age, la plus célèbre était celle des Merveilles : on connaît des pièces de plomb, au buste de saint Pothin, frappées pour cette occasion. Le seizième siècle verra l'apogée de la cité : le change, la banque, la soierie, l'imprimerie, font de Lyon une des villes les plus importantes d'Europe ; les jetons d'argent des dix-septième et dix-huitième siècle illustreront la pérennité de ses fructueuses activités.

On peut même encore trouver, pour un prix d'environ 500 francs le magnifique jeton d'argent de 1745 gravé pour *« la fabrique des étoffes de soie, d'or et d'argent de Lyon »*. Enfin, les dix-huitième et dix-neuvième siècles offrent une grande profusion de jetons ou médailles commémorant mille et un aspects de la vie lyonnaise.

Des villes moins importantes, comme Le Havre ou Meaux, ne présentent pas moins d'intérêt pour le numismate persévérant. Giard a bien su refléter la richesse de la cité normande dans un livre (3) qui montre les belles séries de jetons d'assurance maritime avec ses rares et précieux exemplaires frappés dès le dix-huitième siècle et, bien sûr, l'ensemble des médailles de la « French line » qui immortalisera dans le bronze des noms encore récents — *Normandie, Liberté, France*, et bien d'autres — mais qui font déjà rêver petits et grands.

Frappe féodale

Meaux peut sembler un sujet plus modeste et pourtant il suffisait de voir, en 1972, la vitrine présentée par un collectionneur érudit et passionné lors d'une exposition à l'hôtel des Monnaies (4) pour comprendre combien la numismatique est une des meilleures illustrations de l'histoire locale. Monnaies gauloises des « Meldi », triens d'or mérovingiens à la légende *« Meldus civitas »*, deniers d'argent carolingiens *« Meldis civitas »*, monnaies des évêques de Meaux, jetons et méraux, médailles et même billets de confiance de la Révolution « remboursables en assignats » étaient là pour témoigner comment l'histoire d'une ville peut s'exprimer à travers la numismatique.

Pour finir, il nous faut dire quelques mots de la numismatique féodale : plus austère que beaucoup d'autres domaines monétaires, elle reste un instrument privilégié de connaissance de l'histoire locale. Les frappes des seigneurs et des évêques, longtemps concurrentes des frappes royales, perpétuent, dans des monnaies souvent modestes, en argent ou en billon, ce qui fut l'indépendance, voire la grandeur, momentanée de nos bonnes villes de France. La médaille et la monnaie participent ainsi à la vie sociale par la vertu de leur facile diffusion. Non moins que le livre, mais plus solides que lui, elles se sont multipliées et ont atteint la plupart des foyers du temps jadis.

Pour qui veut, aujourd'hui, leur prêter quelque attention, elles sauront faire revivre, au creux de notre main, l'histoire de nos aïeux. ■

(1) *Histoire de Paris d'après les médailles de la Renaissance au XXᵉ siècle*. Paris, Imprimerie nationale, 1951.
(2) *Lyon conté par les médailles*. Lyon, 1958.
(3) *Médailles et jetons du Havre et de Dieppe*. Le Havre, 19[illegible].
(4) Guy Beneut : *Monnaies, jetons et médailles racontent Meaux*, in catalogue de l'exposition « Monnaies et médailles racontent l'histoire de France ». Paris, hôtel des Monnaies, 1972.

GÉNÉALOGIE

Comment peut-on être généalogiste ?

PIERRE CALLERY

LA démarche du généalogiste professionnel, qui vient, un beau jour, frapper à la porte de Mme Untel pour lui annoncer un héritage fabuleux, est une image d'Epinal par excellence. A la suite d'une quelconque brouille familiale, en effet, Mme Untel ignore même le prénom de ses cousins germains. Alors comment saurait-elle que l'un de ses cousins issus de germain a fait fortune dans le commerce du prêt-à-porter, et vient de mourir sans descendance dans une ville très éloignée ?

C'est que les études de généalogistes successoraux ne sont peut-être pas très nombreuses (deux grandes, une demi-douzaine de petites), mais montrent pignon sur rue depuis plus d'un siècle.

Une chambre syndicale les a rassemblées le 22 février 1947. Elles sont considérées comme faisant partie des agences et bureaux d'affaires. Leurs activités sont réglementées par le code de commerce. Le généalogiste successoral est donc juridiquement un commerçant, et son activité ne s'exerce pas hors du cadre des successions.

Dans un tout autre domaine, depuis vingt-cinq ans environ, les premières associations de généalogistes amateurs ont été créées. Depuis une dizaine d'années, elles se sont multipliées dans la plupart des régions de France. Nombre d'entre-elles se sont groupées sous l'égide de la fédération des sociétés françaises de généalogie, d'héraldique et de sigillographie. Et, tout récemment, la confédération des associations de généalogie populaire de France, que personne jusqu'alors ne connaissait, a tenu une assemblée générale à Paris.

Une déontologie

Ces sociétés s'adressent aux amateurs, non spécialistes, désireux de retrouver leur histoire familiale. Elles sont fondées sur l'entraide mais ne peuvent réaliser de travaux, autres que gracieux, pour le compte de tiers. Elles sont, dans leur grande majorité, régies par la loi de 1901 et par le décret du 16 août de la même année.

Alors, diront ceux qui ne peuvent trouver le temps d'effectuer eux-mêmes leur recherche, ou qui sont arrêtés par un obstacle apparemment insurmontable, ou, surtout, qui hésitent à se rendre fort loin, où peut-on s'adresser ?

Il n'existe pas actuellement à l'Université de diplôme de généalogiste. Jusqu'ici tout le monde avait le droit de s'attribuer ce titre. Différents généalogistes, professionnels mais non successoraux, ont pris conscience de cette situation, préjudiciable non seulement à eux-mêmes mais à leurs clients.

Ils ont donc décidé de créer une chambre syndicale dont l'entrée sera sévèrement protégée. Elle a vu le jour le 28 mars dernier sous la dénomination de « Chambre syndicale des généalogistes héraldistes de France » (1). Son premier président est M. Patrick Chevassu, généalogiste bien connu des milieux spécialisés ; le secrétaire-général, M. Jean-Michel Tramond.

Les activités des généalogistes professionnels non successoraux ne sont pas régies par le code de commerce. Elles correspondent à une prestation de services. Ces généalogistes exercent une profession libérale.

Mais quelles sont alors les qualités requises ?

A cela, Patrick Chevassu indique : *« Notre discipline réclame des compétences juridiques, un talent d'historien, et une vocation de chercheur. L'étude du droit civil est nécessaire pour ce qui touche à l'état des personnes. La connaissance du droit public est indispensable pour déceler, dans le dédale des institutions, le document souvent unique. Son interprétation est le fait de l'historien, habile à situer dans le cadre de la vie quotidienne, ou de l'histoire des mentalités, un phénomène élargi aux dimensions des grands courants d'échanges économiques et sociaux. Mais plus encore, le généalogiste doit s'interroger sur les raisons de cette évocation toute bruissante des voix du passé, et sur le rôle qui est le sien face à celles qui se sont tues. »*

Plus précisément, il convient de réglementer la profession et d'en définir une déontologie précise relativement au respect de la vie privée et à l'application des accords conclus. La situation anarchique actuelle ne pouvant perdurer.

De plus, il faut offrir au client des garanties de compétence et de sérieux. L'admission à la Chambre syndicale est donc soumise à un examen très approfondi et très strict.

Nous savons aujourd'hui que chaque famille, qu'elle soit illustre ou profondément obscure, a son histoire, une histoire qui n'appartient qu'à elle, qui est totalement sienne. Au prix d'un grand effort, variable suivant les éventualités, mais rarement tout à fait stérile, il est généralement possible de faire revivre les aïeux au moins jusqu'au XVIIe siècle, parfois, quoique rarement, jusqu'au Moyen Age. ■

(1) 74, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Tél. : 544-76-50.

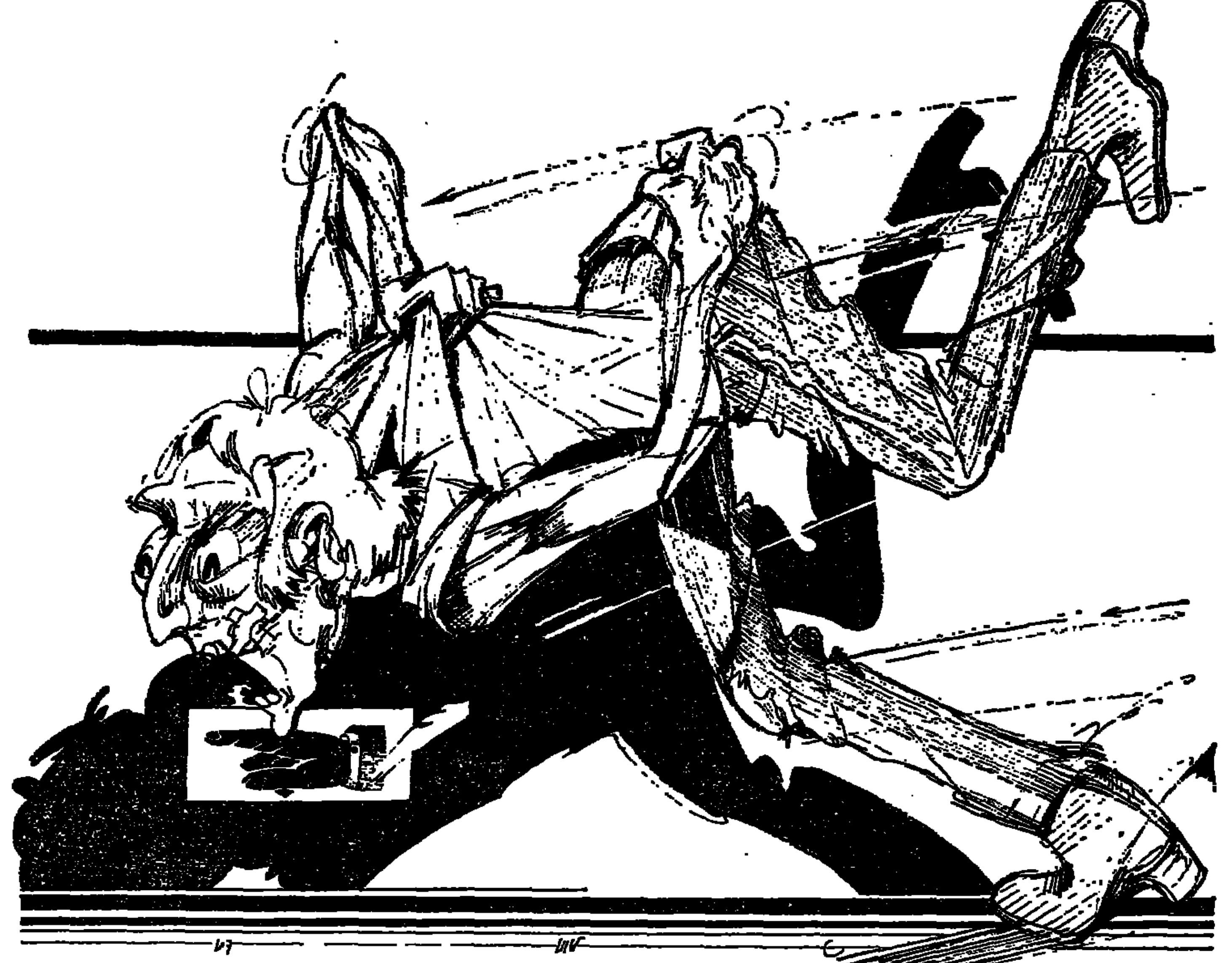

PHILIPPE COUSIN

TÉMOIGNAGE

Un videur parle

« Videur », un drôle de métier, où il faut avoir du flair et la psychologie des foules. A l'état brut, les propos d'un videur.

COLETTE GODARD

TRENTE ans, marié, un enfant. Blond, les cheveux longs, une chevalière d'argent à chaque doigt. Les jeans élimés sont collants, le tee-shirt aussi. Musclé. Pas l'armoire normande, plutôt le titi avec de la gouaille et une voix très jeune. Son monde est celui du rock, du reggae, du ska. Du jazz aussi. Son métier : service d'ordre. On le trouve le soir à la porte d'une cave. Il dévisage, enregistre, veille au grain. Il est videur-physionomiste.

« J'ai une bonne mémoire visuelle. Mais le principal est de sentir les gens. Sentir s'ils vont ou non poser des problèmes. C'est une question d'instinct. On peut deviner ce qu'ils ont dans la tête. Avec la vie que je mène habituellement, j'ai intérêt à voir vite. Rien qu'en suivant quelqu'un cinq minutes dans la salle, tu te rends compte. Au niveau du regard, je situe les gens à leur comportement. Et je ne te parle pas des flics, ils ont une carte de visite sur leur tête.

» Etre physionomiste, ça marche à l'instinct, ça se cultive malgré toi, dans la mesure où tu fais ce métier pendant des années. Comme à l'usine, tu vois un type devant sa machine, et tu te demandes comment il fait pour ne pas se planter : c'est l'habitude.

» Moi, je suis là pour éviter la merde. Comme je ne peux pas dire à un type *« tu n'entres pas parce que tu as une gueule pas nette »*, je le laisse entrer et je surveille. Dans 90 % des cas, le mec se casse, il voit que c'est pas bon. Sur les dix qui restent il y en a huit avec qui il suffit de discuter. Le problème est différent selon les boîtes. J'ai travaillé dans une où la clientèle était tout ce qui, à Paris, peut craindre (1) : travestis, homosexuels, putes. Tous ces milieux hystériques, tous les hystériques de ces milieux-là. Des petits voyous qui déjà se prennent au sérieux. Ce genre de boîte, c'est une bonne école, je peux le dire ! Je me suis retrouvé à plusieurs reprises avec un calibre sur le ventre à savoir. Je suis parti et quinze jours après, il y avait deux morts.

» Là, tu trouves des gens avec qui tu peux rarement discuter, c'est un peu con. Une fois, ils étaient deux ou trois à foutre le merdier, ils étaient vraiment là pour la bataille. Celui qui me paraissait le plus nerveux, chicaneur — et puis, c'était le plus petit, — je lui ai allongé une pêche. Il s'est couché et ne s'est pas relevé. Les autres sont partis, j'ai pensé l'affaire réglée. Trois jours plus tard, ils sont arrivés à trois, déjà des mecs plus sérieux, dans les trente-cinq ans super costume et tout. L'un d'eux me demande : *« C'est toi le videur ? Est-ce que je peux te parler un petit peu. »*

» Très classe, le mec.

» On va dans un coin, il me met son feu sur le ventre et me dit : *« Ce que tu as fait à mon petit frère, c'est pas bien. »*

» J'ai senti le mec, le style Contrescarpe, des fêlés qui jouent aux hommes, qui en sont encore au point des questions d'honneur et tout ça. J'ai discuté : *« Tu supportes que ton petit frère fasse des embrouilles de ce genre ? Tu as une autre classe que ça... »* On a parlé un quart d'heure, et on a pris une bouteille de champagne. N'empêche que j'avais le calibre sur le ventre...

» Une autre fois, un truc pareil. Le mec me dit : *« T'as pas laissé entrer untel. S'il n'entre pas demain, je suis là avec mon calibre. »* Je lui ai répondu : *« O.K., tu as bien fait de m'avertir, je ne serai pas tout nu non plus. »* Le lendemain il est venu, son feu sur lui et j'avais le mien. On a bu une bouteille de champagne, et le type s'est barré. Il faisait son cow-boy, il est tombé sur un autre. C'est un truc con et dangereux.

» Ici, en deux ans, des batailles, il y en a peut-être eu quinze, ça peut paraître beaucoup, ce n'est même pas une par mois. Des trucs rapides. Quitte à passer pour un con, je dis au mec : *« C'est ça, tu as raison »* et je l'emmène. Une fois dans l'escalier je l'éclate, c'est un autre problème. Quand ça arrive, les gens ne doivent pas s'en apercevoir, sinon ils paniquent... Et puis, les mêmes qui sont sympa à l'entrée, à la première bataille ils ne veulent pas savoir d'où c'est venu. Tout de suite c'est toi qui es le vrai enfoiré, le facho maximum. C'est comme ça.

» Dans les boîtes snobs, tu as le service d'ordre musclé : le côté sportif-karaté. C'est là le snobisme. Les gens se sentent sécurisés parce que les mecs sont là pour les laisser entrer et empêcher les autres. Si bien qu'ils se sentent de la maison, de la famille, ils restent entre eux.

La taille de la salle

» Les types qui ne veulent pas payer, il y en a, mais ça ne va pas chercher loin. Tu as le type qui se prétend musicien, alors tu dis : *« O.K., je te fais un contrat et tu joues un mois pour rien ! »* Tu as aussi celui qui prévient : *« C'est clair, je veux entrer, mais j'ai pas de fric ! »* Faut pas me le faire deux fois, mais je comprends. Ce que je ne supporte pas, par contre, c'est le ringard qui essaie tous les soirs. Là, je deviens carrément facho. Et puis, le mec sympa, dès qu'il a un rond, il te paie à boire. Ce n'est pas le fait qu'il te paie à boire, ça prouve qu'il sait vivre. Il est artiste dans sa tête, et à côté de ses pompes au niveau du fric. J'ai le côté con du videur, le côté justicier.

» Ce qui fait la différence, ce n'est pas le genre de la musique, c'est la taille de la salle. Tu ne réagis pas pareil devant deux cents et deux mille personnes. Deux mille personnes c'est déjà la foule, et la foule c'est con. Si tu n'es pas rapide, elle casse tout. En plus, il y a souvent trois fois plus de gens que la salle peut en contenir. Avec un minimum d'intelligence et de sang-froid, ils renonceraient. Mais non, ils bousculent. Ils veulent entrer d'une manière ou d'une autre. Si tu réussis à te faufiler sans te faire chauffer, tant mieux. Si tu prends un coup, tant pis, c'est le risque. Pour mois, celui qui force l'entrée, c'est de l'agressivité. Moi, je ne me suis jamais permis de le faire.

» Mais quand les gens nous voient, ils se méfient. La Fête de l'Huma, en 1971, c'était la super bataille. On est arrivés en moto parce que Jerry Lee Lewis passait. Le service d'ordre s'est énervé : *« Quoi, des blousons noirs... »* Ils se sont mis devant nous, qui avions l'intention de payer. Tout service d'ordre qu'ils étaient, on est entrés de toute façon et ça leur a coûté cher. Ils ne se doutaient pas que notre métier, c'est de faire reculer vingt ou trente mille personnes. Le service d'ordre communiste, c'est les pèlerins qui travaillent chez Renault, qui préfèrent se faire écraser une main dans une presse que de prendre des coups...

En sens inverse

» A Pantin, j'ai vu des trucs... Au concert d'Iggy Pop, s'il n'y a pas eu de morts, c'est vraiment une question de chance. Je me souviens avoir frappé comme un fou ce soir-là. J'ai vu des gens écrasés contre les barrières, j'ai vu les grosses barrières tordues. J'ai vu des nanas qui tombaient dans les pommes, sans plus pouvoir respirer. Dans des cas comme ça, je fonce dans la foule et j'en éclate trois ou quatre, sur lesquels il y en a peut-être deux qui n'y sont pour rien. N'empêche que mille personnes ont reculé au lieu de se faire piétiner.

» Dès que tu as la foule, tu as l'hystérie. Tu as en face de toi l'hystérie qui les pousse à entrer. Tu en fabriques une qui les repousse en sens inverse. C'est bête à dire, mais c'est pour leur bien... Tu vois des mecs, pas agressifs, prendre des crises de folie et se mettre à taper sur tout le monde. Je leur mets deux claques, les nerfs tombent. Le service d'ordre, c'est vingt personnes à réfléchir pour vingt mille.

» Au concert des Stones, des Pink Floyd, ils étaient peut-être trente mille devant le Pavillon, et douze ou treize mille à pouvoir entrer. Ils ont défoncé une porte de secours, se sont engouffrés à deux ou trois cents. On était trois. Les premiers qui sont arrivés, on les a cartonnés. Tout le monde est reparti dans l'autre sens. Ils auraient réfléchi une seconde !... Mais, de toute façon, personne ne veut être celui qui se fait cartonner, alors ils reculent... Quand même, j'ai plein de potes qui se sont pris des coups de couteau, des coups de bouteille, ça n'intéresse personne, on est là pour. Et comme on n'est pas du genre à se plaindre...

» Il m'est arrivé d'organiser. Je suis allé voir la salle. Le type me dit : *« Il y a ça et ça à tenir »* et c'est tout. Moi je sais comment on doit se placer et que, à la limite en cas d'embrouille, je peux faire appel à deux ou trois potes qui sont dans le public. N'empêche qu'on a tenu deux mille personnes à sept. Je suis responsable. Si quelque chose merde, c'est ma faute. Mais je ne veux pas qu'on me casse les pieds avec des conseils. En fin de compte, on me connaît. On sait ce que je peux et ce que je ne veux pas faire. » ■

(1) Une personne « qui craint » : Un agressif, un teigneux.

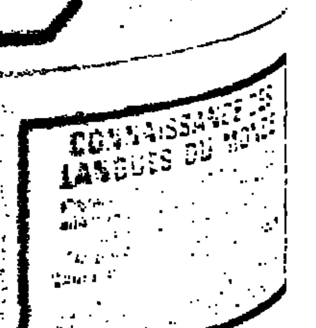

VARIATIONS

Les modernes et les archaïques

FRÉDÉRIC GAUSSEN

A l'époque où nos dirigeants conduisaient la France dans la voie radieuse du progrès et du développement industriel, nous étions ardemment conviés à produire, à consommer, à nous urbaniser, à nous moderniser, à devenir plus compétitifs, plus rentables, plus performants.

Puis sont venus la crise et le chômage, et un autre discours officiel parvient à nos oreilles. Le progrès — *nous dit-on* — c'est très bien, mais il n'y en aura pas pour tout le monde. Il faut se faire une raison : le gâteau est plus petit qu'on ne l'avait cru et il y a trop de candidats. Mais cela tombe bien, car la société industrielle est dangereusement rigide, et certaines tâches, modestes mais nécessaires, ne sont plus assurées. Aussi, pendant que nos capitaines d'industrie parcourront le monde à la conquête des marchés, il est bon que d'autres restent à la maison pour planter des choux à la mode de chez nous. C'est moins moderne, mais plus sûr, et puis ça occupe.

C'est cette thèse — baptisée du terme savant de *« socio-économie duale »* — qui est exposée en annexe d'un très officiel document du Commissariat général au Plan intitulé pompeusement : « Préparer l'avenir à long terme. La société française et la technologie », sous la plume de Jean Amado et Christian Stoffaes (1).

La *« socio-économie duale »*, expliquent nos auteurs, comprend deux *« sous-ensembles »* : *« D'une part, un sous-ensemble adapté aux technologies nouvelles, intégré à l'espace mondial, fait d'hommes modernes, aptes à manier l'informatique et les techniques de pointe, ainsi que les langues étrangères, passant une partie de leur vie à l'étranger. D'autre part, un sous-ensemble incarnant l'héritage de nos traditions culturelles, constitué d'organisations isolées de la concurrence internationale, faisant pénétrer plus lentement les technologies modernes, d'institutions de redistribution, d'hommes moins mobiles, d'un revenu moindre, mais d'un mode de vie plus convivial et plus classique. »*

Ainsi se trouvent réconciliés, dans la société harmonieusement duale de demain, le manager et le hippy, la multinationale et la communauté de l'Ardèche, l'énarque et le rempailleur de chaises. Chacun à la place que lui assigne le Plan, assurant le fonctionnement d'une économie bien huilée.

Certes, ce souci de préserver les différences vaut mieux que la modernisation forcée qui écrase les faibles et uniformise les individus. Mais cette description idyllique de la cohabitation entre les seigneurs de la technique et les artistes de la convivialité a quelque chose de louche. On ne nous dit pas, par exemple, comment se fera le tri entre les modernes et les archaïques; qui sera chargé de l'orientation, ni comment on passera éventuellement d'un sous-ensemble à un autre.

On oublie aussi de nous dire qui gouvernera ce séduisant assemblage. Mais cela va de soi : les archaïques, bien au chaud dans leurs petites communautés, où ils vivront libres, pauvres et solidaires, seront trop heureux de laisser aux modernes, hautement compétents, sévèrement sélectionnés et si bien *« intégrés à l'espace mondial »*, le soin de gérer, avec leurs ordinateurs, une société aussi complexe que poétique. ■

(1) La Documentation française, 1980. M. Christian Stoffaes dirige le service d'études et de prévision du ministère de l'industrie.

UNE NOUVELLE INÉDITE

Je n'ai jamais compris qui était Karl Marx

par Catherine Rihoit

L'AUTOMNE était plus long que d'habitude ; il avait commencé très tôt. Dès août, des bouffées de vent violentes avaient secoué les feuilles des arbres, piqué de grains de sable tournoyants les jambes nues des filles, et maintenant novembre sur sa fin rougeoyait toujours. La grisaille du moment était celle du crépuscule, non de la saison. Il y avait trois personnes à l'arrêt d'autobus : une femme d'une quarantaine d'années, l'air fatigué, blonde, laquée, perchée sur des talons trop hauts, très maquillée, une vendeuse ; un jeune homme brun aux cheveux frisés, à l'imperméable usé, un journal sous le bras, l'air mécontent de ceux qui croient encore que la vie va leur apporter ce qu'ils veulent mais trouvent que ça tarde à venir ; la troisième personne était une fille d'une trentaine d'années, brune, la mise négligée, l'air mécontent de ceux qui ont cessé de croire que la vie va leur apporter ce qu'ils veulent mais ne se sont pas encore résignés à ce qu'ils considèrent comme une injustice du sort.

La fille, c'était moi. Je m'apprêtais à rentrer dans mon studio manger du jambon à la mayonnaise devant le feuilleton télé. Mon studio était un nouveau studio, je n'y habitais que depuis six mois, je ne m'y étais pas encore habituée ; j'avais cousu des rideaux orange qui ne tombaient pas très bien mais c'était gai et tonique et je me roulais encore sur la moquette, luxe nouveau ; à part ça j'en avais déjà assez, je m'étais imaginé que ce déménagement changerait ma vie et puis je me retrouvais mangeant du jambon mayonnaise le soir devant le feuilleton télé, beaucoup trop de mayonnaise, je pressais le tube avec fureur, il n'y en avait jamais assez ; la mayonnaise, ça donne des boutons.

Les dimanches surtout étaient trop longs, j'en étais venue à craindre les dimanches, que faire le dimanche, à part laver mes collants et mes pulls, me laver les cheveux, les repasser ensuite pour qu'ils n'ondulent pas ? Je n'avais plus envie de cinéma, je n'avais pas encore le téléphone, je n'avais plus que des filles pour amies, tous mes copains s'étaient évanouis par un phénomène inexplicable, et ces filles racontaient toujours les mêmes histoires, remâchaient toujours les mêmes peines de cœur, je n'avais plus rien à apprendre, quelle tristesse.

J'ETAIS plongée dans ces sombres considérations quand l'autobus arriva. Il restait trois places groupées ; je m'assis à côté de la dame blonde ; le jeune homme se mit en face. La dame sortit aussitôt son tricot. J'avais pour une demi-heure de trajet, j'habitais en proche banlieue mais en banlieue quand même, la banlieue c'est moins cher comme chacun sait.

Le type avait posé son journal sur ses genoux, mais il ne le déplia pas, il sortit un livre de la poche de son imperméable et se mit à le lire. Il portait de grosses lunettes et ses cheveux frisés et abondants commençaient déjà à reculer, agrandissant démesurément la plage du front. Lorsqu'il leva les yeux de son livre, je vis qu'il avait, de près, l'air affamé, comme si la vie lui refusait jusqu'à un bifteck-frites. Il avait des yeux en creux et tout en prunelles.

Je connais bien ce genre de garçon, on en rencontre tout le temps dans les autobus, ce sont ceux qui ne peuvent pas se payer de voiture. Ils ont un air d'intellectuels mais en réalité ils sont vendeurs dans l'immobilier et leur père travaille à la S.N.C.F. Derrière un guichet. On ne rencontre jamais de bonnes affaires dans les autobus, de ces types couverts de ce saupoudrage indéfinissable de poudre d'or, effleurés délicatement à la naissance, depuis la boucle de leur front jusqu'à leur derrière rebondi d'une houppette de cygne trempée dans le poudrier du fric de papa, de la famille de maman. On ne les rencontre pas dans les autobus et ailleurs non plus, pas moi en tout cas.

Le jeune homme en face n'appartenait de toute évidence pas à cette catégorie. Je dus cesser de le détailler bientôt, car il me jeta par deux ou trois fois un regard appuyé et absent. Au terminus, il se leva en même temps que moi et par ce mouvement laissa tomber son livre, qui glissa sous le siège ; il dut sans dignité aucune se mettre à quatre pattes pour le récupérer.

Je quittai l'autobus le laissant dans cette posture.

En remontant le boulevard je me sentais à la fois triste et légère. J'avais faim, mais repoussai stoïquement les avances des vitrines éclairées des traiteurs et des pâtisseries. Arrivée devant ma porte, je mis la main à mon sac pour en extraire ma clé, geste machinal et quotidien. Il n'y avait pas de sac. Il n'y avait pas de sac au creux de mon coude, de bandoulière à mon épaule. Je n'avais pas de clé, pas d'argent, pas de papiers et j'allais devoir alerter la concierge, le commissariat de police et le bureau des objets trouvés de la R.A.T.P.

Je m'assis sur une marche, et après avoir avalé deux ou trois fois ma salive avec beaucoup de difficulté, je me mis à pleurer. Une fois que les larmes eurent commencé à couler, et sachant que mon voisin de palier ne rentrait chez lui que tard le soir, je me livrai à cette occupation sans retenue. C'était un luxe que je ne m'étais pas offert depuis longtemps et je m'y abandonnais, la tête appuyée contre le mur, comme à une sorte de substitut du jambon mayonnaise. Au bout de quelques minutes, je commençais à m'offrir de vrais sanglots, et à songer que ma mère ne m'avait jamais aimée et que ma vie était totalement dépourvue de sens. La longueur et l'intensité de mes pleurs devenaient de plus en plus satisfaisantes et s'accompagnaient d'un bruit comparable à celui produit par le chien des voisins du dessous dans ces moments de solitude, bruit que je ne m'étais jamais entendue faire auparavant mais qui me semblait riche et approprié ; j'avais l'impression d'être une femme-orchestre, toute une mélodie à moi seule, une mélopée étrange, exotique, qui emplissait le palier.

A CE moment, la porte de l'ascenseur s'ouvrit et le jeune homme de l'autobus en sortit. Je m'en aperçus en voyant une paire de chaussures plantées devant moi. Debout, il me regardait d'un air embarrassé. Il portait mon sac en bandoulière. Je chassai mes cheveux de mon visage et le regardai avec un affolement mêlé de haine. Il m'avait volé mon concert.

De derrière ses lunettes, il me dit : *« Je, euh, vous... »*, et déposa d'un geste prudent mon sac à mes genoux, comme on jette un morceau de viande à un chien qui pourrait mordre. Je restai là, effondrée, et attendis de le voir disparaître par où il était venu.

Il restait là, lui aussi, regardant alternativement moi et la pointe de mes chaussures. Tout d'un coup, il se laissa tomber assis à mon côté et, au dernier moment, il dut me pousser, il n'y avait pas assez de place. Il s'installait, les mains jointes entre les genoux, la tête dans les épaules, sans rien dire. Avec son air découragé, il me prenait ma place, au moral comme au physique. Je me levai, pris mon sac, sortis la clé, ouvris la porte et entrai chez moi. En refermant la porte, je ne pus m'empêcher de jeter un regard sur le type qui était toujours là, dans la même position, regardant ses mains, comme si je n'avais pas bougé.

J'ôtai mon manteau, mis l'eau à couler dans la salle de bains allai dans la cuisine chercher le jambon et la mayonnaise dans le réfrigérateur, mais le cœur n'y était pas ; je pensais au type assis sur la marche ; je me demandais s'il était déjà parti. Je commençais à me sentir un peu coupable. Je me souvenais de son air affamé avec un certain attendrissement. Je décidai de me donner l'alibi d'avoir envie d'une laitue pour accompagner le jambon. Je repris mon sac et mon manteau et sortis.

Le type était toujours là, il me jeta un regard las et indifférent et baissa à nouveau la tête.

Chez l'épicier, il y avait la queue, comme toujours ; à 19 heures, d'habitude, je n'ai jamais le courage de faire des courses. Le soir, en rentrant, à cause de ça, j'aime mieux les conserves. Revenant avec ma laitue, je décidai, si le type était toujours là, de lui proposer de venir manger du jambon avec moi, en prenant la précaution de lui dire qu'il ne pourrait pas rester longtemps parce que j'étais fatiguée. J'attendis l'ascenseur avec une certaine hâte ; une fois dedans, je craignis qu'il ne fût déjà parti.

Sur le palier, je m'aperçus à la fois que le type n'était plus là, que la porte de l'appartement était ouverte et qu'il y avait de l'eau par terre. Il y en avait dans tout l'appartement, la fenêtre donnant sur le balcon était ouverte aussi et le type chassait l'eau avec un balai. Il me regarda brièvement et continua son travail en disant : *« Vous aviez oublié d'arrêter l'eau. Heureusement, dès que j'ai vu que ça coulait sous la porte, je suis allé chercher le concierge. Une chance que vous ayez un balcon, sans ça, c'était les pompiers. »*

A 21 heures, nous avions fini d'écoper. En marchant sur la moquette, on avait l'impression d'être dans une prairie, à l'aube, après une nuit d'orage. Le type dit : *« Ouf ! »*, se passa la main dans les cheveux et se tint devant moi, dans l'expectative. Je lui demandais s'il avait faim. *« Oh ! dit-il, il y a longtemps que je ne me suis pas posé la question. »*

Les pieds au frais, nous entamâmes le jambon en silence, je lui passai poliment la mayonnaise. Il ne sortit du tube, quand ce fut mon tour, que 1 centimètre et demi de ruban. Le type me prit le tube des mains, le tordit, et decrivit une arabesque sur mon assiette. A la laitue, qu'il mangea à la main, feuille par feuille, il dit : *« Vous trouvez ça intelligent, vous, le suicide ? »* Je répondis : *« Je ne sais pas, euh, non, bien sûr. »* A la dernière feuille, il dit : *« Je n'ai jamais compris qui était Karl Marx. »* Je cherchai une réponse astucieuse, et, n'en trouvant pas, je lui demandai s'il voulait du café. Il dit : *« Non, merci, il faut que je rentre, ma mère m'attend. »* Sur le pas de la porte, je lui demandai comment il s'appelait. *« Gérôme*, dit-il *Gérôme »*. Je ne compris pas bien le nom de famille. ■

CATHERINE RIHOIT, qui est assistante de littérature anglaise à l'université de Paris IV, a publié trois romans chez Gallimard — *Portrait de Gabriel* (1977), *le Bal des débutantes* (1978), qui lui valut le prix des Deux-Magots et *les Abîmes du cœur* (1980) — et *Histoire de Jeanne transsexuelle* (1980), en collaboration avec Jeanne Nolais, aux éditions Mazarine (voir *le Monde Dimanche* du 27-28 janvier 1980).

La finale

(Suite de la première page)

Le public se manifeste de plus en plus fort. Une ovation salue le but marqué au match amical.

« Si vous voulez les jumelles, vous gênez pas », dit mon voisin.

— J'ai longtemps cru que quelque chose se produirait au dernier moment, qui empêcherait la finale d'avoir lieu. Maintenant, je sais que rien ne se produira. Il n'y a pas un seul nuage dans le ciel, qui vire progressivement au rose bonbon. On ne va pas tarder à allumer les projecteurs. Plus que trente-huit minutes... Plus que vingt-cinq minutes... Le match amical est terminé. La fanfare de la flotte de Toulon s'installe au centre du terrain et joue un air connu. J'ai un peu mal à l'estomac, aux jambes... Oui, j'ai le trac, comme si j'allais jouer moi-même cette finale... Les joueurs soviétiques ne doivent pas en mener large à l'heure qu'il est.

Les voilà ! L'arbitre et les juges de touche, suivis des vingt-deux joueurs, entrent sur le terrain. Dorémieu est là ! Une immense clameur les accueille, qui doit faire trembler les vitres des maisons à plusieurs kilomètres à la ronde. Les drapeaux blancs s'agitent avec frénésie, des feux d'artifice partent de tous les côtés, explosent dans le ciel nocturne. On vient d'allumer les projecteurs. Le ballon est posé au centre du terrain, l'arbitre siffle, et c'est parti ! Il est 20 h. 2'. Les joueurs soviétiques paraissent très contractés, ils perdent le ballon, Rivelli le passe à Hubscher, Hubscher en retrait pour Todorovic, Todorovic dribble un adversaire (c'est Bonev, je crois), un autre, belle ouverture pour Marquez, sur la droite, Marquez contrôle la balle, fonce, fait un magnifique centre pour Dorémieu qui se trouve à la limite de la surface de réparation, reprise de volée de Dorémieu, et c'est le but ! C'est le but ! On a marqué à la première minute du jeu ! C'est le délire dans les tribunes. Cinquante mille personnes se sont dressées debout, crient de toutes leurs forces, dansent sur place, s'embrassent ; j'enlève ma chemise, la jette en l'air ; le gros type qui est juste derrière moi gueule tellement fort qu'il est devenu pourpre, il tousse, il suffoque... si on marque encore un but, il va crever, c'est sûr. Mon voisin sort le flacon de cognac.

« Tu en veux ? », dit-il

Je bois plusieurs gorgées. Je suis fou de joie, je crois que je n'ai jamais été aussi heureux. On finit par s'asseoir, le match reprend.

Ils doivent être bien déçus, les téléspectateurs soviétiques. Sans doute espèrent-ils que le Dynamo égalisera ? Cela paraît de moins en moins probable. Les Blancs ont réussi à imposer leur rythme de jeu, ils monopolisent le ballon, ils sont fantastiques. C'est sûrement le plus beau match que j'aie jamais vu. A la dix-septième minute un tir de Rivelli est détourné *in extremis* en corner par le gardien soviétique. Peu après le Dynamo lance une contre-attaque, longue balle en avant pour Bonev qui efface Marquez, il est nul ce mec, nul, Bonev avance tout seul, mais pourquoi ils le laissent avancer ces cons, il va tirer, il va tirer, il tire, non, il s'est fait renverser par Todorovic, ouf ! L'arbitre siffle, le public proteste, traite l'arbitre d'ordure, de vendu, puis brusquement un silence de mort tombe sur le stade : un joueur du Dynamo prend son élan pour tirer le coup franc. Il tire... C'est raté ! Rapidement les Blancs repartent à l'attaque.

La première mi-temps se termine sur le score de deux buts à zéro. Le Sporting consolide sa victoire au début de la seconde période par un nouveau but de Dorémieu, marqué de la tête sur un centre aérien de Delamy.

Je regarde la grande horloge du stade. Il est 21 h. 12. La seconde mi-temps a commencé exactement à 21 heures. Il ne reste plus que trente-trois minutes à jouer.

Dans trente-trois minutes — et Dieu sait si le temps passe vite au cours d'un match de football — ce sera fini. Mes prières seront exaucées, le Sporting aura remporté la Coupe du monde des clubs. Elle lui sera remise par le président de la République, qui assiste à la rencontre.

Mais ce sera fini — dans trente-deux minutes.

Il n'y aura plus rien à attendre. Plus de soirées passionnantes en perspective comme celles que j'ai vécues cette année et qui m'ont tellement aide à vivre. Je ne pourrai plus rêver en zigzaguant avec ma moto entre les voitures que je suis Dorémieu, ni que le couloir où je travaille débouche sur la pelouse du Parc des Princes. J'entends déjà résonner dans le couloir vide le rire sarcastique de Charpentier. Dans vingt-trois minutes les projecteurs vont s'éteindre pour de bon.

La prochaine Coupe du monde des clubs n'aura lieu que dans quatre ans.

Lorsque Delamy a marqué sur coup franc le quatrième but du Sporting, je n'ai pas applaudi, je suis resté immobile sur mon siège, tête baissée. Mon voisin s'est penché sur moi, il a dit :

« Qu'est-ce que tu as ? Ça va pas ?

— Qu'est-ce qu'il a ? a demandé le gros type derrière.

— Je ne comprends pas ! Il pleure ! »

Il ne restait plus que deux minutes à jouer. ■